This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138192 9

[redacted]

[redacted]

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,

RUE DU COLOMBIER, 30.

SOUVENIRS

SUR

MARIE-ANTOINETTE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE,

ET SUR

la Cour de Versailles,

PAR MADAME

LA Csse D'ADHEMAR,

DAME DU PALAIS.

TOME DEUXIÈME.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS,

L. MAME, ÉDITEUR,

RUE GUÉNÉGAUD, 23.

1836.

LIVRE SEPTIÈME.

DÉBUT D'UN NOUVEAU RÈGNE.

Changer de règne, c'est en quelque sorte commencer une ère nouvelle; la cour se divise en deux parties distinctes, l'ancienne et celle qui la remplace. La première est composée de tous ceux qui possédaient la bienveillance du roi défunt, mais pour eux, plus de grâces, plus de faveurs; elles ont été ensevelies dans la tombe du monarque, leur règne aussi est passé!... Forcés de contenir l'ambition qui les dévore, ils doivent se tenir à l'écart, souffrir sans se plain-

dre, et à peine oser jeter un regard sur l'avenir.

La seconde compte dans ses rangs les hommes dont la fortune commence avec celle du nouveau roi. Ils se font remarquer par une arrogance qui leur est particulière; ils veulent tout embrasser, tout envahir, ils repoussent, ils accablent les seigneurs de la vieille cour qui lèvent encore la tête par un reste d'habitude, puis ceux dont l'orgueil s'irrite de ce nouveau despotisme et refusent de le reconnaître. Les cabales sont tranchées, véhémentes; chacun a son camp marqué dont il ne peut sortir. Mais enfin graduellement on se rapproche, on se confond, les nœuds du sang amènent d'abord ces alliances; et lorsque la fusion est complète, il n'y a plus qu'une seule cour dont tout le monde veut être, dont tout le monde fait partie en dépit de l'envie, des intrigues et des haines.

Au moment de la mort de Louis XV, les courtisans à vues étroites, ou ceux qui étaient placés trop en arrière pour bien juger, s'imaginèrent que M. de Choiseul allait reparaître sur la scène. Aussi il y eut foule sur la route de Chanteloup; l'ancienne cour et la nouvelle voulurent rendre hommage à l'exilé. Il eut un entourage presque

aussi nombreux que celui du roi. Mais bientôt l'affluence diminua lorsqu'on vit que le duc de Choiseul restait à Chanteloup et qu'il ne pouvait obtenir de venir faire sa cour à Louis XVI. Je dirai plus tard ce qui se passa quand cette permission lui fut enfin accordée.

J'ai parlé du mouvement extraordinaire qui eut lieu dans le château de Versailles, au moment de la mort du roi défunt; les flatteurs s'empressèrent d'aller prendre position auprès du nouveau monarque; mais la fermeté de Louis XVI ne se démentit pas; on prit pour prétexte la crainte de la maladie dont était mort son prédécesseur, et on défendit à quiconque avait servi le *feu roi*, d'approcher de Choisy sans en recevoir l'ordre; les ministres eux-mêmes ne furent pas exceptés.

La famille royale installée à Choisy, on se demanda qui gouvernerait l'État. Les diverses cabales s'attaquèrent avec vigueur. Le duc de Saint-Florentin, malgré sa nullité, eut des partisans, mais on ne tarda pas à le mettre de côté; outre son incapacité, on lui reprochait encore son amitié pour la favorite, et il lui fut interdit plus particulièrement qu'à un autre d'approcher du

roi régnant; d'ailleurs, comme son département se réduisait aux lettres de cachet, on l'utilisa en lui ordonnant d'en dresser une, celle qui exilait la comtesse du Barri.

On s'attendait à un châtiment plus sévère, les amis de madame du Barri tremblaient. Cependant elle en fut quitte pour être envoyée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, et un peu plus tard dans l'Orléanais, à sa belle terre de Saint-Vrain, où elle put recevoir qui elle voulut. Son beau-frère, le comte Jean, tourmenté par le cri de sa conscience, prit la fuite, et lorsqu'il rentra, personne ne songea à lui.

La cour alla donc à Choisy. Madame Victoire qui ne pouvait voir le roi, parce qu'elle avait respiré l'atmosphère pestilentielle de la chambre de son père, ainsi que ses sœurs, écrivit à Louis XVI pour lui rappeler sa promesse, relativement à M. de Machault.

D'une autre part, la reine, poussée par l'abbé de Vermont, dit au roi, dès qu'ils se trouvèrent seuls, que M. le duc de Choiseul avait une multitude d'amis.

— Tant pis, répondit Louis XVI, car ses amis ne sont pas les miens!

— V. M. le verrait-elle avec peine à Versailles?

— Oui, en ce moment.

Tout cela fut dit si froidement, que la reine comprit que l'impératrice et le duc de Choiseul devaient renoncer à leurs espérances. Aussi elle ne put s'empêcher de répliquer :

— C'est le fruit des insinuations du cardinal de Bernis et de nos ennemis.

— Madame, reprit le roi, il y a une époque où M. de Choiseul s'est montré le plus grand ennemi de ma famille, ainsi faites-moi la grâce de ne plus me parler de lui.

Sur cette entrefaite, arriva la lettre de madame Victoire; tandis que le roi la lisait à l'écart, la reine parla de l'archevêque de Toulouse.

— Je ne veux pas du satyre de La Fontaine, dit Louis XVI.

— Je ne comprends pas V. M.

— Un homme qui est philosophe à Paris et zelanti dans son diocèse. Au demeurant, si vous êtes curieuse de savoir qui sera chargé de diriger le conseil, jusqu'à nouvel ordre, je vous dirai que c'est M. de Machault.

La reine aurait été aussi mécontente en enten-

dant nommer M. de Maurepas ou tout autre. Elle désirait vivement que le chef du conseil fût sa créature, aussi elle condamna le choix de S. M. et représenta combien M. de Machault, avec sa sévérité et ses formes judaïques, plairait peu à la cour.

Cependant, le roi, sans s'arrêter aux observations de Marie-Antoinette, se mit à son bureau et écrivit de sa propre main à M. de Machault la lettre suivante :

Choisy, 11 mai 1774.

« Dans la juste douleur qui m'accable et que » je partage avec le royaume, j'ai, monsieur, de » grands devoirs à remplir. Je suis roi ; ce mot » renferme toutes les obligations qui me sont » imposées. Néanmoins, mes bonnes intentions » ne peuvent remplacer l'expérience qui me man- » que ; j'ai besoin d'un guide éclairé, et je crois » l'avoir trouvé en vous. Ainsi donc, monsieur, » je vous prie de venir m'aider de vos conseils le » plus tôt possible. »

Comme le roi écrivait lentement et qu'il voulait faire une copie de sa lettre, la reine qui avait

promis à l'abbé de Vermont de l'instruire des volontés de Louis XVI, alla le trouver dans une pièce voisine où il attendait le résultat de la conférence. Le nom de M. de Machault fut pour lui un coup de foudre, et aussitôt il conseilla à la princesse d'appuyer M. de Maurepas, qui tarderait peu à être proposé.

En effet, madame Adélaïde, presque en même temps, désigna cet ancien ministre comme le seul qui convînt le mieux à la circonstance. Après avoir vanté sa douceur, sa gaieté, sa bienveillance, elle ajouta qu'il était rompu aux affaires, ayant employé sa longue disgrâce à méditer sur les matières de politique extérieure et d'administration du royaume. Madame Sophie se joignit à sa sœur; madame Louise, du fond de son monastère, écrivit également au roi. Une foule de voix s'élevèrent en faveur de M. de Maurepas, entre autres celles des ducs d'Orléans et de Penthièvre, et enfin, la reine, guidée par l'abbé de Vermont, détermina S. M. à retirer sa missive, déjà remise à un page pour être portée à..., où M. de Machault languissait en exil.

— Mais, dit le roi, comment faire? ma lettre est partie.

— J'espère que non, répondit la reine; nous allons le savoir.

Elle ouvrit la porte et vit Campan, secrétaire de son cabinet, qui se tenait en dehors pour recevoir ses injonctions.

— Entrez, Campan, dit la princesse; le roi a un ordre à vous donner.

— Allez, dit Louis XVI, d'un ton ému et presque de mauvaise humeur, allez dire au page de la grande écurie qu'il me rapporte la missive que je viens de lui donner. Mais, madame, poursuivit-il en se tournant vers la reine, je vous préviens que si M.... est parti, ce sera tant mieux pour M. de Machault. Je ne me résoudrai jamais à lui retirer ma confiance lorsqu'il en aura la preuve en main.

Campan courut à propos, le page était déjà en selle, il se faisait attacher un éperon mal mis. Ce retard changea la fortune de la France; la lettre revint au roi.

— Sire, dit la reine en l'examinant, il n'y a plus qu'à y substituer une autre enveloppe. Vous ne disiez rien de particulier qui ne puisse s'adresser à l'un comme à l'autre.

Marie-Antoinette, pour se montrer agréable

au premier ministre, voulut faire elle-même cette enveloppe. Le page reçut ensuite l'ordre d'aller à Pontchartrain, chez M. de Maurepas. Ce fut ainsi que l'on passa de l'un à l'autre. Jamais grand résultat ne ressortit d'une aussi petite cause.

La nullité du comte de Maurepas était connue bien avant qu'il revînt en triomphe à Versailles. On dit devant le marquis de Montesquiou-Fezensac, que le roi venait d'expédier un courrier à M. de Maurepas, pour lui annoncer sa nomination de premier ministre (titre qu'il n'a jamais eu).

— Le roi s'est trompé, répliqua-t-il, c'est à madame la comtesse de Maurepas qu'il devait l'adresser, car depuis long-temps le comte a abdiqué en sa faveur.

Le petit Pezay se donna force mouvement en cette occasion; il voyait déjà sa fortune faite; ce fut alors, je crois, qu'on fit contre lui cette épigramme:

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure;
Car, en dépit de la nature,
Il s'est fait poète et marquis.

On se vengeait par des épigrammes de son bonheur et de son crédit; la jalousie alla plus loin lorsqu'on le sut en commerce épistolaire avec le roi, qui écoutait ses avis.

Mais le plus surpris du bonheur qui le comblait, ce fut M. de Maurepas. La lettre du roi lui fit perdre la tête dès le premier moment. Il sauta, cabriola, il fit danser madame de Maurepas, dans le salon de Pontchartrain, et, s'adressant au gros chat favori qui le regardait sans comprendre pourquoi il se livrait à une joie aussi immodérée, il le complimenta sur son entrée prochaine à Versailles, où il lui promit une cour composée de tous les nobles matous du château.

Ce fut par de telles extravagances que M. le comte de Maurepas se prépara à gouverner le royaume de France. La reine assista à la première audience que le roi lui accorda; elle me raconta, plus tard, à ce sujet, que M. de Maurepas avait d'abord dit au roi:

— Sire, ne vous inquiétez de rien, les affaires marcheront comme sur des roulettes; on tiendra à honneur et gloire de venir au secours des finances; la noblesse et le clergé sont dévoués,

il n'y a que la magistrature qui dévie de la droite route, mais, si elle continue, nous rappellerons l'ancienne.

— L'ancienne! m'écriai-je; vous oubliez, monsieur, quelle solennité a présidé à sa destruction...

— Madame, les rois comme les jolies femmes peuvent revenir sur ce qu'ils ont fait, surtout lorsque de grands intérêts l'exigent; au reste, nous n'en sommes pas là. Il faut procéder d'abord à l'essentiel; quant aux puissances étrangères, elles veulent la paix, et notre intention n'est pas de la troubler. Mais ce que je souhaiterais surtout, c'est que le roi, sans manquer à aucun de ses devoirs, pût dormir, chasser, s'amuser enfin selon son bon plaisir.

— Ces paroles, poursuivit la reine, me semblèrent étranges dans la bouche d'un vieillard; mais j'espère que nous le contiendrons avec un habile secrétaire d'État au département des affaires étrangères.

M. de Maurepas, dès le commencement, tenta de retirer le pouvoir des mains de S. M., et surtout de ne laisser aucune influence à la reine, laquelle ne tarda pas à s'en apercevoir. Qui en eut du

dépit? ce fut l'abbé de Vermont; il s'était imaginé que M. de Maurepas, par reconnaissance, lui composerait un petit ministère; au lieu de cela, le Mentor (titre que prit M. de Maurepas) inspira un tel éloignement à Louis XVI pour le pauvre abbé, qu'il ne lui adressa la parole qu'une seule fois depuis son avènement au trône jusqu'aux évènemens du 14 juillet 1789, à la mort de S. M. l'impératrice et reine, qu'il le chargea d'annoncer à Marie-Antoinette.

On tarda peu à connaître la futilité, le décousu de M. de Maurepas; madame Victoire, fâchée d'avoir échoué dans ses projets, se contenta de dire :

— Je sais bien ce que M. de Machault aurait fait, mais je ne vois pas ce que M. de Maurepas pourra faire.

Dès son entrée au pouvoir, l'épigramme, les chansons et les jeux de mots, acquirent une grande importance; on se conformait au goût du ministre, on se montra aussi frivole que lui. C'était un grand enfant en perruque; ne s'imagina-t-il pas, dans *son enivrement*, qu'il soutiendrait contre toute la France, y compris le roi et la reine, les ducs de Saint-Florentin et d'Aiguil-

lon, ses parens; ils réussirent à le convaincre qu'ils lui devaient sa rentrée à la cour, et le vieillard de s'écrier dans sa bonhomie:

— Le service est si grand, que je ne sais comment le récompenser!

Dans le premier moment de l'avènement de Louis XVI, la nation manifesta son allégresse par mille moyens ingénieux. Un bijoutier eut l'idée de mettre le portrait du roi et de la reine sur des boîtes simples, doublées en galuchat. On donna à cette fantaisie le nom, assez heureusement trouvé, de *la consolation dans le chagrin.* La mode avait aussi inventé une coiffure qu'on appelait le *pouf sentimental.* C'était une réunion d'objets qui rappelaient les personnes qu'on affectionnait le plus. Ainsi, la femme d'un marin portait sur sa tête une frégate voguant à pleines voiles; celle d'un militaire coiffait son chef d'une fortification, d'une épée et d'une croix de Saint-Louis; une autre se surchargeait le crâne de cinq poupées représentant ses cinq enfans, puis on se contenta d'ornemens de caprice.

Madame la duchesse de Lauzun parut un jour chez la marquise du Deffant avec un pouf délicieux; il offrait tout un paysage en relief: d'a-

bord une mer agitée, des canards nageant sur ses bords, un chasseur à l'affût prêt à les coucher en joue; sur le sommet, un moulin dont la meunière se faisait courtiser par un abbé; et tout au bas de l'oreille on voyait le meunier conduisant un âne.

Je ne finirais pas si je voulais décrire la variété de cette coiffure. Un grand nombre de dames, après la mort du feu roi, se firent faire un pouf analogue à la circonstance. C'était un soleil levant éclairant un champ de blé où moissonnait l'Espérance. D'autres y ajoutaient une corne d'abondance du meilleur effet. Mademoiselle Bertin se signala par la tournure divine de ses inventions. Cette excellente femme avait pour la reine une reconnaissance qui tenait du fanatisme. Il est vrai que S. M. la comblait de bontés: elle daigna lui assigner deux jours par semaine à des heures fixes. Mademoiselle Bertin venait en ces occasions présenter son travail, et prendre les ordres de Marie-Antoinette. Cette règle se continua sans interruption jusqu'après le 6 octobre, excepté pendant le premier mois qui suivit la mort de S. M. l'impératrice.

Une telle faveur tourna quelque peu la tête

à mademoiselle Bertin. Nous qui avions l'habitude de recourir à son talent, dûmes renoncer à l'honneur de ses visites. Elle signifia à ses pratiques les plus importantes que désormais on la trouverait chez elle, ses occupations avec S. M. ne lui permettant pas de se déranger. Nous autres femmes de la cour, plus faciles sur le point du cérémonial, consentîmes à passer sous le joug, mais les dames nobles de la province qui se trouvaient à Paris se refusèrent à supporter ce qu'elles appelaient l'insolence de mademoiselle Bertin. Il en résulta des scènes très plaisantes, mais ce n'est pas le moment de les rapporter; je dois d'abord m'occuper de la reine.

Du moment que la cabale Choiseul reconnut que Marie-Antoinette refusait de lutter davantage pour son chef, elle se déclara contre elle avec une véhémence qui fit beaucoup de mal à la royauté. La première attaque eut lieu à la Muette, où la cour se rendit pour éviter la contagion de la petite-vérole qui avait saisi mesdames royales à Choisy.

Les dames de la cour demandaient que S. M. voulût bien, selon l'antique usage, les admettre à l'honneur de lui présenter leurs hommages.

La reine y consentit, elle se montra ayant à ses côtés ses dames d'honneur et d'atours et en arrière les dames du palais sur deux rangs. Nous formions, en raison de l'ampleur de nos paniers, un véritable rempart qui cachait complètement la vue du reste de la chambre. Ceci est nécessaire pour expliquer ce qui va suivre.

Une multitude de femmes présentées vinrent à la révérence, ce qui l'alongea prodigieusement. La reine, jeune et rieuse, s'amusait beaucoup de cette cérémonie. Toutes ces vieilles douairières habillées la plupart à l'ancienne mode, et quelques unes étant d'une laideur remarquable, offraient un spectacle assez plaisant. Cependant la reine aurait conservé toute sa dignité, mais madame la marquise de Clermont-Tonnerre, jeune personne vive et espiègle, s'avisa de quitter son rang de dame du palais et alla s'asseoir derrière nous sur le tapis. Là elle se mit à nous faire la grimace, à tirer la queue de nos robes, et nous de rire sans pouvoir nous en empêcher. Nous avions du moins notre éventail pour nous cacher aux yeux de l'assemblée; mais la reine, seule en avant, et à laquelle aucune des singeries de madame de Clermont-Tonnerre n'échappait,

n'avait pas comme nous la facilité de dissimuler son hilarité. Il en advint que les dames qui faisaient leur révérence s'imaginèrent mal à propos qu'elles étaient le but de la gaieté de S. M.; chacune se retira irritée, et alla se plaindre à sa famille et à ses amis. On décida que la reine était vaine, moqueuse, et dès ce jour une cabale composée des personnes vénérables de la cour se forma contre elle.

On ne sut pas d'abord d'où provenaient les murmures des vieilles duchesses et d'un grand nombre de femmes de qualité; un vaudeville qu'on fit circuler, et dans lequel il y avait le couplet suivant, mit sur la voie :

Petite reine de quinze ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Lanlaire, lanlaire, lanlaire.

Ce vaudeville fut envoyé au roi, qui s'en courrouça. Il voulut connaître la cause de ce mécontentement; la reine cherchait à excuser madame de Clermont-Tonnerre; néanmoins elle dut raconter au roi ce qui s'était passé. Il fit appeler la dame du palais, la réprimanda sévèrement, lui

dit que sa légèreté avait compromis la reine ; enfin il lui pardonna en ajoutant que désormais il serait inexorable pour les fautes de ce genre.

Madame de Clermont-Tonnerre se retira le cœur gros de colère; et loin de reconnaître sa faute et le tort qu'elle avait fait à la reine, elle alla se ranger parmi ses ennemis.

—Je suis bien malheureuse, madame d'Adhémar, me dit Marie-Antoinette à cette occasion; personne ne m'aime, on cherche à me nuire; et pourtant je n'ai rien à me reprocher. Madame la comtesse de Provence croit que je lui ai enlevé la couronne, Monsieur m'accuse de lui ôter tout son crédit, lorsqu'il ne doit s'en prendre qu'au comte de Maurepas; enfin les d'Orléans m'en veulent de leur lâche conduite envers madame du Barri. J'ai en outre à supporter le mécontentement des Choiseul, comme si je pouvais vaincre l'antipathie du roi pour le duc. Maintenant les Rohan vont jeter feu et flammes, et feront retomber sur moi la disgrâce du prince Louis. Assurément il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher ma mère de demander au roi qu'il retire l'ambassade de Vienne à ce seigneur: donc tout tourne contre moi.

La reine devinait juste, tous ceux qu'elle me signalait lui vouaient déjà une haine complète C'était un parti pris que de la rendre responsable des actes du cabinet. Chacun croyait avoir le droit exclusif d'influencer les affaires ; et comme Marie-Antoinette, par sa situation, pouvait alarmer les ambitieux, ils se réunissaient pour la perdre, bien qu'en 1774 cela parût impossible ; on connaît assez le résultat de leurs intrigues.

Ce qui m'a toujours indignée, c'est cette fausseté, cet art de flatter en face et de calomnier en arrière, la conduite enfin de la maison de Rohan. On n'ignore pas les motifs de la haine de Marie-Thérèse pour le prince Louis ; elle le supporta tant que Louis XV régna, mais dès l'avénement de son successeur elle exigea en quelque sorte qu'on la délivrât de ce ministre. On accéda à sa demande, et le prince Louis fut remplacé par M. le baron de Breteuil.

Peut-être était-ce un tort ; la haine réciproque qui existait entre ces deux personnages aurait dû engager le cabinet de Versailles à ne pas blesser aussi cruellement l'amour-propre du disgracié. Le baron de Breteuil, qui était implacable, jouit

pleinement de son triomphe, et, à son arrivée à Vienne, il ne cessa d'écrire à ses amis pour exagérer les fautes du prince Louis. Celui-ci de retour à Versailles s'attendait à quelques récompenses. Le roi lui accorda à peine une audience, et aux premières paroles que le prince lui adressa, il l'interrompit en disant : *mon ministre vous fera connaître ma volonté.* Puis il le congédia.

A partir de ce jour, toute issue à l'intimité lui fut fermée. Sans cette faveur, les personnes du rang du prince Louis ne sont rien ; il n'entrait jamais dans les petits appartemens ; le roi et la reine ne lui parlaient point, ils ne daignaient même pas le regarder. C'était pour lui un chagrin qui le dévorait secrètement ; aucun membre de la famille royale ne le recevait, on eût dit enfin un paria au milieu de la cour.

Sur ces entrefaites, un soir que j'étais chez madame la maréchale de Luxembourg, madame de Marsan vint s'asseoir sans affectation à côté de moi. La conversation roula d'abord sur mon service, et je pris ce texte pour faire l'éloge bien mérité de la reine ; la princesse m'écouta sans m'interrompre, puis elle me dit :

—Il est pénible que tout le monde ne puisse

rendre la même justice à la reine. Elle qui est si bonne, si parfaite pour les uns, traite les autres avec une sévérité incroyable; S. M. est sans contredit bien puissante, mais enfin un simple ver de terre mord le talon qui l'écrase, et le dernier des seigneurs de la cour peut se venger d'un mauvais traitement. . . . .

—Je ne connais personne qui ait à se plaindre de la reine.

—C'est, madame, parce que nous n'avons pas le bonheur de vous voir fréquenter notre maison. Si nous obtenions cet avantage, vous y rencontreriez un homme que S. M. rend bien malheureux.

—Et qui donc? m'écriai-je, tout en sachant où elle voulait en venir.

—Mais le pauvre prince Louis. La reine lui montre bien de la rigueur; ne vaudrait-il pas mieux, s'il a des torts, les lui pardonner et accepter son repentir?.... Vous êtes une femme de sens, madame d'Adhémar, vous ne donnez jamais un conseil capable d'aigrir; et si j'étais à votre place, je ferais remarquer à la reine que la maison de Rohan est puissante, qu'elle a de nombreux amis, des serviteurs zélés, et que

c'est toujours un malheur, même pour une reine, de s'attirer son inimitié.

—Madame, répondis-je, je suis dame du palais de la reine et non de son conseil privé; je ne puis donc promettre d'outrepasser la ligne de mes devoirs. D'ailleurs le prince Louis jouit de tous les priviléges attachés à son rang, l'intimité qu'il réclame n'est pas d'obligation; heureux qui la possède, mais personne n'est autorisé à se plaindre d'en être privé.

—Je croyais que vous aimiez la reine?

—Je croyais que madame de Marsan l'aimait aussi!... Il me semble que la maison de Rohan a reçu assez de marques de la bienveillance royale pour être satisfaite de son partage.

Cette réponse irrita l'orgueilleuse dame; elle ne me dit plus rien, et certainement mon nom dut être écrit en encre rouge sur ses tablettes. Si elle affectait le mécontentement, en revanche, madame la princesse de Guéménée, qui avait la survivance de la charge de gouvernante des enfans de France, ne bougeait pas de chez la reine. Cette princesse, fille du maréchal de Soubise, mariée à son cousin, le prince de Guéménée, avait les grâces d'une personne bien née et

assez de beauté pour s'attirer de nombreux hommages; en outre, elle ne manquait pas d'esprit et de qualités précieuses. Ces rares avantages étaient obscurcis par un amour désordonné de la dissipation, et surtout du jeu, où elle perdait des sommes considérables. Son mari faisait avec elle assaut de luxe et d'extravagances; empruntant de toutes mains, achetant à fonds perdus et accordant des rentes viagères à tous ceux qui lui apportaient de l'argent.

Le prince de Guéménée et sa femme étaient les plus fastueux de la cour. Les Bouillon, bien plus riches qu'eux, étaient moins d'opulence, bien qu'aussi ils se ruinassent par leurs folles dépenses. M. de Bouillon en une année dévora huit cent mille francs avec une fille de l'Opéra, nommée Laguerre. Le prince de Guéménée, de son côté, prodiguait l'or, les diamants, les fêtes aux courtisanes. Ce n'était pas le prince de Soubise, son beau-père, qui l'aurait retenu, car lui et sa femme contribuèrent beaucoup à introduire la passion du jeu dans la haute société de Paris.

La reine, au commencement de son règne, accueillit avec plaisir les flatteries de madame

de Guéménée; bientôt elle aima sa société, et dès ce moment elle soupa très souvent chez cette princesse. On jouissait dans cet appartement d'une liberté plus grande que dans celui de S. M. Là venaient, tour à tour, les acteurs célèbres, les danseurs et les danseuses à la mode. On les admettait à faire preuve de leur talent en petit comité. C'était un tort, car on leur apprenait ainsi à franchir les distances.

Je conterai, à ce sujet, que madame de ***, aussi recommandable par ses vertus que par sa charmante figure, se crut appelée à jouer la comédie; elle organisa une troupe composée de l'élite de la cour et on lui donna le premier rôle. Cela convenait autant à son rang qu'à son talent peut-être. Chacune des dames qui devaient jouer avec elle, répétait avec une actrice, soit de la Comédie Française, soit de l'Opéra; mais madame de*** voulant se surpasser, imagina de prendre pour maître un acteur célèbre, et ce fut Molé qui obtint la préférence.

En conséquence, elle lui écrivit un petit billet, dans lequel elle disait que voulant jouer la comédie avec quelques personnes de sa société, elle le priait de venir lui donner des leçons. Elle

indiquait, à cet effet, une heure peu avancée de la matinée. Les bonnes fortunes avaient gâté Molé, et il se persuade que si madame de*** l'appelle à un moment où on ne reçoit aucune visite, ce ne peut être que pour lui ménager un tête-à-tête avec elle.

Il se pare donc avec soin; jamais sur le théâtre il n'a revêtu un costume plus riche, plus élégant; il y ajoute ses grâces et son aisance de grand seigneur, monte en voiture, se fait conduire chez madame de ***; mais elle n'est pas seule, sa première femme de chambre et son écuyer sont avec elle. L'histrion ne voit dans cette double garde que l'effet d'une pudeur encore craintive. Je ne sais pourquoi l'écuyer sort, et quelques minutes après madame de *** donne une commission à sa camériste. A peine celle-ci a-t-elle fermé la porte, que mons Molé se jette aux pieds de sa noble élève.

— Ah! madame, lui dit-il, combien je rends grâce à ma bonne étoile, qui vous a inspiré le prétexte de la déclamation pour me laisser dépeindre en liberté mon amour et ma reconnaissance!...

Madame de *** crut d'abord qu'il voulait

plaisanter; mais comprenant enfin que c'était sérieusement qu'il parlait, elle saisit le cordon d'une sonnette et l'agita avec violence. Molé confondu se releva; et aussitôt accoururent, les femmes, l'écuyer, les pages et les valets de pied, effrayés de la véhémence de l'appel.

— Que veut madame? s'écrièrent-ils tous ensemble.

— Que l'on mette à la porte M. Molé, qui vient d'oublier le respect qu'un histrion doit à une femme de mon rang.

L'élégant petit-maître, chassé avec ignominie, et poursuivi par les huées de la valetaille, alla cacher dans le fiacre qui l'attendait au dehors sa honte et son dépit.

Cette aventure aurait dû servir de leçon aux autres femmes de la cour, dont la conduite était irréprochable, afin qu'on ne les confondît pas avec le petit nombre de celles qui s'affichaient par leurs extravagances; par exemple, l'amour si connu de la comtesse de Stainville pour Caillot, acteur de l'Opéra-Comique, fit un tort infini à la noblesse. Le peuple de Paris se figura que toutes les femmes de qualité ressemblaient à cette insensée; et de là, plurent à

foison, une foule d'anecdotes, toutes plus fausses les unes que les autres.

La comtesse d'Egmont, qui mourut vers cette époque, dut, en expirant, se reprocher les excès de sa vie passée. Je rencontrai dernièrement madame la comtesse de Créqui, vieille sempiternelle, qui a de l'esprit comme un démon. Je ne sais comment la conversation passa de l'abominable procès de son père, le maréchal duc de Richelieu, avec la présidente de Saint-Vincent, à feu la comtesse d'Egmont. Ne voilà-t-il pas qu'avec sa voix flûtée, son cou de grue et ses lèvres grimaçantes, elle veut essayer de rétablir la réputation de madame d'Egmont. Aussitôt elle est interrompue par madame la maréchale de Mirepoix, qui se trouvait là, et de plus avait une dent contre madame de Créqui.

— Mon Dieu! marquise, lui dit-elle, je vous vois venir avec votre histoire sur la comtesse d'Egmont, et sur son unique attachement pour un monsieur de Guis qui aurait damé le pion au maréchal de Belle-Isle, père putatif de ce pauvre garçon. Tout y est dénaturé; comment ne savez-vous pas que le dernier vidame de Poitiers est mort non célibataire comme vous le dites,

mais père d'une fille qui épousa le duc de Bandan? Il décéda en 1715, et madame d'Egmont naquit en 1740; donc il était difficile qu'ils se rencontrassent. La comtesse fut mariée en 1756, et le comte de Gisors, dont vous faites son premier amant, mourut en 1758 sans être venu à Paris depuis plusieurs années; or, je me résume à dire que madame d'Egmont était une jolie femme, fort facile, et prenant ses adorateurs, tantôt à Versailles, tantôt dans la fange de la capitale.

Cette attaque de madame de Mirepoix se rapportait à une anecdote sentimentale, inventée par la marquise de Créqui, dont la malheureuse mémoire confondait toujours les personnages et les époques, ce qui faisait dire au duc d'Ayen :

— Si madame de Créqui publie jamais ses mémoires, nous y verrons la charrue avant les bœufs, ce sera le monde renversé.

La marquise de Créqui se faisait beaucoup d'ennemis par ses malignes plaisanteries; la maréchale de Mirepoix surtout ne pouvait lui pardonner cette phrase mordante :

— Comment la noblesse de France pourra-t-elle se vanter de l'antiquité de son origine, lorsque

nous voyons madame de Mirepoix, cousine germaine de la Sainte-Vierge, se tenir honorée d'occuper une place du devant dans le carrosse de la comtesse du Barri?

On sait que MM. de Lévis laissent croire à la multitude qu'ils sont d'origine juive, quoiqu'ils soient de très bonne maison; on ne peut cependant aller chercher leurs ancêtres au-delà du XIII^e^ siècle, et il y a loin de ce temps à l'arche d'alliance et même au temple de Salomon.

Je ne suis pas non plus d'accord avec madame de Créqui, sur le comte de Saint-Germain; elle en fait un charlatan imbécile, et il m'a paru rusé et spirituel. Quelle diversité de jugemens sur le même personnage, et pourtant nous l'avons vu toutes deux. Moi j'ai, à la vérité, été liée plus intimement avec lui. Il m'a laissé un manuscrit curieux que je publierai peut-être un jour, si les évènemens ne s'opposent pas à ce projet.

Madame de Bouillon était aussi une maîtresse étourdie, et surtout audacieuse; j'ai su d'elle un trait d'impudence peu commun, le voici:

Le marchand d'étoffes de la princesse de Bouillon avait, parmi ses garçons de boutique, un

jeune homme leste, pimpant, joli cœur, faisant la roue parmi les grisettes et les bourgeoises de la rue des Bourdonnais. Sylvestre Noiseau, nom et prénom de cet Adonis, fut chargé à diverses reprises d'aller porter des damas, campas, étoffes des Indes, velours et autres objets de riche soierie, à l'hôtel de Bouillon. La princesse était connaisseuse, la fraîcheur du garçon la charme, ses yeux le lui disent, mais lui baisse les siens. Elle le rassure; bref, une intrigue est nouée. Malheureusement M. Noiseau aimait une jeune fille pour le *bon motif*, il croit devoir le dire à la princesse.

— Épouse-la, répondit-elle, tu en seras plus tôt débarrassé.

Le mariage eut lieu en effet, mais voilà que M. Sylvestre, loin de suivre l'exemple du grand monde, s'éprend réellement de sa femme, l'intrigue languit, et enfin il la rompt tout-à-fait. La princesse indignée arrive un beau soir chez le jeune ménage, où se trouvaient le beau-père, la belle-mère et deux voisins. A son aspect, chacun se lève et la salue. Mais elle s'avance vers Sylvestre, lui applique un soufflet, saisit le col de son habit, et le retenant avec force:

— Drôle, lui dit-elle, tant qu'il me plaira de m'abaisser jusqu'à toi, si j'en ai la honte, je veux aussi en avoir le profit.

Elle part et l'emmène.

Pourtant, personne n'était plus fière de son rang que la princesse de Bouillon; elle faisait remonter son origine à la maison d'Auvergne, mais nous savons à quoi nous en tenir à ce sujet. La reine, en me rappelant le célèbre cardinal de Bouillon, me dit un jour:

— Il y a dans la chancellerie de Vienne une note de lui, par laquelle il réclamait le comté d'Auvergne et le duché de Guyenne, comme descendant directement des ducs d'Aquitaine de première race. L'empereur Charles VI, en recevant ce monument de folie, leva les épaules et dit: — Nous sommes bien heureux qu'il ne nous demande pas l'empire, ou au roi de France la Bourgogne, la Normandie et la Bretagne. On ne daigna pas répondre, poursuivit la reine, même par un accusé de réception, à cette note extravagante. La rage qu'en conçut le cardinal fut une des causes qui déterminèrent sa mort.

C'est pendant le voyage à la Muette, que le roi et ses deux frères se firent inoculer. C'était

un acte de courage et de dévouement, car il fallait donner un exemple à la nation, qui craignait cette manière d'éviter la petite-vérole. Comme l'on n'est pas injuste à demi, j'ai entendu des personnes blâmer la reine de ce qu'elle avait consenti à ce qu'on inoculât le virus au roi. Assurément on ne la prit point pour arbitre dans cette décision.

Ce voyage, d'abord très triste, devint ensuite plus gai; on joua des charades en plein air, la beauté de la saison invitant à profiter des soirées. La reine depuis long-temps désirait assister au lever du soleil; elle voulait voir enfin l'aurore aux doigts de rose, tant vantée par les poètes. Elle en parla au roi.

— En vérité, répondit Louis XVI, vous avez là une étrange fantaisie : la nuit est faite pour dormir; cependant, si cela vous amuse, j'y consens volontiers, pourvu toutefois que vous ne m'obligiez pas à être de la partie.

Le refus du roi fit de la peine à Marie-Antoinette; mais toute la jeune cour lui promit de l'accompagner. Il fallut également en parler à madame la comtesse de Noailles.

— Réellement, répondit-elle, cette question

me semble difficile à résoudre : une reine aller voir le lever du soleil! Je ne sais si du temps de Louis XIV on ne trouverait pas...

— Eh! madame, répondit vivement la reine, faites-nous grâce du cérémonial en présence de la nature!

— On ne peut cependant se dispenser, dit la grave dame d'honneur, de se faire accompagner par des écuyers, des pages, des valets de pied pour porter des torches, des piqueurs, des gardes du corps, et un détachement de la maison rouge.

— Comtesse de Noailles, vous oubliez le grand aumônier, pour qu'il bénisse le jour naissant, après avoir exorcisé les démons des ténèbres.

A cette plaisanterie bien innocente de la reine, la dame d'honneur fronça le sourcil et prit un air de victime, comme elle faisait à chaque trait de gaieté de Marie-Antoinette.

— Ah! madame l'Étiquette, poursuivit la princesse en riant, Dieu fit de la patience, la vertu des rois.

Dès que M. le duc de Chartres eut appris que la reine passerait quelques heures de la nuit sur les hauteurs de Meudon, il vint solliciter la fa-

veur d'être admis à cette espèce de fête. Comme il ne s'était pas encore montré l'ennemi de la famille royale, sa demande lui fut octroyée.

Lors de la nuit désignée, la reine, Monsieur et Madame, M. le comte et madame la comtesse d'Artois, mesdames de Noailles et de Cossé, madame de Clermont-Tonnerre, la princesse de Lamballe, la princesse de Guéménée et moi, partîmes vers trois heures du matin, accompagnés de MM. de Guéménée, de Coigny, de Cossé, et quelques autres. Les équipages allèrent grand train, et nous arrivâmes à Meudon où avait été préparée une collation somptueuse. On se promena dans les jardins et sur la terrasse en attendant les premiers rayons du jour. Une multitude de lampions éclairaient les diverses parties du parterre; des gardes, des surveillans, étaient placés dans toutes les directions, et les femmes de la reine, présidées par madame Campan la première d'entre elles, suivaient S. M. presque pas à pas.

Ces précautions de prudence étaient nécessaires; car on savait que tous ceux qui n'avaient pas été appelés à cette excursion nocturne se vengeraient d'avoir été délaissés. La reine s'a-

musa beaucoup, et comme si le ciel eût voulu lui être propice, jamais on ne vit un plus beau lever du soleil. Des nuages groupés à l'occident, sur lesquels les premiers rayons de l'aube jetaient mille reflets lumineux, ajoutaient encore à la magnificence de cette scène. Si j'étais poète, ce serait l'occasion de placer ici une pompeuse description ; mais j'avouerai plutôt, à ma honte, que je témoignai beaucoup moins d'enthousiasme que Marie-Antoinette à la vue de cette sublime nature.

Les coteaux voisins et l'immense plaine au milieu de laquelle se dessine Paris se dégageaient déjà de leur voile de vapeur, lorsque, au dehors de la terrasse, la reine aperçut parmi plusieurs groupes de villageois, une jeune fille d'environ seize ans, modestement vêtue et d'une beauté remarquable, que rehaussait surtout une ineffable pudeur. S. M., s'abandonnant à l'attrait qu'inspire la perfection d'une figure naïve, fit signe à cette paysanne d'approcher. Elle rougit, baissa sa charmante tête et se rendit à pas lents à l'invitation de Marie-Antoinette.

« Où êtes-vous, mon enfant ? lui demanda

la princesse, bien qu'elle fût à peu près de l'âge de la jeune villageoise.

Elle répondit que son père était l'un des garde-chasse attachés au château.

— Et avez-vous un amoureux? dit le duc de Coigny, qui espérait amuser la reine par l'embarras que cette question causerait à la jeune fille.

— Qui n'en a pas, monsieur? répondit-elle en faisant une gracieuse révérence.

Marie-Antoinette sourit, et continuant à l'interroger :

— Pourquoi ne l'épousez-vous pas?

— Dame! il n'est pas riche, et mon père veut me donner à un vieillard.

— Que vous haïssez?

— Oh! non, car il est bon; je voudrais l'aimer, mais, hélas! cela m'est impossible.

— Si on nommait votre amant garde-chasse du château?

— Alors notre mariage serait assuré; mais cela ne peut se faire.

— Pourquoi?

— Parce que le chef des gardes est le frère du

vieillard et il déteste celui que je préfère.

— Je lui parlerai.

— J'ai bien peur, madame, que vous ne réussissiez pas, répondit timidement la jeune fille M. Richard est un homme qui ne cèderait pas au roi.

— Je gagerais, dit le duc de Cossé, qu'il ne sera pas aussi revêche envers la reine.

A ces mots, la villageoise, sachant devant qui elle était, se troubla et voulut se mettre aux genoux de S. M.; mais Marie-Antoinette la relevant :

— Il faut, dit-elle, que je commence cette belle journée en faisant des heureux.

Alors elle envoya chercher le terrible M. Richard, qui ne cèderait pas au roi, et obtint de lui la place qui devait changer la situation de la jeune Rose. L'amant arriva aussitôt et ses camarades poussèrent des cris de joie. La reine, en retournant à Versailles, fut saluée par des vivats nombreux qui partaient du cœur ; elle rentra satisfaite, le roi dormait encore.

Eh bien, cette partie qui avait eu tant de témoins, fut indignement calomniée. On répandit peu de jours après un libelle infâme intitulé

l'Europe. Je n'oserais répéter les mensonges qui souillaient cette œuvre de ténèbres, ni les allégations odieuses qu'elle contenait contre la reine. Ce fut le roi qui lui en donna la première nouvelle; après être entré chez elle, il lui dit avec la plus parfaite indifférence :

— Madame, savez-vous ce qu'il en coûte pour souhaiter, une fois en sa vie, d'assister au lever du soleil?... Lisez cela et vous me direz ce que vous pensez de la poésie de nos amis.

Il remit en même temps le libelle à la reine qui le lut jusqu'au bout; mais à mesure qu'elle avançait dans cette lecture, son cœur se gonflait, elle rougissait et pâlissait tour à tour, de grosses larmes coulèrent sur ses joues et elle tomba presque évanouie sur un fauteuil, tandis que le libelle s'échappait de ses mains. Le roi, la regardant avec tendresse, ajouta :

— Vous avez tort de prendre aussi vivement une telle scélératesse : la calomnie des méchans ne m'affecte nullement. On peut de même empoisonner toutes vos actions qui n'en seront pas moins innocentes pour cela. Il faut mépriser les auteurs de ce pamphlet : quant à moi, voici le cas que j'en fais!...

Il le froissa avec le pied.

— Sire, dit la reine, ne serai-je pas vengée?

— Assurément! je devrais cette justice à la dernière femme de mon royaume, et, par conséquent, à la mienne. Mais, le difficile est de savoir qui a composé et fait vendre ce libelle. On le croit imprimé en Hollande.

— A-t-on des soupçons sur le coupable?

— On nomme plusieurs écrivains : Charles de Villette, le comte de Lauraguais; un certain Lebrun, qui fait des odes, le marquis de Chimène, de La Harpe, Brissot, l'abbé de Voisenon, et Voltaire, le chef des impies. Vous voyez que le nombre des coupables présumés est la sauvegarde du véritable. Ce qu'il y a de certain, c'est que des personnes attachées au duc de Chartres ont été les premières à parler de ce pamphlet et à le montrer.

— Je ne puis croire, dit la reine, que le duc de Chartres ait trempé dans cette atrocité, il était avec moi, et à moins d'avoir l'âme la plus vile... oh! non, sire, c'est impossible.

— Je le pense comme vous, mais parlez-lui-en lorsque vous le verrez; il convient de le mettre en garde contre les sottises de ses amis.

Le même soir, M. le duc de Chartres vint pour faire sa cour; la reine avait passé la journée entière à pleurer, et en le voyant elle ne put lui cacher la cause de son chagrin. Le prince qualifia de monstre, d'infâme, l'auteur du libelle, et convint qu'on le lui avait envoyé sous enveloppe; mais, poursuivit-il, je l'ai jeté au feu, et si des personnes de ma maison ont eu moins de prudence, je les chasserai impitoyablement.

En effet il renvoya deux hommes de son service; cependant on sut à Versailles qu'il leur faisait payer leurs gages avec exactitude, et que plus tard ils rentrèrent en grâce. Quant à connaître positivement le nom du coupable, on n'y parvint jamais. Une personne digne de foi, m'a affirmé dernièrement qu'étant entré un matin chez madame de Genlis, pendant qu'elle écrivait, elle avait vu sur sa table le manuscrit de *l'Aurore*; peut-être s'est elle trompée; je l'attribuerais plutôt au marquis de Villette ou à M. de Lauraguais.

Ce dernier a été toute sa vie un fou à lier; les années qui mûrissent les hommes ne lui ont pas donné plus d'expérience : avec beaucoup d'esprit, il manque de sens, il y a chez lui abondance

de mots et pénurie de pensées; il se croit célèbre parce qu'on parle de lui; voilà pourquoi, sans imagination, il a voulu être poète, et, dépourvu de science, faire des découvertes en chimie; il payait des gens de mérite qu'il enfermait sous clef, et s'appropriait leur travail. Son amour-propre était tel que je l'ai entendu dire : *Il n'y a que moi et Voltaire qu'on craigne en Europe.*

Il vivait publiquement avec l'actrice Arnould qui pour un peu plus d'argent que lui offrait le financier Bertin, quitta M. de Lauraguais, et revint à lui après avoir dépouillé le Mondor; la femme de ce seigneur joua un sot rôle dans cette aventure; on affecta de la traiter en héroïne de roman, mais ce fait est trop connu pour que j'en parle.

Le comte, depuis duc de Lauraguais, et Brancas à la mort de son père, était mal vu à la cour; chaque fois qu'il y venait, c'était pour recevoir une boutade du roi.

Au retour de l'un des fréquens voyages que M. de Lauraguais faisait à Londres, le roi lui dit :

— Mais expliquez-moi donc pourquoi vous allez si souvent en Angleterre?

— Sire, je vais y apprendre à penser.

— Des chevaux?

Ce calembourg fit faire une laide grimace au duc; toute l'Europe le répéta, ce qui l'amusa encore moins.

Le marquis de Villette ne valait pas mieux; il abusait d'une sorte d'esprit et de facilité pour se prétendre homme de lettres, comme il se disait homme de qualité parce qu'il avait une bonne maison. Ses extravagances n'auraient pas été pires que celles de ses émules, s'il n'y avait ajouté des vices odieux qu'il affichait avec une audace incroyable; il devait à sa lâcheté quelques mots assez plaisans. Par exemple: un gentilhomme de province ayant pris au sérieux une de ses railleries, lui proposa de se battre.

— Moi, monsieur, répondit-il, me mesurer avec vous! avec vous simple hobereau de village! parbleu, je ferais là une belle sottise, lorsque j'ai refusé un Montmorency et un Rohan-Chabot.

Dans une autre circonstance, il répondit au provocateur:

— Monsieur, j'ai deux cent mille livres de rente, et vous n'en avez pas trois mille; je passe pour avoir de l'esprit, et vous pour n'en avoir

guère ; je suis connu de toute l'Europe, vous ne l'êtes que de vos créanciers. Dépêchez-vous de faire fortune, composez des chefs-d'œuvre; occupez les cent bouches de la renommée; la partie alors sera égale, et vous me trouverez prêt à vous rendre raison.

Le monsieur insistant à ce qu'il lui fût impossible de reculer davantage, il alla sur le terrain. Une personne de sa connaissance, l'ayant rencontré, lui dit après l'affaire :

— On a répandu le bruit que vous vous êtes battu?

— Ah! ne m'en parlez pas, j'en suis si étonné que je me surprends à en douter moi-même.

On a fait sur lui ce quatrain suivant, dont je ne me charge pas d'expliquer l'obscurité :

Villette a tout interverti ;
Soit qu'il se batte ou qu'il caresse,
Il ne voit pas son ennemi,
Il n'est pas vu de sa maîtresse.

Je ne sais quelle fille du monde, dont il avait à se plaindre, lui envoya un manche à balai accompagné de ces vers, parodiés de ceux de Voltaire :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Ma sévérité envers le duc de Lauraguais et surtout le marquis de Villette provient de leur conduite envers la reine.

Ce dernier principalement n'a cessé de la poursuivre de sa haine : vers, prose, paroles, tout a été employé; mais, après avoir mené la victime au supplice, la Providence l'a fait monter sur le même échafaud. Justice tardive et bien méritée !...

Cet homme qui détestait la reine sans motif, et par la seule impulsion de sa méchanceté, vint un jour chez moi me prier de solliciter S. M. en faveur d'une famille malheureuse. C'était vers 1780, il avait déjà livré à la presse plusieurs couplets, épigrammes et feuilles volantes contre Marie-Antoinette.

— Monsieur, lui dis-je deux jours après en lui donnant vingt-cinq louis de la part de la reine, mettrez-vous dans votre prochain libelle votre demande à S. M. et la réponse que vous en avez reçue?

Il me jura qu'on le calomniait; mais je lui im-

posai silence par des preuves tellement convaincantes, qu'il répliqua après un instant de confusion :

— Madame, on n'a dans le monde que deux partis à prendre : obtenir l'intimité des grands, ou s'en faire craindre. Cela donne une position.

Je haussai les épaules, et lui s'en alla se moquer probablement de la reine et de moi.

La femme du marquis de Villette, surnommée par Voltaire *belle et bonne*, mérite ces deux titres. Affable, spirituelle, bienfaisante, ce serait une personne accomplie si la fréquentation des philosophes ne l'avait pas fait dévier de ses principes religieux. Mais j'espère que l'âge, les réflexions et la sagesse lui dessilleront les yeux sur ce point important.

Je crois ne pouvoir trop le répéter, je me montrerai impitoyable pour tous ceux qui ont fait tant de mal à mon adorable maîtresse; je porte jusqu'au fanatisme le culte que je lui ai voué. Ses infortunes ont encore augmenté cet amour, et, pour la venger de ses ennemis, aucun effort ne me coûtera.

Je dirai, à ce sujet, que le prince Louis de Rohan, dès son retour de Vienne, me fit dé-

mander s'il me serait agréable de le recevoir, ayant à me remettre des lettres de mes amis Viennois. Je fus d'autant plus surprise de cette communication, qu'excepté le prince de Kaunitz, avec lequel je m'étais liée pendant sa mission diplomatique à Paris, je ne connaissais intimément aucun Allemand résidant à Vienne. Je fis répondre au prince que je serais honorée de sa visite, et que n'étant pas de service, je le recevrais quand il le voudrait.

J'avais quelque amitié pour son frère, le prince Ferdinand, alors archevêque de Bordeaux, prélat à peu de cervelle, comme tous les Rohan-Rohan, avantageux, dissipateur, débauché, mais capable de rendre l'affection qu'on lui accordait. Gai, presque franc et d'un commerce agréable, je l'ai vu avec un vif chagrin se faire partisan de la révolution. Il embrassa chaudement la cause de son frère, reprochant à tort à la famille royale d'être jalouse de la maison de Rohan. Aussi je lui disais en riant :

— Eh, monseigneur, sur quoi fondez-vous cette assertion ? Est-ce sur l'antiquité ? Les Bourbons eurent pour premier aïeul Robert-le-Fort, il y a mille ans à peu près. Est-ce sur l'illustra-

tion? Je trouve chez eux des rois de France et d'Angleterre, de Hongrie, de Naples, de Pologne, d'Espagne, des empereurs de Constantinople, dans la branche de Courtenai; et cela depuis mille ans aussi, sans remonter à la première et à la seconde race de nos rois souverains, dont probablement ils descendent. Que leur opposez-vous? votre filiation très incertaine du roitelet de Bretagne, le partage de la baronnie de Vitré, et des prétentions de succession, à leur défaut, au trône de Navarre. Certes, votre jalousie ne peut venir de là. Serait-elle causée par le nombre des grands hommes que vous comptez réciproquement dans vos ancêtres? J'en vois une foule dans la maison de Bourbon: Hugues-Capet, Philippe-Auguste, Charles V, Charles VII, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis XIV, puis les Condé, et même en bâtardise, les Dunois; tandis que le seul homme célèbre de votre famille fut le duc de Rohan, dont la fille épousa le comte de Chabot. Si j'oublie quelques uns de vos héros, tâchez de rectifier mon défaut de mémoire.

Le prince Ferdinand plétinait; il avait peine

à contenir sa colère, puis il finissait par me répéter : « Rien n'égale la grandeur de la maison de Rohan. »

A cela que répondre? C'est leur dada, il faut le leur laisser. Quoi qu'il en soit, j'aimais la société du prince Ferdinand. Je lui devais la connaissance de M. de Cailhava Lestandoux dont j'ai déjà parlé, homme de lettres et du monde, et que les circonstances seules ont empêché d'occuper une place plus élevée dans la littérature.

J'étais donc dans des dispositions favorables au prince Louis, plutôt que lui être contraire, bien que je lui gardasse quelque rancune pour la lettre qu'il écrivit au duc d'Aiguillon pendant son ambassade à Vienne. Mais comme ce fait n'était pas clairement expliqué, j'attendis sa visite sans déplaisir. Il arriva splendidement vêtu, et il me parut presque joli homme; je dis presque, parce que les années avaient flétri sa beauté merveilleuse. Il ne voulait pas en convenir, et il appelait l'art à son secours pour retenir les avantages qui lui échappaient.

Nous causâmes d'abord de choses indifférentes, de ses voyages, du changement que la mort de Louis XV avait amené à la cour. Enfin,

voyant qu'il ne me disait mot du motif prétendu de sa visite, je l'en fis ressouvenir; il se prit à rire.

—Oh! oui, des lettres de Vienne, dit-il; vous ai-je annoncé qu'on m'en eût remis à votre adresse?

— C'est du moins ce que votre écuyer m'a répété de votre part.

— En ce cas, poursuivit-il en continuant à se livrer aux accès de sa gaieté, je les aurai laissées à Vienne, car je ne sache pas les avoir à Paris. Elles me viendront par le premier ordinaire, ou bien l'abbé Georget vous les apportera lorsqu'il aura mis au courant des affaires mon superbe successeur... Mais c'est assez abuser de votre bonne foi, madame la comtesse, il me fallait un prétexte pour cette visite que je brûlais de vous faire, et, entouré d'espions, je n'ai trouvé que ce moyen d'échapper à leur surveillance.

— Je crains, monsieur, qu'on cherche à vous tromper; personne en France n'a besoin de soumettre votre conduite à l'espionnage; vous êtes parfaitement libre d'agir comme bon vous semble.

— La reine me déteste, madame, elle veut ma perte.

— N'en croyez rien; vous avez offensé S. M., elle s'en est plainte; vous ne serez pas favorisé de son intimité, mais sa vengeance n'ira pas plus loin si vous restez tranquille. Quant aux mesures extraordinaires dont vous parlez, elle est incapable de les employer.

Il hocha la tête en signe de doute, puis il me dit :

— La reine est donc inexorable? Mais, madame d'Adhémar, je sais que vous avez son amitié et celle de l'impératrice, vous êtes même en correspondance avec cette auguste souveraine; eh bien, parlez-lui en ma faveur, justifiez-moi. Si l'on veut absolument que je sois coupable, j'y consens, pourvu que l'on me pardonne. Voltaire a dit :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Que l'on m'applique cette belle sentence.

— Si la reine vous pardonne, vous contenterez-vous de cela?

Il réfléchit un moment, puis il répliqua :

— A mon âge, dans ma position, avec mon nom et quelque capacité, j'ose dire, il me semble

que l'on peut m'utiliser dans l'intérêt de l'État.

— C'est donc moins un pardon qu'il vous faut que la faveur à laquelle vous prétendez? Ceci gâte votre affaire. Que pensera la reine lorsqu'en demandant votre grâce vous montrez des prétentions ambitieuses? Elle sera peu satisfaite d'un repentir qui cache le désir d'avancer.

Le prince se mordit les lèvres.

— Je vous croyais attachée à ma famille, dit-il.

— Prince, avant tout, je suis dévouée à la reine. Cependant je vous promets, si S. M. me parle de vous, de lui peindre votre douleur d'avoir perdu ses bonnes grâces; je lui affirmerai en même temps que rien ne vous coûtera pour les obtenir de nouveau.

— Je me mets sous votre protection.

Le prince Louis me dit ensuite que l'impératrice s'était plusieurs fois informée de moi; qu'elle me voulait du bien, et que si je m'adressais à elle, je pourrais utiliser cette affection, soit pour mon mari, soit pour mes amis.

Je le compris, et me contentai de répondre que mon dévouement à la reine était ce qui me valait la bienveillance de Marie-Thérèse. Quant

à M. d'Adhémar, poursuivis-je, je n'attends sa fortune que de ses talens, de ses bons services et de la bonté du roi. Je renouvelai ensuite au prince Louis la promesse de lui être favorable auprès de la reine, dans le cas toutefois où il serait question de lui.

— Mon plus grand désir, me dit-il, serait d'obtenir une audience de S. M.; je suis certain que je me justifierais complètement.

Ce qu'il m'avoua en cette circonstance me fit croire plus tard à la facilité avec laquelle on le trompa dans la fatale affaire du collier. Sa monomanie de rentrer en faveur auprès de la reine à l'aide d'un entretien secret le rendait propre à être joué par tout intrigant qui connaîtrait ce désir. Avec peu d'esprit, il était impossible de paraître plus brillant dans un cercle. Il savait prêter aux discours les plus insignifians un coloris, une chaleur qui dissimulait le vide de ses pensées.

A cette même époque, il m'arriva une aventure bien singulière. J'étais seule à Paris, M. d'Adhémar ayant été visiter des parens de son nom qu'il a dans le Languedoc. C'était un dimanche à huit heures du matin. J'ai l'habitude d'entendre la

messe à midi, de sorte que j'avais peu de temps pour ma toilette et pour me préparer à sortir. Je me levai donc à la hâte, et à peine avais-je jeté un peignoir sur moi, lorsque mademoiselle Rostande, ma première camériste, investie d'ailleurs de toute ma confiance, entra pour me dire qu'un monsieur désirait me parler.

Se présenter à huit heures chez une femme, c'était contre toutes les règles reçues. — Est-ce mon procureur, mon avocat? demandai-je. Car on a toujours à ses trousses un de ces messieurs pour peu que l'on possède quelque aisance. Est-ce mon architecte, mon sellier, ou l'un de mes fermiers?

A chaque question, réponse négative.

— Mais qui est-ce donc, ma chère?

Je traitais familièrement ma camériste. Elle était née le même jour que moi, dans la même maison, celle de mon père, avec la différence que je vins au monde dans un riche appartement, et elle dans la loge du suisse de nôtre hôtel. L'auteur de ses jours, digne languedocien, était un invalide retraité alors à notre service.

— Je croyais, répondit ma camériste, sauf le respect que je dois à madame la comtesse, que

le diable depuis long-temps avait fait un manteau de la peau de ce personnage.

Je passai en revue tous ceux de ma connaissance qui eussent mérité d'être traités par Satan d'une manière particulière, et j'en trouvai tant, que je ne sus sur lequel arrêter mes conjectures.

— Puisque madame ne devine pas, poursuivit mademoiselle Rostande, je prendrai la liberté de lui dire que c'est le comte de Saint-Germain.

— Le comte de Saint-Germain! m'écriai-je; l'homme aux miracles...

— Lui-même.

Ma surprise fut grande de le savoir à Paris et dans mon hôtel. Il y avait huit ans qu'il avait quitté la France, et on ignorait entièrement ce qu'il était devenu. N'écoutant que ma curiosité, j'ordonnai de le faire entrer.

—T'a-t-il dit de me l'annoncer sous son nom?

—C'est M. de Saint-Noël qu'il s'appelle maintenant. N'importe, je le reconnaîtrais entre mille.

Elle sortit, et un instant après le comte parut. Je le trouvai frais, bien portant et presque rajeuni. Il m'adressa le même compliment, mais

je doute qu'il fût aussi sincère que le mien.

— Vous avez perdu, lui dis-je, un ami, un protecteur dans la personne du feu roi.

— Je regrette doublement cette perte pour moi et pour la France.

— La nation n'est pas de votre avis, elle attend son bonheur du nouveau règne.

— C'est un tort; ce règne lui sera funeste.

— Que dites-vous là? répliquai-je en baissant la voix et regardant autour de moi.

— La vérité... Il se forme une conspiration gigantesque qui n'a pas encore de chef visible, mais il paraîtra avant peu. On ne tend à rien moins qu'à renverser ce qui existe, sauf à le reconstruire sur un nouveau plan. On en veut à la famille royale, au clergé, à la noblesse, à la magistrature. Cependant il est temps encore de déjouer l'intrigue; plus tard ce serait impossible.

— Où avez-vous vu tout cela, est-ce en rêvant, ou éveillé?

— Partie à l'aide de mes deux oreilles, et partie par révélations. Le roi de France, je le répète, n'a pas de temps à perdre.

— Il faut demander une audience au comte de

Maurepas, lui communiquer vos craintes, car il peut tout, ayant l'entière confiance du roi.

— Il peut tout, je le sais, hors sauver la France, ou plutôt ce sera lui qui précipitera sa ruine. Cet homme vous perd, madame.

— Vous m'en dites assez pour qu'on vous envoie à la Bastille passer le reste de vos jours.

— Je ne parle ainsi qu'à des amis dont je suis sûr.

— Cependant, voyez M. de Maurepas, il a de bonnes intentions à défaut d'habileté.

— Il se refuserait à l'évidence, d'ailleurs il me déteste. Ignorez-vous le sot quatrain qui lui valut son exil :

Belle marquise, on vante vos appas ;
Vous êtes aimable et très franche ;
Mais tout cela n'empêche pas
Que vos fleurs ne soient des fleurs....

— La rime est inexacte, monsieur le comte.

— Oh! la marquise y fit peu d'attention ; mais elle sut que M. de Maurepas en était l'auteur, et lui prétendit que je lui avais enlevé le manuscrit original pour le remettre à l'altière sultane. Son exil suivit la publication de ces mauvais vers, et

dès lors il m'enveloppa dans ses projets de vengeance. Jamais il ne me pardonnera. Néanmoins, madame la comtesse, voici ce que je vous propose. Parlez de moi à la reine, des services que j'ai rendus au gouvernement dans les missions qu'on m'a confiées auprès des diverses cours de l'Europe. Si S. M. veut m'entendre, je lui révèlerai ce que je sais; alors elle jugera s'il convient de me mettre en présence du roi, sans l'intermédiaire toutefois de M. de Maurepas : c'est mon *sine quâ non*.

J'écoutai avec attention M. de Saint-Germain, et je compris tous les dangers qui retomberaient sur ma tête, si je me mêlais dans une pareille affaire. D'une autre part, je savais le comte parfaitement instruit de la politique européenne, et je craignais de perdre l'occasion de servir l'Etat et le roi. Le comte de Saint-Germain, devinant mon embarras, me dit :

—Réfléchissez à ma proposition; je suis à Paris incognito; ne parlez de moi à personne; et si vous voulez demain venir me trouver dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, j'y attendrai votre réponse à onze heures précises

—Je préférerais vous voir chez moi.

— Volontiers ! donc, madame, à demain.

Et il partit. Je rêvai toute la journée à cette espèce d'apparition, et aux paroles menaçantes du comte de Saint-Germain. Quoi ! nous touchions à une désorganisation sociale ; ce règne, qui s'annonçait sous d'aussi heureux présages, couvait la tempête !.... Après avoir long-temps médité ce texte, je me déterminai à présenter à la reine M. de Saint-Germain, si elle y consentait. Il fut exact au rendez-vous, et parut enchanté de la résolution que j'avais prise. Je lui demandai s'il venait s'établir à Paris ; il me répondit négativement, ses projets ne lui permettant plus d'habiter la France.

— Il s'écoulera un siècle, dit-il, avant que j'y reparaisse.

Je me mis à rire et lui aussi. Le même jour, j'allai à Versailles ; je passai par les petits cabinets, et madame de Misery se trouvant là, je la priai de faire savoir à la reine que je désirais lui parler aussitôt qu'elle pourrait me recevoir. La première femme de chambre revint avec l'ordre de m'introduire. J'entrai, la reine était assise devant un charmant secrétaire de porcelaine, que le roi lui avait donné ; elle écrivait,

et tournant la tête, elle me dit avec un de ses sourires si gracieux :

—Que me voulez-vous ?

—Peu de chose, madame, je n'aspire qu'à sauver la monarchie.

S. M. me regarda avec étonnement.

—Expliquez-vous !

A cet ordre, je nommai le comte de Saint-Germain, je dis tout ce que je savais de lui, de son intimité avec le feu roi, madame de Pompadour, le duc de Choiseul; je parlai des services réels qu'il avait rendus à l'Etat, par son habileté diplomatique; j'ajoutai que depuis la mort de la marquise il était disparu de la cour, qu'on ignorait le lieu de sa retraite. Lorsque j'eus ainsi piqué la curiosité de la reine, je conclus en lui communiquant ce que le comte m'avait dit la veille et confirmé le matin.

La reine parut réfléchir, puis elle répliqua.

—C'est étrange, hier j'ai reçu une lettre de mon mystérieux correspondant; il me prévient qu'on me fera avant peu une communication importante, et que je dois m'en occuper sérieusement, sous peine des plus grands malheurs. La coïncidence de ces deux faits est remarquable,

à moins, cependant, qu'ils viennent de la même source ; qu'en pensez-vous ?

—Je ne sais trop qu'en dire. Voilà plusieurs années que la reine reçoit ces avis mystérieux, et c'est de hier seulement que le comte de Saint-main est revenu.

—Il agit peut-être ainsi pour mieux se cacher.

—Cela est possible; néanmoins, quelque chose me dit que l'on doit ajouter foi à ses paroles.

—Après tout, on n'est jamais fâché de le voir, ne fût-ce qu'en passant. Je vous autorise donc à le conduire demain à Versailles, déguisé sous votre livrée; il restera dans votre appartement, et dès qu'il me sera possible de l'admettre, je vous ferai appeler tous les deux. Je ne l'entendrai qu'en votre présence; c'est aussi mon *sine quâ non.*

Je m'inclinai profondément, et la reine me congédia par le signe d'usage. J'avoue cependant que ma confiance dans le comte de Saint-Germain diminuait en raison du rapport de sa venue à Paris avec l'avertissement reçu la veille par Marie-Antoinette. J'y croyais voir un

plan de charlatanisme complet, et je me demandai si je devais lui en parler ; mais, tout calculé, je me déterminai à me taire, certaine qu'il était d'avance préparé à répondre à cette question.

M. de Saint-Germain m'attendait à la porte de la conférence. Dès que je l'aperçus, je fis arrêter ma voiture, il monta avec moi et nous rentrâmes ensemble à mon hôtel. Il assista à mon dîner, mais ne mangea pas selon son habitude; après quoi, il me proposa de repartir pour Versailles. Il coucherait à l'auberge, ajouta-t-il, et me rejoindrait le lendemain. J'y consentis, empressée que j'étais de ne rien négliger pour la réussite de cette affaire.

Nous étions donc chez moi, au pied-à-terre que l'on appelait à Versailles un appartement, lorsqu'un page de la reine vint me demander de la part de S. M. le tome second du livre qu'elle m'avait chargé de lui apporter de Paris. C'était le signal convenu. Je remis au page un volume de je ne sais quel roman nouveau, et dès qu'il fut parti, je le suivis accompagnée de *mon laquais*. Nous entrâmes par les cabinets; madame de Misery nous conduisit dans la pièce

particulière où la reine nous attendait. Elle se leva avec une dignité affable.

— Monsieur le comte, lui dit-elle, Versailles est un lieu qui vous est familier.

— Madame, j'ai pendant près de vingt ans vu le feu roi dans son intimité; il daignait m'écouter avec bonté; il s'est servi de mes faibles talens en plusieurs circonstances, et je ne crois pas qu'il ait regretté de m'avoir accordé sa confiance.

— Vous avez désiré que madame d'Adhémar vous conduisît près de moi, j'ai beaucoup d'affection pour elle, et je ne doute pas que ce que vous avez à me dire mérite d'être écouté.

— La reine, répondit le comte d'un ton solennel, pèsera dans sa sagesse ce que je vais lui confier. Le parti encyclopédiste veut le pouvoir, il ne l'obtiendra que par l'abaissement total du clergé, et pour parvenir à ce résultat, il bouleversera la monarchie. Ce parti, qui cherche un chef parmi les membres de la famille royale, a jeté les yeux sur le duc de Chartres; ce prince servira d'instrument à des hommes qui le sacrifieront lorsqu'il aura cessé de leur être utile; on lui proposera la couronne de France, et l'échafaud

lui tiendra lieu de trône. Mais, avant ce jour de justice, que de cruautés! que de forfaits! les lois ne seront plus la sauvegarde de l'homme de bien et l'effroi des méchans. Ce seront ces derniers qui saisiront le pouvoir de leurs mains ensanglantées, ils aboliront la religion catholique, la noblesse, la magistrature....

— De sorte, interrompit la reine avec impatience, qu'il ne restera que la royauté.

— Pas même la royauté!... Mais une république avide dont le sceptre sera la hache du bourreau.

A ces mots je ne pus me contenir, et prenant sur moi d'interrompre le comte en présence de la reine :

— Monsieur, m'écriai-je, songez-vous à ce que vous dites et devant qui vous parlez?

— En effet, ajouta Marie-Antoinette quelque peu émue, ce sont choses que mes oreilles ne sont pas habituées à entendre.

— C'est aussi dans la gravité des circonstances que je puise cette hardiesse, répondit froidement M. de Saint-Germain. Je ne suis pas venu avec l'intention d'adresser à la reine ces hommages dont elle doit être lasse, mais bien pour lui

montrer les dangers qui menacent sa couronne si l'on ne cherche promptement à les détourner.

— Vous êtes positif, monsieur, dit Marie-Antoinette avec humeur.

— Je suis au désespoir de déplaire à V. M., mais je ne puis lui dire que la vérité.

— Monsieur, repartit la reine en affectant un ton enjoué,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

— Je conviens, madame, que c'est ici le cas de faire cette application; mais V. M. me permettra à mon tour de lui rappeler que Cassandre prédit la ruine de Troie, et qu'on refusa de la croire. Je suis Cassandre, la France est l'empire de Priam. Quelques années s'écouleront encore dans un calme trompeur, puis surgiront de toutes les parties du royaume des hommes avides de vengeance, de pouvoir et d'argent; ils renverseront tout sur leur passage. La populace séditieuse et quelques grands de l'État leur prêteront un appui; un esprit de vertige s'emparera des citoyens; la guerre civile éclatera avec toutes ses horreurs; elle traînera à sa suite le meur-

tre, le pillage, l'exil. On regrettera alors de ne m'avoir pas écouté; on me redemandera peut-être, mais il ne sera plus temps.... l'orage aura tout emporté.

— J'avoue, monsieur, que ce discours m'étonne de plus en plus, et si je ne savais pas que le feu roi avait pour vous de l'amitié, que vous l'avez servi fidèlement... Vous désirez parler au roi?

— Oui, madame.

— Mais sans le concours de M. de Maurepas?

— Il est mon ennemi; d'ailleurs je le mets au rang de ceux qui prépareront la ruine du royaume, non par malice, mais par incapacité.

— Vous jugez sévèrement un homme qui a l'approbation de la masse.

— Il est plus que premier ministre, madame, et à ce titre il doit avoir des flatteurs.

— Si vous l'excluez de vos rapports avec le roi, je crains que vous arriviez difficilement jusqu'à S. M., qui ne peut traiter sans son principal conseiller.

— Je serai aux ordres de leurs majestés tant qu'elles voudront m'employer; mais comme je

ne suis pas leur sujet, toute soumission de ma part est un acte de bénévolence.

— Monsieur, dit la reine, qui, à cette époque, ne pouvait traiter long-temps sérieusement une matière grave, où êtes-vous né?

— A Jérusalem, madame.

— Et il y a de cela?...

— La reine me permettra d'avoir une faiblesse commune à nombre de personnes : je n'aime point à dire mon âge, cela porte malheur.

— Quant à moi, l'*Almanach royal* ne me permet pas de me faire illusion sur le mien. Adieu, monsieur; la volonté du roi vous sera transmise.

C'était un congé ; nous nous retirâmes, et en remontant chez moi, M. de Saint-Germain me dit :

— Je vais aussi vous quitter, madame, et pour long-temps, car je ne compte pas rester plus de quatre jours en France.

— Qu'est-ce qui vous décide à partir aussi vite?

— La reine va répéter au roi ce que je lui ai dit, Louis XV le rapportera à son tour à M. de Maurepas, ce ministre dressera une lettre de

cachet contre moi, et le lieutenant de police aura ordre de la mettre à exécution. Je sais comment ces choses se pratiquent, et je n'ai nulle envie d'aller à la Bastille.

— Que vous importe? vous en sortirez par le trou de la serrure.

— Je préfère n'avoir pas besoin de recourir à un miracle. Adieu, madame.

— Mais si le roi vous fait appeler?

Je reviendrai.

Comment le saurez-vous?

— J'ai un moyen pour cela; ne vous en inquiétez pas.

— En attendant, je serai compromise.

— Non. Adieu.

Il partit, dès qu'il eut ôté ma livrée. Je restai fort inquiète. J'avais dit à la reine qu'afin d'être plus à portée d'exécuter ses volontés, je ne quitterais pas le château... Deux heures après, madame de Misery vint me chercher de la part de S. M. Je n'augurai rien de bon de cet empressement. Je trouvai le roi avec Marie-Antoinette. Elle me parut embarrassée; Louis XVI, au contraire, vint à moi d'un air ouvert, et prit ma main qu'il baisa avec une grâce infinie, car il

avait des formes charmantes lorsqu'il le voulait.

— Madame d'Adhémar, me dit-il, qu'avez-vous fait de votre sorcier?

— Du comte de Saint-Germain, sire? Il a pris la route de Paris.

— Il a effrayé sérieusement la reine. Vous avait-il à l'avance tenu les mêmes propos?

— Pas avec autant de détails.

— Je ne vous en veux pas, ni à la reine non plus, car vos intentions sont bonnes, mais je blâme un étranger d'oser nous annoncer des revers que les quatre parties du monde ne pourront offrir en l'espace d'un siècle. Au surplus, il a tort de se cacher du comte de Maurepas, qui saurait mettre de côté ses inimitiés personnelles s'il fallait les immoler aux intérêts de la monarchie. Je vais lui parler de ceci, et s'il me conseille de voir Saint-Germain, je ne m'y refuserai pas. On lui donne de l'esprit et de l'habileté: mon aïeul aimait sa société; mais avant de lui accorder une conférence, j'ai voulu vous rassurer sur les conséquences que pourrait avoir la nouvelle apparition de ce mystérieux personnage. Quoi qu'il arrive, vous serez mise à l'écart.

Mes yeux se remplirent de larmes à cette preuve éclatante de la bonté de leurs majestés, car la reine me parla avec autant d'affection que le roi. Je m'en retournai plus calme, mais contrariée néanmoins de la forme que cette affaire avait prise, et je me félicitai intérieurement que M. de Saint-Germain eût tout prévu à l'avance.

Deux heures après, j'étais encore dans ma chambre, absorbée par mes réflexions, lorsqu'on frappa à la porte de mon modeste appartement. J'entends un mouvement inusité, et presque aussitôt les deux battans s'ouvrent, et l'on m'annonce *monseigneur le comte de Maurepas.* Je me lève pour le recevoir avec un peu plus de vivacité que si c'eût été le roi de France. Il s'avance avec une physionomie riante.

— Excusez, madame, me dit-il, le sans-façon de ma visite; mais j'ai quelques renseignemens à vous demander, et la galanterie exigeait que je vinsse vous trouver.

Les hommes de la cour avaient à cette époque une exquise politesse envers les femmes qu'on ne retrouva plus dans sa pureté après la tempête qui a tout bouleversé. Je répondis comme

je le devais à M. de Maurepas, et ces préliminaires terminés :

— Eh bien! reprit-il, notre vieil ami le comte de Saint-Germain est de retour?... Il fait déjà des siennes, il recommence ses tours de passe-passe.

Je voulus me récrier; mais m'arrêtant par un geste suppliant :

— Croyez, ajouta-t-il, que je connais mieux le pèlerin que vous, madame. Une seule chose m'étonne; les années ne m'ont pas épargné, et la reine prétend que le comte de Saint-Germain s'est montré avec le visage d'un homme de quarante ans. Quoi qu'il en soit, nous saurons d'où lui viennent ces renseignemens si positifs, si effrayans... Il ne vous a pas donné son adresse, je gage?

— Non, monsieur le comte.

— On la découvrira, nos limiers de police ont le nez fin... Au reste, le roi vous remercie de votre zèle. Il n'arrivera rien de fâcheux à Saint-Germain que d'être enfermé à la Bastille, où il sera bien nourri, bien chauffé, jusqu'à ce qu'il ait daigné nous apprendre où il a été puiser tant de choses curieuses.

En ce moment, notre attention fut détournée par le bruit qui fit la porte de ma chambre en s'ouvrant... C'était le comte de Saint-Germain qui entrait!... Il m'échappa un cri, tandis que M. de Maurepas se levait brusquement, et je dois dire que ses traits étaient légèrement altérés. Le thaumaturge venant à lui :

— Comte de Maurepas, lui dit-il, le roi vous avait appelé pour lui donner de bons conseils, et vous ne songez qu'à conserver votre autorité. En vous opposant à ce que je voie le monarque, c'est perdre la monarchie, car je n'ai qu'un temps limité à donner à la France, et, ce temps passé, on ne me reverra ici qu'après la descente au tombeau de trois générations consécutives. J'ai dit à la reine tout ce qu'il m'était permis de lui apprendre, mes révélations au roi auraient été plus complètes ; il est malheureux que vous soyez intervenu entre S. M. et moi. Je n'aurai aucun reproche à me faire lorsque l'horrible anarchie dévastera toute la France. Ces calamités, vous ne les verrez pas, mais ce sera assez pour votre mémoire de les avoir préparées... N'attendez nul hommage de la postérité ; ministre frivole et incapable, on vous rangera parmi ceux qui perdent les empires.

M. de Saint-Germain après avoir ainsi parlé sans reprendre haleine, retourna vers la porte, la ferma et disparut. Il me laissa fort mal à mon aise vis-à-vis de M. de Maurepas, qui était anéanti, furieux peut-être, mais tellement effrayé, que plus de dix minutes s'écoulèrent avant qu'il pût reprendre son sang-froid.

— En vérité, s'écria-t-il, voilà un impudent drôle; permettez-moi, madame, de le recommander à qui de droit. Il se leva, alla dans l'antichambre, où trois ou quatre de ses gens l'attendaient. Il leur ordonna de courir après le monsieur qui venait de sortir, et de le remettre aux mains du prévôt de l'hôtel. On s'empressa de lui obéir. Pendant ce temps, j'étais inquiète, irritée; M. de Maurepas, au contraire, cherchait à paraître sémillant et gracieux, mais le dépit et une terreur superstitieuse le dominaient malgré lui. Ses gens revinrent, ils n'avaient pu atteindre M. de Saint-Germain. Son nom ne fut pas prononcé, mais on donna son signalement dans le château et à la ville; néanmoins on ne put retrouver ses traces.

M. de Maurepas, à notre première rencontre, me dit :

— Un homme de la police l'a vu monter sur

un dragon ailé tout semblable à ceux qu'on nous montre à l'Opéra, ce qui prouve que nos décorateurs ont eu de bons modèles.

Cette plaisanterie fut le dénouement d'une avenlure bien sinistre en ses détails; la reine y pensa encore quelquefois, mais insensiblement elle en perdit le souvenir.

M. de Maurepas n'aurait pas mieux demandé au commencement du règne que de conserver à leurs postes les ducs de La Vrillière et d'Aiguillon, ses parens; mais leur conduite avait été trop odieuse pour qu'ils continuassent à l'occuper. La reine en parla au roi. — Convient-il à V. M., ajouta-t-elle, d'employer les valets de la comtesse du Barri? Et un soir que M. de Maurepas était venu à son cercle lui faire sa cour :

— Eh bien! monsieur, lui dit-elle, quand délivrerez-vous la France de MM. de La Vrillière et d'Aiguillon? Il est étrange qu'ils n'aient pas encore reçu leur congé.

— Je prendrai à ce sujet, madame, les ordres du roi. Ces messieurs quitteront le ministère avec le profond déplaisir de ne point être dans les bonnes grâces de la reine.

— Le plus tôt sera le mieux, monsieur le comte.

Ceci fut dit d'un ton si ferme, que le Mentor en tressaillit, et il reconnut que Marie-Antoinette était la digne fille de Marie-Thérèse. Il fallut donc qu'il se déterminât à congédier les deux ducs. Ce qui le contrariait encore, c'est que le roi avait seul choisi le ministre des affaires étrangères, le comte Gravier de Vergennes, homme d'un esprit peu étendu, mais d'un jugement droit. Élevé pour la diplomatie par l'abbé de Chavigny, son parent, compère adroit et délié, il entendait fort bien la politique des diverses cours. Le roi correspondait avec lui depuis plusieurs années avant son avènement au trône; M. de Vergennes s'était même flatté d'obtenir la place qu'occupait M. de Maurepas.

Celui-ci ne s'attendait pas à trouver tant de fermeté dans la reine, et s'imaginait qu'étant appelé par Louis XVI, il guiderait seul le couple royal. Mais Marie-Antoinette qui suivait tous les conseils de l'abbé de Vermont, ne prétendit jamais se soumettre à la tutelle de M. de Maurepas. En voici une preuve.

La comtesse de Grammont, belle-mère de mademoiselle de Choiseul, avait plus qu'aucune femme de la cour bravé la comtesse du Barri; il en advint, comme on le sait, une lettre de ca

chet qui l'exila. Madame la dauphine en éprouva un vif chagrin; aussi dès que le feu roi eut fermé les yeux, c'est-à-dire le lendemain de l'appel de M. de Maurepas, elle ne s'entendit point avec ce dernier pour lever la défense de paraître devant leurs majestés; elle écrivit à madame de Grammont de sa propre main le billet suivant que j'ai copié sur le brouillon original:

« Chère comtesse, *le roi est mort, vive le roi!* » c'est aujourd'hui le cri de tout bon Français. » C'est doublement le mien, puisqu'il me donne » le pouvoir de vous dire : Revenez prendre votre » place auprès de moi. Le roi vous en prie éga- » lement.

» Je vous fais mes complimens.

» *Marie-Antoinette.* »

Choisy, ce 12 mai 1774.

Madame de Grammont accourut; elle tomba aux pieds de la reine qui l'embrassa en la relevant, puis elle la conduisit au roi. Louis XVI ne put réprimer un geste de surprise, car il n'avait pas signé l'ordre qui aurait rappelé la comtesse.

— N'est-ce pas, sire, lui dit Marie-Antoi-

nette sans se déconcerter, que vous me remerciez de m'être empressée de vous rendre la comtesse de Grammont dont la société nous est si agréable?

Il ne restait plus au roi qu'à applaudir à l'aimable attention de sa femme. Nous apprîmes peu de temps après que le comte de Maurepas s'était plaint de ce que la reine ne lui avait point manifesté son désir de revoir sa dame du palais, car il aurait été le premier, disait-il, à disposer le roi au retour de madame de Grammont.

Marie-Antoinette répondit qu'elle était charmée de faire par elle-même du bien à ses amis, et qu'elle ne voulait point demander à M. de Maurepas de régler sa conduite. Mais ce léger nuage se dissipa aisément; il annonçait seulement la disposition jalouse de certains esprits.

LIVRE HUITIÈME.

NOUVEAUX ACTEURS.

J'ai dit que le comte de Maurepas aurait voulu conserver au ministère les ducs de La Vrillière son beau-frère et d'Aiguillon son neveu, mais que la reine s'y était opposée en déployant cette fermeté de caractère qu'on ne lui connaissait pas encore. Tout ce que put faire le comte fut de retarder un peu la disgrâce des ministres.

Le duc d'Aiguillon partit le premier; il reçut sa destitution le 2 juin 1774, et par condescendance on lui permit de dire que c'était une démission. La lettre de renvoi, calquée sur celle dont il avait frappé M. de Choiseul, l'exila à Saint-Vrain, terre qu'il possédait du côté d'Orléans, où la comtesse du Barri tarda peu à le rejoindre. Cette démarche acheva de le brouiller irrévocablement avec la cour.

Le duc d'Aiguillon, en ceci, prit lui-même les devans; lorsqu'il reconnut l'impossibilité de fléchir la juste indignation de la reine, il s'abandonna à de coupables accès de colère et de vengeance. Se trouvant avec son oncle le duc de Richelieu, et M. le prince de Soubise duquel je tiens ces détails, il leur jura qu'il n'aurait ni paix ni trève jusqu'à ce qu'il eût fait repasser le Rhin à Marie-Antoinette. Soit par divorce, soit par crainte, dit-il, je l'obligerai à quitter la France. A tout prendre, la chose était possible à cause de la stérilité de la reine et de ses deux belles-sœurs, car la première grossesse de madame la comtesse d'Artois ne fut déclarée que plus tard. Cependant les deux vieux seigneurs lui rirent au nez et lui reprochèrent son imprudence.

— Par la mort-Dieu ! s'écria-t-il avec un redoublement de colère, vous verrez s'exécuter ces menaces, et j'espère pousser plus loin encore ma vengeance.

— Mon neveu, repliqua le duc de Richelieu, du temps de notre grand-oncle vous auriez joué un jeu à faire tomber votre tête, maintenant vous iriez loger à la Bastille, et perdriez notre maison. Songez que nous ne sommes quelque chose que par la constante faveur des rois ; nous n'avons pas pour nous soutenir l'illustration des Montmorency, des La Trémouille et des Rohan (ici le prince de Soubise salua en riant) ; nous datons d'hier, et je le dis entre nous moins par humilité que pour vous ramener à des sentimens plus sages.

— Eh bien ! répondit le duc d'Aiguillon, puisque nous sommes de si nouvelle extraction, quoiqu'en réalité les Wignerod venus d'Angleterre soient de très grands seigneurs, je trouverai moyen d'arranger la noblesse de telle sorte, qu'elle se trouvera à jamais dans l'imposibilité de nous narguer. Quant à la reine et au roi, ils auront de mes nouvelles. Je vais leur lâcher un limier qui leur donnera de la besogne.

Il nomma le duc de Chartres.

—Il a, poursuivit-il, une âme pétrie avec de la boue et du sang; il sonne creux, mais il résonnera toujours pour le crime. Il est ambitieux, rêve la couronne, et c'est ce qu'il me faut; quant à la lui donner, je ne pense pas que l'envie m'en prenne.... Que vous semblerait, messieurs, d'un gouvernement à l'instar de celui de Venise?

Les deux auditeurs, persuadés qu'il délirait, lui parlèrent de diète, de douches et de bains froids. Ils le quittèrent consternés de sa déraison; mais lui, avide de vengeance, l'a poursuivie avec une vigueur d'où sont venues en partie toutes nos infortunes. Je tiens de la comtesse du Barri ce que je vais raconter.

Au commencement de 1789, je rendis à cette dame un service important dans lequel la reine intervint; ce fut de lui faire donner cent mille écus comptant pour payer ses dettes les plus pressées. Elle en eut une telle reconnaissance qu'à partir de ce moment elle s'est montrée toute dévouée à sa bienfaitrice Marie-Antoinette. Le duc d'Aiguillon venait de mourir, et il lui avait confié ce que je consigne ici.

Ce ministre, toujours furieux de sa disgrâce,

fit demander au duc de Chartres un rendez-vous très secret. Il fut convenu qu'il aurait lieu la nuit en plein air, sur la route de Saint-Cloud. M. d'Aiguillon s'y rendrait à cheval, et il monterait dans la voiture du prince où se passerait la conférence. Les conventions s'exécutèrent de point en point; le duc d'Aiguillon était accompagné d'un piqueur de confiance, son frère de lait, je crois, pour tenir son cheval. M. le duc de Chartres avait pris un carrosse de louage et devait lui-même ouvrir la portière à défaut de valet.

Ces extrêmes précautions furent suggérées par le prince, et pendant ce fatal tête-à-tête, le duc lui démontra la facilité qu'il aurait à s'emparer du trône.

—Vous êtes, monseigneur, lui dit-il, fort aimé des Parisiens, tâchez que cette affection aille plus loin encore, jetez l'or à pleines mains, ce sera semer pour recueillir; vous êtes prodigieusement riche, employez vos richesses à porter au faîte la grandeur de votre maison; mangez, s'il le faut, votre patrimoine dans cette entreprise. César se dépouilla de son dernier sesterce pour arriver à puiser dans le trésor de Rome; imitez cet exemple. La noblesse est mécontente,

gagnez-la, faites-vous philosophe, vous aurez tous les écrivains; amadouez le clergé par de belles promesses, et surtout déclarez une guerre à mort à la famille royale!... Déshonorez la reine, perdez le comte d'Artois, représentez Monsieur comme un ambitieux puissant, traitez avec l'ancienne magistrature que l'on va certainement rétablir; elle posera la couronne sur votre tête. En un mot, de l'audace, de la calomnie, et surtout de l'argent, avec de tels auxiliaires vous ne pouvez manquer de réussir.

Ce plan infernal coïncidait trop avec les vues secrètes de M. le duc de Chartres pour ne pas lui convenir, mais en même temps il en fut effrayé; la clause surtout d'exposer ses richesses pour un but incertain le tourmenta plus que tout le reste. Cependant, il ne dit pas non, il fit seulement de nombreuses objections. Le duc, avec cette véhémence d'une âme forte que la passion domine, s'attacha à lui aplanir toutes les difficultés. Il lui traça la conduite à suivre envers la cour, la ville, le roi, les ministres, la reine, Monsieur et le comte d'Artois; il fallait agir envers ce dernier comme il l'avait fait plusieurs années auparavant envers le prince de Lamballe.

— Conduisez-le chez les prostituées, détruisez sa santé par les orgies, et surtout brouillez-le avec les Parisiens, rien n'est si facile, S. A. R. est vive et indiscrète, sa franchise et sa loyauté sont extrêmes; elle adore le roi, montrez-lui le peuple, la bourgeoisie, comme les ennemis du monarque, et vous obtiendrez des menaces, des actes qui indisposeront la plèbe contre lui. Supposez-lui un amour incestueux pour Marie-Antoinette, cela suffira seul pour le rendre exécrable à Paris et à la France qui ont la plus grande vénération pour le roi; or, lorsqu'on arrivera à haïr toute la famille royale et qu'il ne restera plus que Louis XVI à noircir dans l'esprit de ses peuples, on y parviendra sans peine; entourez-vous de gens de qualité dévoués, joignez-y des misérables placés par leur conduite entre la prison et l'échafaud, alors, je vous le répète, vous atteindrez le but, c'est-à-dire la couronne.

Le duc d'Aiguillon poursuivant, lui cita, parmi les hommes des deux classes qu'il désignait, le jeune duc de Liancourt, le duc de Lauzun, le prince de Guéméné, le prince Louis de Rohan et l'archevêque de Bordeaux son frère; M. de Jarente, neveu et coadjuteur d'Orléans; les abbés

de Montesquiou et de Talleyrand-Périgord, comme propres à le servir. Il y joignit Mirabeau, qui commençait à être connu ; le jésuite Céruti Danton, qu'il avait rencontré dans une circonstance singulière, que je rapporterai plus tard, si elle me revient à la mémoire ; l'abbé Sieyes, l'abbé Raynal, le vicomte de Barras, l'infâme Saint-Hurugues, le marquis de Condorcet, M. Chanderloz de Laclos, le marquis Ducrets, le marquis de Genlis, le marquis de Barbantanne ; les trois derniers étaient déjà ses amis ; Dumouriez, qu'il lui peignit comme un homme utile en cas de guerre civile ; plusieurs littérateurs ; des artistes même.

Par sa position, et avec le concours de la police, le duc d'Aiguillon était en mesure de connaître à fond une foule d'individus. Il en donna au prince une liste très étendue, lui recommanda de se lier avec le prince de Galles, et par son canal, de renouer l'alliance particulière qui exista jadis entre son bisaïeul et l'Angleterre.

Cette puissance, toujours portée à nuire à la France, serait enchantée d'appuyer un prince du sang qui voudrait en troubler la tranquillité. Il lui présenta le cabinet de Versailles comme de-

vant un jour prendre une part active à la querelle élevée entre l'Angleterre et les colonies. Cette intervention servirait d'autant mieux les projets du prince, que les idées républicaines plairaient aux Parisiens partisans de la nouveauté. Et le duc ajouta, que ce serait à l'aide de la république que la maison d'Orléans parviendrait au trône.

La conférence, comme on le voit, dut être longue. Commencée à dix heures du soir, elle se prolongea jusqu'à quatre heures du matin.

En racontant cette conversation criminelle à madame du Barri, le duc lui dit qu'après avoir quitté le prince il n'avait jamais mieux dormi, certain qu'il était de ses bonnes dispositions.—Il est déterminé, ajouta-t-il, à essayer de la couronne; il m'a promis la charge de premier ministre, il rétablira pour moi celle de grand-sénéchal du royaume. Il ne serait pas trop éloigné de maintenir M. de Maupeou, lors même qu'il s'accommoderait avec l'ancienne magistrature, dont il mettrait la rentrée à cette condition.

— Si le duc de Chartres monte sur le trône, s'écria la comtesse, ce sera véritablement le roi des Ribauds!

—Il vous fera duchesse.

—Je ne voudrais pas de ce titre, si une seule des duchesses actuelles consentait à grossir la cour d'un pareil monarque; je me croirais en trop mauvaise compagnie.

Cette femme a toujours conservé dans ses propos une verdeur très remarquable, non qu'il lui restât aucune trace de ses anciennes habitudes dans le son de sa voix, ses gestes et sa démarche. Elle était au contraire, lors de la mort du feu roi, un modèle accompli de grâce, de noblesse et d'élégance. Ce fut un prodige que sa facilité, sa promptitude à saisir les manières de la cour. Ce petit grassaiement commun aux femmes du Midi avait, surtout dans sa bouche, un charme infini. Elle passa d'ailleurs par trois bonnes écoles, celle du roi, de MM. d'Aiguillon et de Cossé.

Elle ne haïssait pas le premier de *ses maîtres*, et ne pas haïr qui paie, est assez rare chez ces sortes de créatures. Elle avait une amitié sincère pour le second, et elle aima réellement d'amour le troisième. Il existe des détails fort curieux sur cette dernière passion et le rôle plus qu'extraordinaire qu'y joua madame la duchesse de Cossé. Je suis fâchée que la gravité

de ma mission ne me permette pas de rapporter des aventures par trop galantes. Quoi qu'il en soit, madame du Barri gagna beaucoup, depuis la mort de son royal amant, dans l'opinion des personnes sensées. Leur témoignage releva, même auprès de la reine, cette pauvre femme, dont, à tout prendre, elle ne se vengea qu'en lui faisant du bien.

Je viens de m'apercevoir que j'ai commis une erreur en plaçant Danton au nombre des personnages que M. d'Aiguillon désigna en 1774, à M. le duc de Chartres. Cela ne peut être, car il ne devait avoir alors que seize ans, étant né en 1759; le fait qui rapprocha ce misérable des grands seigneurs est postérieur à cette époque; le voici:

Danton avait dix-neuf ans environ, et tout en étudiant le droit, il travaillait chez un procureur, le sieur D...., pour se former à la chicane, se destinant à être avocat au conseil du roi. Il est laid à faire peur; mais il a une âme de feu et des formes gigantesques. Madame D...., petite, mignonne, jolie et méchante, s'amouracha follement de l'avocat. Danton, de son côté, aimait à la folie l'humble fille d'un perruquier

de la rue de la Lune. Madame D.... ennuyée de soupirer seule, se résout enfin à avouer sa passion à celui qui en est l'objet; mais voulant l'attacher doublement, par les liens de l'amour et de la reconnaissance, elle lui dit un matin comme il entrait à l'étude :

—Je veux faire votre fortune, et pour vous convaincre de la sincérité de mes paroles, regardez ce que j'ai mis sur votre table.

Danton court au lieu indiqué, vérifie les papiers, et trouve les détails d'une affaire qui, bien conduite, augmenterait de vingt mille livres les revenus de M. le duc d'Aiguillon. Celui-ci était à sa terre ducale, située en Guyenne. Le jeune praticien emprunte à madame D..... dix louis, qu'il ne lui a jamais rendus, mais auxquels plus tard elle dut la vie; et le voilà sur la route de Bordeaux.

M. le duc d'Aiguillon ne recevait pas les inconnus, il se méfiait de tout le monde, et le mystère dont s'entourait Danton, qui ne voulait confier qu'à lui seul le motif de son voyage, le rendait encore plus suspect qu'un autre. Les jours s'écoulaient, et il voyait déjà sa bourse se vider, lorsqu'il imagina de se déguiser en Au-

vergnat qui montre la lanterne magique et dit la bonne aventure. Ce stratagème lui fut suggéré par un véritable citoyen de Saint-Flour, venu à Aiguillon avec tout l'attirail de son métier. Il est convenu entre eux que Danton jouera son rôle pendant une semaine.

Il ne manque pas d'esprit, et deux jours suffisent pour lui établir une réputation complète de sorcellerie. Les plus huppés de l'endroit le comparent à un autre Nostradamus; les exilés cherchent les distractions, tout leur est bon pour combattre l'ennui. Le duc d'Aiguillon voulut donc voir le prétendu Auvergnat. On l'envoie chercher; sa taille colossale, son air d'assurance et d'audace, frappent le grand seigneur; puis, vient la représentation de *monsieur le soleil et de madame la loune*, et à leur suite se déroule une série de scènes qui rappellent au duc un procès prêt à être perdu, et lui donnent l'espérance de le gagner, s'il veut écouter un homme disposé à lui remettre des titres importans.

La représentation terminée, M. d'Aiguillon ordonne à Danton de le suivre dans son cabinet où il lui tira les cartes; tout cela se fit en riant;

la société présente, se promettant de mystifier l'interprète du destin. Mais une fois en tête-à-tête l'explication devint sérieuse; Danton se découvre, dit ce qu'il apporte (M. D... étant le procureur de la partie adverse); bref, le duc est enchanté de l'éloquence rapide et concluante du jeune avocat. Il fixe lui-même à quarante mille francs la part de Danton, qui retourne heureux à Paris. Madame D... obtient la récompense du service rendu; son amant quitte l'étude et mène joyeuse vie tant que l'argent dure.

Cet épisode inconnu de la vie *du grand homme*, comme on le qualifie aujourd'hui, le rapprocha du duc d'Aiguillon qui lui confia plusieurs affaires. Danton les conduisit avec une rare intelligence. Aussi, presqu'à son lit de mort, le duc désigna ce méchant homme au duc d'Orléans, en lui disant que son audace et son habileté pouvaient lui être utiles.

Tels étaient les hommes qu'employait S. A. S. Le duc d'Aiguillon, qui a fait tant de mal à la France, a heureusement avoué en mourant les excès dont fut suivie l'ouverture des États-Généraux. Les conseillers ont manqué au duc d'Orléans; M. d'Aiguillon n'est remplacé par son fils que dans l'en-

vie de nuire, mais non par les moyens d'y parvenir. Je reviendrai en son temps à ce duc et pair *sans-culotte*.

Ce fut donc le 2 juin que M. le duc d'Aiguillon quitta les affaires. On ne lui donna pas immédiatement un successeur. M. Bertin eut l'*interim*. Bon homme, mais peu habile, il aurait aimé à faire le bien, s'il avait été propre à quelque chose. Il passa inaperçu; que la terre lui soit légère! Le 6 du même mois, M. de Vergennes devint ministre des affaires étrangères sans la participation de M. de Maurepas; il en fut de même pour le ministère de la guerre, auquel Louis XVI appela le chevalier comte de Muy, qui conserva ce dernier titre.

On connaît les vertus, les mœurs sévères et la haute capacité de ce seigneur. Louis XVI n'avait point oublié la tendre amitié qui unissait M. de Muy au dauphin son père; et lorsque le nouveau ministre vint lui faire son compliment :

— Ne me remerciez pas, lui dit le roi, c'est à mon père que vous devez votre nomination; si d'ailleurs j'en avais connu un plus digne, je vous l'aurais préféré.

Cette double nomination fut le dernier coup

de massue qui anéantit les espérances de M. de Choiseul. Cependant son exil eut un terme, le roi lui fit dire qu'il pouvait quitter Chanteloup quand il le voudrait, et venir à Paris, voire même à Versailles.

Une foule immense accueillit M. de Choiseul : à son retour, on lui donna des fêtes, on l'encensa, et on osa répéter jusqu'aux oreilles du roi ces deux derniers vers d'une chanson du chevalier de Boufflers en l'honneur *du Premier des Revenans ;* les seconds seraient les parlemens :

Bien fin qui s'en passera ;
Mais plus fin qui s'en servira.

— On peut chanter et causer, dit Louis XVI, mais M. de Choiseul ne sera qu'un des seigneurs de ma cour.

On prétendait que le feu roi, dans un testament fait à l'insu de ses meneurs, recommandait à son petit-fils de rendre sa confiance à M. de Choiseul qui en avait toujours été digne.

Il n'en était rien ; les principales dispositions du testament de Louis XV, daté de 1766, quinze jours après la mort de son fils Monseigneur le dauphin, disaient : 1° qu'il laissait deux cent mille

livres de rente à chacune de ses filles, et quatre cent mille à la survivante, voulant en outre que leur maison demeurât à la charge du trésor public.

2° Ses bijoux devaient être distribués à tous ses petits-enfans; sa succession personnelle appartenait à l'infant duc de Parme, en raison du mariage de madame ~~Henriette~~ de France, qu'il aimait le mieux de toutes ses filles.

3°. Il donnait à certains de ses enfans naturels, qu'il recommandait d'ailleurs à son successeur, cent mille livres de capital.

4° Il nommait son régent en cas de minorité, et c'était, non M. le duc d'Orléans que son rang appelait de droit à cette haute fonction, mais M. le duc de Penthièvre. Je dois dire que cette clause n'a jamais été connue officiellement. M. le duc d'Orléans obtint qu'elle resterait secrète à cause de l'espèce de flétrissure qu'elle jetterait sur sa maison. M. le duc de Penthièvre, dont la fille avait épousé le duc de Chartres, ne s'opposa point au désir du duc d'Orléans.

On remarque qu'il n'était pas question dans cet acte de la reine Marie Leczinska, qui pourtant était pleine de vie lorsqu'il fut rédigé; il est

probable que le roi lui réservait un codicille particulier.

Louis XV n'aimait point à débourser de l'or, tandis qu'il était prodigue des fameux billets d'argent au comptant; je me rappelle que le thaumaturge Saint-Germain vint un jour chez moi riant à pleine gorge.

— Pourriez-vous deviner, madame la comtesse, me dit-il, à quoi j'ai employé une partie de la matinée? Je vous le donne en mille... J'ai eu l'honneur de discuter avec un juif, ou plutôt avec le roi de France sur le prix d'une bague de diamans dont je veux me défaire. S. M. a envie de ce bijou, mais craignant de le payer trop cher, elle a ordonné à Lebel de l'acheter sous main. Lebel n'a rien trouvé de mieux que de me détacher un enfant d'Israël. Je connais tous ces messieurs, nous avons crié comme de vieilles pies, et enfin j'ai vendu mon diamant six mille francs plus cher que le roi ne l'aurait payé, s'il s'était présenté lui-même. Et de plus je le lui dirai la première fois qu'il me permettra de lui faire ma cour.

M. de Boynes eut ordre d'envoyer sa démission vers la fin du mois de juillet. M. de Turgot, conseil-

ler d'État, intendant de Limoges, lui succéda au ministère de la marine. C'était renvoyer un personnage nul pour prendre un homme de beaucoup d'esprit, d'un commerce aimable, mais coryphée du parti philosophique ou encyclopédique comme on voudra l'appeler. Il était en outre économiste et fit sans délais l'application de son système. Il en résulta l'émeute presque générale de 1775, qui fut la première étincelle de l'incendie dévorant dont les ravages se répandirent sur toutes les parties du royaume. On m'a donné des explications par lesquelles je prouverai que M. le duc de Chartres ne tarda pas à suivre le conseil du duc d'Aiguillon.

Le ministère se trouva renouvelé en peu de temps. Ce fut à cette occasion que quelqu'un dit au duc d'Aranda, ambassadeur d'Espagne : — *Voici une vraie Saint-Barthélemy de ministres.* — *On ne dira pas du moins, repartit l'ambassadeur, que c'est un massacre des innocens.*

La disgrâce n'atteignit pas seulement les hommes politiques, mais encore les femmes de la cour qui déplaisaient. La marquise du Barri dut se démettre de sa charge de dame pour accompagner madame la comtesse d'Artois. La marquise

de Forcalquier reçut également sa démission de la charge de dame d'atours de la même princesse. La duchesse de Quentin en fut investie.

— L'exige-t-on? demanda-t-elle.

On lui répondit négativement.

— Eh bien! je dis comme le cocher de fiacre au premier président de Harlay.

Je laisse au lecteur curieux à chercher cette phrase qu'il m'est impossible de transcrire.

C'était une sorte de satisfaction qu'on voulut donner à la reine; elle y fut peu sensible et sa belle âme s'en offensa.

— Mon Dieu, me dit-elle, que l'envie de flatter est maladroite! La Fontaine a bien raison:

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami.

— Madame de Forcalquier ne me pardonnera jamais sa démission, poursuivit Marie-Antoinette, et madame de Quentin ne me saura aucun gré de la remplacer. Je voudrais qu'avant d'agir on me consultât.

En revanche la reine fit accorder au prince de Beauvau la survivance de la charge de capitaine des gardes, pour le prince de Foix son gendre. Ce jeune homme d'environ vingt ans

promettait ce qu'il a tenu, de manquer d'esprit et de ne faire que des fautes. Il se salit horriblement depuis la révolution. Dieu veuille le ramener dans la droite route! Tout mon sang bouillonne lorsque je pense qu'un Noailles peut oublier les bontés sans pareilles dont nos rois les ont comblés. Leur origine vient de loin, c'est vrai, mais ils doivent jusqu'à leur dernier écu à la famille royale.

Je perdis à cette époque une de mes amies issue d'une maison dans laquelle certes on conservait autrement le souvenir des mêmes bienfaits. C'était Marie-Christine-Chrétienne de Rouvroy, fille unique du duc de Ruffec, fils aîné du duc de Saint-Simon. Elle naquit le 16 mai 1728, et devint grande d'Espagne de première classe par la mort de son oncle, le second duc de Ruffec. Elle épousa, le 10 décembre 1749, Charles-Maurice-Grimaldi de Monaco, sire de Matignon en Bretagne, comte de Rasse, baron de Saint-Lô et grand d'Espagne, lieutenant-général au gouvernement de Basse-Normandie, gouverneur des villes de Cherbourg, Saint-Lô, Granville, etc., sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes

de Bourgogne, et connu enfin sous le titre de comte de Valentinois.

La duchesse tenait de son aïeul un respect sans exemple pour la pairie. Je lus, grâces à elle, les mémoires manuscrits du duc de Saint-Simon dont le feu roi s'était emparé; mais elle en conserva une copie ornée de magnifiques dessins à la plume de Lemonnier. Ce qui m'a charmée d'abord de cette lecture, c'est le tendre respect que le vieux duc portait à S. M. Louis XIII, bienfaiteur de sa maison. Il allait tous les ans entendre à Saint-Denis une messe anniversaire qu'il faisait dire pour ce prince, dont le portrait ornait presque chaque pièce de son hôtel. Il continua ainsi jusqu'à sa mort, arrivée en 1755.

Madame de Valentinois avait survécu à son mari; c'était une femme loyale, pleine de naturel, aimée de ses amis et redoutée des autres parce qu'elle savait mettre chacun à sa place. On lui trouva après sa mort cent vingt mille francs de rente, que certes elle ne dépensait pas. Quoiqu'elle eût des parens, elle nomma sa légataire universelle la duchesse de Fitz-James qui qui ne lui était rien. Elle appela en substitution

le marquis de Fitz-James et ses enfans, appuyant ce legs magnifique sur ce que la duchesse était fille de M. de Thiars, son meilleur ami. Madame de Valentinois laissa à ce dernier un diamant de cent mille francs, un de vingt mille à madame de Caumont, et un autre de la même valeur à madame de Cambyse. Elle était brouillée avec cette dame depuis six ans; mais le testament étant antérieur, elle ne voulut y rien changer. Elle disait à ce sujet:

— En avançant en âge on perd ses illusions; qui sait si je ne me brouillerais pas plus sérieusement avec la personne que je mettrais à la place de madame de Cambyse?

Son procureur Bondos eut pour sa part dix mille livres de rente, elle en donna six mille, le tout viager, à son notaire. J'oubliais le comte de Stainville, qui obtint sa charmante maison de Passy. Elle me légua deux tableaux et une pendule. Je n'en avais pas besoin pour lui conserver un éternel souvenir.

Le jour où le service funèbre du feu roi eut lieu à Saint-Denis, MM. les ducs d'Orléans et de Chartres, qui cherchaient à se maintenir en

bonne intelligence avec le parlement détruit, refusèrent d'y aller prendre leur place, parce qu'ils auraient eu à saluer le parlement Meaupou qu'il ne voulaient pas reconnaître. Le roi fut choqué de ce manque de respect à la mémoire de son aïeul, et envers lui-même.

— Eh bien, dit-il, puisque messieurs d'Orléans sont trop malades (ce fut leur excuse) pour se rendre à Saint-Denis, je ne les crois pas assez bien portans pour venir à Versailles. On leur défendra de ma part d'y paraître !

Ce juste châtiment excita les murmures de la cour et de la ville; les plaintes allèrent si loin, que la reine m'en témoigna de la surprise. Et un soir qu'auprès d'elle je lui parlais librement, elle me dit avec un profond soupir :

— Je croyais la royauté plus facile : mon Dieu ! que d'entraves on lui donne ! il faut s'arrêter et négocier à chaque pas. La France n'est pas faite pour le pouvoir absolu.

Je cherchai à la consoler; mais m'interrompant avec vivacité :

—Nous avions formé de si beaux plans, le roi et moi, pour le bonheur de nos sujets ! nous

comptions sur leur concours, et ils nous le refusent!... ce sera nous lier les mains. Comment donc agissait le feu roi ?

— Eh, madame, me permis-je de dire, ils rencontrait aussi des obstacles, mais vous ne les voyiez pas si bien qu'aujourd'hui qu'ils sont sur votre propre route.

La reine répéta encore : *Je croyais la royauté plus facile !* et depuis, elle a souvent tenu le même langage. Elle n'aimait certainement pas le duc de La Vrillère, et pourtant elle fut peinée d'un quatrain que l'on répandit au château, sur la prolongation de l'agonie de ce ministre. On menaçait le duc de le jeter par la fenêtre s'il tardait trop à partir. Marie-Antoinette se récria lorsqu'on lui en fit la lecture, et se tournant vers le duc de Coigny qui était présent :

— J'ai peur, dit-elle, que des menaces on n'en vienne aux faits.

En parlant ainsi, la malheureuse princesse ne se croyait pas douée du don de prophétie !...

Enfin, M. de Maurepas dut abandonner le duc de La Vrillière, dont la charge fut remplie par M. de Lamoignon - Malesherbes. L'acclamation générale qui accueillit ce choix causa un vif

contentement à Louis XVI et à la reine. Ce magistrat, digne de ses ancêtres, et dont la conduite dans ces derniers temps a été si sublime, possédait assez de vertus pour pouvoir en céder à ceux qui en manquaient. Il était bon, affable, spirituel, érudit; il détestait le despotisme, les mesures de rigueur, et on ne lança presque point de lettres de cachet pendant son passage au ministère. Il était contraire ouvrir les prisons d'État, et c'était lui causer un vrai bonheur, que de lui demander un service.

— On ne se lasse jamais quand on oblige, disait-il.

Pourquoi faut-il que cet excellent homme, aveuglé par la philosophie moderne, ait toujours toléré la publication de ces ouvrages impies où des sophistes attaquaient sans relâche la religion! Il croyait, disait-il, qu'un philosophe est plus utile qu'un prêtre. Il a dû trop reconnaître la fausseté de cette maxime. Je suis persuadée que le souvenir de sa funeste tolérance jette du trouble et de l'amertume sur ses derniers momens.

L'abbé de Terray restait encore; mais il ne put se maintenir contre le cri universel qui s'élevait contre lui: il partit accompagné de l'exécration

publique, et déshonoré par ses nombreuses exactions. M. de Turgot prit sa place de contrôleur-général des finances, et la marine échut en partage au lieutenant de police, personnage très fin qui s'était fait une grande réputation de savoir et d'habileté. Il ne la soutint pas dans son ministère; la marine se perdit insensiblement sous sa direction, et on ne put réussir à la relever, lorsqu'à son tour il eut pris le parti de la retraite.

Ainsi tout le cabinet fut renouvelé; aucune des créatures de madame du Barri ne conserva sa place ou même sa position. Le roi dit très sèchement au duc de Richelieu :

— Monsieur le maréchal, vous êtes assez âgé pour désirer le repos; quant à moi, je n'ai plus besoin de vos services.

— Je le vois bien! soupira le vieux pécheur, et il ajouta plus bas :

— Avec une nymphe comme la reine, on peut se passer des houris du pape aux cerfs! —

La princesse de Monaco voulant venir remplir le devoir de sa charge, le roi lui dit : — Je n'aime point les femmes séparées de leurs maris!

Ces paroles furent rudes à la princesse et plus encore au prince de Condé qui aurait voulu qu'on respectât l'objet de sa tendresse. Cela ne se pou-

Tel il se montra jusqu'à son dernier moment de ministère. Mais j'anticipe sur les événements, revenons un peu plus haut. Quelqu'un accourut me dire :

— On se dispute vivement dans la famille royale, n'entendez-vous pas quelque chose ?

Je répondis négativement : — C'est le parti que je me suis tracé pendant mon séjour à Versailles. J'évitais de cette façon d'être mêlée à aucun caquet.

— Eh bien, poursuivit-on, je puis vous apprendre du nouveau : le comte de Maurepas s'est laissé gagner par la cabale Choiseul et les anciens magistrats. On détruit l'œuvre du chancelier, on rétablit les parlements. Monsieur refuse de donner sa voix à cette décision qu'il qualifie de dangereuse ; il a présenté au roi un mémoire dans lequel il démontre l'imprudence d'une telle mesure ; le roi, après l'avoir lu, l'a communiqué à la reine. Cette dernière s'est plainte de ce que Monsieur affectait d'avoir une opinion opposée à celle de son frère, pour se faire valoir auprès des bailliages ; et Monsieur a répliqué que s'il a plus de bon sens que les conseillers, il est tout naturel qu'il en fasse usage.

— Cette réponse, continua la personne qui

me parlait, a augmenté le mécontentement de la reine, parce qu'elle frappait sur l'abbé de Vermont et M. de Choiseul qui sont pour la nomination des cours souveraines. La princesse s'est plainte de nouveau au roi, lequel a fait fermer la porte de communication secrète de son appartement avec celui de Monsieur. Ce prince en est profondément blessé. Madame a jeté les hauts cris; elle a mis de son parti la comtesse d'Artois, si bien que toutes les réunions d'intimité sont suspendues. On se boude, et l'on ne se parle qu'en public.

J'écoutai ce récit avec chagrin; j'en savais un peu plus que ce qu'on me contait, et je souffrais que ces dissensions de famille eussent transpiré au dehors. Celle-ci fut poussée très loin. La reine, se flattant de ramener Monsieur, l'avait prié de passer chez elle, il s'y était rendu la tête haute. La princesse d'une voix douce lui dit:

Je voudrais m'entendre avec vous, mon frère, relativement à la rentrée des parlemens; la majeure partie de la nation le désire, et si le peuple n'a pas regretté le dernier règne, il faut l'attribuer à la destruction de cette souveraine magistrature.

— Ma sœur, a répondu le prince en affectant une gravité hors de saison, je ne me règle point sur la fantaisie de gens qui ne se montraient dévoués aux parlemens que parce que ces derniers résistaient à la volonté royale. Notre aïeul n'a pas craint d'accepter la haine et peut-être les périls attachés à une pareille mesure; elle est accomplie; et maintenant qu'il ne nous reste plus qu'à en recueillir l'avantage, pourquoi y renoncerions-nous?

—Mais, je vous le répète, pour renforcer le trône de toute l'affection que l'on voue à ces vieux magistrats.

—Je me permettrai de faire observer à la reine que la discussion tourne dans un cercle vicieux dont elle ne sort pas.

Cette manière de dire à S. M. qu'elle s'écartait de la bonne voie, ne lui plut pas; aussi, elle ne put s'empêcher de répondre qu'elle déplorait le parti pris par Monsieur, de se ranger toujours de l'opinion des ennemis du roi.

Le mot était dur, il fut relevé sur le même ton.

—Madame, dit le prince, mon frère n'est pas encore assez certain de retenir la couronne dans

sa branche, pour que moi, son héritier présomptif, je ne prenne pas des mesures propres à maintenir mon droit.

Certes, il ne pouvait faire une réponse plus amère; reprocher à Marie-Antoinette sa stérilité, c'était la frapper au cœur. Elle se mit à pleurer, et poussée par son ressentiment, elle passa dans une autre pièce, de sorte que Monsieur resta seul.

Le roi arrivait en ce moment; il vit les larmes de sa femme et voulut en connaître la cause; la reine n'osant lui résister, raconta sa conversation avec le prince. Louis XVI, irrité, entra dans l'appartement où se trouvait encore son frère, et il lui reprocha, non seulement d'avoir manqué d'égards envers une reine, mais envers une femme. On ne pouvait blesser plus cruellement Monsieur, que de lui insinuer qu'il n'avait pas de galanterie. Une altercation sérieuse s'ensuivit, et les deux frères se séparèrent complètement brouillés.

C'était la première querelle grave qui eût existé entre eux; le roi en parla au comte de Maurepas, lequel vit avec peine que l'héritier présomptif de la couronne ne donnait pas son

assentiment à ce qu'il regardait comme un chef-d'œuvre de politique; il se crut dans la nécessité de le ramener à son avis, et lui fit demander la faveur d'une audience. Monsieur regrettait déjà d'avoir déplu au roi; il savait que, quelque élevé que soit un prince, il n'est rien à la cour sans les bonnes grâces du souverain; et comme Monsieur a toujours eu l'ambition d'être compté pour quelque chose, il répondit à l'envoyé du comte de Maurepas qu'il recevrait son maître, aussitôt qu'il lui plairait de venir.

Monsieur pensait que le Mentor tenait à le réconcilier avec le roi, pour qu'on ne dît pas à Versailles qu'il cherchait à désunir la famille royale. Le comte arriva peu de temps après son messager, et ayant rempli à l'égard du prince tous les devoirs de l'étiquette la plus scrupuleuse, il dit:

—Monsieur veut donc se quereller avec les dames, lorsqu'elles mettent tant de prix à son amitié?

—Pas plus que moi à la leur, et certes, si parmi elles, une se plaint de ma soumission, je me déclare déloyal chevalier.

—La réputation de Monsieur est bien établie

sur le point de courtoisie ; aussi je suis persuadé qu'il me permettra de porter des paroles de paix à celle qui se tient pour offensée.

— Et de telles paroles, mon cher comte, que si, afin de lui plaire, il faut se féliciter du retour des anciens parlemens, je suis prêt à le faire. Vous voyez si je manque de bonnes intentions.

— Et c'est là uniquement ce qui vous divisait, monseigneur !... Dès que vous êtes convaincu que l'intérêt du royaume exige la restauration de la magistrature, l'union règnera au sein de la famille royale.

— Quant à ce qui regarde ma conviction, monsieur, elle n'est point aussi complète que vous le présumez ; je crois, au contraire, que vous mettriez le feu aux quatre coins du royaume en rappelant les parlemens.

Le front de M. de Maurepas se couvrit d'un sombre nuage à cet aveu plein de franchise ; il se mit à contrecarrer avec Monsieur, espérant le faire changer d'avis ; mais le prince l'interrompant avec quelque hauteur :

— Pour obtenir la tranquillité intérieure, lui dit-il, j'aurai l'air d'admettre toutes les rêveries

de Mahomet, sans pour cela être au fond de mon cœur moins fervent catholique.

Ce n'était point ce que voulait M. de Maurepas, il prétendait à mieux; mais, d'un autre côté, le caractère ferme de Monsieur lui était assez connu pour qu'il ne pût se flatter de le ramener à son opinion. Il dut donc se contenter de cet acte de condescendance, et s'en alla porter au roi les paroles de réconciliation. Le prince se rendit chez la reine, lui fit des excuses qu'elle reçut avec affection. On s'embrassa, on se promit de mieux s'entendre à l'avenir, et le retour des parlemens ne souffrit plus de difficultés.

Il faut convenir que la politique de S. A. R. se montrait plus éclairée que celle du Mentor. La constitution de la vieille magistrature était une pierre d'achoppement continuelle pour la royauté; il fallait que celle-ci luttât sans cesse contre celle-là, et toujours à son désavantage. Le peuple, admis à regarder les combattans, s'imaginait que les robes noires soutenaient son roi; aussi, il prenait leur défense, et à chaque engagement il renonçait à une partie de l'amour et du respect que la royauté devait lui inspirer.

La reine tarda peu à reconnaître la faute dans laquelle on l'avait entraînée en la portant à solliciter le roi en faveur des parlemens. Ceux-ci, rétablis, se montrèrent encore plus âpres que par le passé. Ils tourmentèrent le gouvernement avec une vigueur déplorable, et d'attaques en attaques, ils en vinrent à cette horrible révolution qui nous écrasa et qui les a perdus avec nous.

Mais venons à quelque chose de moins pénible; montrons la reine dans son intérieur. On s'attendait que dès son avènement, elle essaierait de s'emparer de l'esprit du roi, et ses alentours se flattaient d'obtenir par son influence la meilleure part de l'autorité. Il n'en fut rien; cachant la fermeté de son caractère sous une frivolité apparente, Marie-Antoinette créa, il est vrai, une sorte de ministère; mais il ne s'étendit que sur les modes et les chiffons. L'affectation chaleureuse qu'elle mit à tout ce qui se rattachait à sa toilette, fut le moyen adroit dont elle se servit pour écarter de sa personne les intrigans. On ne la voyait occupée qu'à décider du nombre, de la couleur et de la dimension des

plumes, qui dès ce moment devinrent la cheville ouvrière de toute coiffure de cour.

Les plumes que la reine mit en vogue firent véritablement fureur; on en garnit les bonnets parés, les chapeaux, avec une sorte d'extravagance; les carrosses ne se trouvèrent plus assez élevés; il fallut ou s'y tenir à genoux, ou faire baisser les siéges, et avec les paniers, ceci était impossible. Je déclare que nous subissions un supplice réel chaque fois qu'il s'agissait de nous transporter d'un lieu à un autre. C'était en même temps un très beau coup d'œil dans la galerie de Versailles, que cette forêt de plumes qui ondoyaient au moindre souffle d'air. A la variété de leurs couleurs on eût dit un parterre ambulant caressé de quelques zéphirs nocturnes.

Je ne sais pourquoi la bourgeoisie s'avisa de blâmer ce nouveau genre de parure; on fit des caricatures, des pamphlets, contre les plumes. L'impératrice elle-même en écrivit à sa fille, non qu'il faille croire le mensonge dans lequel on prétendait que Marie-Thérèse aurait renvoyé le portrait de Marie-Antoinette en lui disant

qu'elle s'attendait à voir le portrait de la reine de France, et pas celui d'une comédienne.

L'impératrice savait trop ce qu'elle devait à S. M. pour se permettre une phrase aussi inconvenante. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle condamna la hauteur démesurée des plumes, et engagea la reine à en diminuer quelque chose. Elle ne l'obtint pas; il a fallu la révolution pour renverser aussi le règne de ces dépouilles de l'autruche.

Mesdames royales ne furent pas les dernières à blâmer cette fantaisie. Madame Adélaïde s'était imaginée qu'elle tiendrait les rênes du pouvoir dès que son neveu monterait sur le trône. Persuadée enfin du contraire, elle se mit aussitôt à crier à l'ingratitude de M. de Maurepas, à bouder le roi, et à exciter ses deux sœurs à embrasser sa querelle. On avait dans cette famille une profonde vénération pour le droit d'aînesse; mesdames Victoire et Sophie, bien qu'elles pensassent différemment que leur sœur, dirent comme elle. Toutes les trois se réunirent et demandèrent à S. M. que, vu leur âge, et le peu d'agrément qu'elles trouvaient à la cour, il leur fût permis de se retirer à l'écart. Il y eut à la suite de cette ouver-

ture quelques insinuations dirigées contre la reine, dont les princesses se plaignirent sans raison.

Marie-Antoinette, à qui on rapporta cette requête, en ressentit une vive douleur. Elle chérissait et respectait ses tantes, elle avait toujours cherché à leur plaire, et il lui était pénible qu'on l'accusât d'avoir chassé ces trois princesses vénérables de la maison de leur père. Elle représenta au roi qu'il fallait éviter de laisser répandre dans le public le mécontentement de Mesdames, qu'il était convenable de les apaiser et de leur rendre le séjour de Versailles plus agréable. Louis XVI entra parfaitement dans les intentions de Marie-Antoinette; il fit cadeau à ses tantes de la charmante terre de Bellevue, que l'on restaura, meubla aux frais du trésor, et en anticipation des volontés testamentaires de feu Louis XV, on donna à Mesdames les deux cent mille francs de rente que ce roi n'accordait qu'à la survivante. Chacune d'elles en jouit dès ce moment, ce qui porta leurs revenus à douze cent mille francs, plus l'entretien général qui ne retomba pas à leur charge.

Mesdames ne s'attendaient point à un traitement aussi magnifique; il reçut un double prix de la ma-

nière gracieuse dont on le leur accorda. On ne leur laissa pas ignorer qu'elles le devaient à la reine, et la reconnaissance les réconcilia avec la charmante Marie-Antoinette. Elles eurent hâte de s'installer à Bellevue, où désormais elles firent leur séjour, se trouvant heureuses de pouvoir jardiner, aller et venir en liberté, donner des ordres, enfin être chez elles.

Après qu'elles furent établies à Bellevue, il leur arriva une aventure de peu d'importance, mais dont elles s'occupèrent beaucoup. Étant toutes les trois dans le salon du château qui ouvre sur la terrasse, elles virent venir de cette direction un homme pauvrement vêtu, portant une corbeille recouverte d'un coupon de taffetas vert-usé. Mesdames étaient seules avec madame la duchesse de Civrac, madame de Narbonne venant de les quitter momentanément.

Les portes ouvertes à cause de la chaleur permirent à cet homme d'entrer dans le salon. Il y fait quelques pas et salue profondément les princesses, étonnées qu'on ait laissé approcher d'elles cette espèce de mendiant. Madame de Civrac allait rudement l'interpeller, lorsque prévenant toute question, il pose par terre la corbeille dont il est

capable de dresser en grec un acte de baptême moderne; à ce seul trait, disait-il, on reconnaissait S. A. R.

Un jour, Monsieur vint dire à la reine qu'il se trouvait dans une situation bien pénible.

— Qu'est-ce, mon frère?

— Mon Dieu, ma chère sœur, le cas est si étrange que je n'ose vous en faire l'aveu! Pourtant il faut qu'on prenne des mesures, car l'éclat d'une telle extravagance compromettrait tout un monastère de filles et la dignité d'une grande maison.

Monsieur s'arrête, soupire, baisse les yeux; la curiosité de la reine est vivement excitée, et elle supplie son beau-frère de lui raconter ce dont il s'agit, lui promettant une entière discrétion. Monsieur enfin se décide à parler, mais non sans regarder autour de lui avec inquiétude.

— Croiriez-vous, ma sœur, ajouta-t-il, que madame de Laval Montmorency, cette vieille et vénérable abbesse de Montmartre, est devenue amoureuse folle de votre humble serviteur? elle m'écrit journellement des lettres pour m'exprimer sa flamme, et réellement je ne sais comment me soustraire à cette bonne fortune.

La reine demeure stupéfaite; l'air grave et chagrin de Monsieur ne lui donne pas même la pensée qu'il veuille faire une plaisanterie. Le prince cite alors de mémoire plusieurs fragmens de cette correspondance, dont il adoucit, dit-il, le cynisme; mais il en reste assez pour convaincre Marie-Antoinette que la bonne abbesse est complètement folle; il faut lui porter secours au plus vite. La reine se demande qui elle mettra dans la confidence; Monsieur est parti, et presque aussitôt entre madame la comtesse de Noailles, devenue alors maréchale de Mouchy, son mari ayant reçu nouvellement le bâton. La princesse, ne sachant à qui s'adresser, lui raconte l'embarras de Monsieur et le sien.

Il ne serait jamais venu à l'esprit de l'austère dame d'honneur que quelqu'un au monde eût osé mystifier S. M. en compromettant surtout la vénérable abbesse de Montmartre. Si bien qu'elle admet le fait et ne songea qu'aux moyens d'y remédier. Elle offre à la reine d'aller à l'abbaye prendre des renseignemens et parler à madame de Montmorency avec laquelle une amitié la liait. Marie-Antoinette accepte, madame de Mouchy monte en voiture; et, fouette, cocher!

La veille au soir, madame de Montmartre avait reçu un paquet soigneusement cacheté. C'était un ami qui la prévenait du malheur survenu à madame de Mouchy. La maréchale avait tout-à-coup ressenti une violente passion pour Monsieur, et déjà elle se rendait un objet de ridicule à la cour par ses avances vis-à-vis du prince. On priait l'abbesse, son amie intime, de l'appeler à Montmartre pour la sermoner et tâcher de la ramener à la raison.

La noble et pieuse dignitaire, gémissant sur les conséquences d'un amour aussi insensé que coupable, réfléchit toute la nuit à ce qu'il serait convenable de faire. Elle n'avait encore rien arrêté lorsqu'une tourrière arriva tout essoufflée lui dire que madame la maréchale de Mouchy est à la grille et demande à lui parler. L'abbesse, habituée aux visites de son amie, ne s'étonne point de sa venue. Néanmoins elle y voit le doigt manifeste de Dieu, et se réjouit de la circonstance qui lui permettra de traiter dans l'intimité un point très scabreux. Donc elle ordonne l'ouverture des portes à la première dame du service de la reine.

Qu'on se figure ces deux respectables person-

nes en présence, ayant chacune à aborder un sujet aussi délicat! La conversation s'engage d'abord sur des maximes générales, puis on parle du mérite de Monsieur; il est digne assurément d'inspirer de grandes passions, mais l'âge doit mettre à l'abri de telles folies. Les paroles, ménagées avec art, deviennent insensiblement plus claires, enfin on lance l'accusation réciproque d'aspirer à l'amour de Monsieur... Aussitôt l'abbesse et la dame d'honneur se dressent, s'interrogent du regard, l'explication éclate comme une bombe, les mots succèdent aux mots, les injures aux injures; c'est un feu roulant, un flux de colère, d'indignation, que rien ne peut arrêter.

La scène dut être à mourir de rire. Cependant les deux dames, dont les poumons commençaient à se lasser, s'avisèrent de penser un peu tard que tout cela pouvait bien être une insolente mystification; Monsieur en était capable, et la tempête retomba sur lui. Madame de Montmartre écrivit au roi pour se plaindre de la légèreté du prince qui compromettait soixante-dix années de vertu. Madame de Marsan revint à Versailles furieuse; elle enveloppa dans sa mauvaise hu-

neur la reine trompée comme elle, et Monsieur de rire, et M. le comte d'Artois de l'imiter ainsi que le reste de la famille.

Le roi seul, pour le décorum, garda son sérieux, il se fâcha même, écrivit à madame de Montmartre, dit un mot gracieux à madame de Mouchy, et parvint à étouffer cette affaire à laquelle d'abord ces dames voulaient donner un grand éclat. La reine s'amusa sans doute de cette espièglerie, cependant elle la trouva un peu trop forte ; Monsieur compromettait la majesté du trône et livrait au ridicule deux femmes respectables. Ce prince ne ménageait personne, pas même sa femme; il m'est impossible de répéter ce qu'il lui fit croire lorsqu'elle voulut visiter l'Hôtel des Invalides. Il dit à l'un de ses pages qui allait aussi voir cet établissement, de ne pas négliger de demander la machine à faire la barbe.

— On rase à la fois, ajouta-t-il, cinquante hommes de la maison, encore par entreprise.

— Par entreprise ! répéta le jeune adolescent qui ne comprenait pas ce que cela voulait dire ; ce doit être bien curieux !

Il va faire sa visite et s'enquête de la fameuse machine ; on lui répond qu'elle est démontée de

la veille, mais que s'il revient le lendemain il la verra manœuvrer; le page, de retour, questionné par le prince, se plaint de sa mésaventure.

— Vous vous serez du moins dédommagé, lui répliqua-t-il, en causant avec l'ermite sans tête auquel on a donné asile.

Toute l'assemblée se prit à rire, et le jeune garçon irrité répondit :

— Parbleu, messieurs, quand on peut voir journellement de grands seigneurs sans cervelle et sans cœur, il n'est pas difficile, ce me semble, de croire à l'existence d'un ermite sans tête!

Monsieur ne rit plus, ainsi que ses alentours, et l'on imposa une correction au naïf et fier page.

J'ai oublié de dire que le roi, en exilant le chancelier de France, nomma garde-des-sceaux M. Hue de Miromesnil, premier président du parlement de Rouen. Ce magistrat, se fiant peu à la possession de sa nouvelle dignité, ne l'accepta qu'à condition qu'il la cumulerait avec celle dont il jouissait en ce moment; on ne douta plus dès lors dans le public de la chute du parlement Maupeou?

Les Parisiens ne pouvaient souffrir cette

magistrature bâtarde, comme ils l'appelaient, et ils attendaient avec impatience que le roi les en délivrât. Louis XVI s'occupait avec zèle du bonheur de ses sujets et à montrer son impartialité. Voici une anecdote qui le prouvera.

Le régiment suisse d'Ienner vint à vaquer ; le comte d'Affry, qui avait la direction suprême de tous les hommes de cette nation au service de France, reçut de dix ou douze officiers prétendans des demandes dans lesquelles chacun faisait valoir ses droits à cette nomination. Il les porta toutes au roi en le priant de les lire.

Quelque temps après, le monarque fit appeler M. le comte d'Affry.

— Dans les mémoires que vous m'avez remis, lui dit-il, j'en ai distingué deux, les voilà, examinez-les plus mûrement. Les prétendans me paraissent mériter une récompense par la qualité et l'ancienneté de leurs services ; cependant, à droit égal, M. d'Aulbonne, l'un d'eux, a eu un bras emporté à la bataille de Lawfeld que mon aïeul a gagnée en personne, et il me semble que la préférence lui est due. Ainsi, je lui donne le régiment.

Ce M. d'Aulbonne était en effet le plus digne

de l'obtenir et celui qui avait le moins de protections. Dirai-je que cette manière d'agir déplut à la majorité des courtisans; ils s'accommodaient mieux de l'intrigue que d'un jugement fondé sur des droits réels. Ils eurent d'autres motifs de mécontentement. Le roi, fatigué de ne pas avoir un instant de liberté et d'être toujours entouré d'une foule qui lui déplaisait, supprima la cérémonie du lever, et la porte de sa chambre demeura fermée jusqu'à ce qu'il fût complètement habillé. Cela fit perdre l'honneur de présenter la chemise, et l'on en éprouva un sensible regret. Il était en effet très désagréable pour la haute noblesse d'être ainsi éloignée de la personne du roi, qui ne s'arrêta pas à cette seule réforme. Il défendit que dorénavant la cour en corps montât dans les carrosses pour le suivre à la chasse; il n'accorda cette distinction qu'à ceux avec qui il voulait chasser réellement. Ce fut encore un chagrin auquel nous prîmes toutes part. Madame de Monaco critiqua cette mesure d'une manière très piquante.

Elle fit mettre sur un pouf un carrosse du roi fermé avec des cadenas, et deux gentilshommes à pied, suivant la chasse en guêtres. Madame la

maréchale de Luxembourg, qui ne l'aimait guère, l'embrassa pour cet acte de courage, et elle dit hautement que la princesse de Monaco avait seule pris, comme il convenait, le parti de la noblesse. La reine, voyant le pouf de la princesse, m'en demanda l'explication. Je compris le danger dans lequel cette question me plaçait; cependant je me déterminai à répondre.

—Madame, depuis que les carrosses du roi sont interdits aux gentilshommes, ils ont, pour suivre leur maître, quitté le talon rouge et adopté les guêtres des paysans.

Elle soupira, et je vis que j'avais frappé juste; on m'adressa aussi ma part de complimens; il est vrai que je m'étais beaucoup exposée.

La mode des poufs existait dans toute son ardeur; voici la description de ceux que mademoiselle Bertin inventa avec un succès prodigieux. L'un était qualifié *de pouf à la circonstance*, à cause du changement de règne, et l'autre, *pouf de l'inoculation*; dans le premier on voyait à gauche un grand cyprès garni de soucis noirs, au pied duquel était un crêpe arrangé de manière à représenter ses nombreuses racines; à droite, il y avait une grosse gerbe de

blé couchée sur une corne d'abondance, d'où sortaient à foison des figues, des raisins, des melons et autres fruits parfaitement imités, avec des plumes blanches. L'ensemble prouvait que tout en pleurant le feu roi, on attendait des merveilles du nouveau règne.

Le second pouf n'était pas moins ingénieux, mademoiselle Bertin y avait placé avec un goût exquis un soleil levant, un olivier chargé de fruits, autour duquel s'enlaçait un serpent qui soutenait une massue entourée de guirlandes de fleurs. Voici l'explication que l'on donnait de cette charmante coiffure. Le serpent représentait la médecine, la massue l'art dont elle s'était servie pour terrasser le monstre variolique; le soleil levant devenait l'emblème naturel du jeune roi, vers lequel se tournaient nos espérances, et on trouvait dans l'olivier le symbole de la paix et de la douceur que répandait dans les âmes l'heureux succès de l'opération à laquelle nos princes s'étaient soumis.

Chacun fut d'accord que le pouf *l'Iphigénie* ne pouvait soutenir le parallèle avec ces deux autres. On l'avait composé au moyen d'une couronne radiée, que surmontait un croissant. Au-dessous

était une guirlande de fleurs noires, d'où s'échappait un long voile de crêpe de même couleur qui retombait jusqu'à la moitié du corps.

La reine porta la première le pouf à l'inoculation, et bientôt toutes les femmes de la cour l'imitèrent. Cette coiffure coûtait dix louis; mademoiselle Bertin ne pouvait suffire à en fournir.

Le voyage de Fontainebleau fut très gai; on y chassa beaucoup. M. le comte d'Artois, dont la vivacité était extrême, s'amusa à tirer plusieurs faisans. Le roi le gronda, et le prince, de mauvaise humeur, répondit:

—Voyez le grand bruit pour si peu de chose, vous en avez bien tué vous-même!

Louis XVI, prenant son chapeau, fit un profond salut à son frère, en disant:

—Pardon, monsieur le comte, je croyais être le maître chez moi.

—Eh bien, sire, je paierai le dégât.

—Gardez votre argent pour vos créanciers.

Un autre trait allait être lancé, lorsque Monsieur s'interposa entre ses deux frères, comme il le faisait souvent, et par une bonne parole rétablit l'union.

Le roi était excellent pour Monsieur et M. le comte d'Artois ; il les dota richement à son avènement au trône, augmenta leur maison, étendit sur elles les priviléges de la sienne, et voulut en un mot qu'ils bénissent son règne. Déjà il avait fait cadeau à la reine du petit Trianon, retraite charmante que S. M. embellit encore. Elle en confia la décoration au comte de Caraman et à son architecte Bellangé. On osa imprimer que S. M., en recevant le présent, avait répondu au roi qu'elle l'acceptait à la condition de pouvoir en exclure même celui à qui elle le devait, voulant jouir, au petit Trianon, d'une entière liberté. Cela est faux, Marie-Antoinette dit seulement :

« Qu'elle serait heureuse d'avoir une retraite où elle se reposerait des fatigues de l'étiquette, et qu'elle acceptait Trianon à la condition expresse d'y vivre, non en reine, mais en particulière, et en dehors des exigences du cérémonial. »

Il n'y eut rien d'ajouté à cette phrase; mais la persistance de S. M. à refuser qu'on étendît sur le petit Trianon le service de la couronne, lui suscita de nouveaux ennemis et particulièrement les quatre gentilshommes de la chambre.

La faiblesse des rois de France avait autorisé les courtisans à environner le trône d'un cercle d'exigences qui, en se resserrant chaque jour, devenait insupportable. Ces messieurs tentèrent d'y soumettre la reine, et quand elle s'établit à Trianon, ils lui insinuèrent qu'ils prétendaient régler ses plaisirs, et surtout lui en enlever la direction.

Le plus âpre de tous était le duc de Fronsac, en survivance de son père, M. le maréchal de Richelieu. Ce petit homme, méchant, envieux, vindicatif, voulait à toute force tyranniser Marie-Antoinette dans son intérieur; il la trouva inflexible. En vain il assembla les gentilshommes de la chambre, qui étaient M. le duc d'Aumont et M. le duc de Villequier en survivance, le duc de Fleury, le duc de Richelieu, et son fils, le duc de Duras; en vain ces messieurs présentèrent des mémoires au roi, Louis XVI les renvoya à la reine, et la reine ne les lut pas. Alors ces seigneurs lui demandèrent une audience, elle leur fut accordée. M. de Fronsac porta la parole; S. M. le laissa achever, puis elle dit :

—Messieurs, le petit Trianon est ma propriété particulière; elle est gardée par des gens

à moi ; le roi lui-même, par un effet de sa condescendance, n'y vient que comme invité; dès lors rien n'y doit être soumis aux lois qui régissent les palais royaux. Demandez à madame de Mouchy si elle règle mes dépenses au petit Trianon, comme ailleurs ; si elle choisit les domestiques et reçoit leurs sermens. Elle vous dira que non. Or, où ma dame d'honneur n'a pas d'autorité, devez-vous en avoir? Je ne le pense pas. Renoncez donc à toute prétention à cet égard, elle me serait désagréable, et en même temps vous n'y gagneriez rien.

—Mais, madame, répliqua le duc de Fronsac, nos droits....

—Je ne les conteste pas, je dis seulement que ce n'est pas ici le cas de les faire valoir. D'ailleurs ces droits n'existent que selon le bon plaisir du roi, je ne les vois pas écrits dans la constitution de la monarchie.

Le duc de Fronsac, ne se tenant pas pour battu, allait riposter.

La reine, d'un geste hautain, lui interdit la parole; et saluant ces messieurs, elle les congédia.

Ils partirent de fort mauvaise humeur, et se

plaignirent de nouveau au roi, qui à son tour leur imposa silence. Toute la cour retentit de leurs murmures, et s'y intéressa. On y aimait à maintenir les princes dans une sorte d'esclavage, celui de l'étiquette, afin qu'à Versailles les souverains, comme les sujets, portassent des chaînes.

Le duc de Fronsac était despote au suprême degré; il fallait que tout pliât sous sa volonté. Soutenu d'abord par le crédit de son père, il s'était habitué à une sorte de puissance absolue qui le porta jadis aux plus grands excès. Il avait à peine vingt-deux ans, lorsque passant en voiture dans la rue de la Féronnerie, il vit dans la boutique d'un cordier une fille ravissante de beauté. Faisant aussitôt arrêter son carrosse devant la maison de Georges Duval, il resta quelques minutes à contempler les charmes de la jeune Marianne.

De retour chez lui, il rêvait encore à cette divine créature, quand son maître d'hôtel entra. C'était un vieux pécheur, ex-favori du maréchal, son âme damnée pendant longues années, et qui passa du service actif du père à celui du fils en qualité de chef d'office. N'ayant pas encore perdu l'habitude du vice, quoique en retraite à cause

de son âge, ce misérable, charmé de se rendre agréable à son maître, lui dit après l'avoir salué :

— Eh bien, monseigneur! que m'a conté Jean? qu'il y a dans la rue de la Féronnerie une grisette dont les attraits ont trouvé grâce devant vous?... Dès que je l'ai appris, je suis venu vous offrir mes services, car j'ai des aboutissans dans cette rue.

La longue coutume de voir mons Hurbain le rendait familier au duc de Fronsac, qui lui répondit qu'en effet il avait vu dans cette rue la huitième merveille du monde.

— Si monseigneur s'était informé de son nom, il serait plus facile d'arriver jusqu'à elle.

— Je n'y ai pas manqué; son père est un cordier, et il y a sur son enseigne le nom de Georges Duval.

— Par Saint-Eustache! s'écria le maître d'hôtel, vous ne pouviez mieux vous adresser qu'à moi; je suis l'oncle de cette péronnelle; il y a nombre d'années que ma sœur a épousé son père.

— O mon cher Hurbain! répondit le duc en l'embrassant, je te donnerai mille écus de rente si tu me procures les moyens de me rapprocher,

en tout bien tout honneur, de ta jolie parente!

— C'est comme cela que je l'entends, monseigneur; d'ailleurs vous êtes incapable de vous mal conduire. Il y aura donc mille écus pour moi, deux mille pour Marianne, et je me flatte que vous serez content.

Le duc, charmé de cette facilité, demanda à son maître d'hôtel comment il s'y prendrait pour l'introduire dans cette maison. Hurbain dit qu'il le ferait passer pour un jeune homme de province que ses parens destinaient au commerce. Il ajouta que son beau-frère avait des chambres à louer, et qu'il fallait que le duc se présentât comme locataire. Le reste irait tout seul.

Ce complot arrêté, l'exécution s'ensuivit. Le duc se fit habiller en petit bourgeois, ayant de l'aisance. Il était très joli garçon, malgré l'exiguité de sa taille; il avait surtout une tournure distinguée, et véritablement l'air d'un grand seigneur. Hurbain le conduisit ainsi déguisé chez son beau-frère, lui conta l'histoire convenue, et demanda s'il avait une chambre à louer à son pupille. La réponse fut affirmative, et, pour le début, Georges Duval, qui n'avait pas

quitté son comptoir, ordonna à Marianne de conduire le jeune étranger.

Enchanté d'avoir un aussi prompt tête-à-tête avec la jolie grisette, le duc fut sur le point de se découvrir. Il n'en fit rien cependant, soit par prudence, soit par une sorte de timidité, inséparable d'une véritable passion. Marianne, sans soupçon, lui montra toutes les chambres; il choisit la plus rapprochée de l'appartement de la famille, en demanda le prix, et, pour se conformer aux instructions d'Hurbain, il marchanda le loyer. Enfin, chacun étant tombé d'accord, il fut décidé que M. Lenard (nom de guerre du duc de Fronsac) serait le commensal de la maison Duval.

Les jeunes gens descendirent déjà habitués l'un à l'autre; M. Lenard paya la première quinzaine, et il promit de venir s'installer le lendemain. Il partit avec Hurbain, plus amoureux que jamais, et persuadé que lorsqu'il aurait soupiré, et surtout se serait fait connaître, la jeune Marianne ne lui disputerait ni son cœur, ni l'abandon de sa vertu.

Plein d'idées aussi flatteuses, il renouvela à son maître d'hôtel la double promesse d'une

pension à vie de trois mille livres et de six mille pour la victime. Le duc de Fronsac ressemblait à son père : avare jusqu'à la sordidité, il devenait prodigue dès qu'il s'agissait de satisfaire ses caprices ou ses passions.

Il ne manqua pas le lendemain de s'établir dans la maison, où on le recevait avec confiance. Le père Duval ne fit pas attention à lui, tout occupé qu'il était du détail de son commerce. Ses deux fils, jeunes gens de l'âge du duc, lui donnèrent au contraire avant peu des marques d'une franche amitié : l'aîné particulièrement, nommé Hilaire, s'attacha à Claude Lenard, et voulut à sa manière lui faire les honneurs de la ville.

M. de Fronsac prétend qu'il ne s'est jamais mieux amusé qu'en la compagnie de ces ouvriers, gais, prodigues, violens, incapables de se contraindre, et véritables bons garçons. C'était pour lui une existence toute nouvelle ; mais il employait la meilleure partie de son temps à chercher à arriver au cœur de la jeune fille, et il ne pouvait se dissimuler la difficulté de l'entreprise. Impatient d'atteindre le but, il tarda peu à parler plus clairement, sans toutefois se

découvrir. Marianne l'écouta d'abord en riant, en éludant. Néanmoins un matin, où seul avec elle il devenait plus pressant, et où il lui présentait les avantages qu'il pourrait faire à sa femme : six mille livres de rente, un trousseau de dix mille, une maison dans quelque rue voisine, meublée dans l'appartement principal, la fille du cordier l'arrêta au milieu de l'énumération de cette fortune :

— Monsieur Claude Lenard, dit-elle, en voilà certes plus qu'il en faut pour tourner la tête à une grisette du quartier des Saints-Innocens, surtout lorsque par-dessus le marché elle aurait un mari fait comme vous l'êtes. Mais je regrette de ne pouvoir profiter de vos offres ; un obstacle invincible s'y oppose : j'aime et je suis aimée.

— Que dites-vous ? s'écria le duc, vous avez un amant que vous me préférez ? Je ne l'ai jamais vu, car s'il s'était montré une seule fois à moi, je n'aurais pas tardé à le reconnaître.

— Aussi est-il absent ; il sert dans le régiment du comte de Lamothe-Houdancourt en qualité de sergent. Son colonel l'estime, et dans deux mois il doit lui donner une permission pour venir m'épouser.

Cette déclaration, prononcée avec autant de franchise que de sang-froid, confondit le duc. Cependant, comme il était devenu réellement amoureux, il ne se découragea pas et continua ses poursuites. Hurbain, d'une autre part, ne cessait de faire dans la maison l'éloge de son pupille, de sa fortune; mais l'ambition du père Georges ne se laissait pas plus toucher que le cœur de sa fille.

Hilaire, dans cet état de cause, engagea le prétendu Lenard à sortir avec lui dans l'après-dînée d'un certain dimanche. Il dirigea sa course vers le jardin de l'Arsenal, alors ouvert au public; là, il prit le côté le plus désert, et se croyant seul avec son compagnon :

— Sais-tu, Lenard, lui dit-il, que je suis au désespoir de ce qui se passe? Tu aimes ma sœur, et Marianne ne peut te payer de retour, car elle elle est fiancée à un bon garçon que nous chérissons tous, quoiqu'il ne te vaille pas et que tu sois au-dessus de lui, autant que Notre-Dame est supérieure à l'église modeste de Saint-Pierre-aux-Bœufs; mais là où le cœur parle, l'intérêt n'a plus rien à dire. Crois-moi, prends ton parti et cherche ailleurs. Tu es assez *fortuné* pour

choisir; ne t'arrête pas à la *seule* personne qui a le malheur de ne pas vouloir de toi.

Le duc, loin de se rendre à ce sage conseil, fit valoir de nouveau sa richesse, parla de la protection toute-puissante que le duc de Fronsac, son frère de lait, lui accordait, et pour gagner le jeune Duval, il fit briller de l'or à ses yeux et une perspective d'ambition plus que suffisante. Ce fut en vain; il s'adressait à une de ces races pures où la vertu est innée avec le désintéressement. Hilaire ne se départit pas de ce qu'il avait dit, et il engagea Lenard à quitter la maison de son père, afin qu'il n'eût plus devant lui l'aliment funeste de son amour.

Ces paroles terrassèrent le duc; il prétendit qu'ayant loué pour trois mois, on ne pouvait le renvoyer avant le terme, et la conversation s'échauffant, il la rompit en tournant le dos à son ami... Deux jours après, Hilaire passait sur la place du Chevalier-du-Guet; un fiacre s'arrête, la portière s'ouvre, et il en descend un exempt. Cet homme s'approche du jeune cordier, lui signifie son arrestation en vertu d'une lettre de cachet, et on le fait partir aussitôt pour le fort Brescou, d'où il ne devait plus revenir.

M. de Fronsac, délivré de ce surveillant incommode, acte qui lui avait coûté seulement une visite au comte de Saint-Florentin, depuis duc de La Vrillière, chargé toujours du ministère de la maison du roi, et par conséquent du département des lettres de cachet; M. de Fronsac, dis-je, continua ses poursuites sans plus de succès. Une autre démarche auprès du secrétaire d'Etat, ministre de la guerre, provoqua une mesure que l'on signifia au comte de Lamothe-Houdancourt, depuis maréchal de France en 1747, comme l'avait été son grand oncle du même nom et titré de duc de Cardonne. Par cette mesure, il était interdit aux chefs de corps d'accorder cette année aucune permission de semestre, ou aucun congé aux sous-officiers. L'amant de Marianne ne put donc venir l'épouser. Son rival profita de tous ces avantages pour se faire écouter de la jeune fille; enfin, ne sachant comment vaincre sa fermeté, il avoua son nom, et osa lui proposer un mariage secret; Marianne fut encore inébranlable.

Le lendemain matin, à l'heure où le duc, toujours sous le nom de Lenard, passait dans la boutique pour sortir, le père Duval l'appela, et

avec des formes respectueuses, il le pria de le suivre dans la salle du fond. Là, en le remerciant de l'insigne honneur qu'il avait voulu faire à sa fille, il lui dit qu'elle ne pouvait être sa femme, et encore moins sa maîtresse, et que, maintenant qu'il avait avoué son rang à Marianne, elle ne l'autorisait sous aucun prétexte à un plus long séjour dans sa maison.

— Je sais, monseigneur, ajouta-t-il, où est votre hôtel, et je vais prendre la liberté d'y faire porter vos effets. Je vous supplie de me pardonner, et, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, de cesser vos poursuites; la réputation de ma fille en souffrirait, et d'ailleurs vous ne voudriez pas répondre par de l'ingratitude à nos bons procédés à votre égard. Cédez donc à la nécessité, et vous en serez récompensé par notre vénération et notre respectueuse reconnaissance. Il acheva, ce noble père, en lui demandant son crédit pour obtenir la liberté de son fils aîné, dont il n'avait pas compris jusqu'à ce jour la cause de l'emprisonnement.

Ces paroles pleines de modération et de retenue, au lieu de produire leur effet naturel, exaspérèrent le duc. Il passa tour à tour des

prières aux menaces, offrit des sommes énormes, et jura de tirer du refus une vengeance complète. Mais le cœur de l'homme de bien ne s'effraie pas de la colère des méchans; celui de Georges Duval resta inaccessible à l'intérêt et à la crainte. Il persista à exiger que le duc vidât les lieux, et, poussé à bout par l'opiniâtreté de cet impudent seigneur, il lui déclara qu'il irait porter sa plainte au premier président du parlement de Paris, et au roi lui-même en cas de besoin.

M. de Fronsac avait déjà mécontenté la reine par une foule d'équipées de jeunesse; il recula devant une esclandre publique, et se résigna à évacuer la maison, ce qu'il ne fit néanmoins qu'après avoir proféré d'horribles imprécations et menacé ce *nid d'infâme bourgeoisie* d'une vengeance dont Paris garderait le souvenir. Duval, effrayé néanmoins, alla trouver le comte de Lamothe-Houdancourt, qui était dans la capitale en ce moment, et lui rapporta la scène dont sa maison venait d'être le théâtre.

M. de Lamothe-Houdancourt, que j'ai beaucoup connu, était plutôt un homme de cœur que de tête. Brave jusqu'à la témérité, son extrême timidité à la cour lui enlevait les avantages et le

crédit que ses services et ses alliances lui auraient donné. Sa grand' tante, la maréchale de Lamothe-Houdancourt, duchesse de Cardonne, et sa cousine, la duchesse de Ventadour, avaient été gouvernantes des enfans de France; la dernière était encore en fonctions lors de la majorité de S. M., Louis XV régnant à cette époque. Son autre cousine avait épousé le duc de La Ferté, et la troisième le duc d'Aumont. Ces liens de parenté auraient pu aider son ambition; mais, mauvais courtisan, il ne savait que combattre sur un champ de bataille, et il recula à la pensée de lutter contre le duc de Fronsac, appuyé par son père le maréchal duc de Richelieu. S'il promit sa protection au malheureux Duval, ce fut plutôt par bienveillance que dans l'espoir de lui être utile.

Cependant il osa aller trouver le maréchal de Richelieu, et le pria de servir de médiateur dans cette affaire.

— Mon cher comte, lui répondit le duc en riant, je ne me mêle jamais d'un cas de cotillon, certain que la fille qui crie non tout haut, ajoute oui tout bas; ainsi sur ce point je laisserai mon fils tranquille. Quant au jeune homme empri-

sonné, le duc de Fronsac a tort, et je me mets contre lui. J'irai voir dans la journée le duc de La Vrillière, et je me charge de lui faire révoquer la lettre de cachet.

Le comte de Lamothe-Houdancourt, satisfait de cette assurance, en fit part au cordier; il lui insinua qu'il fallait s'en contenter et attendre l'évènement. Le père Duval, en effet, n'avait plus rien à prétendre, d'autant que le comte s'étant abouché avec le ministre de la guerre, on obtint aussi la révocation de la défense de congé à donner aux sous-officiers.

Pendant que ces choses se passaient, le duc de Fronsac était rentré chez lui, la rage au cœur. Il appela son maître d'hôtel pour lui confier de quelle manière les affaires avaient tourné. Le méchant Hurbain essaya de le consoler, prétendant qu'il y avait encore du remède, et qu'avec de l'or et de l'adresse on arriverait à tout. En conséquence, il agit lui-même, et fit de nouveau au père et à la fille des propositions capables de les éblouir; mais ces honnêtes gens ne voulurent rien entendre. Il fallut donc renoncer à toute espérance de ce côté.

Marianne ne sortit plus, les environs de la

bonfique furent gardés avec une vigilance paternelle, et plusieurs complots tendant à rapprocher le duc de la jeune fille échouèrent coup sur coup. Sur ces entrefaites, M. de Fronsac apprit par son père le double retour de l'amant et du frère; de plus, le maréchal de Richelieu le plaisanta, en lui disant que pour sa part il avait eu plus à se défendre des importunités des jolies femmes qu'à user de violence pour les obtenir; bref, il irrita le duc habitué dans son orgueil à ce que rien ne lui résistât.

Hurbain, de son côté, à bout de ruses et d'intrigues, osa conseiller à son maître, trop disposé à l'écouter, un acte abominable dont tout Paris a retenti. Un émissaire du duc alla prendre un logement chez le père Duval, et au milieu de la nuit mit le feu au magasin, qui renfermait un dépôt considérable de chanvre, d'étoupes, de cordes et de goudron. L'incendie se propagea rapidement, de telle sorte qu'il n'y eut pas possibilité de l'éteindre. Dans le tumulte et la confusion inséparables d'un évènement de ce genre, des gens apostés par Hurbain s'emparèrent violemment de Marianne Duval, la jetèrent dans une voiture, et la déposèrent non

loin de là en une maison louée par le duc. Lui-même s'y trouva, et l'infortunée n'avait pas encore repris l'usage de ses sens qu'elle était déshonorée !

Elle tarda peu à reconnaître l'affreuse vérité ; on s'attendait à un éclat terrible, il n'en fut rien ; des larmes, des sanglots la soulagèrent d'abord, puis elle écouta son ravisseur. Il lui montra tant d'amour, fit valoir si haut sa constance, et même le crime qu'il avait commis, et dont follement il s'avoua l'auteur, que la jeune fille, touchée d'un tel excès de passion, lui pardonna. Le duc néanmoins la retint en charte privée pendant quelque temps ; enfin, voyant qu'elle ne se démentait point, il se lassa du métier de geôlier, sans que la possession le refroidît envers sa jolie maîtresse.

L'incendie avait fait grand bruit ; toutes les autorités ayant en tête l'archevêque, le prévôt des marchands, le lieutenant civil, le lieutenant criminel, conduits par le gouverneur de Paris, qui n'avait osé prendre le parti du jeune duc, vinrent porter plainte au roi, tandis que de leur part le premier président et le procureur général les appuyèrent auprès de S. M. Le maréchal

duc de Richelieu, comprenant l'imminence du danger, temporisa, chicana, et essaya sous main un accommodement avec la famille Duval. Il lui en couta très cher, la maison et tout ce qu'elle contenait ayant été la proie des flammes. D'ailleurs Marianne devait avoir succombé dans l'incendie, et il était difficile d'évaluer la compensation d'un pareil malheur. Enfin une somme de deux cent mille francs termina cette scandaleuse affaire que l'on croyait ensevelie dans l'oubli, lorsque tout-à-coup retentirent ces vers de Gilbert, qui commençaient par celui-ci :

Pour le plaisir d'un jour, que tout Paris périsse.

Cependant Marianne était toujours au pouvoir de son ravisseur ; il se flattait à force de soins d'être parvenu à se faire aimer de cette jeune fille vertueuse, et il espérait qu'insensiblement elle perdrait le souvenir du passé. Hilaire Duval et son amant étaient revenus, l'un du fort Brescou, l'autre de sa garnison. Tous les deux paraissaient malheureux, sombres, et fuyaient les plaisirs de leur âge. Un jour un commissionnaire remet à Hilaire Duval une lettre,

dans laquelle Marianne lui apprenait son existence, le crime commis sur sa personne, et lui en demandait le châtiment ainsi qu'à celui dont, disait-elle, sa plume n'osait tracer le nom.

Hilaire, à ces expressions si simples, si touchantes de sa sœur, sentit son cœur se briser, et il se livra pendant une heure à toute la violence de son désespoir. Il cacha à son père cette funeste révélation, et surtout l'appel que Marianne faisait à sa tendresse fraternelle. La jeune fille avait été transferée dernièrement dans le faubourg du Roule, en un lieu de délices où tous ses vœux étaient prévenus : un domestique nombreux l'entourait, prêt à satisfaire ses moindres caprices. L'un des hommes qui la servaient osa l'aimer et le lui dire.

Marianne, pendant quelque temps, ménagea la passion de ce serviteur afin de l'employer dans ses intérêts, et plus tard elle le pria de faire remettre à son frère la missive qu'il venait récemment de recevoir.

Hilaire ne rêva plus qu'à délivrer sa sœur et à la venger ; il alla rôder avec l'amant autour de la maison isolée. Un jardin attenant à cette maison offrait un accès facile par le moyen d'une

petite porte dérobée qu'aperçurent les deux jeunes gens. Résolus de l'enfoncer, la nuit venue ils s'assurent que c'était inutile, car les verrous avaient été tirés par Marianne ; la porte céda au plus léger effort, et la jeune fille se précipita dans les bras de son frère et de son amant. Je ne dirai pas la scène d'attendrissement qui suivit cette réunion, on la comprendra aisément.

Marianne apprit aux deux jeunes gens que le duc de Fronsac viendrait la nuit prochaine à une heure du matin ; ils remirent à ce moment le châtiment du coupable. On convint qu'ils seraient introduits dans la maison par le jardin, et que, cachés dans un cabinet de toilette, ils attendraient l'arrivée du duc.

La journée s'écoula avec lenteur au gré du trio vindicatif. A la nuit, Hilaire et son compagnon se glissèrent furtivement à l'aide de la jeune fille jusqu'au lieu indiqué. Le duc de Fronsac vint de meilleure heure que de coutume, il soupa lentement et affecta beaucoup de gaieté. Soudain, il s'adresse à Marianne, encore plus agitée que lui.

— Parbleu, Marianne ! dit-il, il faut que je te régale du récit de mes aventures qui eurent dans

tout Paris. Une jeune fille de mauvaise humeur, après avoir fait long-temps la revêche, recevait d'une manière convenable les soins d'un illustre amant. Il avait donné tant de témoignages d'amour qu'on s'était enfin laissé toucher, alors il crut devoir cesser toute surveillance offensante; mais (ici le duc éleva la voix) la friponne jouait un double jeu, elle ne tendait rien moins qu'à arracher la vie au niais titré qui s'avisait de croire à sa sincérité. Pour exécuter ce louable projet, elle se concerta avec son amant secret (car c'est encore un type caractéristique de nos dames, elles ont toujours deux galans, celui du cœur et celui de la bourse), et avec son frère, autre mauvais garnement, il s'agissait de renouveler la scène d'Holopherne au beau milieu de la nuit; mais en arrière du trio assassin se trouvait un autre benêt, assez fou pour aimer la donzelle et assez sot pour lui servir de commissionnaire. Celui-ci l'épiait pour son compte; il entendit le complot, le dénonça au duc de Fronsac et le duc de Fronsac est en mesure de le punir.

A ces derniers mots, prononcés assez haut pour être entendus de l'autre chambre et du cabinet, la porte de celui-ci s'ouvre, et les deux

jeunes gens, armés chacun d'un couteau, se précipitent sur l'audacieux grand seigneur. Mais en même temps de l'autre pièce entrent six laquais, munis de pistolets. Ils font feu, et blessent mortellement l'amant et Hilaire Duval. Une balle, que l'on dit égarée, atteignit également Marianne, et tous les trois expirèrent quelques minutes après. Cet acte de violence passa pour cas de légitime défense; le bruit en fut d'ailleurs étouffé, tous ceux qui avaient pris part au meurtre étant intéressés à le taire. La police, mal instruite ou intimidée, resta tranquille, et les plaintes du malheureux père s'exhalèrent vainement. Le duc de Fronsac dut voyager pendant six mois; à son retour, invité à souper dans les petits appartemens, Louis XV dit, lorsque le dessert fut placé sur la table et les domestiques sortis :

—Allons, Fronsac, raconte-moi le péril que tu as couru. La marquise prétend que l'histoire est divertissante.

Le duc répéta mot pour mot ce que je viens d'écrire, et quand il eut fini, le roi ajouta :

—Il faut convenir que tu as joué de bonheur; et le révélateur, qu'en as-tu fait ?

—Il est, sire, pour sa vie, dans un cabanon de Bicêtre.

Le roi se retournant vers les autres convives :

— Voilà, messieurs, la morale du conte, quel en sera le profit?

LIVRE ONZIÈME.

PEINTURE DE MŒURS.

Le rétablissement de la vieille magistrature causa une grande joie à la ville de Paris. Le roi se laissa prendre aux manifestations de cette allégresse ; il crut à la reconnaissance des parlementaires et de la nation. Ce fut une double erreur qui lui coûta cher. M. de Maurepas, enivré des compliments qu'on lui adressait de toute part, s'imagina niaisement avoir restauré la monarchie. Il colportait, propageait la foule, des

mauvais vers et libelles dont on accablait le parlement vaincu, que par un reste de pudeur on métamorphosait en grand conseil. Le premier président de cette cour de judicature, se dévorait tout vivant dans ses accès de fureur cachée, et en public il jouait le stoïcisme; mais personne n'en était dupe.

L'un des présidens à mortier, M. de Nicolaï, ex-colonel de dragons, et qu'un outrage déshonnorant mal repoussé, avait contraint de quitter l'épée pour endosser la robe, fut le seul, parmi tous ses confrères qui conservât une sorte de dignité; il écrivit même une lettre au garde des sceaux, que je vais transcrire ici:

« MONSIEUR,

» Je crois devoir vous prévenir que, quel que » puisse être le parti que ma compagnie prendra, » je suis décidé à conserver ma liberté et à ne » rien accepter. Je respecte infiniment la volonté » et la parole du roi, mais l'expérience m'a ap- » pris qu'elles n'étaient pas toujours inviolables. » Telle est la malheureuse condition des princes, » il est triste d'en être la victime; il faut du moins, » quand on le peut, ne pas s'exposer une seconde

» fois à des évènemens si pénibles et si affli-» geans. »

Cette lettre était vigoureuse, cependant on osa la reprocher à M. de Nicolaï. En attendant, on chansonnait ceux qui partaient et les revenans. Ces derniers ne tardèrent pas à faire parler d'eux. A peine installés et fiers de leur victoire, ils ne tinrent aucun compte au roi et à M. de Maurepas de ce qui cependant n'était que le résultat de leur volonté; ils se mirent en opposition complète avec le ministère. La surprise fut grande, et de ce moment commença cette lutte funeste qui se prolongea jusqu'à la révolution. Je m'abstiendrai d'en parler, tant qu'elle ne se rattachera pas directement à l'histoire de la reine.

Le grand deuil ayant fini le 10 novembre, on s'occupa des amusemens de l'hiver. La reine aimait la danse; elle annonça que les bals seraient nombreux, à part ceux de la cour. Elle engagea madame de Guéménè à en donner, et on y déploya presque autant de luxe que dans ceux du château. C'était une époque bien brillante que celle de cette année 1775. On voyait à la cour une multitude de jeunes et jolies femmes,

portées aux plaisirs et à la dissipation ; elles avaient peut-être le cœur trop sensible, mais il faut convenir que les jeunes seigneurs étaient pleins d'amabilité et de grâce.

Je vois encore monseigneur le comte d'Artois, si svelte, si bien tourné, si spirituel. Il joignait à une charmante figure, de la gaieté, de la vivacité ; sa galanterie délicate rappelait en tout point les anciens chevaliers français. Il en avait l'allure, le courage, la générosité ; c'était bien à lui en un mot qu'on pouvait appliquer ces vers de Racine, dans Bérénice :

> Dans quelque état obscur que le Ciel l'eût fait naître,
> Le monde en le voyant eût reconnu son maître.

La couronne lui manquait, il est vrai, mais enfin il s'en montrait digne ; d'ailleurs, lui seul paraissait devoir soutenir, par sa postérité, la famille royale. Madame la comtesse d'Artois donna des signes de grossesse dès la fin de 1774, et en février suivant, il fut constaté qu'elle était enceinte. Elle en éprouva une vive joie ainsi que son auguste époux ; mais cet évènement renouvela les regrets de leurs majestés. J'y reviendrai bientôt.

Après S. A. R. monseigneur le comte d'Artois, on remarquait S. A. S. monseigneur le duc de Chartres, prince d'une rare élégance, et bien loin, à cette époque, d'être disgracié par cette laideur qui, plus tard, imprima en quelque sorte son âme sur sa figure. On savait qu'il aimait la mauvaise compagnie, et pourtant personne n'était mieux fait que lui pour briller dans une sphère plus élevée.

M. le duc de Bourbon venait en troisième; l'amour extravagant que lui avait inspiré sa femme, était malheureusement éteint depuis long-temps. Ce couple désuni trop tôt, pour s'être livré à une passion exagérée, cherchait, chacun de son côté, les aventures. Le prince, homme de peu d'esprit, n'en avait pas moins un grand désir de plaire; il ornait la cour, où son cousin, le comte de la Marche, jouait un rôle assez équivoque. Cependant, comme le comte était magnifique et galant, il contribuait aussi aux plaisirs de Versailles.

Citerai-je, après ces princes, les ducs de Liancourt et de Lauzun, le chevalier de Luxembourg, le chevalier de Boufflers, le comte Jules de Polignac et tous les Polignac possibles, puis

les Montmorency? Ces derniers étaient plusieurs : le prince de Nassau, le prince de Ligne, MM. de Coigny, dont l'un comptait déjà dans l'intimité de la reine (le duc), qui aimait sa gaieté, sa conversation variée et spirituelle; le Suédois comte de Fersen, homme supérieur, énergique; celui-là vint plus tard, et j'ai tort de le placer ici; le prince de Lambesc, fils de madame la comtesse de Brienne; les Rohan, ayant en tête M. de Guéméné et le prince Louis, qui, malgré la marche rapide du temps, voulait être placé au nombre des jeunes gens; le comte d'Agenais, fils du duc d'Aiguillon, autre de nos merveilleux, déjà taillé en frondeur philosophe; le marquis de Montbarrey, qui s'affubla si ridiculement plus tard d'une princerie du Saint-Empire; le duc de Bouillon, dissipateur effréné; le duc de Cossé, dont les manières enchanteresses effaçaient tous ses rivaux; MM. de Guines, de Guiches, le duc du Châtelet, le chevalier de Bouteville, le marquis de Royan, le marquis de Vaudreuil, et le comte d'Adhémar, lequel, vers cette époque, quitta le titre de marquis, pour prendre celui de comte, plus convenable au chef de sa grande maison? Il me serait impossible de signaler tous

ceux qui ornaient la cour; je devrais y ajouter les marquis et comte de Louvois, de Genlis (les deux frères) les princes de Beauvau, de Beauffremont, MM. d'Houdetot, de Lambertye, de Toulouse-Lautrec, de Tournon, de Chambonnas, de Chabrillant, du Roure, de Tancarville, de Créqui, etc. Je m'arrête, il me faudrait copier le nobiliaire de France.

A l'un des bals du château et au moment où l'on dansait les contredanses françaises avec le plus d'ardeur, le vicomte d'Houdetot, officier dans les gendarmes de la maison du roi, vit une lettre sous ses pieds. Il la ramassa, la mit dans la poche de sa veste; mais cela ne put se faire assez adroitement pour être caché à plusieurs jeunes seigneurs de ses amis. La contredanse achevée, deux ou trois de ces élégans demandèrent au vicomte ce qu'il avait trouvé.

— Je ne sais, répondit-il, mais je vais aller m'en assurer.

Il sortit de la galerie, se retira dans le salon de la Paix, suivi de ses camarades, et là, sans précaution, ayant près de lui le marquis de Courtomer, il ouvrit le papier. C'était une lettre d'amour écrite par une femme et signée avec du

sang. Une exclamation de surprise lui échappa.

— Eh bien ! dirent les curieux, nous feras-tu part de ta découverte ?

— Elle n'est bonne qu'à brûler, répliqua-t-il, et il jeta l'écrit au feu. En se retournant il vit rire M. de Courtomer, ce qui lui fit craindre qu'il n'eût lu aussi la signature. Alors il le pria de lui donner sa parole d'honneur de ne jamais révéler le nom de la femme. M. de Courtomer avait trop de loyauté pour refuser de prêter un tel serment auquel d'ailleurs se joignit le vicomte d'Hudetot. Cela fait, le groupa retourna dans la galerie.

Mais cette aventure était trop simple pour qu'on ne la brodât pas; les curieux désappointés se répandirent parmi les danseurs, et firent cent contes à ce sujet. Chaque dame eut peur d'être compromise, ce qui pouvait arriver à un bon nombre, grâce à la légèreté de leur conduite. Il en advint des caquets, des chuchotemens, un scandale inouïs. On en parla à la reine, et on ajouta que M. d'Houdetot avait montré le corps de la lettre à qui avait voulu le voir, et la signature aux quatre jeunes gens les plus indiscrets de la cour.

La chose racontée ainsi devenait répréhensible ; Marie-Antoinette, trompée par de faux rapports, appela le comte de Tavannes, son chevalier d'honneur, et lui enjoignit d'aller de sa part interdire l'entrée de ses bals à M. le vicomte d'Houdetot. Ce seigneur invoqua le témoignage des courtisans qui l'entouraient lors de l'ouverture de la lettre. M. le marquis de Castre, son chef de corps (car il commandait la gendarmerie), persuadé de son innocence, prit sa défense, recueillit une masse de preuves convaincantes, et se rendit auprès de la reine pour justifier son subordonné. Marie-Antoinette, complètement prévenue, déclara qu'elle était trop certaine de la faute de M. d'Houdetot pour jamais le recevoir à ses fêtes. Un tel acte de rigueur de la part de S. M. fit plus d'éclat que la lettre. M. d'Houdetot, désolé, quitta Versailles et Paris. Ses amis agirent pendant ce temps, et comme la reine était la meilleure des maîtresses, il fut facile de l'amener à entendre raison, après le premier mouvement passé.

J'ai su le nom de la coupable, mais je le tairai; elle a subi dernièrement une mort trop cruelle pour qu'une étourderie doive lui être reprochée. La reine saisit cette circonstance afin de se dé-

barrasser de plusieurs dames dont la conduite plus que légère blessait sa sévérité. Madame de Noailles eut ordre de faire dire sous main à mesdames de Genlis, de Marigny, de Spare, de G..., de Lambert et du Puget, qu'elles eussent à se dispenser de reparaître aux bals de S. M. La première commençait à s'afficher publiquement avec M. le duc de Chartres, et d'ailleurs on la soupçonnait, non sans cause, d'être l'auteur des derniers pamphlets imprimés contre la reine. Quant aux autres dames, un peu trop de laisser-aller dans leurs manières effarouchaient les duègnes du château. J'aime à croire qu'elles n'étaient coupables que des apparences.

Tout cela fit grand bruit, comme on peut le croire; il fut aussi question d'une anecdote dans laquelle un page de S. M. jouait un rôle. On parlait d'un mari revenu à l'improviste qui ne put entrer tout de suite dans la chambre de sa femme, par la faute de la camériste dont le sommeil était lourd. Ce monsieur devait le lendemain aller à la chasse; il s'habilla nuitamment, comme il s'était couché, et lorsqu'il parut au rendez-vous, ses amis le saluèrent par un grand éclat de rire, et après quoi ils lui demandèrent si à l'uniforme de Saint-Hubert il voulait substi-

tuer le haut-de-chausse des pages de la reine, puisqu'il en portait un. A l'altération subite de ses traits on devina le quiproquo, et la gaieté, pour être contenue, n'en fut pas moins vive.

Les aventures de ce genre se savent vite; deux heures après, on la racontait à la reine, et la partie de chasse allait son train. S. M. se vit encore contrainte de rayer cette dame de la liste des invitées, bien qu'elle fût une des meilleures danseuses de la cour et très avant dans les bonnes grâces de S. M. Telle était la sévérité de cette princesse que l'on a tant calomniée en prétendant qu'elle favorisait les mauvaises mœurs.

J'entrai un matin chez la reine, et je la trouvai grave et préoccupée. L'usage ne nous permettant pas de questionner nos maîtres, je demandai à madame Campan, l'une des quatre premières femmes de chambre, si S. M. était indisposée, manière détournée parmi nous de provoquer la réponse que nous désirions.

— Non, madame, me dit Marie-Antoinette, je ne suis pas malade, je souffre seulement des extravagances auxquelles se livrent des femmes de qualité. Comment n'avez-vous pas connaissance du duel qui a eu lieu hier au soir entre la

duchesse de Cha... et la marquise de Boul...?

— Je pensais, madame, qu'à l'exception de la baronne, du *Chevalier à la mode* de Dancourt, aucune femme de qualité n'était assez folle pour se rendre sur le terrain, ou du moins demander raison à une rivale.

— Eh bien! pareille scène, et pour semblable escroc, s'est renouvelée hier. Il y a dans Paris un monsieur venu on ne sait d'où, mais, comme dit Phèdre à Hippolyte,

Jeune, charmant, traînant tous les cœurs après soi,

qui a enlevé ceux de mesdames de Cha... et de Boul... Elles n'ont pas eu honte de se battre pour cet aventurier.

— La reine voudrait-elle me dire laquelle des deux coiffes a le plus souffert?

— Que parlez-vous de coiffes! le combat a eu lieu à outrance au pistolet. Ces folles se sont manquées ayant tiré ensemble, et la frayeur les a fait tomber non sur le nez, mais en sens inverse; ou, pour parler comme le duc d'Ayen, *en position naturelle*.

Je me pris à rire, la reine conservant son sérieux.

—Voilà, mesdames, a-t-elle poursuivi, comment vous perdez la réputation de notre sexe; vous ne voyez que le côté plaisant d'une folie et vous en riez. N'est-il pas scandaleux que deux vieilles insensées déshonorent la cour de France, et que leur seule punition soit un bon mot du duc d'Ayen !

Marie-Antoinette avait raison; quoique bien jeune, son jugement était plus droit que le nôtre. Elle fit enjoindre aux deux coupables de ne pas reparaître devant elle jusqu'à nouvel ordre, et elle fut long-temps à leur pardonner.

L'hiver devint d'une rigueur excessive. Une neige épaisse tombée sur la terre durcie par le froid, donna l'idée de parcourir en traîneaux les jardins et le parc de Versailles. Il y avait de ces sortes d'équipages dans les magasins, depuis la jeunesse du feu roi. On les rafraîchit, et lorsqu'ils furent en état, on se livra à un amusement qui eut tout le mérite de la nouveauté. Il fit naître des parures bizarres et néanmoins de bon goût.

Parmi les jeunes femmes qui se distinguèrent le plus, on remarqua madame la princesse de Lamballe. Belle, rose et blanche, enveloppée de

riches fourrures, elle frappa tous les regards, réunit tous les suffrages. La reine, jusque là, n'y avait guère fait attention, peut-être même une sorte de prévention l'éloignait de cette princesse. Marie-Antoinette ayant eu à se plaindre de madame comtesse de Provence, étendait son mécontentement sur toutes les femmes du sang de Piémont; il en était résulté pour madame de Lamballe de rares voyages à Versailles, l'absence du dernier Fontainebleau, et peu de marques de bienveillance pendant les bals de l'hiver.

Mais tout changea lors des courses en traîneaux, qui se prolongèrent grâce à la rigueur de la saison. Madame la princesse de Lamballe y parut avec une gaieté si naïve, avec tant de grâce, que la reine commença à désirer qu'elle fît partie de sa société intime, et les billets du matin entrèrent en circulation. C'était alors la mode : aucune femme n'allait seule à Versailles, à l'Opéra et dans le monde ; il fallait avoir une amie, une inséparable, à laquelle on écrivait au moins un billet chaque matin, et avec laquelle on courait le reste de la journée.

La reine seule, à la cour, n'avait point de favorite; madame de Guéméné tenait à peu près la

place de l'amie de cœur, mais cette affection était incomplète. Marie-Antoinette allait la voir sans façon, soupait chez elle lorsque la fantaisie lui en prenait, et leur liaison se bornait là. C'est alors que la reine remarqua davantage madame de Lamballe ; persuadée de la bonté de son caractère, elle désira en faire une amie réelle. Tout se réunissait à l'appui de ce choix, la convenance, le rang, la parenté, une réputation intacte, un esprit simple et peu brillant, qualité que la reine appréciait d'autant plus qu'elle n'aimait point les femmes à traits, à saillies; elle les appelait des *girandes de feu d'artifice.*

Mais les souverains, moins que les autres, peuvent donner librement leurs affections. Ils sont environnés d'une foule inquiète, jalouse, toujours prête à écarter celui ou celle qui pourrait obtenir plus particulièrement leurs bonnes grâces. Nécessairement on ne manquerait pas dans cette circonstance de s'opposer au succès de madame de Lamballe; le plus grand obstacle viendrait de madame de Guéméné, de sa famille et de ses amis.

J'étais chez la marquise du Deffant, seule avec elle.

— Vous savez la nouvelle? me dit-elle.

— Il y en a tant!

—Oh! celle qui tourmente toutes les têtes... la reine a fait un choix.

— Pure calomnie.

—Vous ne me comprenez pas; il ne s'agit point d'un amant, du moins on n'en dit rien encore, mais d'une amie. Voilà madame de Guéméné mise de côté pour madame la princesse de Lamballe. On s'étonne de cette liaison entre la maison de Lorraine-Autriche et celle de Savoie-Carignan.

— Quoi! répliquai-je avec indignation, voudrait-on à Paris perpétuer les haines au lieu de se réjouir d'un rapprochement qui peut les apaiser! Assurément aucune femme n'est plus digne que madame la princesse de Lamballe de l'affection de la reine.

— Quelle chaleur! s'écria la vieille marquise incapable d'aimer personne; la reine est-elle votre bru ou votre fille pour que vous preniez son parti avec tant de véhémence!

— Elle est ma bonne, mon excellente maîtresse, et je ne puis trop la chérir.

— Je vous croyais dévouée aux Choiseul?

— Je suis dévouée à la reine, madame.

— Savez-vous qu'elle ferait très bien d'appeler au ministère l'archevêque de Toulouse qui sort d'ici, c'est un homme de tête, il gouvernerait l'État à la baguette.

— La reine ne nomme pas les ministres, c'est l'affaire du comte de Maurepas.

— Cependant il dit que la reine fait tout.

— Il aime à plaisanter, vous le savez.

— Le comte affirme n'avoir été pour rien dans les choix de MM. de Vergennes, du Muy et de Malesherbes.

— Alors c'est le roi qui les a nommés.

Il entra quelqu'un, et la conversation cessa. Voilà comment l'homme qui aurait dû reconnaître les bontés du roi, cherchait à nuire à la reine. Marie-Antoinette, je ne puis trop le répéter, n'avait à cette époque aucun crédit. Elle en eut davantage après la mort de M. de Maurepas et n'en fut pas plus heureuse. Au moment dont je parle, sa plus grande occupation était ses conférences avec mademoiselle Bertin, qui avait aussi des envieux et des rivaux. Je lui ai vu verser des larmes en se plaignant à la reine d'un marchand de mode, le sieur Beaulard, homme

de goût et d'imagination, qui, à l'occasion des poufs au sentiment, fit des coiffures très originales et capables de balancer celles de mademoiselle Bertin.

Une étrangère arrive chez lui.

— Monsieur, dit-elle, je désire que vous inventiez pour moi un bonnet distingué ; je suis Anglaise, veuve d'un amiral, je n'ai rien à ajouter, votre goût fera le reste.

L'habile modiste combine, réfléchit, se met à l'œuvre, et deux jours après il apporte à la fière insulaire un bonnet réellement divin. Avec de la gaze bouillonnée il avait représenté une mer agitée, et, au moyen de rubans taillés, et d'autres brimborions, on voyait voguer une flotte portant pavillon de deuil à cause de la viduité de la dame. Lorsqu'elle parut avec ce merveilleux travail, on poussa des cris d'admiration à juste titre; mais ce qui compléta la vogue de Beaulard, fut un bonnet confectionné par lui, appelé *à la bonne maman*.

Pour en bien faire apprécier le mérite, il faut savoir que les grand'mères, et en général toute la vieille cour, moi exceptée, désapprouvaient la hauteur des coiffures modernes; en conséquence

les bonnets à la bonne maman, à l'aide d'un ressort, s'élevaient à la dimension exigée par la mode et s'abaissaient à volonté dès que paraissaient une aïeule de mauvaise humeur. Toutes les jeunes femmes désirèrent en avoir, et mademoiselle Bertin ne pardonna à aucune de ses pratiques l'infidélité momentanée qu'elles lui firent pour les colifichets de Beaulard.

Mais sa colère n'eut plus de bornes lorsqu'elle sut que cet homme avait été présenté à la reine par sa nouvelle amie, la princesse de Lamballe. Il apporta à S. M. une rose artificielle parfaitement imitée et qui exhalait un parfum délicieux. La reine regardait avec plaisir ce chef-d'œuvre, lorsque Beaulard lui fit observer qu'il y avait dans le calice un ressort qu'il fallait presser. Marie-Antoinette y porta le doigt, et aussitôt la fleur, jusque là demi-close, s'ouvrit spontanément, et du milieu sortit le portrait en miniature de S. M.

Mademoiselle Bertin fut dès lors l'ennemie déclarée de madame de Lamballe, elle ne voulait plus la coiffer, et la reine dut raccommoder ces deux puissances, car la princesse, aussi enfant que la marchande de modes, prétendait n'avoir

d'autres chapeaux et bonnets que ceux de la Bertin.

Je me rappelle à ce sujet, que mademoiselle Quinault l'aînée, morte récemment âgée de près d'un siècle, m'apparut un jour vivement irritée contre mademoiselle Bertin. Cette fée antique, fille et sœur de comédiens, avait elle-même monté sur les planches et chanté à l'Opéra dans sa jeunesse. Après avoir eu pour amans principaux le comte de Nocé, le cardinal Dubois et le régent en passant, celui-ci la céda au duc de Chartres, son fils, pour l'initier aux choses de ce monde. Elle en eut un enfant et quitta aussitôt le théâtre. Le prince ne tardant point non plus à la quitter, elle s'établit en grande veuve et se donna des airs qui lui réussirent à merveille. Elle avait cent mille livres de rente provenant des bienfaits du roi, de la famille d'Orléans, ou du bénéfice dans les actions du Mississipi, et de plus un beau logement au Louvre; il était situé au midi sur le jardin de l'Infante dont elle avait une clef.

Là demeurait aussi M. le duc de Nevers qui s'amouracha de mademoiselle Quinault; mais la donzelle fit valoir sa vertu, parla de madame

de Maintenon, de mesdemoiselles Choin, bref elle intrigua de telle sorte qu'elle se fit épouser en face de la sainte église, secrètement il est vrai. Tout Paris sut ce mariage, tout Versailles se prêta au mystère. C'était chose curieuse que de voir nos collets montés venir à tour de rôle orner le salon de mademoiselle Quinault, car elle conserva toujours ce nom. On lui présentait les nouvelles mariées, et une femme de qualité n'était pas investie de tous ses droits tant qu'elle n'avait pas été conduite chez mademoiselle Quinault aînée.

Ce singulier empire, et unique dans nos fastes, s'est prolongé depuis à peu près 1750, époque où dix ans de sagesse avaient fait oublier une jeunesse orageuse, jusqu'à sa mort, qui vient d'avoir lieu en 1793, au moment qu'on allait la chasser du Louvre pour la conduire peut-être à la mort. On remarquera qu'en parlant d'elle je dis toujours mademoiselle Quinault l'aînée, pour la distinguer de sa sœur cadette, qui persista à suivre la carrière dramatique; elle décéda en 1783 (1), ayant aussi habité le Louvre, dans un

(1) Le rédacteur des Mémoires de madame la marquise de Créqui, dont le goût est si pur et la critique si fine, a commis la même erreur;

appartement vis-à-vis celui de sa sœur. Elles se détestaient et ne se parlaient jamais ; elles avaient toutes deux beaucoup d'esprit.

Mademoiselle Quinault l'aînée était donc flattée, encensée par toutes les grandes dames. Qu'on me demande pourquoi? C'était la mode, voilà tout ce que je puis répondre. Dans cet état de choses, la faveur de la nouvelle reine ayant fait surgir le talent de mademoiselle Bertin, cette duchesse et pairesse incognito voulut avoir *un pouf au sentiment* de la bonne faiseuse. Elle envoie donc sans cérémonie chercher la modiste, qui élude et ne vient point ; nouveau message, nouvel oubli. Oh! alors la bombe éclate; mademoiselle Duport, femme de chambre favorite de la vieille fée, arrive dans la voiture de sa maîtresse, et adresse à mademoiselle Bertin des reproches qui sont mal reçus. La querelle s'échauffe; mademoiselle Duport se récrie sur l'importance que veut se donner une faiseuse de modes. — Mais toute faiseuse de modes que l'on soit, on ne prétend pas se déranger pour une

elle sera relevée dans les Mémoires de l'aînée des Quinault, qui existent, et qu'on publiera bientôt, à ce que j'ai ouï dire.

(L'éditeur des *Souvenirs* de madame d'Adhémar.)

ancienne actrice de l'Opéra, lorsqu'on a l'honneur d'être employée par la reine.

La foudre tombant sur une cathédrale n'eût pas produit plus d'effet que cette insolente réponse de mademoiselle Bertin. Bien que le mariage de mademoiselle Quinault avec le duc de Nevers fût uniquement une union de conscience, il n'en était pas moins certain et complet. Madame de Montesson, qui avait épousé naguère M. le duc d'Orléans, la veuve du comte de Clermont, mademoiselle..., et quatre ou cinq autres femmes liées par des nœuds secrets à des seigneurs de haut rang, s'unirent à la duchesse de Nevers pour exiger le châtiment de mademoiselle Bertin. Celle-ci, forte de l'affection de la reine, essaya d'abord de lutter contre la furieuse Quinault; mais le *tolle* fut hurlé avec tant d'ensemble, *qu'au prochain travail* dans les petits cabinets de Versailles, S. M. elle-même conseilla à son ouvrière de prédilection de s'humilier et d'aller chez mademoiselle Quinault lui faire des excuses.

La volonté de la reine pouvait seule décider l'orgueilleuse Bertin à cette démarche. Elle partit directement de Versailles, arriva au Louvre,

alla frapper à l'appartement de mademoiselle Quinault, et demanda *madame* Duport.

— Que veut la Bertin ? dit celle-ci.

La Bertin ! dans la bouche d'une soubrette, lorsque les dames du plus haut rang l'appelaient *mademoiselle* et même parfois *madame*, c'était une grave insulte. Cependant elle se contint, et ajouta qu'elle venait pour présenter ses hommages à mademoiselle.

— Mademoiselle a la migraine ou des vapeurs, et elle ne pourra peut-être recevoir *sa marchande de modes*.

Cependant on va s'en informer ; trois quarts d'heure s'écoulent, enfin madame Duport paraît.

— Mademoiselle permet que l'on entre, dit-elle.

Voilà mademoiselle Bertin en présence de l'offensée, qui reste assise, et ne répond au profond salut qu'on lui adresse que par un simple mouvement de tête. L'ouvrière indignée balbutie un compliment et des excuses ; lorsqu'elle a terminé :

— Ma mie, lui dit mademoiselle Quinault, une créature de votre condition doit apprendre à être polie et à se rendre aux ordres de ceux

qui le paient. Que ceci vous serve de leçon ! allez.

Et on la congédia beaucoup plus majestueusement que ne l'aurait fait la reine. Mademoiselle Bertin se retira la rage dans le cœur, et si bien qu'elle en a eu une maladie de six semaines. Ce fut, je vous assure, un véritable évènement et dont pendant quinze jours toutes les toilettes retentirent. Nous autres femmes de qualité, nous nous en réjouîmes dans le fond, car l'arrogance de cette bonne créature devenait insupportable. Depuis lors elle se montra d'une politesse extrême, et lorsque par la force de l'habitude elle s'oubliait encore, il suffisait pour la rappeler à l'ordre de lui demander des nouvelles de mademoiselle Quinault.

En vérité, ces gens-là, dès qu'on les gâte, passent toutes les bornes; Léonard, par exemple, se donnait tous les airs d'un marquis; outre qu'il faisait payer dix louis chaque nouvelle coiffure de prétention, il prenait trois louis par mois, et venait une ou deux fois au plus par semaine, encore la plupart du temps envoyait-il le beau Julien, son premier ouvrier, personnage demi imposant, demi ridicule, qu'on commençait à gâter aussi.

Le *beau* Julien, comme on le qualifiait, et son fier patron, ne se dérangeaient pas pour tout le monde, il fallait des cas extraordinaires. La reine ne cessait de leur répéter ainsi qu'à mademoiselle Bertin le vers du roi Prusias :

Ah ! ne me brouillez pas avec *notre noblesse*.

Le chevalier de Boufflers, qui avait parcouru chaque partie du globe, prétendait que le prince romain Lanti, venu à Paris, envoya chercher Léonard. Celui-ci arrive l'épée au côté et si bien paré que le noble étranger le prenant pour un homme de qualité dont son valet de chambre a estropié le nom, veut le faire asseoir. Léonard reprend que tant d'honneur ne lui appartient pas, qu'il vient seulement pour le coiffer.

— Ah ! vous êtes Léonard !

— Oui, prince, monsieur Léonard, prêt à vous servir.

Le signor Lanti se revêt de son peignoir, et attend que le coiffeur se mette à l'œuvre ; mais lui recule en disant :

— Mon prince, je suis le physionomiste, permettez que j'appelle mon second.

Julien accourt au commandement de son

maître, qui pose le prince à sa fantaisie, le tourne, le retourne, et quand il a terminé ses simagrées, il dit à Julien :

— Visage à marrons; marronnez monsieur.

Et sur ce, part en saluant.

A Rome, le prince Lanti eût fait jeter par la fenêtre un pareil faquin; à Paris, et grâce à la protection de la reine, il se laissa marronner.

La bonté de S. M. ne s'étendait pas que sur ces chétifs personnages. Voici une anecdote qui dans le temps nous frappa au cœur; je souhaite que plus tard elle produise le même effet.

Parmi les officiers supérieurs de la maison de la reine, charges dans lesquelles on rencontrait parfois des gens de qualité, et où on exigeait toujours la noblesse à simple tonsure, il y avait un vieillard respectable dont je tairai le nom. En dehors de son service, il habitait neuf mois de l'année une jolie terre dans les environs de Versailles, avec sa fille et son petit-fils.

Dans ce même village vivait un fripon, voleur avéré de jour et de nuit. M..... apprend que cet homme a pillé plusieurs cabanes; cela lui donne l'éveil, il fait des perquisitions dans sa maison,

et s'aperçoit qu'il lui manque beaucoup de choses. Alors il se détermine à envoyer le misérable en prison. A peine cet ordre est-il exécuté que voici venir M. le curé qui tient dans ses bras une charmante petite fille de trois ans. C'est l'enfant du brigand; le digne pasteur réclame pour lui l'indulgence qu'on a refusée à son père, Jacques Messonnier. Son éloquence est telle, que M. Duvion (je déguise le nom réel) prend cette créature abandonnée et la garde chez lui.

Elle grandit, elle embellit; le grand-père, la mère et le fils s'attachent à Suzanne, la comblent de biens. On soigne son éducation, on ennoblit son caractère; bref, ce n'est plus l'enfant d'un paysan dégradé par le vol, c'est une jeune personne digne de fixer l'attention d'un honnête homme. Le jeune Duvion ne put contempler cette réunion de charmes et de vertus sans aimer celle qui les possédait. Il cherche à vaincre cette passion naissante, mais ses efforts sont infructueux. Ses parens devinent ce qui se passe en lui, et ils ont aussi un si tendre attachement pour Suzanne qu'ils sont prêts à consentir au mariage des deux amans.

Les choses en sont là, lorsqu'une nouvelle

terrible se répand. Le père de Suzanne ayant fini son ban est rendu à la liberté ; il en profite pour recommencer une nouvelle carrière de crimes. Arrêté une seconde fois, il est condamné aux galères, flétri irrévocablement ainsi que sa malheureuse fille. Cet événement fatal plonge dans la consternation une famille honorable ; l'union projetée devient impossible, l'aïeul et la mère l'annoncent en pleurant à leur fils. Celui-ci se tait, et semble se soumettre à son sort. Mais resté seul, il court chez sa maîtresse qui habite encore la maison, et la prie, la conjure de s'enfuir avec lui. Ils iront dans les Indes ou l'Amérique, sur une terre lointaine où ils pourront encore trouver le bonheur. Le jeune Duvion est si pressant et si impétueux qu'il effraie Suzanne ; elle craint de n'avoir pas la force de lui résister, demande quelques heures pour réfléchir, et voici ce qu'elle écrit au grand-père et à la mère :

« RESPECTABLES BIENFAITEURS,

» Vous m'avez retirée de l'infortune et appris à pratiquer vos vertus. Une horrible destinée pèse sur moi ; souillée par les crimes de mon père, je dois être repoussée de la société ; mais

» je crains encore que ma faiblesse ne m'entraîne » à flétrir votre nom en l'unissant au mien. Dans » cette alternative, un seul parti me reste à pren- » dre, celui de mourir!... Je sais qu'en attentant » à mes jours je me rends coupable envers Dieu. » Cependant j'espère en sa miséricorde, il me » pardonnera de me détruire pour vous prouver » ma reconnaissance.

» Adieu, pleurez-moi, consolez Eugène, je le » conjure de ne pas me suivre, qu'il reste pour » vous soigner, c'est le seul legs que je puisse lui » faire.... »

Cette lettre est déposée sur la commode de sa chambre, puis la pauvre fille allume un brasier de charbon, ferme soigneusement toutes les issues de la pièce et attend courageusement la mort... Mais la Providence refuse son affreux sacrifice. Eugène Duvion vient à passer, il pose un œil curieux sur l'ouverture de la serrure, la trouve bouchée, et en même temps l'odeur pestilentielle du charbon frappe son odorat... Il soupçonne la vérité, la crainte redouble ses forces, il fait sauter la porte d'un coup de pied, se précipite dans la chambre, et prend dans ses bras le

corps de sa maîtresse évanouie ; il va la déposer dans un air pur qui détruit l'effet mortel de la vapeur délétère.

La lettre de l'infortunée expliquant le sacrifice qu'elle faisait de sa vie pour une famille à laquelle elle devait tant, ne la lui rendit que plus chère ; l'aïeul, la mère et le fils lui dirent :—Nous sommes unis désormais par des liens indissolubles, tu as voulu périr pour sauver notre honneur, notre reconnaissance doit être mutuelle, nous ne pouvons plus nous séparer !

Mais le préjugé existant encore, il fallait le vaincre. M. Duvion père était connu de M. le duc d'Ayen ; il va le trouver, lui peint les vertus et l'héroïsme de Suzanne, et le conjure d'implorer pour elle et son fils le crédit de la reine ; le duc se charge avec plaisir de cette commission. S. M., au récit que lui fit le duc, partagea son admiration pour la jeune fille, et elle daigna me consulter sur ce qu'il était convenable de décider.

On grâcia le père de Suzanne, qui fut réhabilité en récompense de la noble conduite de sa fille ; puis la reine donna à celle-ci un brevet de femme de chambre ordinaire et honoraire à

son service. On ne le fit pas insérer dans l'almanach de Versailles; pour ménager la susceptibilité des titulaires; enfin, il y eut des lettres de rémission et de relief en tant que besoin serait. De son côté, le ministre de la guerre donna au jeune homme un brevet de capitaine avec congé illimité. Toutes ces faveurs furent dues à la reine; et la jeune fille, qui reçut dix mille francs de dot par une voie mystérieuse, épousa celui qu'elle aimait.

Certes, c'était bien le cas d'accorder des grâces. On pardonnait sous le feu roi des crimes bien plus répréhensibles. En 17.... l'intendant de Douai, le premier président du parlement de cette ville, et beau-frère de M. de Calonne, alors intendant de Metz, traitait les citoyens soumis à son administration avec une dureté incroyable. Il avait pris le monopole des grains de sa province, où il organisait des famines fictives, puis il faisait pendre les malheureux exaspérés par ses rigueurs. La haine qu'on lui portait, méritée à tant de titres, n'avait point de bornes. Un gentilhomme des environs, M. de M.... se décida à punir le monstre et à en délivrer le pays. Il monte à cheval, se rend à une maison

de campagne, où M. d'Aubert résidait pendant la belle saison, entre, et se fait annoncer. Le premier président se lève pour le recevoir, M. de M.... sans prononcer une parole, tire son épée, frappe au cœur M. d'Aubert, qui expire aussitôt. Cela fait, il se jette dans une chaise de poste, va à Versailles et déclare son crime. Ses protecteurs, nombreux et puissans, le contraignent d'abord de se cacher; puis mettant sous les yeux du roi les exactions et les méfaits du défunt, ils obtiennent des lettres de grâce pour son assassin.

De pareils traits auraient sans doute mérité d'être punis; mais à cette époque, le roi se taisait devant le crédit de certains hommes. Il fallait seulement rencontrer des gens assez forts pour vous épauler. Du moins à ce dernier fait il se rattachait une justice apparente; mais sur quoi était basée la protection qui pendant tout le règne de Louis XVI fut accordée à cet infâme comte de Sade qui vit encore, et dont le nom est en exécration à toute personne de bien?

Je ne rappellerai pas les divers crimes dont il se souilla, ils sont trop connus; un seul vient sous ma plume, et je le raconte parce que je crois qu'il est su de peu de monde.

Il y avait à Paris une pauvre famille, composée de la mère, du fils et de la fille ; M. de Sades était en relation avec elle, à cause de son origine provençale. Le jeune homme, bien fait, manquait d'esprit ; sa sœur, en revanche, en avait beaucoup ; mais nulle beauté. M. de Sades va dans cette maison, débauche le fils, et lui avoue que bien que sa sœur ne soit pas jolie, il la prendra pour maîtresse et en enrichira sa famille. La misère détermine ces pauvres gens à céder à ses désirs. Il les sort de leur appartement modeste, les loge dans un autre qui est magnifique ; un carrosse est donné. On croit à la fortune, lorsque tout-à-coup il part pour Marseille. Dès qu'il a disparu, les fournisseurs accourent ; le comte n'a rien payé, rien garanti ; il a dit au contraire que la dame et sa fille acquitteraient les mémoires. Elles n'eurent qu'à déclarer la vérité ; on ne les crut pas, on les chassa d'abord, puis on les arrêta pour fait d'escroquerie.

Le fils, indigné d'une pareille conduite, et flétri, de son côté, par ses rapports avec M. de Sade, trouve le moyen d'obtenir quelque argent, et va lui proposer le duel. M. de Sade le dénonce comme un vagabond, se procure une fausse

lettre de change, la charge du nom de ce malheureux, feint de l'avoir reçue pour lui rendre service; un procès criminel s'ensuit, et la victime est condamnée aux galères. La mère meurt de chagrin, la fille se précipite du haut du Pont-Royal dans la Seine; et le comte de Sade ne craignit pas plus tard de raconter cette série d'atrocités comme l'une de ses meilleures roueries.

Je le répète, je ne puis concevoir la protection dont il était l'objet. A la vérité, il faut autant que possible éviter aux personnes de distinction ces flétrissures qui entraînent moins d'inconvénient avec elles lorsqu'elles portent sur des individus plus obscurs. C'était la doctrine de M. de Maurepas; il me disait, précisément à propos de M. de Sade, que son cœur saignait chaque fois qu'il fallait sévir contre un homme de qualité. Quant aux roturiers, ajouta-t-il, il est bon de les fustiger de temps en temps. Il allait trop loin, la justice est pour tout le monde; néanmoins, s'il y a une exception indispensable, elle doit pencher du côté de la noblesse.

L'opinion de la reine était contraire à cette maxime; elle prétendait qu'il fallait faire peser la rigueur sur les premières classes de la société,

attendu leurs priviléges et en vertu de l'adage *noblesse oblige*. Cette princesse ne pardonnait presque jamais aux femmes de qualité qui s'affichaient par la légèreté de leur conduite. On l'accusait de sévérité, et cela lui a fait un grand nombre d'ennemies, lesquelles, pour se venger, lui ont reproché le genre de méfait qu'elle punissait en elles. La feue reine était beaucoup plus indulgente; elle ne voulait pas croire à la possibilité du mal, par charité chrétienne, disait-elle. Aussi, lasse de tout ce qu'on lui rapportait contre la marquise de Pompadour, elle la fit appeler.

—Madame la marquise, lui dit-elle, êtes-vous la maîtresse du roi?

—Madame, grand Dieu! je suis son amie.

—En feriez-vous le serment?

—Tout de suite, et je le jure en présence de Votre Majesté.

La reine ne lui en demanda pas davantage, et dès ce moment elle ne cessa de répéter:

—On calomnie la marquise; il n'y a entre elle et le roi que de l'amitié.

Le comte de Saint-Germain disait aussi en me parlant de la favorite:

— Si on ne la canonise pas, ce sera parce que les rois de France voudront épargner cent mille écus !

On sait que c'est le prix ordinaire qu'on donne pour proclamer le culte d'un nouveau saint.

A propos de M. de Saint-Germain, je me souviens d'un personnage de son genre, qui eut des aventures très bizarres. Voici ce que je trouve écrit sur mes tablettes et extrait du journal manuscrit, alors en vogue, dont l'origine remontait au fameux registre de la présidente Doublet.

On s'est beaucoup entretenu, et l'on s'entretient encore, d'une histoire fort extraordinaire arrivée en Saxe. Le héros n'est pas d'une condition élevée; il se nommait Schopfer, et était cafetier de son métier. Chef d'une loge de francs-maçons abhorrée de celles qui sont en vogue à Leipsik et à Dresde, il se vanta l'année dernière d'être en correspondance avec le prince Charles de Saxe, duc de Courlande, pour les affaires de la franc-maçonnerie. Cette forfanterie lui valut une petite disgrâce; les vrais maçons l'accusèrent auprès du duc, qui, indigné de son audace, ordonna au colonel Zantier de lui faire donner par

ses soldats cinquante coups de bâton et d'en tirer quittance.

Ce châtiment, loin d'abattre le courage de Schopfer, redoubla son audace dans l'art de faire des prodiges. Il montrait à ses disciples, dans leurs assemblées nocturnes, les âmes des bienheureux et des damnés; à celui-ci son père défunt, à celui-là son frère, etc.

Plusieurs personnes en devinrent folles, ce qui lui valut bientôt la réputation d'un homme inspiré, lequel commandait aux habitans du ciel et de l'enfer. En peu de temps il acquit un grand nombre de partisans qui proclamèrent ses miracles. Voulant se donner un nouveau degré d'importance, il prit le titre de colonel au service de France, et il se dit bâtard du prince de Conti. Il brisa son enseigne de cafetier, et convertit sa maison en *hôtel de Schopfer*. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les gens de distinction recherchèrent sa connaissance. Parmi les sectateurs qu'il avait à Leipsik, le plus zélé était M. de Rosa. Cet honnête négociant lui fournissait de l'argent tant qu'il en voulait, croyant bien n'y rien perdre; car parmi les sciences que possédait M. Schopfer, la moindre était celle de

faire de l'or. Au commencement de septembre 1774, ces deux personnages se rendirent à Dresde, précédés par la renommée. Outre le ministre Warm, le conseiller privé de Hohental et la comtesse de Rex, Schopfer eut la gloire d'attirer dans son parti le duc de Courlande, qui, à force de caresses, lui fit oublier l'ancien mauvais traitement qu'il en avait reçu. M. le colonel dépensait des sommes immenses à l'hôtel de Pologne; le champagne et le punch coulaient à grands flots. A minuit, il faisait ranger les spectateurs au fond d'une salle, et commençait ses conjurations. Aussitôt les portes s'ouvraient avec fracas, et l'on voyait paraître sous différentes formes des spectres qui répondaient aux questions qu'on leur adressait. C'est ainsi que le duc de Courlande s'est retrouvé en présence du chevalier de Saxe et du feu roi de Pologne son père.

Schopfer passait pour un homme miraculeux, lorsque M. de Marbois vint troubler ses succès. En sa qualité de résident de France, il se crut en droit de lui demander son brevet de colonel. Malgré la protection du duc, le résident déclara que Schopfer était un imposteur, et qu'il lui

ferait arracher la cocarde et l'épaulette. Le colonel ne pouvant se légitimer à Dresde, revint à Leipsik. Il y continua ses prodiges avec les mêmes encouragemens. Le 7 octobre suivant il donna un grand souper à ses plus zélés partisans, et les invita pour le lendemain à une partie de promenade au Rosenthal. Le 8, à la pointe du jour, il sortit de la ville accompagné de M. Bisenopswerder, écuyer du duc, du capitaine de Hoffgarden, de l'avocat Hoffman, du marchand Hysser, et de quelques autres. Chemin faisant, il leur dit qu'il n'ignorait pas les calomnies que l'on tenait sur son compte, et qu'il voulait confondre ses ennemis par un prodige tel qu'il ne s'en était pas encore vu. Arrivé à l'entrée de Rosenthal, il rangea les assistans en croix, et leur recommanda d'être bien attentifs à ce qu'il allait faire. A ces mots, il passa derrière une charmille, et les spectateurs qui ouvraient les yeux et les oreilles pour ne rien perdre du miracle annoncé, entendirent la détonation d'un pistolet : c'était Schopfer qui venait de se brûler la cervelle. Telle a été la fin de cet homme singulier. Parmi plusieurs lettres qu'il écrivit la veille de sa mort, on en trouva une pour M. de Rosa,

Il lui mandait de ne pas se mettre en peine de l'argent qu'il lui avait prêté, attendu qu'au commencement de cette année une main inconnue le paierait fidèlement, ainsi que ses autres créanciers. Ce qu'il y a de plus incroyable dans cette histoire, c'est qu'en effet le 10 janvier 1773, un étranger de bonne mine se présenta chez ce monsieur et chez les autres, et leur remit intégralement les sommes prêtées au faiseur de miracles.

Certainement on ne pouvait accorder sa confiance à un tel homme, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a des gens doués d'une extrême habileté, d'une science profonde, et qui font des choses complètement au-dessus de la portée de l'espèce humaine. J'ai connu un certain abbé de Variclery, prieur de Notre-Dame de Romané, et issu de mâle en mâle de l'antique maison des princes de Carrare, seigneurs de Padoue, dans le treizième et quatorzième siècles. M. l'abbé de Variclery habitait au château de sa famille situé dans le Languedoc, et venait à Paris de temps en temps. Il était très lié avec madame la marquise du Deffant, le président de Montesquiou, le président Hénault et madame de Tencin. On

vantait surtout son bon sens et sa froide raison. Grand chasseur du reste, nous le nommions en riant *feu Nembrod;* il parlait peu, mais bien; il avait une érudition prodigieuse, était presque classé parmi les philosophes; en un mot, il pouvait passer pour un esprit fort. Dans le grand monde où il vivait, il jouissait d'une excellente réputation. Il est mort il y a trente ans environ.

Ce préambule est nécessaire à l'intelligence du récit que l'on va lire; il le fit en présence de MM. de Buffon, d'Alambert, de Fontenelle, Hénault, et de moi.

Je vais le laisser parler.

« Etant atteint d'un rhumatisme aigu, j'allai prendre les bains de Rennes; c'est un petit village où les eaux sont excellentes. J'y fis la connaissance d'un Italien, spirituel, rusé et fort savant. Nous parlâmes histoire, morale, théologie; puis nous passâmes aux sciences occultes. Le moment de quitter Rennes arriva, je me séparai avec regret de mon compagnon buveur d'eau; il me donna son nom et son adresse à Rome, j'agis de même à son égard, et oncques depuis ne nous sommes revus.

» Six ans après, je me trouvais chez mon frère,

le comte Sébastien de Varicléry, au château de Milhas, lorsqu'un valet m'annonce un personnage dont j'entends le nom pour la première fois. J'ordonne qu'on le fasse entrer, et je vois un homme de pauvre mine, simplement vêtu, et ayant un accent étranger; il me remet une lettre de mon ancien ami l'Italien, que j'avais un peu oublié, dans laquelle il me priait de donner un asile pour quelques mois à un habile Rose-Croix, savant persécuté.

» Cette recommandation me sembla quelque peu suspecte; mais l'étranger avait une rare amabilité, et je le logeai en dehors du château, au tourne-bride, sous prétexte de lui laisser plus de liberté. Il accepta, se renferma chez lui, et se mit à souffler, car c'était son occupation habituelle. Jamais il ne sortait, à peine si je le voyais une fois dans la semaine. Cela se prolongea l'automne et tout l'hiver; du reste, pas de bruit, aucune importunité, un homme seul, sans domestique et mangeant si peu, que pour éviter les propos je dus lui faire porter journellement des provisions.

» Un matin que j'entrais chez lui et que je le plaisantais sur le genre de ses occupations, il me

pria de lui donner un sol ; j'en posai deux dans sa main, il jeta l'un dans un creuset plein d'une matière roussâtre et liquide, l'en retira quelques minutes après et le mit de côté. Puis il prit l'autre sol avec des pinces, le trempa à moitié dans la liqueur bouillante, et cela fait il les enveloppa tous deux. Alors il me les rendit en m'enjoignant de ne les regarder que dans un temps révolu.

» Après cette entrevue il tomba en une sombre mélancolie, mes soins ne purent l'en retirer. Il se renferma plus que jamais, fuyant toute distraction et ne recevant aucune visite. Depuis que je le connaissais mieux, je l'avais logé dans l'intérieur du château, dans une chambre haute précédée d'un cabinet qu'il fermait soigneusement à la clef. Mon valet de service intime me dit plusieurs fois que l'étranger sortait chaque nuit avec quelqu'un. Je me moquai de lui, mais il revint si souvent à la charge, me citant des faits à l'appui de ce qu'il m'annonçait, que je ne sus plus que penser.

» Je me rappelai que derrière la chambre de Rose-Croix il y avait une issue secrète qui, par un escalier à pli de corps, donnait accès aux di-

vers étages. Une porte cachée dans la boiserie ouvrait dans ladite chambre. J'eus la faiblesse de profiter de cette facilité, et un soir j'allai m'y embusquer. Il n'y avait pas de lumière chez mon hôte; néanmoins on causait; on le pressait de terminer sa besogne; lui, demandait une prolongation de temps; et la réponse était que, son terme arrivé, il n'avait plus qu'à prendre son parti.

» — Eh bien! reprit-il, demain au soir nous verrons...

» Ces mots prononcés, je n'entendis plus rien, je m'assurai que de chez lui on ne pouvait sortir par les dehors, car la porte secrète était fermée aux verroux de mon côté. Presqu'au lever du soleil, j'allai rendre visite à mon mystérieux inconnu; je le trouvai fort abattu; il me dit qu'il cesserait bientôt de m'être à charge et qu'il quitterait sous peu le pays. Je lui fis les complimens d'usage. Le soir, lorsqu'il fut retiré et barricadé, je revins à mon escalier, je prêtai l'oreille et n'entendis rien, pas même son souffle ou le bruit de sa marche. Ceci me donna de l'inquiétude; était-il couché ou était-il malade? Je me promis de m'éclairer le lendemain.

» Le lendemain venu, je courus frapper à la porte... pas de réponse ; je heurte une seconde, une troisième fois, même silence. Je commence à craindre un malheur, j'envoie chercher le procureur-fiscal, le curé, puis je fais ouvrir de vive force... Quel spectacle affreux s'offre à mes regards ! mon hôte était étendu au milieu de la chambre, le col tordu et la figure noire. Ses appareils brisés, et ses manuscrits brûlés me prouvèrent que sa mort ne provenait pas d'une cause naturelle. On trouva dans une cassette des lingots d'or du poids d'environ vingt mille francs, mais aucuns papiers propres à faire connaître à qui j'avais accordé l'hospitalité ; le procès-verbal constata l'apoplexie foudroyante. J'écrivis à Rome à M. d'Idara et n'en eus pas de réponse ; je m'adressai alors à notre ambassadeur, qui me manda qu'on n'avait découvert à Rome aucunes traces de l'individu que je désignais. Je distribuai l'or partie à l'église de Milhas, partie aux hôpitaux de Pamiers, Mirepoix, Castelnaudary et Saint-Félix, et tout se termina là.

» Lors de l'année révolue, j'examinai mes deux sous ; l'un avait été métamorphosé entièrement en or pur, et l'autre seulement à moitié. Je

garde comme curiosité ces pièces, et j'atteste la véracité de mon récit. »

Nous écoutâmes tous l'abbé avec attention. M. de Fontenelle, qui l'avait entendu, grâce à son cornet, se mit à dire gravement que plus d'une fois dans sa vie il s'était trouvé avec des Rose-Croix; d'Allambert plaisanta, et le comte de Buffon, à l'imagination ardente, fit des vœux pour qu'un tel personnage se présentât à lui.

— Messieurs, dit alors le président Hénault, est-ce le diable, ou l'apoplexie, qui a enlevé cet homme de ce monde?

— Que sait-on? repartit M. de Fontenelle, le lion rôde toujours autour de nous, prêt à nous dévorer.

— Est-ce que vous en seriez venu à croire de telles absurdités? demanda d'Alambert avec insouciance.

— A votre âge, reprit le patriarche des sciences et de la littérature, je ne croyais à rien, et maintenant je crois à tout. C'est plus commode pour un vieillard, cela lui évite les discussions.

Je trouvai cette pensée fort sage. J'ai appris en

fréquentant le comte de Saint-Germain à admettre l'existence de ces hommes qui en savent plus que nous. Mais c'est assez m'occuper de cette matière, pourquoi d'ailleurs remettre sur la scène des personnages qui n'appartiennent pas au règne de Louis XVI? Si jamais j'ai plus de tranquillité je tâcherai de me rappeler les premières années de ma jeunesse, et ce sera une autre partie de mes Souvenirs.

Je reviens à l'époque présente; le roi tâchait autant qu'il le pouvait de faire le bien, on l'en détournait parfois, mais lorsque l'occasion s'offrait à lui, il la saisissait avec empressement. Je dirai à ce sujet qu'un peu avant le sacre il arriva au souper de S. M. une aventure qui servira à prouver ce que j'avance.

Un ancien militaire avait inutilement sollicité une pension sous le ministère du duc de Choiseul, il était revenu à la charge, du temps de M. le marquis de Monteynard et de M. le duc d'Aiguillon, et il insista auprès de M. du Muy qui prit note de sa demande dans l'intention de le servir. Mais l'effet ne suivit pas la volonté du ministre. Lassé de tant de démarches inutiles, le vé-

téran se présenta au souper du roi, et s'étant placé de manière à être vu, il s'écria dans un mouvement où le silence régnait : *sire*.

— Que faites-vous? lui dirent ceux qui l'entouraient ; on ne parle pas ainsi au roi.

— Je ne crains rien.

Et élevant la voix, il répéta : *sire*.

Louis XVI surpris le regarda.

— Que voulez-vous, monsieur ? lui dit-il.

— Sire, j'ai soixante-dix ans, il y en a plus de cinquante que je suis au service de Votre Majesté, et je meurs de faim.

— Avez-vous un mémoire ?

— Oui, sire.

— Donnez-le-moi.

Il le prit sans rien ajouter, et le lendemain un exempt des gardes fut envoyé dans la galerie où l'officier se promenait ; l'exempt lui ayant annoncé que le monarque le demandait, il se rendit aussitôt dans le cabinet de S. M.

— Monsieur, lui dit Louis XVI, je vous accorde quinze cents livres sur ma cassette, et vous pouvez aller recevoir la première année qui est échue.

Le roi renouvelait chaque jour ces traits de

bonté. Le comte du Muy, dont on avait attendu des merveilles, se montrait dur, affairé et peu accessible. Il se maria à cette époque avec une ancienne chanoinesse, sa vieille amie, madame de Blanchard, à laquelle les médecins avaient interdit le sacrement sous peine de perdre la vie, tant qu'elle serait d'âge à avoir des enfans. M. du Muy, instruit de cette décision fatale, ne voulut plus qu'être le frère de la femme qu'il aimait, et il se maintint dans ce rôle jusqu'à ce que la fécondité ne fut plus à craindre, alors madame de Blanchard récompensa la fidélité de M. du Muy en lui offrant sa main. C'était un couple très bien assorti, la femme étant encore belle à ravir; et lui, se faisant remarquer par sa bonne tournure et le jeu fin de sa physionomie.

Le roi fit à M. du Muy un riche présent de noce, le bâton de maréchal de France; il y eut une nomination de sept maréchaux à la fois. Il s'agissait d'abord de donner le bâton à un seul seigneur, le duc de Fitz-James; la reine aimait sa femme, et la princesse de Chimay protégeait le mari. Celle-ci sollicita tellement Marie-Antoinette, qu'elle en parla à M. de Maurepas, sans se douter que cette nomination fût un passe-droit,

S. M. hésitait pourtant, mais madame de Guéméné consultée, lui dit qu'on ne suivait pas pour cette dignité le rang d'ancienneté, le roi ayant d'ailleurs le pouvoir d'en disposer. La reine s'adressa donc au roi, qui en référa à M. de Maurepas; ce dernier, tout dévoué à madame de Chimay, ne fit aucune objection, et expédia à M. de Fitz-James une lettre portant avis de sa promotion.

M. de Fitz-James, qui était à la campagne, se hâte d'accourir à Versailles, et va descendre chez le ministre de la guerre, auquel il fait ses remerciemens. M. du Muy l'écoute avec surprise, et lui répond qu'il le félicite d'être nommé maréchal de France, mais que, quant à lui, voilà la première nouvelle qu'il en reçoit. —Vous ferez donc bien, poursuivit-il, d'aller porter vos témoignages de gratitude à M. de Maurepas. Sur ce il le congédia, puis il se rendit auprès du roi et lui dit:

—Sire, je viens d'apprendre que V. M. a nommé M. le duc de Fitz-James maréchal de France; une dignité aussi éminente ne peut être conférée qu'en raison de l'ancienneté des services ou d'actions éclatantes; et je ne pense pas que M. de Fitz-James ait fait valoir aucune de

ces qualités. Pendant la paix le feu roi lui a ôté le commandement du Languedoc pour lui donner celui de Bretagne ; si l'on a été satisfait de sa conduite il faut le renvoyer dans cette province, mais V. M. me permettra de lui représenter que c'est au ministre de la guerre à mettre sous ses yeux les services des officiers qui ont mérité d'obtenir les récompenses du roi.

Louis XVI écouta avec attention les représentations aussi fermes que nobles de M. le comte du Muy, et lorsqu'il eut cessé de parler :

— Eh bien, dit-il, M. de Fitz-James ne sera pas maréchal de France.

Le comte de Maurepas, qui pendant cette allocution était embarrassé et de mauvaise humeur, prenant la parole à son tour :

— Mais Votre Majesté a promis.

— N'importe, je viens de faire connaître ma volonté, répondit Louis XVI ; et il passa à une autre affaire. Le conseil resta stupéfait.

M. le duc de Fitz-James attendait dans l'antichambre, certain de sa nomination. Néanmoins le temps s'écoulait et on ne l'appelait pas. Le conseil terminé les ministres se retirent, alors le duc alla trouver le comte de Maurepas pour

lui demander ce qu'on avait décidé. Le Mentor le prenant à part dans l'embrasure d'une fenêtre, lui raconta ce qui venait de se passer ; le duc furieux va aussitôt chez le ministre de la guerre, et il se plaint avec amertume du mauvais service qu'il lui a rendu.

— Je ne désavouerai point ce que j'ai dit au roi, répondit M. du Muy, puisque je l'ai empêché de commettre une injustice, mais je vous demanderai, monsieur le duc, comment vous êtes si bien informé de ce qui se passe dans le conseil de S. M. ; je n'aurais jamais cru que ce secret pût être trahi par les membres de ce même conseil.

Le duc, avec assez de maladresse, et toujours sous l'ascendant de son mécontentement, avoua que M. de Maurepas ne lui avait rien caché.

— J'en suis fâché pour lui, reprit le ministre ; en vérité nous vivons dans un temps bizarre, où l'on s'amuse à commérer au lieu de songer aux affaires de l'État.

Le duc rapporta au comte de Maurepas cette conversation dans le dessein de l'exciter contre M. du Muy ; mais le Mentor, auquel on pouvait reprocher son indiscrétion, n'osa rien dire au roi, il engagea donc M. le duc de Fitz-James à

patienter jusqu'à nouvel ordre. Ces exhortations convenaient mal à ce dernier, qui voulait absolument avoir gain de cause; aussi il ne trouva rien de mieux que de s'adresser à la reine. S. M. stimulée d'une autre part, consentit à l'appuyer auprès du roi, et en riant elle demanda à Louis XVI si désormais pour faire un maréchal de France il aurait besoin de la permission du comte du Muy.

— Mais, répondit-il, la nomination du duc était une injustice patente, plusieurs seigneurs la méritent mieux que lui, et c'eût été manquer à des hommes estimables.

— Il ne faut pas en effet les mécontenter, repartit la reine, accordez-leur ce qu'ils ont le droit d'exiger, et personne ne se plaindra.

— A la bonne heure, madame, et puisque la nomination peut se faire sans injustice, j'y donne mon consentement.

Aussitôt MM. de Maurepas et le ministre de la guerre sont appelés, on leur communique le *mezzo termine*, et il est décidé qu'on nommera sept maréchaux; ils furent choisis parmi de bonnes gens qui n'avaient jamais mordu personne, comme disait la marquise de V..., M. de

Maurepas s'avisa de proposer au nombre des élus le comte du Muy, et celui-ci n'eut pas assez de force morale pour éviter le piége. Les six autres étaient MM. d'Harcourt, de Noailles, de Nicolay, de Fitz-James, de Mouchy et de Duras.

Ce fut certainement madame de Noailles, dame d'honneur de la reine, qui reçut le bâton dans la personne de son mari. Ils changèrent de nom en cette circonstance, et comme il y avait deux Noailles dans la promotion, le premier prit le titre de marquis de Mouchy, qui déjà appartenait à la famille; les plaisanteries et les murmures accompagnèrent ce choix.

Sur ces entrefaites, l'abbé Choisy ayant loué une loge à la Comédie Française pour une première représentation, eut une discussion de priorité avec M. le duc de Duras, qui de vive force s'empara de l'objet en litige. L'abbé s'en alla dans le foyer en disant d'un air piteux :

— Voyez si je ne joue pas de malheur; monseigneur le maréchal de Duras n'a fait qu'un siége dans sa vie, et il faut que ce soit celui de ma loge!

Ce trait épigrammatique eut un succès prodigieux, comme lorsqu'on dit que le chef des

sept héros annonçait la prolongation de la paix. MM. de Maillebois et d'Hérouville firent le plus de bruit parmi les plaignants; le premier eut une audience du roi, et le second malmena M. le comte de Maurepas de manière à craindre la Bastille. Ces nominations parurent surtout ridicules à l'armée, car il y avait déjà neuf maréchaux de France en exercice, et assurément c'était bien assez.

M. le marquis de Bièvre ne se tint pas en reste de railleries. Arrière petit-fils d'un chirurgien de Louis XIV, il ne manquait pas d'esprit, et s'était fait marquis de sa propre autorité. M. de Genlis lui dit à ce sujet :

— Mon cher garçon, tu n'as pas montré ton adresse ordinaire en prenant pour sobriquet un titre aussi vulgaire; à ta place je n'aurais ajouté qu'une particule à mon nom, et l'on m'aurait en conséquence appelé M. le maréchal de Bièvre.

Ce trait sembla d'autant plus mordant que M. de Bièvre était le roi du calembour, jamais homme ne fut plus fertile que lui en ce genre.

— Monsieur de Bièvre, lui disait Louis XVI, faites un calembour sur moi.

—Ah sire, répondit-il, vous n'êtes pas un sujet!

Il avait composé un mauvais ouvrage intitulé la *comtesse Tation* (la contestation), et une tragédie aussi ridicule; ces deux ouvrages lui valurent néanmoins plus de réputation que sa comédie du *Séducteur*, très bonne pièce, dit-on. Je ne puis en juger, ayant peu étudié la littérature. J'étais d'une société où l'on détestait les gens de lettres, personnages bouffis d'orgueil, compromettant amis et ennemis pour leur propre satisfaction. Il nous semblait extraordinaire que l'Europe s'occupât de quelques individus sans titres, sans fortune, et qui ne tenaient pas état de maison. J'aurais voulu qu'on leur donnât de bonnes pensions, et qu'ils se bornassent à écrire des vers agréables, des pièces dramatiques, des romans et des madrigaux, au lieu de se mêler des grands intérêts de l'Etat, comme ils l'ont trop fait depuis. Rien n'est plus judicieux que ces vers de Molière que Clitandre dans les *Femmes Savantes* adresse à Trissotin :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que, pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes,
Et qu'ils vont disposer du destin des couronnes.

La reine sur ce point pensait comme moi, ainsi que madame de Polignac ; nous nous étions entendues pour ne pas admettre dans notre intimité un seul littérateur, et pourtant la fatalité nous amena M. Delisles, non l'auteur *des Jardins*, mais un officier de cavalerie, joli garçon mal élevé, et croyant par de l'effronterie suppléer à l'aisance de la bonne compagnie ; il faisait des vers assez passables, papillonnait agréablement, et à cause de ses extravagances mêmes on avait fini par le supporter. C'était d'ailleurs notre point de contact avec la bourgeoisie, nous apprenions par lui une foule de particularités, d'aventures de ce monde que nous ne connaissions qu'imparfaitement, ce qui ne laissait pas de piquer notre curiosité ; vers la fin sa familiarité devint par trop importune, mais le pauvre garçon mourut, et nous le regrettâmes sincèrement.

LIVRE DEUXIÈME.

LE SACRE.

Il semblait qu'une fatalité pesât alors sur notre jeune et aimable reine. J'ai signalé les causes qui lui donnèrent pour ennemis dès son avènement au trône la majeure partie de la cour ; il ne lui restait plus qu'à s'aliéner tous les princes du sang, et cette dernière infortune ne lui manqua pas.

Marie-Antoinette, séparée si jeune de sa famille qu'elle aimait tendrement, ne soupçonnait guère tous les désagrémens qui l'attendaient à la cour

de France. Ayant la vanité bien naturelle de se montrer aux siens dans tout l'éclat de sa grandeur présente, elle sollicita l'impératrice de permettre à l'un des archiducs de venir la visiter.

Ses instances renouvelées, auxquelles se joignirent celles du roi, déterminèrent Marie-Thérèse à envoyer à Versailles Maximilien-François-Xavier-Joseph-Jean-Antoine-Winceslas son troisième fils. Ce prince, grand-maître de l'ordre Teutonique et coadjuteur de l'électeur de Cologne, avait dix-neuf ans, étant né en 1756. Petit, contrefait et manquant d'esprit, il payait peu de sa personne. Ce fut une des mille fautes commises à cette époque, il aurait fallu mieux choisir pour faire connaître la famille impériale.

Ce prince arriva à Versailles dans les premiers jours du mois de février. La reine, persuadée que tout le monde le verrait aussi favorablement qu'elle, l'avait dépeint sous des dehors avantageux; on chercha vainement en lui ce qu'on s'attendait à y rencontrer, et ce mécompte fut le premier inconvénient de ce voyage malencontreux; un autre tort, et qui provint de l'archiduc même, changea en désagrément le plaisir qu'on

aurait voulu procurer à un frère de S. M. Le prince Maximilien, soit en sa qualité de fils et de frère d'empereur et d'électeur de Pologne, refusa de rendre aux princes du sang la première visite ; peut-être ne la devait-il pas, mais en politique adroit il aurait dû montrer de la déférence aux parens de sa sœur et les aller voir comme par simple empressement.

Il prétexta au contraire pour s'en dispenser que les ducs de Lorraine ne cédaient point le pas aux princes du sang de France. Il se trompait, les ducs de Lorraine ne prirent jamais la main sur nos princes, quelque éloignés que ceux-ci fussent de la couronne ; mais afin d'éviter de la leur donner, il usa de subterfuge et employa *l'incognito*. C'était éviter la difficulté et non la trancher.

Il se flattait, et à Vienne on supposait que le roi par attachement pour sa femme déciderait la question en faveur des archiducs. Il n'en fut rien ; Louis XVI ayant demandé l'avis du comte de Maurepas, il répondit que dans tous les temps les princes de la maison de France avaient passé avant tous les autres ; que sous le règne de Louis XIV les simples ducs et pairs disputaient

la prééminence aux électeurs, et que par conséquent les princes de son sang ne pouvaient céder à ceux de la maison de Lorraine.

La reine, instruite de cette décision, en versa des larmes. Elle prétendit que c'était moins pour soutenir leur rang que pour l'humilier que les princes du sang refusaient la première visite à son frère, et peut-être fit-elle sonner trop haut ce titre d'archiduc si nouveau parmi les siens. Ses paroles blessèrent non seulement l'amour-propre de nos princes, mais encore celui de la nation. La branche d'Orléans surtout était très aimée à Paris, où elle avait fixé sa résidence depuis le régent. On lui accordait une importance bien supérieure à celle d'un étranger qui ne faisait que passer. En conséquence, la cour et la ville prirent parti contre le fils de Marie-Thérèse, et on répandit le bruit que la reine cherchait à rehausser sa famille aux dépens de la maison des Bourbons.

C'était une injustice, Marie-Antoinette croyait seulement au droit de son frère, s'appuyant sur l'opinion du baron de Breteuil qui lui avait écrit en ce sens, et celles de l'abbé de Vermont et de M. le duc de Choiseul. Mais elle ne fit que sou-

tenir modérément ce droit, sans faire violence à la détermination du conseil qui avait décidé en faveur de MM. d'Orléans, de Condé et de Conti. On a prétendu que d'un ton de menace la reine s'était écriée : *Je m'en souviendrai.* C'est une de ces calomnies dont on n'a cessé de l'accabler; tout ce qu'il y eut, ce fut une conversation entre elle et M. le duc de Chartres, auquel elle demanda, en le rencontrant chez madame la princesse de Lamballe, s'il n'irait pas voir son frère?

— Certainement je le verrai, répondit le prince.

— On me disait le contraire.

— Ce n'est pas moi, madame, qui refuserai de rendre une visite aussi honorable.

— Rendre! répéta Marie-Antoinette en rougissant, vous ne la préviendrez donc pas?

— Je dois, madame, veiller au rang futur du second de vos fils.

— Mais mon frère est plus approché de cinq degrés que vous ne l'êtes du trône.

— Oui, madame, du trône de Hongrie et de Bohème. Voyez à quel rang ces couronnes sont placées en Europe; après celle de France, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, le Danemarck,

la Suède, Naples, la Russie et les rois de Pologne même, leur disputent la préséance !

— Et l'empire ?

— Est électif.

— Ainsi vous vous croyez au-dessus de mon frère ?

— Je suis du sang de France, de cette maison royale qui règne depuis huit siècles, et qui a possédé la Hongrie à une époque où les archiducs d'Autriche n'y avaient aucune prétention.

Le reste de cet entretien dégénéra en aigreur : M. le duc de Chartres s'y montra peu conciliant; un plus habile à sa place, se serait retranché derrière la décision du conseil et la volonté du roi, lui au contraire s'attacha à rabaisser la maison impériale, aussi la reine me dit plus tard :

— Je doute que M. le duc d'Orléans accorde à mon frère le titre de simple gentilhomme.

S. M. en revanche fut très satisfaite de M. le duc de Penthièvre, qui ne balança pas à faire la première visite à l'archiduc. La reine disait partout que ce prince descendait de Louis XIV, oubliant ou ignorant la bâtardise. Enfin l'archiduc arrivé, il ne chercha pas à gagner la noblesse

par son affabilité. Il ne nous dit rien d'aimable, les femmes n'eurent pas plus à s'en louer que les hommes; mais il fit preuve d'une haute piété.

Une fille du monde très célèbre, mademoiselle du Thé, avait obtenu des garçons tapissiers chargés de meubler l'appartement de l'archiduc, qu'ils placeraient son portrait de manière à frapper les regards du prince. Il demanda en effet quelle était la personne de la famille royale représentée dans ce cadre; lorsqu'on lui eut fait reconnaître son erreur, il se signa d'abord, et ensuite prenant ladite image il la jeta lui-même au feu. Cet acte de vertu dont il se vanta, fut mal apprécié par une cour corrompue; quant à moi je trouvai qu'il punit convenablement l'effronterie de mademoiselle du Thé.

L'archiduc s'en tira moins bien avec le comte de Buffon; cet illustre savant, dont la réputation était européenne, fit relier magnifiquement un exemplaire de ses œuvres et l'offrit à S. A. I., lorsqu'elle vint visiter le Jardin des Plantes. Mais le prince avec une bonhommie parfaite lui répondit qu'il ne voulait pas l'en priver. Il se maintint dans ce refus, malgré les instances de M. de Buffon.

On lui demanda aussi s'il serait curieux de voir d'Alembert, Diderot, La Harpe *et tutti quanti*, c'est-à-dire le ban encyclopédique.

— Ma mère, répliqua-t-il, m'a fait promettre de ne donner aucune marque d'estime à ces coryphées de l'incrédulité; on devrait les brûler avec leurs productions iniques en place de Grève!

Comme à cette époque les philosophes tenaient le haut bout, il en résulta une sentence d'excommunication contre le pauvre prince. Il était descendu à la Muette, et le lendemain même il alla à Versailles. Le roi le traita bien, Marie-Antoinette pleura de joie en le voyant, elle ne pouvait s'arracher de ses bras. Il dîna chez le comte de Mercy-Argentan, ambassadeur de leurs majestés impériales. On y invita tous les grands dignitaires; le repas fut gai. Je voudrais en dire autant des bals de la reine, où il régna un sérieux glacial. Il y manquait de danseurs et de danseuses, parce que madame de Mouchy, qui jouissait de son reste, car elle était sur le point de se retirer, croyant se raccommoder avec S. M., n'y appela, contre l'usage, aucuns princes du sang. Une partie de la haute noblesse partagea

cette offense. Il y eut donc peu de foule à ces fêtes, chacun était en chemin pour ses terres où l'on avait des travaux à surveiller.

Ce fut un manque d'égard envers la reine, qui était fort innocente de la faute de sa dame d'honneur; mais celle-ci reçut bientôt sa démission. La duchesse de Cossé, dame d'atours la précéda, elle eut pour remplaçante la marquise de Maillé. Avant de raconter les intrigues qui signalèrent ce changement dans la composition de la maison de la reine, je veux parler de quelques faits particuliers pour me distraire de ces affaires de cour.

Madame la comtesse de Brionne s'en vint trouver madame de Betizy sa parente et abbesse de Panthemnon, afin de lui communiquer le projet d'un homme de sa connaissance auquel elle prenait un vif intérêt. L'abbesse bien instruite assembla son troupeau, c'est-à-dire les pensionnaires, et leur tint le langage suivant :

— Mesdemoiselles, je suis chargée de vous dire qu'il y a un monsieur riche de quarante mille livres de rente et possesseur d'une belle charge, qui désirerait épouser l'une de vous. Je vous avertis en même temps qu'il est déjà d'un certain

âge, et qu'il n'a pas une figure agréable, mais en revanche une âme parfaite. Voyez laquelle de vous se déterminera à lui donner sa main ?

Toutes les jeunes personnes qui avaient de la fortune refusèrent cette proposition; une seule gardait le silence. Lorsque l'abbesse l'interrogea, elle répondit qu'elles avait bien que, n'ayant pas de dot, on ne voudrait point d'elle. Je dois ajouter qu'elle était la plus jolie de ses compagnes. L'abbesse se tut, et toute l'assemblée se dispersa; une heure après, on fit venir au parloir la jeune fille qui s'était expliquée la dernière, et on la mit en présence de M. de Saint-Peravy, lequel, la trouvant fort à son gré, réitéra sa demande. Elle répondit qu'elle serait heureuse de lui plaire, et au bout de quelques jours le mariage eut lieu. Plusieurs de ses compagnes qui avaient fait les dédaigneuses regrettent maintenant de ne pas avoir dit oui.

Tandis que cette union se contractait, madame la vicomtesse de Laval, fille de M. de Boullongnes, riche financier, et petite-fille du fameux peintre, fit demander une audience particulière à M. le président de Saint-Fargeau, père de cet abominable le Pelletier-Saint-Fargeau qui a passé

de l'amitié de Louis Égalité à la flétrissure de régicide. On sait quelle gravité offrait toute la personne de cet austère magistrat.

— Ah! monsieur, lui dit la vicomtesse, je vous aborde en tremblant, car je viens vous demander une grâce signalée, qui tient au bonheur de ma vie.

— Madame, je suis tout disposé à vous obliger, et surtout lorsqu'il s'agit d'une chose aussi importante.

— Promettez-moi donc que vous ne me refuserez pas?

— Je suis persuadé que votre requête n'a rien que de juste; d'ailleurs vous connaissez les devoirs de mon état, et d'après cela, madame, vous devez savoir ce que je puis vous accorder et ce qu'il m'est prescrit de vous refuser.

— Vous pouvez, monsieur, sans vous compromettre, me rendre la plus heureuse personne du monde.

— Mais enfin, madame, venons au fait.

— Je ne parlerai pas que vous ne m'ayez donné votre parole.

Au bout d'un quart d'heure de sollicitations, moitié par fatigue, moitié par complaisance,

M. de Saint-Fargeau promet, mais en même temps sa conscience lui reproche cette faiblesse.

— Monsieur, j'ai vu plusieurs ajustemens délicieux qui doivent embellir la cour, lundi prochain.

Jugez de l'effet que produisit ce début sur le magistrat, s'il le mit à l'aise en le convainquant que la sûreté de l'État ne pouvait être compromise!

— Monsieur, poursuivit madame de Laval, je veux me distinguer à cette fête, et que ma parure emporte la palme. J'ai eu l'idée d'une garniture en plumes de perroquet; j'ai déjà mis en réquisition tous les perroquets de mes amis; vous m'avez promis de ne pas me refuser, et j'exige six plumes du vôtre, il est de la couleur qu'il me faut.

— Ah madame, que ne parliez-vous plus tôt! Mais cette pauvre bête... Au reste, je dois vous prévenir que ceci ne dépend pas de moi; voyez madame la présidente.

Il fallut donc que la vicomtesse s'adressât à madame de Saint-Fargeau. Ce fut ici une autre scène : le perroquet était tendrement chéri, et,

bien que ses plumes dussent repousser, on ne regrettait pas moins de le voir dépouiller de son plus bel ornement. La présidente pleura même; mais à cette époque les femmes de la cour avaient un tel ascendant sur celles du palais, que le perroquet perdit ses six plumes, et la vicomtesse triompha avec sa bizarre parure qui fit envie à ses nombreuses rivales.

L'hiver, ai-je dit, fut très brillant; les noces du comte de Coigny avec mademoiselle de Conflant contribuèrent aux plaisirs de la saison. On multiplia les bals, les soupers, et à l'un de ceux-ci, le duc de Coigny rencontrant au foyer de l'Opéra le marquis de Conflant, lui dit :

— Sais-tu que je suis très embarrassé !

— Pourquoi ?

— Ta femme m'a invité à souper, et je la connais à peine.

— C'est comme moi, qui n'y ai soupé de ma vie, elle s'est avisée de m'engager aussi... Ma foi, vogue la galère ! nous irons tous les deux, et nous nous soutiendrons.

Ce mot me rappelle celui d'un homme novice dans l'exercice des hautes-œuvres, qui conduisant un patient à la potence lui disait :

— Mon pauvre ami, je vous plains, je n'ai jamais pendu personne, aussi suis-je fort en peine; pourtant je vous promets de faire de mon mieux.

— En vérité, répondit le patient, je n'ai jamais eu non plus la corde au cou, nous y mettrons chacun du nôtre, et nous nous en tirerons comme nous pourrons.

Cependant, la reine désirait être couronnée; je le savais par une lettre de l'impératrice, toujours parfaite pour moi. Je transcris cette lettre qui renferme des faits curieux :

« Je vous remercie, madame la comtesse, de » votre bon souvenir; écrivez-moi souvent, » j'aime à savoir ce qui se passe à la cour de ma » fille. L'archiduc, de retour à Vienne, ne cesse de » me parler des magnificences de Versailles où l'on » a traité avec tant de rigueur ce cher enfant. Il » semble qu'on prenne plaisir à blesser la pauvre » Marie-Antoinette; si un frère du roi venait ici, » les archiducs feraient la première visite pour » lui témoigner leur satisfaction et leur amitié. » Vos princes ont voulu voir dans cette exigence » une prétention à la suprématie de Lorraine, ce

» qui n'était nullement notre pensée. Mais enfin, » puisque ma fille a essuyé ce désagrément, je » désirerais pour l'en dédommager, qu'on la cou- » ronnât au sacre du roi. Ma fille, certes, n'a pas » besoin de cette solennité pour être reine de » France ; néanmoins, je ne vois pas pourquoi » on lui refuserait cet honneur.

» Que vous semble de la coiffure à mulets, je » veux dire de vos panaches, prodigieux par leur » hauteur ? Mercy m'a mandé qu'Arlequin avait » paru à la Comédie Italienne avec une longue » plume de paon à son bonnet, qu'on l'avait cou- » vert de huées, et que certaines dames s'en étaient » fâchées. Elles ont eu tort ; n'est-ce pas la mission » de ce théâtre de châtier les mœurs en riant ; c'est » sa devise du moins, si je me la rappelle bien : » *castigat ridendo mores*, telle que Santeul la » donna au célèbre Romagnesi, le père, en France, » de tous les arlequins. Et le persiffiage est-il » mort de belle honte ? et *les poufs au sentiment* » *font-ils toujours fureur?* Vous voyez que j'emploie » vos propres locutions.

» Votre dévouée, etc... »

Je reconnus aisément dans cette épître le cha-

grin que ressentait l'impératrice du peu d'accueil qu'on avait fait à son fils, lequel partit vers la fin du mois de février. Il se montra empressé auprès de la princesse de Lamballe, qui lui tint la dragée haute, et il se brouilla, je ne sais pourquoi, avec la princesse de Guéménée. Il me semble pourtant qu'il prétendit qu'elle lui avait fait la grimace en le regardant dans un miroir. C'était une petitesse dont la reine fut honteuse.

La piètre tournure de l'archiduc, mise en opposition avec les manières brillantes et gracieuses de M. le comte d'Artois, causa un vif déplaisir à S. M., et elle s'empressa de congédier son frère aussitôt qu'elle put le faire sans paraître y mettre de l'affectation.

La reine continuant à donner son amitié à madame la princesse de Lamballe, résolut de rétablir pour elle la charge de surintendante de sa maison. Entre vouloir et exécuter un tel projet il y avait de grands obstacles, surtout en une cour où l'étiquette liait autant les souverains que les sujets. Marie-Antoinette savait d'ailleurs que madame la duchesse de Grammont nourrissait des prétentions sur cette charge. Elle lui était presque promise dès avant la mort du feu roi.

La donner à une autre ne se pouvait guère sans avoir son agrément.

Dans cet embarras, Marie-Antoinette me prit à part pour me prier de tâcher de convaincre madame de Grammont de l'impossibilité de la faire nommer surintendante de la maison de la reine. La négociation était difficile, néanmoins je promis d'employer tous mes efforts à sa réussite.

Quelques jours après, je rencontrai chez madame du Deffant la duchesse de Choiseul; il y avait assez de monde pour que je pusse lui parler à l'écart. Je vis à l'air de son visage combien ma communication lui était pénible. Elle déplora le malheur de sa maison et insinua que l'obtention de ladite charge serait le dédommagement auquel le duc de Choiseul devait s'attendre pour avoir conclu le mariage de l'archiduchesse avec le dauphin.

Le lendemain de bonne heure, madame de Grammont était chez moi. Il paraît, me dit-elle, que la reine oublie tous les services de mon frère et ce que j'ai souffert pour sa cause. Tant que la surintendance n'était pas donnée, je ne la

réclamais pas; mais dès qu'on veut rétablir cette charge, elle doit être à moi.

— Assurément, madame, répondis-je, elle vous appartiendrait si le roi voulait vous en investir. Malheureusement il s'est expliqué formellement à ce sujet, en déclarant que ni vous, ni monsieur votre frère, n'auriez de fonctions tant qu'il régnerait.

— Le roi, en disant cela, ignorait l'engagement pris par la reine. Quant à moi, je me déshonorerais si je renonçais à une récompense méritée et solennellement promise.

J'essayai de la ramener à de meilleures dispositions; je lui fis entrevoir qu'en cédant, elle obtiendrait une forte somme, mais elle fut inébranlable. Après qu'elle m'eut quittée, je rendis compte à la reine de l'inutilité de mes efforts. S. M. alla aussitôt trouver le roi, et lui demanda la charge pour madame de Grammont. Louis XV répéta ce qu'il avait dit déjà; alors la reine proposa madame la princesse de Lamballe, qui fut acceptée tout de suite. Le roi, en même temps, envoya chercher madame de Grammont; et dès qu'elle parut devant lui:

— Madame la duchesse, dit-il, je vous interdis toute réponse à ce que je vais vous apprendre. La reine n'étant encore que dauphine, et n'ayant par conséquent aucun droit de disposer de la charge de surintendante de sa maison future, dans le cas où elle monterait sur le trône, vous l'a non promise, mais a laissé entendre qu'elle vous la verrait accorder avec joie; elle oubliait que je nomme seul à toutes les charges de sa maison, que son droit se borne à celui de présentation : elle vous a donc présentée. Je ne vous ai pas acceptée, parce que j'ai déjà pris des engagemens avec madame la princesse de Lamballe : elle est nommée. Du reste, je saisirai l'occasion de vous dédommager du tort que je vous cause, bien que je n'ai rien à me reprocher dans tout ceci. Adieu, madame.

La duchesse, obligée de se taire, en vertu de l'exprès commandement du roi, se retira en versant des larmes de rage; elle eut à peine la force de rentrer chez elle. Là, elle fut saisie d'une violente attaque de nerfs et resta plusieurs heures dans un état difficile à décrire. Néanmoins comme elle ne voulait fournir aucun sujet de triomphe aux ennemis de sa maison, elle ne se plaignit à

personne. Le secret fut si bien gardé par elle, son frère, sa belle-sœur et moi, que cette particularité de l'histoire secrète de la cour est restée à peu près ignorée. Mais si de la part des Choiseul il n'y eut pas d'esclandre, on ne pardonna point à leurs majestés ce qu'on appela injustement leur ingratitude; et depuis ce jour les malices et les calembourgs redoublèrent.

Madame la maréchale de Mouchy me parut plus sombre qu'à l'ordinaire; je demandai à une dame de ses amies quelle était la cause de sa mauvaise humeur.

— L'ignorez-vous? me répondit-elle; la reine crée une surintendante de sa maison, madame la princesse de Lamballe, et de ce moment les fonctions de la charge de dame d'honneur tombent dans l'avilissement. Madame de Mouchy, plutôt que de le souffrir, se retirera.

Je trouvai l'effort héroïque de la part d'une digne femme âpre à la curée. Peu de temps après la reine s'approchant de moi, me dit:

— Madame la maréchale de Mouchy me quitte.

— Elle donne donc sa démission?

— Avec une pension toutefois de cinquante mille livres de rente.

— Le pauvre homme ! m'écriai-je, en me rappelant le Tartufe de Molière.

— C'est madame la princesse de Chimay qui la remplace, poursuivit la reine.

On ne pouvait faire un meilleur choix ; cette dame respectable réparait par beaucoup de jugement et de mérite, ce qui lui manquait du côté de l'esprit. La princesse de Chimay, en sa qualité de dame d'honneur, et madame de Maillé, en celle de dame d'atours, retardèrent la prestation de leur serment jusqu'à ce que leur rang fût réglé de manière à n'être soumis en rien à madame la princesse de Lamballe.

Cette dernière lutta ; elle aurait voulu qu'on ne lui ôtât pas ce beau fleuron de sa couronne ; mais les deux dames tinrent ferme, il fallut leur accorder ce qu'elles souhaitaient. On ne manqua pas de dire à Versailles que la visite du duc de Penthièvre à l'archiduc Maximilien portait son fruit. On se trompait, c'était à la seule bienveillance de la reine que madame de Lamballe devait la faveur dont elle jouissait.

Je ne sais pourquoi ceux qui ont parlé d'elle, n'ont jamais rien dit de ses deux sœurs, les princesses Doria-Pamphili et Colonne. Elles vinrent

faire une apparition à Versailles au commencement de 1776; on les traita bien; mais comme les Italiens ont de grandes prétentions, et que nous ne les reconnaissions pas, elles se tinrent en arrière. Ces deux dames, sans être aussi bien que la princesse de Lamballe, avaient cependant assez de charmes pour captiver l'attention. La reine les reçut dans l'intérieur des appartemens; on leur offrit le rang de princesses de Carignan, mais elles voulaient quelque chose de plus, ce qui leur rendit leur séjour moins agréable.

Avant cette époque, vers le milieu de 1705, avait eu lieu le sacre du roi, solennité imposante à laquelle la reine aurait désiré ardemment être associée. Toutes ses démarches à cet égard furent vaines, elle rencontra mille obstacles que son crédit ne put franchir. On alla jusqu'à prétendre que le couronnement de Marie de Médicis avait été de trop mauvais augure, pour qu'on le renouvelât en la personne de Marie-Antoinette; elle dut donc paraître en simple particulière à une cérémonie où il lui eût été si doux de jouer le rôle principal.

M. de Turgot, qui penchait pour l'économie, proposa que le sacre eût lieu dans l'église de No-

Notre-Dame de Paris ; ceux qui tenaient aux vieux usages et le cardinal de La Roche-Aymond, grand aumônier de France, obtinrent que cette solennité se ferait dans la cathédrale de Reims. Ce prélat doué de peu d'esprit, était néanmoins parvenu de simple gentilhomme, à réunir sur sa tête toutes les dignités ecclésiastiques. Il obtint en outre que son neveu, M. le marquis de La Roche-Aymond, serait l'un des quatre otages de la sainte-ampoule, ce qui lui attira une épigramme de la part du comte de Maurepas.

L'archevêque de Reims avait fatigué ce ministre à force de lui demander des grâces, s'appuyant toujours sur les promesses du feu roi. Enfin, lorsqu'il vint solliciter pour son neveu la faveur enviée d'être l'un des quatre otages, le malin vieillard lui dit en ricanant :

—Est-ce aussi le feu roi qui vous a promis cela ?

Les gentilshommes de la chambre chargés du soin de décorer l'église, firent à la reine la galanterie de joindre à sa tribune un appartement complet où rien ne manquait, depuis une salle des gardes, jusqu'à un boudoir, le tout meublé avec une magnificence sans pareille. Ce fut,

quoi qu'il en soit, un bien léger dédommagement du refus qu'on lui faisait de la couronner.

Le sieur Aubert, joallier de la couronne, eut à confectionner les insignes du sacre: l'épée, l'aigrette, les boucles, la main de justice, le sceptre et la couronne. Celle-ci était enrichie de dix-huit millions de diamans, parmi lesquels figuraient *le Régent et le Salency*. La chapelle d'or, donnée par le cardinal de Richelieu, servit en cette occasion, ainsi que l'ameublement complet de la chambre à coucher du roi. C'est François Ier qui le fit faire; il est tout en broderies et tableaux exécutés d'après les dessins de Raphaël d'Urbain. Il y a à Versailles plusieurs peintures de cet habile maître.

Outre les insignes modernes, on employa encore *les honneurs de Charlemagne*. Ce sont : la couronne de ce grand empereur, son sceptre, sa main de justice, son épée, son agrafe pour attacher le manteau royal, les éperons, et son livre d'Heures. Tout ceci est gardé à l'abbaye de Saint-Denis, et apporté par trois députés de ce monastère, le prieur, le plus ancien des deux dépositaires de ce trésor, et un député nommé spécialement par le chapitre.

La cérémonie commença dès le départ de Versailles, le 5 du mois, 1775. Le roi le quitta en grand cortége, accompagné de la reine, de la famille, des princes du sang, des grands officiers de la couronne, des ministres, des seigneurs et des dames de la cour. Le prince de Conti, dont la femme venait de mourir, et son fils, le comte de la Marche, prétextèrent leur deuil pour se dispenser d'aller à Reims. La vérité était que, ne devant pas représenter les anciens pairs de France, ils ne voulurent point se montrer, pour ainsi dire, à la suite.

Madame la princesse de Conti était très vieille, et paraissait rarement à la cour. Quand on lui en faisait des reproches, elle répondait :

— J'aime mieux être grande dame chez moi, que sujette à Versailles.

Le roi alla coucher à Compiègne, où les princesses ses sœurs l'avaient précédé; il y resta jusqu'au 8 du courant.

Le 9, le sieur Papillon de la Ferté, intendant des menus-plaisirs, présenta au chapitre de Reims un superbe ornement de drap d'argent, les orfrois en or, et le tout brodé de perles fines.

Mesdames Clothilde et Élisabeth arrivèrent le 8, et la reine et madame la comtesse de Provence, le 9. La grossesse de madame la comtesse d'Artois ne lui permit pas de faire ce voyage. S. M. logea à l'archevêché, et madame à l'hôtel du président d'Ognon, que l'on avait meublé du garde-meubles de la couronne. Ce même jour, 9 juin, le roi fit son entrée avec une grande pompe.

Je n'ai pas l'intention de rapporter toutes les cérémonies qui eurent lieu, soit la veille, soit le jour du sacre. Je me contenterai de signaler les plus importantes; je dirai d'abord que, le dimanche 11 juin, dès six heures du matin, les chanoines, tous en chapes, parurent dans le chœur, se placèrent sur les hautes stalles, et furent bientôt suivis par l'archevêque, duc de Reims, les cardinaux, les prélats invités, les ministres, les maréchaux de France, les conseillers d'État, et les députés des différentes compagnies. Chacun prit sans confusion la place qui lui était destinée.

Vers les six heures et demie, les pairs laïques arrivèrent du palais archiépiscopal. Monsieur représentait le duc de Bourgogne; M. le comte

d'Artois, le duc de Normandie; M. le duc d'Orléans, le duc d'Aquitaine; M. le duc de Chartres, le comte de Toulouse; M. le prince de Condé, le comte de Flandre; et M. le duc de Bourbon, le comte de Champagne. Ces pairs étaient vêtus d'un habillement complet de forme antique, composé d'une veste d'étoffe d'or, qui descendait jusqu'à la moitié de la jambe; d'une ceinture violette, mêlée d'or, d'argent et de soie; d'un manteau ducal de drap violet, doublé et bordé d'hermine; le collet rond, étant également de cette fourrure. Ils avaient sur la tête un bonnet de soie violet, entouré, pour les trois premiers, d'une couronne ducale, et pour les trois seconds, d'une couronne comtale. Chacun, en outre, portait par dessus le manteau, le grand collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Les pairs ecclésiastiques étaient, le cardinal de La Roche-Aymond, grand aumônier de France, archevêque duc de Reims, faisant la cérémonie; le cardinal de Rochechouart, évêque duc de Laon; M. de la Luzerne, évêque duc de Langres; de la Rochefoucauld, évêque comte de Beauvais; de Juigné, évêque comte de Châlons; et de Broglie, évêque comte de Noyon. Ils portaient une

chape d'étoffe d'or, doublée d'une moire de couleur; le chaperon et l'orfroi de la chape brodés d'or, le rochet garni de dentelles, et la mitre brodée d'or et de pierreries.

Sur les sept heures, l'évêque duc de Laon et l'évêque comte de Beauvais, partirent en procession pour aller chercher le roi. Ces deux prélats, vêtus de leurs habits pontificaux, et ayant des reliquaires suspendus à leur cou, étaient précédés de tous les chanoines de l'église de de Rèims, entre lesquels marchaient la musique, le chantre et le sous-chantre; venait après le clergé, puis suivait le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, qui précédait immédiatement les deux prélats ci-dessus nommés. Ils traversèrent une galerie couverte, et arrivèrent à la porte du roi, qu'ils trouvèrent fermée, suivant un usage qui remonte aux temps les plus anciens. Le chantre y frappe avec son bâton, aussitôt le grand chambellan duc de Bouillon, sans ouvrir, lui dit : —*Que demandez-vous ?* — *Nous demandons le roi*, reprend l'évêque duc de Langres. — *Le roi dort*, réplique le grand chambellan. Alors le grand chantre recommence à frapper, et le duc de Bouillon ayant répété

que le roi dort, le pair ecclésiastique qui a déjà porté la parole dit : *Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous a donné pour roi.* Soudain, les portes de la chambre s'ouvrent, le grand maître des cérémonies conduit les évêques auprès de S. M. couchée sur un lit de parade ; ils la saluent très profondément. Le monarque est vêtu d'une longue camisole cramoisie, garnie de galons d'or, et ouverte ainsi que la chemise aux endroits où S. M. doit recevoir les onctions ; par dessus cette camisole, le roi a une longue robe d'étoffe d'argent, et sa toque de velours noir est ornée d'un cordon de diamans, d'une plume, et d'une double aigrette blanche.

L'évêque duc de Langres présente l'eau bénite au roi, et dit l'oraison suivante :

« *Dieu tout-puissant et éternel, qui avez élevé à* » *la royauté votre serviteur Louis, accordez-lui de* » *faire le bien de ses sujets dans le cours de son* » *règne, et de ne jamais s'écarter des sentiers de* » *la justice et de la vérité.* »

Cette oraison terminée, les deux évêques prirent S. M., l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche, et l'ayant soulevé de dessus son lit, ils le conduisirent processionnellement à l'é-

glise, par la galerie ouverte, dans l'ordre qui suit, en chantant un répons.

Les gardes de la prévôté de l'hôtel ouvraient la marche ayant à leur tête M. le marquis de *Sourches*. Il précédait le clergé qui accompagnait les évêques. Après eux venaient les cent-suisses de la garde dans leurs habits de cérémonies, et commandés par M. le duc de Cossé, faisant fonction de capitaine pour M. le marquis de *Courtanveaux*, absent par maladie. M. de Cossé portait un habit de drap d'argent, avec un baudrier de même étoffe et brodé, un manteau noir de velours doublé de drap d'argent, garni de dentelles ainsi que les chausses retroussées, et une toque de velours noir surmontée d'un bouquet de plumes. M. *de Voltaire de Newbourg*, et M. *Salis de Sarmade*, lieutenans des cent-suisses, étaient vêtus d'un pourpoint, d'un manteau de drap d'argent et d'une toque de pareille étoffe.

Les hautbois, les tambours et les trompettes de la chambre venaient après. Ils étaient suivis du sieur *Bronaud de la Haye*, chevalier roi d'armes de France, du titre de *Montjoie Saint-Denis*, et des sieurs de *Sangea*, du titre de *Bourgogne*, de *Vauxcelles*, du titre de *Normandie*, de *Vit-*

tenain d'Abancourt, du titre d'*Angoulême*, *Lefèvre des Cormiers*, du titre de *Saintonge*, et de *Jourdier*, du titre de *Dauphiné*; tous en habits de velours blanc, les chausses retroussées garnies de rubans et leur toque de pareille couleur. Ils avaient par-dessus leurs pourpoints la cotte d'arme de velours violet, avec les armes de France brodées dessus, puis le caducée à la main.

M. le marquis de *Dreux* et M. de *Nantouillet*, maîtres des cérémonies, marchaient ensuite. Ils étaient habillés de pourpoints d'étoffe d'argent, de chausses retroussées de velours noir, garnie de dentelles d'argent, et d'une toque de velours noir ornée de plumes blanches. Ils précédaient les maréchaux de *Mouchy*, du *Muy*, le comte du *Châtelet* et le marquis de *Poyannes*, chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, destinés à porter les offrandes, et vêtus du grand manteau de l'ordre. Marchaient après eux MM. de *Valory*, de *Châteaubourg*, de *Montbrun*, de *Saint-Georges*, de *Signy*, du *Cheret*, de *Gueny*, pages de la chambre du roi, portant des pourpoints en étoffe d'or, brodés sur toutes les tailles en ramages cramoisis et argent, avec basques et crevasses de gros

de Naples bleu de roi, nœuds d'épaule brodés en or, et un rinsgrave retroussé de gros de Naples bleu et de bandes de velours cramoisi, brodées en or et ornées de réseaux d'or, et de bouffettes bleues au bas; un manteau et capote de velours cramoisi, rehaussés de réseaux d'or, à reversen gros de Naples gros bleu, brodés en or et argent, bas blancs, toque de velours noir avec plumes de héron noir, souliers d'étoffe d'argent et gants blancs à franges d'or.

Le maréchal de *Clermont-Tonnerre* représentant le connétable, vêtu comme les pairs laïques avec la couronne de comte, venait ensuite; puis le roi ayant à sa droite l'évêque de Laon, et à sa gauche l'évêque de Beauvais. M. le prince de *Lambesc*, grand écuyer de France, qui devait porter la queue du manteau royal, marchait derrière le connétable et derrière S. M. A sa droite, se montrait le maréchal de *Noailles*, capitaine des gardes-du-corps, commandant les gardes écossais; et à gauche, M. le prince de Beauvau, capitaine des gardes de quartier. Ils étaient vêtus d'habits à manteaux magnifiques. Six gardes écossais ou de la manche, habillés de satin blanc, et portant par-dessus leurs habits leur cotte

d'armé en broderies et la pertuisane à la main, entouraient le roi.

M. de Miromesnil, garde-des-sceaux, représentant le chancelier, marchait après le roi. Il était vêtu d'une soutane de satin cramoisi, d'un grand manteau d'écarlate avec l'épitoge retroussée et fourrée d'hermine. Il avait sur la tête le mortier de chancelier en drap d'or bordé d'hermine. Le prince de *Soubise* faisant fonction de grand maître de la maison du roi, tenant à la main son manteau de commandant, avançait ensuite, ayant à sa droite le prince de *Bouillon*, grand chambellan de France, et à sa gauche M. le maréchal duc de *Duras*, premier gentilhomme de la chambre, et M. le duc de *Liancourt*, grand maître de la garde-robe. Ils étaient tous quatre vêtus comme les pairs laïques, portant la couronne comtale sur la tête.

Cette marche pompeuse était fermée par les gardes-du-corps, commandés par M. le marquis de *Pujols*, lieutenant, M. le comte de *Mean*, enseigne, et M. d'*Harrincourt*, tous trois de la compagnie de Noailles.

Lorsque le roi fut dans l'église, vers sept heures, et que chacun eut pris place, la sainte-am-

poule ne tarda pas à arriver par la porte principale; elle avait été apportée de l'abbaye de Saint-Remy par le grand-prieur en chape d'étoffe d'or, et monté sur un cheval blanc de l'écurie de S. M., couvert d'une housse d'étoffe d'argent richement brodée. Deux maîtres palefreniers de la grande écurie le conduisaient par les rênes. Le grand prieur était sous un dais magnifique, tenu par quatre barons chevaliers de la sainte-ampoule, vêtus de satin blanc, d'un manteau de soie noire et d'une écharpe de velours blanc garnie de franges d'argent; c'étaient le seigneur Gernicourt, M. Pita, bailli de Saint-Remy, M. le comte d'Ogé et M. de Romans, baron de Terriers; les quatre otages de la sainte-ampoule furent, MM. le vicomte de La Rochefoucauld, le comte de Talleyrand, le marquis de Rochechouart et le comte de la Roche-Aymond; ils marchaient à cheval, aux quatre coins du dais, précédés chacun de leur écuyer, portant un guidon, chargé d'un côté des armes de France et de Navarre, et de l'autre, de celles de leur maison.

Les otages avaient prêté serment sur le livre des évangiles, et juré entre les mains du prieur, en présence des officiers du bailliage de l'abbaye,

qu'il ne serait fait aucun tort à la sainte-ampoule, pour la conservation de laquelle ils s'engagèrent à exposer leur vie. En même temps ils s'étaient constitués *pleiges caution solidaire*, et avaient déclaré qu'ils demeureraient en otage jusqu'au retour de la sainte-ampoule. Par suite de ce qui se pratique en pareille circonstance, ils requirent néanmoins qu'il leur fût permis de l'accompagner, et *pour grande sûreté et conservation d'icelle* sous le même cautionnement, ce qu'on leur accorda.

La sainte-ampoule, qui joue un si grand rôle dans le sacre de nos rois, est une petite bouteille remplie d'un baume miraculeux, lequel ne diminuant jamais, servit depuis Clovis à oindre les souverains de France; elle fut envoyée du ciel et apportée par une colombe à saint Remy; elle est enfermée dans un reliquaire en or, enrichi de diamans et de pierres précieuses.

L'archevêque de Reims ayant été averti par le maître des cérémonies de l'arrivée de la sainte-ampoule, alla la recevoir à la porte de l'église; en la remettant entre ses mains, le grand-prieur de l'abbaye, selon l'usage, lui adressa ces paroles :

« Je vous confie, monseigneur, ce précieux trésor envoyé du ciel au grand saint Remy pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs; je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de me la remettre entre les mains, après le sacre de notre roi Louis XVI. »

L'archevêque répondit :

« Je reçois avec respect cette sainte-ampoule, et vous promets, foi de prélat, de la remettre entre vos mains, ce sacre achevé. »

En disant ces mots, le cardinal de la Roche-Aymond prit la merveilleuse fiole, rentra dans le chœur et la déposa sur l'autel. Quelques instans après, il appela le roi dont il reçut le serment de protection pour toutes les églises sujettes de la couronne. Dès que le monarque eut fait ce serment, les évêques de Laon et de Beauvais soulevèrent S. M. de son fauteuil, et lorsqu'elle fut debout, ils demandèrent aux seigneurs assistans et au peuple s'ils acceptaient Louis XVI pour leur roi. La coutume est de ne répondre que par un silence respectueux, et de là provient sans doute le proverbe *qui ne dit mot consent.* L'archevêque ensuite demanda au roi le serment du royaume. S. M. étant assise et la tête couverte, le prononça

tout haut en latin, et tenant la main sur les saints évangiles :

« Je promets au nom de Jésus-Christ, au peuple chrétien qui m'est soumis, 1° de faire observer de tout temps à l'église de Dieu la paix du peuple chrétien ;

2° D'empêcher les personnes de tout rang de commettre des rapines et des iniquités de quelque nature qu'elles soient ;

3° De faire observer la justice et la miséricorde dans tous les jugemens ;

4° De m'appliquer sincèrement de tout mon pouvoir à exterminer de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Église. Je confirme par serment les choses énoncées ci-dessus, qu'ainsi Dieu et les saints évangélistes me soient en aide. »

Le roi prononça ensuite les sermens de l'ordre du Saint-Esprit, de l'ordre de Saint-Louis, et enfin celui contre les duels.

Pendant ce temps, on mit sur l'autel les habits et ornemens royaux, dont le roi devait être paré, savoir : la grande couronne de Charlemagne, et deux autres, dont l'une enrichie de pierres précieuses, et l'autre en or; l'épée, le sceptre, la main

fleurs de lis d'or ; l'archevêque de Reims se prosternait également à sa droite, tandis que les évêques de Laon et de Beauvais se tenaient debout aux deux côtés de S. M. Aussitôt l'ancien évêque de Limoges, de M. Coëtlosquet, et les évêques de Meaux, d'Arras et de Montpellier, MM. de la Caussade, de Conzié et de Malide, chantèrent les litanies. Après quoi ces quatre évêques, toujours à genoux, et l'archevêque debout et sans mitre tourné vers le roi prosterné, récita plusieurs oraisons. Cela fait, il s'assit dans son fauteuil, tournant le dos à l'autel et mitré, il dit quelques prières sur le roi qui, après s'être relevé, se mit à genoux devant lui.

Le prélat tenant d'une main la patène du calice de saint Remy sur laquelle était l'onction sacrée, en prit avec le pouce droit et commença d'oindre le roi de la manière suivante :

1° Sur le sommet de la tête en faisant le signe de la croix, et en disant, je vous sacre roi avec cette huile sainte, *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* Il répéta ces signes de croix et ces paroles aux six onctions qui suivirent, et tous les assistans répondirent *amen.* 2° Sur l'estomac, les évêques de Léon et de Beauvais séparant les

ouvertures faites à la chemise et la camisole du roi à chacun des endroits où devait se mettre la sainte-onction; 3° entre les deux épaules; 4° sur l'épaule droite; 5° sur l'épaule gauche; 6° aux plis et aux jointures du bras droit; 7° aux plis et aux jointures du bras gauche.

Ces sept onctions terminées, l'archevêque de Reims, aidé des évêques de Laon et de Beauvais, referma les ouvertures de la chemise et de la camisole du roi avec des lacets d'or, puis le grand chambellan revêtit S. M. de la tunique, de la dalmatique et du manteau royal. Ces vêtemens sont de velours violet, semé de fleurs de lis en broderies d'or.

Le roi se remit à genoux devant l'archevêque qui reprit la patène, et fit à S. M. la huitième onction sur la paume de la main droite, et la neuvième sur celle de la main gauche. Le roi, toujours à genoux, les mains jointes devant la poitrine, l'archevêque debout et sans mitre, récita une oraison après laquelle il bénit les gants, les aspergea d'eau bénite, et s'étant assis il les mit aux mains du roi en faisant une prière. Alors il bénit aussi l'anneau qu'il plaça au quatrième doigt de S. M., après quoi il prit le sceptre royal

sur l'autel, le mit dans la main gauche du monarque, et enfin la main de justice qu'il posa dans la droite. Le sceptre est d'or émaillé, garni de perles orientales, il peut avoir six pieds de haut. Charlemagne y est représenté en relief, le globe en main, assis sur une chaise ornée de deux lions et de deux aigles. La main de justice est un bâton d'or massif, de dix-huit pouces de hauteur, garni de rubis et de perles, et terminé par une main d'ivoire ou plutôt d'une corne de licorne. Il y a, de distance en distance, trois cercles à feuillages, tout brillans de perles, de grenats et autres pierres précieuses.

Après ces cérémonies, M. de Miromesnil, garde-des-sceaux de France, faisant les fonctions de chancelier, monta à l'autel, du côté de l'évangile, et, le visage tourné vers le chœur, appela les pairs selon leur rang. *Monsieur, qui représentez le duc de Bourgogne, présentez-vous à cet acte.* Il renouvela le même appel à tous les autres pairs, puis il revint à sa place. Alors l'archevêque de Reims prit sur l'autel la grande couronne de Charlemagne, et la soutint seul à deux mains sur la tête du roi. Aussitôt, les pairs laïques et les pairs ecclésiastiques y portèrent aussi la main,

et l'archevêque la tenant encore de la main gauche, fit une prière; ensuite il plaça seul la couronne sur la tête de S. M.

Dès que cette grande cérémonie de couronnement fut achevée, l'archevêque officiant, précédé de son porte-crosse et de deux chanoines en chape, prit le roi par le bras droit et le conduisit au trône élevé sur le jubé. Les six hérauts d'armes qui étaient restés au milieu du chœur commencèrent la marche, et s'arrêtèrent au bas des degrés conduisant au jubé. Les pairs ecclésiastiques montèrent par le côté de l'épître, et les pairs laïques par celui de l'évangile. Le maréchal de Clermont-Tonnerre, escorté des deux huissiers de la chambre portant leur masse, marchait devant le roi qui avait la couronne de diamans sur la tête, et tenait le sceptre et la main de justice. Le maréchal de Noailles et le prince de Beauvau, capitaines des gardes-du-corps, précédés des six gardes écossais, cheminaient aux deux côtés du roi. La queue du manteau royal était portée par le prince de Lambesc, grand écuyer de France; le garde-des-sceaux suivait seul le roi, et après lui le prince de Soubise représentant le grand-maître de la maison de S. M. A sa droite, était le

duc de Bouillon, grand-chambellan de France, et à sa gauche, le maréchal de Duras, premier gentilhomme de la chambre, et le duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe.

Les six gardes écossais s'arrêtèrent au haut des marches du jubé, trois de chaque côté. Le roi remonta par celui de l'évangile; les pairs ecclésiastiques et laïques se mirent chacun selon son rang aux deux côtés du trône, les grands officiers occupèrent les places qui leur furent désignées, et les deux capitaines des gardes-du-corps se tinrent sur les marches de l'estrade. Alors l'archevêque fit asseoir le roi dont il n'avait pas quitté le bras, et récita les prières de l'intronisation. Il ôta ensuite sa mitre, fit une profonde révérence au monarque, et le baisa en disant par trois fois: *vivat rex in æternum* (que le roi vive éternellement); les pairs ecclésiastiques et laïques ayant aussi baisé S. M. en répétant la même formule, regagnèrent leur place. Les hérauts d'armes montèrent au jubé; aussitôt on ouvrit les portes de l'église, et le peuple y entra en foule pour contempler son souverain entouré de toute la pompe et de tout l'éclat de la royauté. En ce beau moment, Louis XVI conserva cet air de

majesté, de bonté, qui lui gagnait l'amour et le respect de ses sujets. Des cris nombreux de *vive le roi* retentirent dans l'église et les environs, soudain les instrumens de musique se mêlèrent aux acclamations de joie que faisaient entendre à l'envi tous les assistans.

J'interromps ce récit pour parler de l'émotion de la reine placée au milieu des princesses dans une somptueuse tribune d'où elle voyait toute cette scène. Elle avait eu assez de force pour se maîtriser pendant le cours de la cérémonie, mais à l'instant de l'intronisation, ses efforts furent vains, un torrent de larmes inonda son visage, et elle se sentit défaillir. Nous la vîmes, et aussitôt on la transporta dans une arrière-salle. L'air qui y circulait plus librement la ranima, son spasme s'apaisa, et lorsqu'elle fut remise elle voulut rentrer.

C'est alors que, selon un antique usage, les oiseleurs lancèrent douze cents douzaines d'oiseaux qui se répandirent en volant dans l'église où ils occasionnèrent une sorte de confusion. L'artillerie de la ville célébra aussi cette grande solennité par plusieurs décharges, et les gardes-françaises et suisses qui étaient rangées dans le

parvis et sur la place, firent une triple salve de leur mousqueterie, tandis que les hérauts proclamant ce nouveau règne, distribuèrent des médailles frappées exprès. On chanta ensuite la messe ; le roi donna à l'offrande un grand vase d'argent doré, un pain d'or, un d'argent et une bourse de velours rouge richement brodée, qui contenait treize pièces d'or. S. M. communia sous les deux espèces, buvant le sang précieux au moyen d'un chalumeau d'or.

La messe achevée, le cortége s'en retourna dans le même ordre qu'il était venu ; je vais maintenant décrire la pompe du festin royal.

On avait magnifiquement meublé la grande salle de l'archevêque, dans laquelle on avait dressé cinq tables. Celle du roi était placée selon l'usage devant la cheminée, sur une estrade élevée de quatre marches et sous un dais de velours violet, semé de fleurs de lis d'or en broderie. Les tables des pairs ecclésiastiques et laïques figuraient aux deux côtés de la salle, à une distance égale de l'estrade du roi et deux pieds plus bas. Sur la même ligne, au bout de ces tables, il y en avait deux autres, l'une à droite de celle des pairs ecclésiastiques pour le nonce du pape, les ambas-

sadeurs, et l'autre à gauche, près de celle des pairs laïques, dite la table *des honneurs*, pour le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le grand-maître de la garde-robe, les chevaliers du Saint-Esprit qui avaient porté les offrandes, et autres seigneurs.

Lorsque tout fut disposé, le duc de Cossé, grand-pannetier de France, fit mettre le couvert du roi; il était accompagné des marquis de Verneuil, grand-échanson qui portait la soucoupe, les verres, les carafes du roi, et du marquis de La Chenaye, grand-écuyer tranchant, chargé de la grande cuiller, de la fourchette et du grand couteau. Ces grands-officiers étaient vêtus de manteaux et d'habits de velours noir, doublé de drap d'or.

La nef d'or, enrichie de pierreries, fut mise sur la table du roi, du côté droit le plus éloigné. Alors le grand-maître des cérémonies alla avertir le prince de Soubise que la viande du roi était prête. S. M. ayant ordonné de servir, le grand-écuyer se rendit aux lieux où les plats étaient préparés, et quelques minutes après on apporta le premier service dans cet ordre; les hautbois, les trompettes, les flûtes de la chambre jouant

des fanfares, marchaient en tête, les hérauts d'armes, le grand-maître des cérémonies et les douze maîtres du roi, avançaient deux à deux tenant leur bâton. Le marquis de Montdrager, maître d'hôtel ordinaire, le comte d'Escars, premier maître d'hôtel du roi, et le grand-maître avec son bâton de commandement, précédaient immédiatement le service.

Le grand-pannetier de France portait le premier plat, les autres étaient également portés par les gentilshommes servans de S. M. Le grand-écuyer tranchant les rangea sur la table du roi, les découvrit et en fit l'essai. Alors le grand-maître de la maison, précédé du même cortége, alla avertir S. M., qui se rendit dans la salle du festin en cet ordre :

Les hautbois, les trompettes, les flûtes de la Chambre, les hérauts, le grand-maître des cérémonies, le maître d'hôtel, les ministres d'hôtel ordinaires, les premiers maîtres d'hôtel, les quatres chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, le maréchal de France, et le grand-maître de la maison ; ce dernier était escorté du grand-chambellan et du premier gentilhomme de la chambre ; le connétable de France tenait l'épée nue à droite, les pairs ecclésiastiques et

laïques marchaient aux deux côtés de S. M., qui avait la couronne de diamans sur la tête et tenait dans ses mains le sceptre et la main de justice. A sa droite était l'archevêque de Reims, et *Monsieur* à sa gauche. Les pairs laïques portaient le manteau ducal et la couronne sur la tête, les pairs ecclésiastiques étaient en chappe avec la *mitre*. Les deux capitaines des gardes marchaient auprès du roi, les gardes écossais avançaient derrière S. M., ainsi que le grand-écuyer, qui portait la queue du manteau royal.

Lorsque le monarque fut arrivé à sa table, l'archevêque de Reims fit la bénédiction et dit le bénédicité. On posa en même temps sur des carreaux de velours violet la couronne de Charlemagne, à l'un des coins de la table à droite le sceptre et à gauche la main de justice; les maréchaux *de Contades*, *de Broglie*, et *de Nicolai* se tinrent debout, pendant le dîner, auprès des honneurs que chacun avait portés.

Le maréchal de Clermont-Tonnerre prit sa place devant la table vis-à-vis du roi tenant l'épée nue, et ayant à ses côtés les deux huissiers qui portaient leur masse. Le prince de Lambesc se mit derrière le fauteuil du roi, et près de lui

étaient le maréchal de Noailles et le prince de Beauvau. Le prince de Soubise se tint debout à côté de la table pour présenter la serviette à S. M. avant et après le dîner. Le duc de Cossé, le marquis de Verneuil, et le marquis de la Chenaye se placèrent vis-à-vis du roi afin d'être à portée d'exécuter le service de leur charge; le grand-pannetier changea les serviettes et le couvert du roi, le grand-échanson donna à boire à S. M., allant chercher le verre, l'eau et le vin dont il faisait l'essai; le grand-écuyer tranchant servait et desservait les plats.

Un aumônier du roi se tenait debout auprès de la nef pour l'ouvrir et la fermer chaque fois que S. M. voulait changer de serviette. Les entre-services de la table royale furent apportés par les officiers de la maison avec le même cortége que le premier, au son des fanfares; le grand-pannetier de France apporta le troisième, celui des fruits. Immédiatement après que le roi eut pris sa place et que *Monsieur* et M. le comte d'Artois furent assis à ses côtés, les officiers municipaux de la ville de Reims, aidés de cent trente notables bourgeois, tous en habits noirs avec le manteau et le rabat, servirent les quatre

autres tables, où vinrent se placer, selon leur rang, ceux qui étaient destinés à y figurer.

On avait dressé pour la reine une tribune ou balcon dans la salle, d'où elle pouvait voir dîner le roi avec les princesses de la famille royale, et nous autres dames de la cour.

Lorsque S. M. eut dîné, l'archevêque de Reims s'approcha de la table et dit les *grâces*, ensuite le roi fut reconduit dans son appartement, précédé des pairs et autres grands-officiers.

Je ne rapporterai pas les trois autres cérémonies d'usage, celle de la prestation de serment de l'ordre du Saint-Esprit, à la suite de laquelle S. M. nomma commandeur son ex-précepteur, l'ancien évêque de Limoges, et chevaliers commandeurs les quatre seigneurs ôtages; celle de la cavalcade, et la revue des troupes; elles n'ont rien de particulier.

Le lendemain du sacre, au moment d'aller à l'église, je trouvai la reine fortement préoccupée.

— J'ai reçu, me dit-elle, une note de mon mystérieux correspondant, elle n'est guère en harmonie avec les splendeurs de cette solennité, car, si je dois y ajouter foi, nous sommes envi-

ronnés de dangers. Cet écrit me conseille de me méfier des parens du roi et de craindre les miens. Il est affreux de venir troubler la paix d'une reine lorsqu'elle peut espérer le bonheur.

Je rassurai S. M. en lui disant que cette correspondance était une mystification répréhensible, et qu'à sa place je me refuserais de lire toute lettre qui ne porterait pas de signature.

— Vous ignorez, répondit la reine, ce que c'est que l'envie de connaître dans notre position, nous brûlons de pénétrer en ce monde ignoré dont nos alentours sont les premiers à nous éloigner. Oh! madame d'Adhémar, plus j'avance dans la vie et plus je me persuade que le trône cache bien des déceptions!

J'allais répliquer, lorsque M. le duc de Choiseul, qui avait une audience de Marie-Antoinette, entra. Il était venu à Reims sur l'invitation expresse de Louis XVI, et on en conclut que ce prince lui rendrait ses bonnes grâces. Le duc, tout gonflé d'espérance, arriva accompagné d'une suite brillante, d'un faste peu en rapport avec l'énormité de ses dettes. Je me plaçai dans l'embrasure d'une fenêtre afin de ne point gêner l'entretien. A peine avait-il été échangé quel-

ques paroles, que le roi parut. Il venait tout habillé du premier costume faire une courte visite à la reine; en apercevant M. de Choiseul, sa physionomie se rembrunit, et sans dire un mot à sa femme il sortit, tira violemment la porte après lui, et laissa stupéfaits la princesse et le duc; quant à moi, j'aurais voulu être à dix lieues de là.

M. de Choiseul, voyant crouler tous ses châteaux en Espagne, n'eut pas la force d'adresser une parole à la reine; il la salua profondément et se retira. S. M. ne chercha point à le retenir, mais dès qu'il eût disparu elle se tourna vers moi, et pour la première fois exprima le chagrin qu'elle éprouvait. Je n'eus pas le loisir de lui répondre, car *Madame*, les deux autres princesses et le service survinrent. Marie-Antoinette, au lieu de pleurer, dut prendre un visage riant; telle est la tyrannie de la royauté, il n'est guère d'instant où elle permette au cœur de s'épancher librement.

On donna le signal, nous partîmes bientôt pour la cathédrale. Elle était richement décorée, le roi devait passer par une galerie couverte qu'on avait construite à cet effet; elle s'étendait

depuis la grande salle de l'archevêché jusqu'à la place devant la métropole.

De cette galerie, le roi entrait dans l'église, dont la nef, jusqu'à l'entrée du chœur, était fermée le long des piliers par des barrières à hauteur d'appui. A l'entrée du chœur, on avait élevé un jubé, auquel on montait par deux grands escaliers. C'est là qu'était placé le trône surmonté d'un dais. Deux vastes tribunes, décorées magnifiquement, comme tout le reste, devaient contenir, l'une la reine et sa suite, l'autre le corps diplomatique. Derrière les stales des chanoines étaient des gradins en amphithéâtre; en un mot, rien ne manquait à la splendeur de ce spectacle.

Madame de Mouchy, qui, à cette époque, était encore dame d'honneur, se donna une peine inouïe, pour qu'on exécutât strictement ses injonctions; elle n'épargna à personne les gémissemens, les haussemens d'épaules, les regards foudroyans; mais combien les victimes de son despotisme furent vengées! Madame la maréchale marchait majestueusement devant la reine, lorsqu'en montant l'escalier de

la tribune, elle s'embarrassa dans son ample panier, trébucha, voulut se retenir au bras du chevalier d'honneur de la reine, et ne fit que l'entraîner dans sa chute. Les voilà donc tous les deux, donnant du nez, sur les degrés couverts, heureusement, d'un riche tapis de pied. Ils ne se firent aucun mal; mais la colère, ou plutôt la rage de la dame d'honneur, surpassa toute croyance, surtout en entendant les éclats de rire, que la reine la première ne put réprimer.

—Ah! madame, s'écria la maréchale avec amertume, il paraît que les douleurs de vos sujets touchent peu votre majesté!

—Oui, répondit Marie-Antoinette irritée, lorsqu'on prête tant d'importance à un accident qui mérite à peine qu'on s'en occupe.

Le propos aigre, je dirai même inconvenant, de la maréchale, lui avait attiré justement cette correction. Cependant la reine, j'en suis convaincue, ne se la serait pas permise si elle n'avait eu présente à la mémoire la pantomime expressive du roi envers le duc de Choiseul. Madame de Mouchy bouda tout le reste de la journée, personne ne put lui tirer une parole, et plus

tard, S. M. se penchant à mon oreille, me dit :

— Regardez, *madame*, *l'étiquette*; je gage qu'elle rédige les actes de son martyre dans la sainte église de Reims.

Au moment où la couronne de diamans fut placée sur la tête de Louis XVI, la reine nous dit encore :

— Mais qu'a donc le roi ? voyez comme il paraît mal à son aise; aurait-on fait la couronne trop étroite?.... Dieu veuille qu'elle ne tombe pas, ce serait d'un bien mauvais augure !

Le monarque se plaignit en effet qu'on avait mal pris la mesure, et que sa couronne le blessait. Cet incident si simple jeta cependant de la tristesse parmi nous; mais que nous étions loin de penser qu'il était le présage du renversement de la monarchie et de la mort sacrilége du souverain !

La présence de M. de Choiseul avait fait naître, je l'ai dit, des conjectures favorables sur son crédit; une foule nombreuse l'entoura le soir de son arrivée; mais tout-à-coup, et comme par instinct, dès la matinée du sacre, on s'éloigna de lui avec une affectation dont je fus très fâchée, car je craignais qu'il m'accusât d'avoir parlé. En effet,

bien que j'eusse mis la plus grande discrétion sur ce qui s'était passé chez la reine, il prétendit que j'avais rapporté le traitement du roi à son égard.

A mon retour à Paris, madame la maréchale de Luxembourg me rencontrant chez la marquise du Deffant, sortit avec moi, et me dit sur l'escalier :

— Pourquoi êtes-vous passée dans le camp ennemi ?

—Je ne vous comprends pas.

—Le pauvre duc de Choiseul croit que vous l'avez desservi à Reims.

—Il se trompe, je vous assure.

—Vous avez raconté ce dont vous fûtes témoin.

—Je puis hautement qualifier de mensonge cette allégation. Les courtisans sont fins, ils auront tout deviné; quant à ma bouche, elle est restée close.

— Donnez-lui en la preuve.

—Non, madame, car comme il est injuste, je dois l'attendre et non le prévenir..

Cela dit, nous montâmes chacune dans notre carrosse. Je pensais que M. de Choiseul vien-

drait me voir. Il n'en fut rien, il me bouda pendant deux ans; il se plaignit de moi jusqu'à Vienne. S. M. l'impératrice, en m'écrivant, me questionna sur cet incident. Je le lui racontai dans toute sa simplicité, et je suppose que ce fut grâce à elle que le duc de Choiseul cessa de m'en vouloir.

Le roi, après avoir touché les écrouelles, qui est une des grandes cérémonies du sacre, et assisté de sa personne à la procession de la Fête-Dieu, partit le 16 juin pour Compiègne, et le 19 se rendit à Versailles, où toute la cour se réunit. M. de Maurepas étant incommodé, ne vint pas à Reims; il voulait, disait-il, tenir compagnie à mesdames Royales qui n'avaient pas assisté au sacre par respect pour la mémoire de leur auguste père. J'avais promis à madame Adélaïde de lui rapporter les principales particularités de cette solennité, et entre autres faits, je lui parlai de la dispute, pour cause de préséance, qui eut lieu entre les évêques de Soissons et d'Amiens. Ce fut un grand scandale; on vit l'instant où ils allaient se colleter au milieu de l'église; on eut beaucoup de peine à les apaiser, et pendant la céré-

monie et le banquet royal, ils ne cessèrent de se menacer des yeux. M. le duc d'Ayen dit au roi, le même soir :

—Sire, la première application de votre serment sur le duel sera faite à MM. de Soissons et de Beauvais, car, certainement, demain matin ils se seront battus.

Le même duc, s'adressant au maréchal de Clermont-Tonnerre qui venait de remplir les fonctions de connétable, lui conseilla d'envoyer deux gardes de la connétablie aux deux évêques dont la querelle fit l'amusement de la cour.

Le prince de Conti, et M. le comte d'Eu, fils du duc du Maine, s'en allèrent, vers ce temps, de vie à trépas. Le premier, homme d'esprit et de résolution, était peu aimé de Louis XV, et peu estimé de son successeur, il menait une vie dissolue, et ne cessait de lutter contre le gouvernement. Madame de Boufflers exerça sur lui un empire despotique pendant les dernières années de sa carrière; mais elle ne put se l'attacher. Il s'adonna à la débauche, et son impiété faisait frémir; cependant, à tout prendre, il y avait en lui l'étoffe d'un grand prince.

Le comte d'Eu, loin de ressembler à sa mère,

madame la duchesse du Maine, avait le caractère faible et indécis de son père. Gonflé d'orgueil, il souffrait cruellement de sa fausse position à la cour; il y venait rarement, quoiqu'il fût toujours bien reçu du feu roi. Il s'était promis de ne point se marier, et lorsque je lui fis mon compliment de condoléance sur le trépas du prince de Lamballe, son neveu à la mode de Bretagne, il me répondit :

— Parbleu, mon cousin, le duc de Penthièvre est bien heureux de voir finir sa lignée, il y a des noms qui sont plus beaux à porter qu'à transmettre.

Il est certain qu'on lui était médiocrement agréable en lui parlant de son aïeul Louis XIV. Elevé avec le feu roi qui lui lui portait une affection véritable, il n'avait jamais pu se trouver en présence de S. M. sans une sorte d'émotion; un bourgeois de Paris aurait été plus à l'aise dans les petits appartemens, que ne paraissait l'être le comte d'Eu. Il préférait habiter sa terre, où il vivait en la société de grands seigneurs, se sentant fort de son origine et ne cédant à qui que ce fût; il manquait d'esprit et avait peu de sens, mais sa mémoire était prodigieuse; il savait une

foule d'anecdotes, sur la fin du règne du grand roi, sur la régence et les premières années de la majorité de Louis XV.

Je me rappelle que le marquis de Chauvelin dit un jour devant ce prince, que Louis XIV ayant appris que ses valets de chambre dédaignaient de faire leur service avec Molière leur confrère, le roi, pour donner à ce dernier une haute marque de faveur, l'avait invité à souper dans la chambre royale avec l'en-cas de la nuit.

M. le comte d'Eu leva les épaules, et déclara que c'était faux. Louis XIV, ajouta-t-il, avait bien pu faire donner à Dominique, un plat de son dîner, mais admettre Molière à sa table, dans son appartement, eût été dépasser les formes de son austère représentation.

— Monseigneur, demandai-je alors, qu'elle est donc cette histoire de Dominique?

— Dominique Romagnesi, répondit-il, était un célèbre arlequin du Théâtre Italien, qui valait notre Carlin, et ce n'est pas peu dire; le roi l'affectionnait, et, un jour qu'il était à table, il vit le très gourmand Dominique contempler avec des yeux de convoitise, une paire de perdrix rô-

ties, dorées, lardées à faire plaisir, et dont le fumet embaumait la salle. Le roi s'adressant à un de ses maîtres-d'hôtel dit :

— *Qu'on donne ce plat à Dominique.*

— Quoi ! sire ! et *les perdrix aussi ?* répliqua le spirituel comédien, qui à dessein prêtait un double sens aux paroles du roi, car le plat était d'or massif. S. M., avec cette grandeur d'âme qu'elle mettait en toute chose, se prit à rire et répondit :

— Oui, Dominique, *et les perdrix aussi.*

Ce fut un cadeau de deux mille livres; je tiens de mon père, poursuivit le comte d'Eu, que le roi à Saint-Cyr, aux représentations d'Esther, restait debout, sa canne à la main, à la porte de la salle de spectacle, veillant à ce que nul que les invités ne pût s'y introduire; tout cela est vrai, mais je ne crois pas au conte de Molière.

Peut-être à mon tour me demandera-t-on ce que c'est qu'un *en-cas;* on désignait ainsi un poulet rôti, un pot de confitures; un consommé, un pain, une bouteille d'eau et de vin, que chaque soir on apportait dans la chambre de S. M. en cas que le roi eût faim pendant la nuit.

Le comte d'Eu me disait un jour, que Louis XIV

ayant fait consulter à Paris un prêtre nécromancien, pour savoir combien Versailles durerait, il lui avait été répondu qu'il n'existerait plus dans un siècle. D'après ce qui se passe aujourd'hui, on peut craindre que cet homme ait eu raison.

Je m'avisai aussi de demander au comte d'Eu, s'il savait qui était le Masque de Fer.

— Oui, me répondit-il, je le sais, mais tout ce que je peux vous en apprendre, c'est que les conjectures qu'on a faites jusqu'ici à son égard sont fausses. Ce n'était ni un frère de Louis XIV, ni le duc de Beaufort, le duc de Montmouth, le comte de Vermandois, ou le ministre du duc de Mantoue; mais un prince malheureux par le fait de sa naissance. S'il avait pu être reconnu, il aurait éloigné d'un cran plus d'une branche de la maison royale.

Ceci, comme on doit le croire, piqua plus ma curiosité qu'il ne la satisfit, je redoublai d'instances, le prince fut inexorable. La reine, à laquelle j'en parlai plus tard, me dit que le roi ne savait rien sur le Masque de Fer; elle me reprocha de ne pas lui avoir appris la demi-révélation du comte d'Eu, parce qu'elle l'aurait forcé à l'a-

chever. Il était mort alors, et on ne pouvait demander son secret à la tombe.

Les fêtes du sacre, qui se prolongèrent à Paris et à Versailles, y attirèrent une multitude d'étrangers. Il y eut dans le nombre une mistriss Wollaston dont le mari était membre du parlement, homme fort riche et qui avait une femme bien bizarre. J'ai su d'elle, qu'étant à Rome, elle envoya chercher dès son arrivée le célèbre antiquaire Byres, *Cicerone* obligé de tous les étrangers de marque. Comme il ne se hâtait pas de venir, elle lui écrivit billet sur billet, disant qu'elle avait une explication très importante à lui demander. Le pauvre Byres se rend enfin à l'appel, et la première question que lui adresse mistriss Wollaston est celle-ci :

— Monsieur, les marchés sont-ils bien fournis?

— Je crois que oui, madame.

— Puis-je voir le plus considérable?

— Assurément, je m'informerai lequel c'est.

— Quoi, ne le savez-vous pas?

— J'avoue que ma cuisinière pourrait être moins ignorante que moi en pareille matière.

— Vous avez tort, monsieur, de ne pas vous occuper de cette partie importante de votre ménage.

Il promit de revenir le lendemain avec des renseignemens sûrs. Effectivement, il retourne chez mistriss Wollaston et la conduit sur la place du Panthéon. Elle examine les denrées, s'informe des prix, et après avoir lassé la patience du pauvre Byres, elle revient au logis fort satisfaite de la manière dont la halle de Rome est tenue et approvisionnée; elle n'eut pas même la curiosité d'entrer dans le Panthéon, disant qu'elle détestait les vieilles églises, et qu'en fait d'antiquités elle n'aimait que les vieux vins.

Cette même Anglaise voulant se séparer d'avec son mari, d'un consentement mutuel, alla le voir avec son avocat et son procureur.

— Monsieur, dit-elle à son mari, je n'entends pas les affaires; ainsi ne me faites point de questions: ces messieurs sont ici pour vous dire mes raisons et recevoir vos réponses.

Le mari ayant commencé par exposer les griefs qu'il avait contre sa femme, lui supposa entre autres des torts qu'elle crut si offensans pour son honneur, qu'enfin impatientée, elle se leva et

l'interrompit par un soufflet qui mit sa perruque de travers. Le mari, sans se déconcerter, la rajusta sur son chef, et se tournant vers l'avocat de mistriss Wollaston, qui riait en véritable étourdi :

— Monsieur, lui dit-il, puisque vous recevez les réponses destinées à madame, voici celle que j'ai à vous faire.

Et il appliqua sur la joue du jurisconsulte un tel soufflet, qu'il le renversa sur le parquet. Le procureur craignant le même affront, se sauve, et la conférence est rompue. J'ai conté comment, en pareil cas, madame de Forcalquier traita son mari. A propos de cette dame, elle se raccommoda avec madame du Deffant, et à mon tour j'allai au-devant d'elle; je déplorais sa disgrâce, et comme je lui en témoignais mon chagrin, elle me dit :

— Je vous remercie de votre intérêt, mais je suis bien plus libre aujourd'hui; je ressemble au chien de La Fontaine, qui, au lieu d'attirer le loup avec lui, a été conduit par le loup dans les bois. Je me vis de vous autres, forcées de continuer à porter le collier de misère.

— Ma chère, repartis-je, est-ce que vous ne

connaissez pas aussi la fable du renard et des raisins ?

Elle se prit à rire.

—La réponse est piquante, j'en conviens; j'ai l'air d'avoir perdu ma queue, car vous voyez que je cite encore le bonhomme, et pourtant je me trouve heureuse, croyez-m'en sur parole.

La reine, à laquelle je parlais de madame de Forcalquier, me dit qu'elle devenait philosophe, et que ce ne serait point par cette porte qu'elle rentrerait en faveur.

—On peut appliquer à cette dame, répliquai-je, le propos du baron de Vieux, qui disait: Je hais tant la merluche, que s'il n'y avait au monde qu'une morue et moi, le monde finirait.

—Eh bien! quel rapport cela a-t-il avec madame de Forcalquier ?

—Qu'elle aime si peu les encyclopédistes, que si l'un d'eux restait seul avec elle sur la terre, le genre humain serait à son terme.

La reine sourit; S. M. ce jour-là se trouvait en gaieté, elle me raconta plusieurs anecdotes de son enfance et de sa famille. En voici une, entre autres, qui prouve la simplicité de mœurs et la bonhommie de la maison impériale.

L'impératrice et reine avait une femme de chambre favorite, sans laquelle elle n'aimait pas à voyager. Quinze jours avant le départ pour Francfort, où l'empereur son mari allait être couronné, cette femme eut une fièvre maligne qui fit craindre qu'elle ne pût accompagner Marie-Thérèse. On avait été obligé de lui couper les cheveux, et elle ne voulait pas paraître aux fêtes qui se préparaient sans pouvoir se coiffer; cependant, au moyen d'une perruque très bien faite, et croyant que l'impératrice était seule dans le secret, elle se décida à partir pour Francfort avec la cour. La cérémonie du couronnement étant enfin terminée à la grande satisfaction de l'empereur, il se promenait dans l'appartement de Marie-Thérèse, après s'être déshabillé, lorsqu'il aperçut la femme de chambre, qui, fort occupée à plier les robes de l'impératrice, ne vit pas le prince. Celui-ci était dans la confidence de la coiffure artificielle, et l'envie le prit de s'en amuser. A cet effet, avec la pointe de son épée enfermée dans le fourreau, il enlève adroitement la perruque de la femme de chambre, et la tenant en l'air, continue à se promener en fredonnant une chanson où il était question

de perruque. Cette femme, outrée de l'affront qu'elle croyait recevoir, court après son couvre-chef, mais l'empereur l'évite sans interrompre ses chants. Elle l'attrape enfin, le saisit par le milieu du corps, et comme elle est extrêmement forte, l'enlève dans ses bras, puis elle dit en frémissant de colère :

— J'ai bien envie de vous porter sur le balcon, afin que le peuple voie quel écervelé on lui a donné pour empereur.

Le prince, qui tenait toujours la perruque au bout de son épée, craignant que cette femme exécutât sa menace, la pria sérieusement de n'en rien faire, et la querelle se termina par une promesse de sa part de lui garder le secret de sa coiffure, ce qu'il accompagna d'un beau cadeau.

— Madame, répondis-je à la reine, je puis à mon tour raconter à V. M. une anecdote à peu près semblable, que je tiens de madame de Marsan. M. le dauphin avait parmi ses valets de chambre ordinaires, une sorte de bellâtre fort occupé du soin de sa parure, et qui par avarice s'habillait l'hiver sans lumière, afin de vendre la bougie qu'on lui fournissait. M. le dauphin, un beau soir, entre dans le cabinet où couchait ce valet,

verse de l'encre dans le pot à eau et dans plusieurs fioles d'eau de Cologne dont il se servait pour sa toilette. Le lendemain, une heure avant le jour, le valet de chambre se lève, et selon sa coutume, se vêtit et se débarbouille à tâtons, ou plutôt se barbouille si bien, qu'il se couvre d'encre des pieds à la tête. Il était hideux et ridicule avoir. A peine a-t-il paru chez M. le dauphin, que de tous côtés on le signale, on le hue, on lui rit au nez. Lui, d'abord préoccupé, ne s'aperçoit pas que l'hilarité générale s'adresse à sa personne. Enfin, ayant par hasard tourné les yeux vers une glace, il frémit en se voyant, et entre dans une grande fureur, menaçant d'aller se plaindre au roi.

—Je vous le conseille, dit le prince, parce qu'on vous fera restituer les bougies que vous n'avez pas brûlées.

Enfin, pour le calmer, M. le dauphin lui donna vingt-cinq louis; mais tout Versailles s'amusa de cette espiéglerie.

J'ai dit que la reine aimait médiocrement les hommes de lettres; il y en eut deux, néanmoins, qu'elle honora de sa protection, l'un que j'ai déjà signalé, M. le chevalier de Cubières; l'autre

fut le colonel Guibert, fils du gouverneur des Invalides. On pouvait le comparer à M. de Pezay, mais il était de meilleure compagnie que lui. Fort bien vu dans les cercles, et appuyé à la fois par la cour et les philosophes, il caquetait avec Voltaire, et rivalisait pour les prix de l'Académie française avec La Harpe et Thomas; petit-maître élégant, on le rencontrait souvent chez madame de Guémené et la princesse de Lamballe. C'est là où le vit la reine. Madame de Lamballe, très facile à s'engouer, dit à S. M. que M. de Guibert serait l'émule de Corneille et de Racine.

Marie-Antoinette connaissait imparfaitement ces auteurs célèbres; elle crut sur parole la surintendante de sa maison, et M. de Guibert fut admis à l'honneur de lire devant elle sa tragédie intitulée *le Connétable de Bourbon*. A chaque scène, les auditeurs applaudissaient à outrance. Voltaire mourant était effacé par ce jeune littérateur; il fallait lui ouvrir le Théâtre-Français, auquel il rendrait son antique splendeur. La reine, entraînée par ces éloges exagérés, s'imagina qu'ils étaient sincères; elle fit venir MM. les gentilshommes de la chambre, et leur ordonna de faire monter la tragédie de M. Guibert, pour

qu'on la représentât aux fêtes prochaines du mariage de madame Clotilde avec S. A. R. le prince de Piémont.

On obéit à S. M.; *le Connétable de Bourbon* fut joué, et jamais pièce ne parut plus ennuyeuse et surtout plus inconvenante, car elle flétrissait un des aïeuls de la famille royale; le public d'ailleurs la siffla à Paris, et malgré les efforts de M. de Guibert, elle tomba et mourut de sa belle mort.

LIVRE QUINZIÈME.

MÉLANGES.

Le décès de M. le comte d'Eu laissa vacant l'un des plus beaux gouvernemens de France, celui de la province de Languedoc : il se présenta pour l'obtenir de nombreux concurrens, entre autres le maréchal duc de Biron, colonel des gardes-françaises. Il avait des droits incontestables ; néanmoins il crut devoir se faire aider du crédit d'un prince de la famille royale. En conséquence, il alla trouver Madame, qui le traitait avec bonté, et il lui dit combien il s'es-

timerait heureux si Monsieur voulait appuyer ses prétentions auprès du roi. Madame promit d'en parler à son mari, disant qu'il serait enchanté d'être agréable à M. le duc de Biron.

Cependant plusieurs jours s'écoulèrent, et Monsieur ne dit mot de l'affaire au duc de Biron; Madame se tut également, et bientôt le maréchal apprit que le prince demandait au roi le gouvernement de Languedoc pour son propre compte. Il écrit alors à Madame, et la prie de vouloir bien l'honorer d'une explication. La princesse, pour toute réponse, lui envoie son chevalier d'honneur, chargé de dire au duc qu'elle désire le voir, *car elle n'a rien compris à sa lettre.*

Le maréchal monte aussitôt en voiture, et arrive à Versailles; il entre tout d'abord chez la princesse, qui en riant lui dit:

— Vous m'avez écrit des énigmes, veuillez bien m'en donner le mot.

— Cela est facile, madame; je vous ai priée de demander à Monsieur sa protection pour votre très humble serviteur au sujet du gouvernement de Languedoc. S. A. R. m'a répondu que je serais soutenu chaudement; je me suis

reposé sur sa parole, et depuis je n'ai plus entendu parler de cette affaire; j'apprends même que Monsieur sollicite la charge pour lui.

La princesse rougit, et répliqua en même temps que Monsieur, avant qu'elle lui eût parlé, avait en effet agi dans son intérêt privé.

— Mais, madame, il eût été digne de vos bontés de m'en prévenir.

— Vous avez raison... je l'ai oublié.

Le duc fait alors un profond salut, se retire, monte à l'OEil-de-Bœuf, et ne se gêne pas pour exprimer sa façon de penser sur ce double procédé. Tout Versailles en retentit; M. le comte de Modène ose instruire Monsieur des plaintes du duc, et de la fâcheuse impression qu'elles produisent à la cour. Le prince n'a jamais douté des ressources de son esprit, et, sans consulter personne, il écrit au duc de Biron la lettre suivante :

24 juillet 1775 (Versailles).

« Mon cousin,

» La manière dont vous et moi, je ne crains » point de le dire, avons agi dans l'affaire du » gouvernement est trop franche pour que je ne

» continue pas à me conduire de même. Je me » crois donc obligé de vous prévenir qu'ayant » appris que M. le duc d'Orléans avait demandé » au roi pour M. le duc de Chartres le gouver- » nement de Languedoc, à condition de vous » donner celui de Dauphiné, et que vous vous » refusiez à cet arrangement, j'ai pensé alors » pouvoir me mettre sur les rangs. En consé- » quence, je suis allé trouver le roi, auquel j'ai » communiqué ce qui se passait, et le refus for- » mel que vous faisiez du gouvernement du » Dauphiné. Tout en reconnaissant le droit légi- » time que vous avez sur celui du Languedoc, » j'ai ajouté que si le roi était déterminé à le » donner à un autre, je demandais la préférence ; » mais que si au contraire il voulait vous tenir » parole, je renonçais sans peine à mes préten- » tions en votre faveur. J'aurais désiré vous le » dire hier ; mais ne vous ayant vu qu'un instant » chez le roi, et ensuite à mon dîner, où je n'ai » pu vous parler, je me suis décidé à vous » écrire.

» Sur quoi je prie Dieu, mon cousin, etc.

» LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

Le duc de Biron, après avoir lu cette lettre, se demanda ce qu'il devait faire; et écoutant peut-être trop son indignation, il prit la plume et envoya au prince cette missive :

« MONSEIGNEUR,

» Le profond dévouement que je porte à la » famille royale me ferme la bouche. Je me con- » tente d'accuser à Monsieur la réception de la » lettre de ce matin dont il a bien voulu m'ho- » norer.

» Je suis avec un respect très profond, etc. »

Le prince, irrité, jette d'abord feu et flamme; il veut aller trouver le roi et faire punir le vieux maréchal de son insolence. Mais le comte de Modène, l'un de ses gentilshommes d'honneur qui, avec le marquis de Montesquiou-Fezensac, son premier écuyer, avait en ce moment toute sa confiance, lui fait observer que sa *franchise* le tirerait mal d'un éclat, et que Versailles, dans cette querelle, ne serait pas pour lui.

Monsieur se rendit à ces raisons, et prenant son parti, il envoya M. le comte de Modène vers le duc de Biron, avec mission de lui dire qu'il

avait mal compris sa lettre; qu'elle n'était point une déclaration de guerre à mot couvert, mais au contraire une renonciation relativement au point qui les divisait en apparence; en preuve de quoi il allait de ce pas demander au roi le gouvernement pour M. le duc de Biron.

Celui-ci écouta l'ambassadeur; puis lui montrant la lettre du prince, il le pria de la lire à haute voix. Cela fait, il dit:

— Que pouvais-je penser, monsieur le comte?

— Mon opinion, répliqua ce dernier, serait inutile maintenant. Permettez, monsieur le maréchal-duc, que je me borne à vous répéter les paroles de mon maître. Quelle réponse dois-je lui porter?

— Que je suis son très humble serviteur.

— C'est bien laconique.

— Je désavouerais toute parole ajoutée à celles-là.

Le maréchal était réellement exaspéré, et de la marche ferme qu'il suivit il advint que nul ne lui disputa un gouvernement qu'il méritait seul; on peut dire qu'il l'emporta à la pointe de l'épée. Monsieur, qu'il dut aller remercier, ne lui épargna pas les cajoleries; néanmoins, jusqu'à la

mort de M. de Biron, il fut son ennemi irréconciliable. Monsieur a toujours été malheureux; tout lui a manqué, parce qu'il a constamment agi d'une manière si oblique, que personne n'a eu en lui pleine confiance.

A voir sa conduite envers la reine, on l'aurait cru son frère affectionné; il la comblait de soins, d'attentions, de prévenances; il la quittait le moins possible. Eh bien! sous ces beaux semblans, il y avait une dissimulation cruelle; chaque pamphlet que le Palais-Royal lançait contre Marie-Antoinette était distribué à Versailles par les familiers de Monsieur. Il y eut même un instant où des insensés, et je mettrai Madame à la tête, avec regret pourtant, lui persuadèrent d'accuser la reine dans ce qu'elle avait de plus cher. Je reviendrai là-dessus lorsqu'il sera question du baptême de madame royale (1).

A l'époque dont je parle, la chaleur excessive de l'été donna une nouvelle vogue à la mode des éventails. Monsieur, dans un pari fait avec la reine, ayant perdu une discrétion, lui en envoya

(1) Aujourd'hui madame la duchesse d'Angoulême.
(*Note de l'éditeur.*)

un magnifique auquel était attaché le quatrain suivant :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'occuper vos loisirs ;
J'aurai soin, près de vous, d'amener les Zéphyrs ;
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

Ces vers furent trouvés charmans et on en fit honneur à la faconde de Monsieur. Malheureusement il y eut des furets qui les déterrèrent d'un vieux livre, et il ne resta au prince que le ridicule d'avoir voulu se les approprier.

Monsieur fut l'un des premiers à se mettre entre la reine et la princesse de Lamballe, le premier à condamner cette liaison. S. M., à l'entendre, ne devait avoir d'autres amies que ses belles-sœurs.

— Je le concevrais, me dit Marie-Antoinette qui me parlait de cette prétention, si Madame, par exemple, ne m'avait pas toujours été hostile; mais je ne sais aimer que ceux qui m'aiment et ne vais point au-delà.

Il est certain que madame de Lamballe avait pour mon auguste maîtresse une affection qui tenait de l'idolâtrie. Cet attachement, poussé à

l'excès, amenait des scènes de jalousie, des pleurs, des reproches, et rendait même peu agréable la société de la surintendante. Mal conseillée, et confondant l'exercice de sa charge avec son amitié, elle en vint même jusqu'à vouloir régler qui entrerait librement chez la reine. S. M. d'abord endura cette sorte d'esclavage par égard pour la princesse dont elle appréciait le dévouement ; mais, insensiblement, elle prit en mauvaise part ses prétentions exagérées, et n'aspira plus qu'à s'en délivrer. Ce fut alors que madame de Polignac parut et supplanta madame de Lamballe, qui, avec plus d'art, aurait pu conserver l'affection de la reine ; mais elle manquait d'esprit et surtout de jugement ; elle en a trop donné la preuve.

Cependant je dois dire à la louange de la princesse de Lamballe que lorsqu'elle vit Marie-Antoinette reporter sur une autre la vive amitié qu'elle lui avait témoignée si long-temps, elle ne se plaignit point, et comprima en elle la douleur amère qui la déchirait. La conduite de cette malheureuse princesse fut parfaite ; on ne peut qu'admirer toutes les actions de sa vie et déplorer les peines qu'elle ne dut qu'à elle-même.

Dès le début du nouveau règne, M. le duc de Chartres, beaucoup plus âgé que M. le comte d'Artois, s'était aussi attaché à ce prince autant que faire se pouvait; il s'érigeait même en directeur suprême des plaisirs de S. A. R., et le conduisait dans cette société désordonnée au milieu de laquelle il passait lui-même sa vie. La reine commença à s'apercevoir de ce nouveau genre de distraction aux expressions inconvenantes qui dans l'intérieur échappaient parfois à M. le comte d'Artois; le roi, plus distrait, n'y fit pas attention.

Un jour, la princesse de Lamballe dit à la reine qu'elle s'étonnait que l'on ne prît pas garde à la liaison, alors intime, formée entre M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres.

— Mais, répondit Marie-Antoinette, il est tout simple qu'il soit lié avec un prince de son sang.

— Vous ignorez peut-être, madame, que c'est à ce prince que je dois la mort de mon mari? Dieu veuille qu'il n'entraîne pas aussi M. le comte d'Artois à sa perte!

— A vous entendre, ma chère amie, on dirait qu'il a assassiné M. le prince de Lamballe.

— Il a fait pire, madame; car il l'a empoisonné.

La reine poussa un cri d'horreur, puis elle dit avec vivacité :

— En vérité, les haines de cour vont trop loin; vous ne pouvez accuser votre beau-frère d'un tel crime.

Madame de Lamballe, blessée de ce reproche, ne ménagea plus rien; et, voulant se justifier, elle raconta la vie de M. le duc de Chartres depuis son enfance jusqu'à ce jour; le montra mauvais fils, mauvais père, ennemi des gens de bien, avare et prodigue tout ensemble, l'un par caractère, l'autre par calcul; enfin elle conclut en disant qu'ayant la certitude de son mariage avec mademoiselle de Penthièvre, il avait entraîné son beau-frère futur dans ces lieux de débauches où la perte de la santé est infaillible, et que le jeune insensé y puisa un poison dévorant qui lui donna la mort.

Madame de Lamballe appuya ce récit de preuves si convaincantes, que dès lors la reine vit avec méfiance M. le duc de Chartres. Elle appela M. le comte d'Artois dans une conférence secrète, et le conjura de lui confier ce qui se passait entre lui et M. le duc de Chartres. Le jeune prince, surpris de cette question et en

même temps touché de la vive amitié de sa belle-sœur, hésita, car il rougissait des aveux qu'il aurait à faire; enfin poussé par l'ascendant que la reine exerçait sur lui, il avoua tout, et dit que M. le duc de Chartres le conduisait journellement dans des maisons infâmes et qu'il lui donnait les plus dangereux conseils.

Marie-Antoinette, honteuse à son tour d'avoir provoqué ce récit, se hâta de l'interrompre; elle en savait assez pour admettre la véracité des accusations de la princesse de Lamballe. Elle supplia le prince de rompre une intimité qui lui deviendrait funeste, et lui raconta ce qu'elle savait relativement au malheureux fils du duc de Penthièvre.

—Jusqu'à présent, ajouta-t-elle, vous êtes le seul qui donnez des héritiers à la couronne, et il est de la politique du duc de Chartres de travailler à votre ruine pour assurer le trône à sa branche; évitez-le désormais, et surtout tâchez d'empêcher ses infâmes projets de s'accomplir.

M. le comte d'Artois, confondu de ce qu'il apprenait, refusa long-temps de croire à tant de perfidie. Il ne rompit pas avec le duc de Chartres aussi complètement que la reine l'aurait souhaité;

il le vit seulement d'une manière moins intime, et ce ne fut qu'aux approches de la révolution qu'éclairé par la conduite de ce traître, il lui voua le mépris qu'il méritait si bien.

Certes, la manière noble, franche et amicale avec laquelle Marie-Antoinette agit en cette circonstance prouva combien elle était supérieure à cette misérable jalousie qu'on lui supposait. Il est très vrai qu'elle souffrait cruellement de sa stérilité, et que souvent elle versa des larmes en se disant, après plusieurs années de mariage, qu'elle n'avait point encore ajouté le titre si doux de mère à celui d'épouse; mais de ce sentiment si naturel à une jeune femme, à une reine, il y avait loin à ceux que la malignité lui supposait.

Madame la comtesse d'Artois, devenue enceinte dans les premiers jours de novembre 1774, ne laissa connaître son état qu'après deux mois révolus. Le roi cependant, que l'on en instruisit secrètement, employa un moyen ingénieux pour faire savoir à la princesse qu'il n'ignorait pas son bonheur. Il lui envoya vers la fin de décembre, en avance des cadeaux du jour de l'an, quatre groupes en porcelaine de Sèvres

propres à orner une cheminée, comme c'était alors la mode ; l'un représentait une femme qui berce un enfant ; l'autre la même femme allaitant un nouveau-né ; dans le troisième, elle pressait le nourrisson dans ses bras, et dans le quatrième, elle le conduisait à la lisière. Peut-être par cette allégorie le roi voulait-il aussi faire entendre à sa belle-sœur qu'il serait convenable qu'elle nourrît elle-même. Madame la comtesse d'Artois en eut un instant l'envie ; mais elle tarda peu à se conformer aux exigences de l'étiquette qui enlève ce bonheur aux princesses de son sang.

Dès le jour de l'an 1775, madame la comtesse d'Artois quitta les robes de cour pour ne porter que des polonaises ouvertes et flottantes et des robes lâches très plissées qu'on appelait *des chemises* ; enfin, au premier cercle qui eut lieu on lui donna un fauteuil, ce qu'on ne fait pour les princesses que lorsque leur grossesse est confirmée. Les félicitations ne manquèrent point au jeune époux ; il dit à cette occasion un mot très spirituel, ce qui au reste dans sa bouche n'était pas rare. Lors du rétablissement de l'ancienne magistrature, il avait été chargé d'aller présider à l'installation de la cour des aides ; et

quand on vint le complimenter sur la grossesse de madame la comtesse d'Artois:

« Vous voyez, messieurs, dit-il à ses intimes, que c'est sans intérêt personnel que j'ai été rétablir la cour des aides.

A partir de ce moment, la princesse fut soumise à la règle rigoureuse qui pèse sur les personnes de son rang en semblable circonstance. On l'environna de soins, d'ennuis et d'ennuis. On la priva de tous les plaisirs du carnaval, et chaque fois qu'il lui arrivait de marcher un peu vite, de rire ou de parler avec chaleur, madame la duchesse de Lorges, faisant une belle révérence à S. A. R., lui disait :

« Plaise à Dieu que madame la comtesse d'Artois n'oublie pas sa situation.

Aussitôt, tout élan de joie disparaissait. La princesse aurait bien voulu voir les cérémonies du sacre; mais on les lui interdit. Il se répandit à ce sujet un bruit qu'on n'a pu éclaircir, et dont je fus cependant instruite par la reine. La princesse, le jour où ses belles-sœurs partirent pour Reims, était à pleurer à Versailles dans son appartement, situé au rez-de-chaussée. Une vieille femme, assez mal mise, s'approcha de la

fenêtre où se trouvait S. A. R., et élevant la voix, elle lui dit :

—Grande princesse, cessez de gémir, votre mari sera sacré à son tour.

Puis elle s'éloigna d'un pas rapide, et descendit par les escaliers de l'orangerie. Madame la comtesse d'Artois se tourna vers deux de ses dames qui étaient présentes, la vicomtesse de Damas-Marillac et la comtesse de Châlons.

— Avez-vous entendu la prédiction de cette vieille folle? leur demanda-t-elle.

—Non, madame, lui fut-il répondu.

La princesse rougit, et ne put s'empêcher de répéter ce que l'on savait aussi bien qu'elle. Elle en recommanda le secret aux personnes présentes. Mademoiselle Duparc, sa coiffeuse, y était aussi. Un peu plus tard, se trouvant seule avec madame d'Artois, qui l'aimait beaucoup, elle osa lui dire :

—Je dois, pour ma garantie, rappeler à V. A. R. que nous sommes trois qu'elle a favorisées du propos de la sorcière; je réponds de moi, mais non de ces dames.

La princesse se récria..... Les cérémonies du sacre terminées, la cour revint à Versailles. Le

lendemain de la rentrée au château, la reine me dit :

—Savez-vous la nouvelle? deux générations dans la famille royale vont disparaître, devinez lesquelles....

—Ah! madame, m'écriai-je, dispensez-moi de de ce pénible effort.

—Eh bien, puisque vous refusez de me répondre, apprenez que le roi et Monsieur, sans enfans mâles, mourront avant le comte d'Artois.

Je ne pus retenir un cri.

— Oui, poursuivit la reine, on a prédit à ma belle-sœur que son mari serait sacré roi de France. Ce qui me surprend, c'est qu'on puisse, après avoir écouté de telles paroles, les répéter sans égard.

Quelle était l'indiscrète, on ne l'a jamais su. Quant à moi, je répondrais, corps pour corps, de la comtesse de Châlons. Cette sottise jeta du froid dans l'intimité de la famille royale. Monsieur et Madame se montrèrent plus irrités que le roi et la reine. Madame la comtesse de Provence s'en allait disant partout que madame d'Artois voulait leur mort. Au reste, on chercha vainement la magicienne, dont la princesse et made-

moiselle Duparc donnaient l'exact signalement ; elle demeura invisible.

Enfin, madame la comtesse d'Artois accoucha très heureusement, le 6 août 1775, d'un prince qui reçut du roi le nom et le titre de duc d'Angoulême, et pour prénoms, ceux de Louis-Antoine. On fit l'observation que François Ier, qui recommença une nouvelle branche royale, la seconde des Valois, avait porté aussi le titre de duc d'Angoulême, et ce fait de hasard, corroboré de la folle prédiction, impressionna péniblement certains esprits.

M. le comte d'Artois éprouva en cet instant où, comme père et prince, il se sentait heureux, une double humiliation qui lui fit ressouvenir qu'il n'était que sujet. D'abord, on ne tira pas le canon à la naissance du nouveau-né, et ensuite on n'envoya pas à celui-ci le cordon du Saint-Esprit. Le père s'en plaignit, et on lui répondit, de la part du roi, que monseigneur le duc d'Angoulême n'étant pas prince du sang, n'avait point le droit d'être cordon bleu-né.

Madame la comtesse d'Artois, après ses relevailles, fit ce que l'étiquette appelle une *entrée* ; elle alla *in fiochi* à Notre-Dame de Paris, rendre

ses actions de grâce à la divinité, le 30 septembre suivant. Elle arriva en grande pompe, ayant deux carrosses de suite, tous appartenant à ses écuries et à celles de son mari, où l'on comptait cinq cents attelages. Elle s'était imaginé que cette cérémonie lui serait agréable, et je ne sais pourquoi le peuple reçut la princesse avec une froideur cruelle. Madame d'Artois, mécontente, le laissa voir sur son visage; cependant on lui conseilla de saluer la foule en souriant; cela produisit un bon effet, la multitude applaudit, les vivats suivirent, et la fête se termina mieux qu'elle n'avait commencé.

Monseigneur le duc d'Angoulême accompagnait sa mère dans une riche berceonnette donnée par la reine. Il ne cessa de pleurer pendant le chemin, il fit même pis à diverses reprises, ce qui forma un contraste piquant avec ce couplet que, par ordre de la police, on chantait autour de lui :

Vantons en ce beau jour les fortunés époux,
Les hautes vertus du père,
Les grâces de la mère,
Ses yeux vifs, brillans, et doux,
Chantons aussi d'Angoulême,

Son esprit, sa grâce extrême !
Il a déjà, ma foi,
L'air d'un grand roi !

Ce fut à cette occasion que se manifesta pour la première fois le peu d'attachement que les Parisiens portaient à M. le comte d'Artois. Il ne fut pas mieux accueilli du peuple que la comtesse. Le prince s'enquêta de la cause de cette froideur, mais personne près de lui n'osa dire la vérité. On blâmait déjà ses plaisirs, peu convenables à son rang, le luxe de sa maison; les sommes énormes qu'il perdait au jeu, choses auxquelles monseigneur n'attachait aucune importance, et dont il se serait privé s'il avait su que c'était un moyen de regagner l'amour de la nation, car il a toujours eu les meilleures intentions. Un seul homme pouvait l'éclairer sur ses fautes, et la mort l'enlevait en ce moment. C'était le comte de Muy, maréchal de France et ministre de la guerre. Ne pouvant supporter les atroces douleurs de la pierre, il se détermina à se faire opérer par le célèbre frère Côme, le premier chirurgien de l'époque.

Il avait suivi le roi à Choisy le dimanche matin, il remit son portefeuille et la clef à S. M. Le

monarque, surpris de cette démarche, lui en demanda la raison avec attendrissement.

— Sire, répondit-il, V. M. m'ayant permis de m'absenter pendant quelque temps, je profitai de ces jours de repos pour donner à ma santé les soins nécessaires; j'ai un peu forcé le travail des bureaux, afin que mon successeur puisse continuer les affaires commencées; tout est en ordre, si le malheur veut que je succombe à l'opération de la *taille* que je subirai demain. Le roi versa des larmes, et M. de Muy, sans s'émouvoir, prit congé et s'acquitta des fonctions de sa place avec le plus grand sang-froid. Il avait donné rendez-vous pour le lundi 6 octobre à huit heures du matin à Bouard, son médecin, et à frère Côme. Ils arrivèrent à sept heures et demie, et le maréchal qui allait à la messe leur dit :

— Je ne vous attendais pas sitôt, messieurs; entrez dans mon cabinet, je vous rejoindrai à l'heure convenue.

Au retour de la messe, M. de Muy entra chez madame la maréchale, qui n'était prévenue de rien. Il la trouva couchée, la plaisanta sur sa paresse, et la quitta en la priant d'empêcher qu'on vînt le déranger dans son cabinet, où une affaire

importante l'obligeait de s'enfermer. Depuis trente minutes, M. de Muy gémissait sous le fer de l'opérateur, et souffrait des douleurs cruelles sans jeter un cri, lorsqu'une femme de chambre imprudente courut chez la maréchale en disant :

— Ah ! madame, que cette opération est longue et terrible !

La maréchale comprit tout d'abord ce qu'il en était, s'élança de son lit et se rendit à demi vêtue dans le cabinet de son mari. On a cru que sa douleur et ses sanglots troublèrent l'opérateur et lui firent trembler la main. Ce qui n'est que trop certain, c'est que la pierre qu'il tenait s'écrasa sous les tenailles, et depuis ce moment la mort fut assurée. Le maréchal, avec une rare fermeté, dit :

— Vous m'avez tous tué par excès d'attachement, je n'ai plus qu'à songer à Dieu; qu'on me donne les derniers sacremens.

Il les reçut avec une ferveur exemplaire et expira le lendemain. Sa femme, au moment où il trépassait, courut se jeter par une fenêtre, lorsqu'un domestique robuste la saisit à bras-le-corps. Sans ce secours elle était perdue.

Cette aide donnée si à propos par un laquais me rappelle une de mes grand'tantes, qui, jeune encore, très jolie, fort riche et aimant le monde, renonça tout-à-coup aux plaisirs; elle quitta sa maison, entra aux Carmélites de la rue du Bouloy, et malgré tous ses parens y fit profession. On chercha vainement à s'expliquer la cause de cette résolution désespérée; enfin plusieurs années après, ma grand'tante l'avoua à sa mère.

Elle était sur un palier d'escalier, lorsqu'en voulant regarder en bas par-dessus la rampe, il lui prit un étourdissement; le vertige fut tel qu'elle tomba la tête la première; aussitôt un jeune valet de chambre de son père, dont la vigueur du poignet était prodigieuse, saisit mademoiselle de Pontilhiers par les pieds, la tint un instant suspendue, et parvint enfin à la ramener sur l'escalier; mais outre le danger qu'elle avait couru, cette chute, comme on le pense, eut de graves inconvéniens pour la pudeur de ma grand'tante. Elle en ressentit tant de honte, qu'il lui fut impossible de s'accoutumer à l'idée de se retrouver en présence de ce jeune homme.

Une Italienne l'aurait fait assassiner, sans s'occuper s'il lui avait ou non sauvé la vie; une Anglaise l'aurait épousé, mais une fille de qualité française s'immola à une délicatesse de vertu poussée à l'excès, elle prit le voile.

Le roi, aux derniers momens du ministre de la guerre, lui fit demander ce qu'il désirait.

— Être enseveli aux pieds de mon excellent maître, répondit-il, c'est la seule faveur qui aura du prix pour moi.

Elle lui fut accordée, et son tombeau s'éleva à côté de celui de M. le dauphin et de madame la dauphine dans la cathédrale de Sens.

Les intrigues recommencèrent aussitôt auprès du roi pour donner un successeur à M. de Muy. Le duc de Choiseul se mit le premier sur les rangs; il visait toujours à rentrer en crédit, et dans cette circonstance il demanda et obtint une audience secrète. La reine le reçut avec embarras, elle connaissait le but de son ambition et était certaine qu'il échouerait. Il la conjura de parler en sa faveur, et alla jusqu'à lui faire entendre qu'elle lui devait la récompense de son mariage. Ceci blessa S. M., qui répondit :

— Avant tout, monsieur, effacez de l'esprit du roi des impressions que toute ma constance n'a pu vaincre.

— La reine m'abandonne donc?

— Non, monsieur, mais elle ne peut l'impossible.

Le duc partit de mauvaise humeur et se remit à accuser S. M. d'ingratitude.

Cependant, chacun était dans l'attente du nouveau ministre; quinze jours s'écoulèrent avant qu'il fût connu officiellement. Le roi, pour intriguer davantage les curieux qui l'entouraient, dit :

— On est fort en peine de savoir qui aura le département de la guerre; cette nomination surprendra, car on est loin de penser à la personne qui remplacera M. de Muy.

Ces paroles redoublèrent la perplexité, on allait jusqu'en Amérique chercher le comte d'Ennery. Les frères du roi n'étaient pas plus instruits que les autres. M. le comte d'Artois dit à cette occasion :

— On ne veut pas que celui-ci ait la pierre, car on le sonde long-temps.

Enfin le mystère se découvrit, il ne fut plus

douteux qu'on avait jeté les yeux sur le comte de Saint-Germain, non mon ami le thaumaturge, mais son homonyme. Comment s'opéra le choix d'un ministre qui ne pouvait gouverner dans l'esprit du roi? plusieurs versions circulèrent à ce sujet; en voici une entre autres; elle se rattache à M. de Malesherbes.

Celui-ci, qui avait des amis et méritait d'en avoir, travaillait avec M. Dubois, commandant du guet, et venant à parler des affaires de la cour, le ministre dit :

— Voilà bien des compétiteurs, MM. du Châtelet, de Breteuil, de Castries, de Vaux, etc., pour le ministère de la guerre; toute la cour est en émoi. Si vous étiez roi, mon ami, qui choisiriez-vous?

— Un homme, monseigneur, dont le nom ne figure pas sur la liste des prétendans, parce que la vertu et le mérite se cachent. C'est le comte de Saint-Germain.

— Tu as raison, s'écria le ministre, il est digne de la charge en question, son âme a été éprouvée par le malheur et l'injustice. Mais nous faisons là un beau rêve, il n'a point de protecteurs. Que ne suis-je le maître!

L'entretien finit, et M. de Malesherbes, causant le même soir avec M. de Maurepas, on mit sur le tapis la nomination du nouveau ministre.

— En attendant que le roi ait fait un choix, dit M. de Malesherbes, je veux vous communiquer l'idée d'un de mes amis; c'est de donner la place au comte de Saint-Germain; malheureusement il est absent et sans appui.

— Sans appui! répliqua M. de Maurepas, soyons ses amis; outre ses talens militaires, il en a d'autres, car il m'a écrit des lettres qui renferment des pensées fort justes.

Aussitôt M. de Maurepas court chez le roi et lui rend compte de sa conversation avec M. de Malesherbes. Louis XVI se décide pour M. le comte de Saint-Germain, recommande le plus grand secret, écrit la lettre, et charge les deux ministres de la faire porter en Alsace.

Il est certain que Louis XVI ne connaissait pas M. de Saint-Germain personnellement, mais il en avait entendu parler. Un fait arrivé à la fin de 1774, à la fois désastreux et honorable pour cet officier, donna lieu au comte du Muy d'en entretenir le roi.

Le comte de Saint-Germain avait depuis quelque temps quitté le service de Danemarck, et était rentré en France de l'agrément de Louis XVI. Ayant fait convertir les bienfaits annuels de S. M. danoise en une somme de cent mille écus, il les plaça sur un banquier de Hambourg. Celui-ci peu de temps après fit banqueroute, et laissa son créancier dans la plus grande détresse. M. de Saint-Germain écrivit alors une lettre dont j'ai eu la copie. Elle fera mieux connaître ce digne militaire que tout ce que je pourrais dire :

Cernay en Alsace, le 24 septembre 1774.

« J'ai l'honneur de vous écrire sur du mauvais » papier, parce que je ne puis m'en procurer d'au» tre. Ayant essuyé une banqueroute de plus de » cent mille écus, je me trouve dans le plus com» plet dénuement. M. de Blosset, ministre du roi à » Copenhague, m'a jeté dans cet abîme. J'ai mal» heureusement donné ma confiance à un homme » qu'il m'avait singulièrement recommandé ; de » là viennent tous mes maux. Mais enfin la Pro» vidence l'a voulu, ses décrets sont justes ; j'ai » commencé par acquitter ce que je dois, tout » sera payé dans le courant de janvier ; ensuite,

» j'ai renvoyé mes domestiques. Cela a été dou-
» loureux, car ils voulaient me servir pour rien.
» Ma pauvre femme, heureusement, supporte
» ce désastre avec une résignation héroïque, c'est
» pour moi une grande consolation. Le digne
» major me propose de prier M. le cardinal de
» Bernis (la lettre était adressée à l'abbé Dubois,
» aumônier du cardinal de Rohan), d'écrire au
» cardinal de Rohan. J'y réfléchirai quand je se-
» rai plus calme.

» Mille complimens à votre frère, je lui écrirai
» incessamment. Qu'est-ce que la vie de l'homme
» sur cette terre d'exil! la religion seule peut
» nous consoler des épreuves que nous som-
» mes appelés à y subir.

» Vous connaissez la sincérité de tous les sen-
» timens affectueux que je vous ai voués. »

En apprenant la catastrophe relatée dans cette lettre, les officiers du régiment *Royal-Alsace*, ses compatriotes, furent touchés des infortunes de M. le comte de Saint-Germain, et ils se cotisèrent pour lui faire un sort; le ministre de la guerre, instruit de cette générosité, prétendit qu'elle était injurieuse pour le roi, et il annonça que S. M.

accordait une pension de dix mille livres au comte de Saint-Germain, qui reprit son rang dans l'ordre du service.

Mais avant de parler de certains détails de la vie de cet officier, j'aurais dû raconter rapidement ses aventures romanesques. Je vais réparer cette faute. Le comte de Saint-Germain était né à Salins en Franche-Comté. Gentilhomme à simple tonsure, il fut jésuite dans sa jeunesse, et il professa même, de sorte qu'il avait plus de littérature que la plupart des militaires de ce temps. Il quitta l'ordre pour être lieutenant et ensuite capitaine de milice dans un bataillon de la province que son père commandait alors (en 1734). Le désir de se signaler et d'obtenir un avancement fort difficile en France, le fit passer au service de l'électeur palatin. Au bout de quelques années, il entra à celui de l'empereur Charles VI, et le quitta pour aller chez l'électeur de Bavière.

En 1745, le maréchal de Saxe, qui savait apprécier le mérite, attira M. de Saint-Germain au service de France et le rendit à sa patrie. Il se signala sous ce chef au point d'obtenir bientôt différens grades; il devint lieutenant-général

avant la fin de la guerre, et fut honoré du cordon rouge. Il était employé en Allemagne dans l'armée des maréchaux d'Estrées et de Richelieu, et plus tard dans celle du prince de Soubise à la bataille de Rosbach (1755), si désastreuse pour les Français, et qui l'aurait été davantage s'il n'eût sauvé l'arrière-garde de l'armée qu'il commandait, en contenant par une manœuvre hardie le roi de Prusse.

Il combattit en 1758 à la bataille de Crevelt sous le comte de Clermont, et prévint de ce qui arriverait du commandement d'un tel chef, qu'on appelait par dérision le *général des Bénédictins*, à cause du titre d'abbé de Saint-Germain-des-Prés dont ce prince était investi. A l'affaire de Cocback, en 1760, M. le maréchal de Broglie ayant donné avec sa division sans M. le comte de Saint-Germain, l'armée ne dut son salut qu'à ce dernier qui soutint encore l'arrière-garde contre l'ennemi. Cependant, loin de rendre justice à son habile manœuvre, on lui attribua la perte de cette journée pour ne pas être arrivé à temps. M. le maréchal de Broglie, incapable lui-même d'une pareille injustice, ne fut pas fâché cependant que son frère, moins délicat, l'accréditât. Le

comte de Broglie, personnage vain, envieux, turbulent, réussit à brouiller le général avec le concurrent que lui seul redoutait. On a encore la lettre que le comte de Saint-Germain écrivit au maréchal pour se plaindre des imputations dont on le chargeait.

M. de Saint-Germain, se croyant insulté, demanda sa démission à la cour, et sans attendre les ordres du ministre, il se retira à Aix-la-Chapelle d'où il renvoya son cordon, et fit son traité avec le roi de Danemarck.

Ce monarque se servit utilement du célèbre transfuge, qui, de son côté, cédant à un esprit actif et ardent bouleversa toute la constitution militaire de ce pays pour l'améliorer et la refondre. Mais l'envie le suivit encore à l'étranger, et l'ingratitude, sa compagne ordinaire, obligea M. de Saint-Germain de quitter le Danemarck et de tourner les yeux vers sa patrie. Il y revint en 1774, et voici les renseignemens qu'on m'envoya d'Alsace sur sa vie privée dans cette province lorsque le roi le manda près de lui.

Le comte de Saint-Germain avait choisi pour retraite le village de Lanterbach à quelques lieues d'Huningue. Il faisait bâtir, mais lors de

sa ruine il ordonna de cesser les travaux, congédia les ouvriers et même ses domestiques. Il aimait à herboriser et à recueillir des simples pour soulager les pauvres malades de son voisinage qu'il visitait souvent ainsi que d'autres infortunés. Il leur payait largement des denrées de vil prix, et c'est au milieu de l'exercice de ses vertus, lorsqu'il se croyait oublié, que le roi jugea à propos de l'élever sur un théâtre plus vaste.

Ce fut l'abbé Dubois, frère du commandant du guet de Paris, qu'on chargea d'aller chercher le nouveau Cincinnatus dans sa chaumière; il le trouva plantant un poirier.

— Vous voilà! lui dit M. de Saint-Germain, eh mon Dieu! qui vous amène de si loin?

— Une chose importante; mais achevez votre travail, nous entrerons ensuite chez vous.

— Parlez, je trouverai un autre moment pour planter.

— Je viens de la part du roi.

— De la part du roi!... Quoi! aurait-on encore indisposé S. M. contre un de ses plus fidèles serviteurs? n'ai-je pas assez éprouvé de disgrâces?

— Celle-ci, monsieur le comte, sera douce à supporter. Voici un paquet, lisez...

M. de Saint-Germain baise avec transport la lettre de Louis XVI, verse des larmes d'attendrissement et ne peut que balbutier ces mots :

— Comment, le roi a-t-il pu penser à moi?

— J'ai d'abord ordre de vous faire partir, monsieur le comte.

— Mais je n'ai pas un habit, pas de voiture pour paraître à la cour!

— De telle façon que vous veniez, vous serez bien reçu. Allons, partons.

Les courtisans étaient curieux de savoir comment M. de Saint-Germain serait accueilli à Fontainebleau, où la cour se trouvait alors. Il se présenta sans ordres à S. M. qui lui rendit le cordon rouge, lui fit donner cent mille écus pour se meubler et monter sa maison, et en outre l'hôtel de Cambray où il alla loger. Le roi, en lui parlant, le qualifia de maréchal, titre qui équivalait à celui de *feld-maréchal* qu'il portait en Danemarck. C'était une sorte d'engagement que prenait le monarque de lui accorder ce grade, que cependant il n'eut pas.

C'est avec plaisir que j'ai parlé de M. de Saint-Germain; mais qu'on ne croie pas mienne cette narration; je suis trop femme pour traiter des

choses de guerre, aussi ai-je eu recours à la plume d'un de mes amis.

Il arriva à ce ministre, au moment de son installation, une aventure qui servit à établir son mérite et sa modestie. Avant de se rendre à la cour, il envoya chercher un perruquier que l'hôte, connu par M. de Saint-Germain, lui annonça comme un homme estimable. Le coiffeur trouva la perruque de sa nouvelle pratique en si piteux état, qu'il lui en fit faire une pour le lendemain. Il apporta le couvre-chef, le mit sur la tête du ministre, et jouit du privilége de son métier en débitant des contes et en parlant du ministre de la guerre, ne se doutant pas à qui il s'adressait.

— Qu'en dit-on ? demanda M. de Saint-Germain.

— Ma foi, le roi ne pouvait mieux choisir, c'est un brave homme, excellent officier, et surtout honnête ; nous avons grand besoin d'honnêtes gens, monsieur, et celui-là est généralement estimé.

M. de Saint-Germain faisait tous ses efforts pour conserver *l'incognito*.

— Mon ami, dit-il, quitteriez-vous votre bou-

tique pour être attaché à M. de Saint-Germain?

— Oh! de tout mon cœur, il y a tant de plaisir à servir un homme de bien, cela vaut mieux que toutes les fortunes du monde!

— Présentez-vous alors demain à Fontainebleau chez le nouveau ministre, j'y serai et lui aurai déjà parlé de vous.

— Vous croyez, monsieur, qu'il me prendrait pour son valet de chambre? j'en mourrais de joie!... Mais non, vous me promettez plus que vous ne pouvez tenir.

— Je vous donne ma parole que vous serez satisfait; ne manquez pas au rendez-vous.

Le perruquier, en effet, se présenta le lendemain dans le cabinet du ministre de la guerre; on le reçoit assez mal; mais quelle est sa surprise lorsqu'il voit sortir d'une chambre l'homme qu'il a coiffé la veille, et qu'il l'entend dire à ses domestiques:

— Messieurs, voici mon premier valet de chambre.

Puis se tournant vers le perruquier stupéfait:

— Mon ami, poursuit-il, il faut que je vous donne le denier à Dieu, tenez! Il lui met dans la main vingt-cinq louis.

— Monsieur de Saint-Germain cherchera toujours à mériter vos louanges, mais si l'on vous disait du mal de moi, ne manquez pas de m'en instruire avec la même franchise; je tâcherai de me corriger s'il m'arrive de commettre des fautes qui pourraient m'enlever l'estime publique.

Je terminerai ce que j'ai à raconter sur le comte de Saint-Germain par une anecdote bien différente, et qui apprendra pourquoi il eut des ennemis acharnés après l'affaire de Crevelt. M. le prince de Condé, qui servait sous le comte de Clermont son oncle, alors général de l'armée française, voulut savoir ce que faisait l'ennemi. Il envoya un de ses aides de camp (M. de Saint-Léger) au comte de Saint-Germain toujours sur les ailes et fort alerte pour ces sortes d'observations. Cet officier était en ce moment entouré de beaucoup d'autres, il reçut l'envoyé de S. A. S., et lui demanda le sujet de sa mission : celui-ci l'ayant expliqué :

— Très volontiers, répondit M. de Saint-Germain, je satisferai aux ordres de monseigneur, mais cela n'est pas pressé; vous dînerez avec moi.

M de Saint-Léger s'en défendit en disant que le prince, qui l'attendait, ne se mettrait point à table avant son retour. M. de Saint-Germain ne parut pas faire attention à cette excuse et continua la conversation. L'aide de camp du prince s'impatientant, remontra que l'heure avançait et qu'il devait porter sa réponse au prince; le général se leva alors.

— M. le prince de Condé, dit-il, veut donc absolument connaître où en est l'ennemi? approchez!

Il conduit en même temps M. de Saint-Léger à une fenêtre ouverte, lui fait prendre une lunette, et lui demande ce qu'il voit.

— Le quartier général.

— C'est là qu'est l'ennemi.

Ce fut un étrange propos, celui qui l'entendit en demeura confondu. M. de Saint-Germain avec beaucoup de sang-froid ajouta :

— Veuillez, monsieur, porter ma réponse, et présenter mes respects à S. A. S.

Ces paroles, comme on peut le croire, ne tombèrent point; elles furent relevées et n'augmentèrent pas médiocrement le nombre des ennemis du philosophe caustique. On ne doit pas s'éton-

ner si on chercha alors à perdre celui dont on fit ensuite un ministre de la guerre.

M. de Saint-Germain, dans le cours de sa vie agitée, a eu d'étranges aventures; il les racoutait avec beaucoup de chaleur, de grâce et de piquant. Je me souviens de lui avoir entendu narrer chez madame la princesse de Guémenée ce qui va suivre.

Il se rendait à l'armée, divers accidens avaient retardé sa journée de poste. Ne voulant pas voyager pendant la nuit, parce qu'il était incommodé, il se rappela que la route passait devant le château d'un de ses amis qu'il n'avait pas vu depuis long-temps; alors il ordonna au postillon de l'y conduire. Il arrive, et demande M. de P...; on répond que ce gentilhomme est mort il y a six ans, mais que son fils unique sera charmé de recevoir M. de Saint-Germain. Le jeune homme se montre, il est gracieux, a de belle manières; il raconte à son hôte les circonstances de la mort de son père, qu'il paraît regretter beaucoup; puis vient le souper, puis l'heure de se coucher. M. de P... ordonne qu'on prépare un appartement pour le comte; un vieux valet de chambre

dit que la chose est faite ; que le meilleur lit du manoir est celui de la pièce située au bout de la galerie, les autres étant d'ailleurs dans le plus grand désordre. Le châtelain paraît contrarié du choix ; mais il est tard, il craint que son hôte ait besoin de repos, il ne veut pas le retenir davantage en faisant disposer une autre chambre. Le voyageur, fatigué en effet, se hâte de se coucher, et bientôt s'endort.

Sur les deux heures du matin, un bruit sourd le réveille, il croit entendre quelqu'un marcher dans sa chambre ; il ouvre les yeux, et à la clarté de la lune il voit distinctement un fantôme blanc. Il suit du regard les pas de cette figure ambulante, elle va s'asseoir près de la cheminée, où brûlent les restes d'un grand feu, et dit en gémissant :

—O mon Dieu, quel bonheur, je puis donc encore me chauffer !

Le comte de Saint-Germain, brave comme son épée, ne craint pas les revenans ; il se lève sur son séant, examine le fantôme avec un redoublement d'attention, et parvient à distinguer une forme humaine, vêtue de haillons blancs.

Elle se remet à marcher, tâtonne, s'approche du lit, touche les matelas, et continuant son monologue, dit :

—Enfin je vais me coucher sur un bon lit.... la pierre est si dure !

—Qui êtes vous ? demande le comte.

—Un malheureux père, victime de la scélératesse de son fils, je suis le comte de P....

M. de Saint-Germain ne peut retenir un cri.

—Etes-vous mort ou vivant ?

—Pour mes péchés j'existe encore; mais vous-même ?... il me semble reconnaître votre voix !

—Mon pauvre ami, je suis Saint-Germain.

—Vous, mon cher comte ?

—Oui, moi.

—O bonheur !... Qui vous amène en cet horrible château ?

—Votre fils hier au soir m'a appris votre mort, il vous a pleuré avec moi.

—Je vis, je vis.... mais pour mourir mille fois en un jour; depuis six ans que ce fils dénaturé m'a plongé dans un cachot, où je ne me nourris, en quelque sorte, que de mes larmes; le misérable n'a pas voulu attendre ma fin pour s'emparer de mon héritage. Il a corrompu plusieurs do-

mestiques, on a répandu le bruit de ma mort; on a fait mes obsèques, tandis que je languissais dans une humide prison, ayant à peine du pain et de l'eau, couvert de ces haillons qui sont les restes de mon linceuil. Hier au soir, le vieux valet de chambre, qui me plaint, et que la crainte a empêché de me servir, s'est décidé, sans doute en vous voyant, à laisser la porte de mon cachot ouverte. Dès que je me suis aperçu que j'étais libre, je suis venu dans cette chambre voisine de ma prison. Depuis six ans que je ne connaissais plus ni le feu, ni le lit, mon premier mouvement a été de profiter de l'un et de l'autre, et mon dessein était d'attendre la mort sur ce lit, et de conjurer mon fils de me la donner.

Le comte de Saint-Germain frémissait d'indignation et d'horreur en écoutant ce récit.

— Non, mon ami, s'écria-t-il, vous ne mourrez point, et le crime sera puni !... Rentrez dans votre cachot, pour peu de temps seulement, laissons au parricide sa sécurité, elle lui coûtera cher; la vengeance ne tardera pas à éclater.

Le marquis de P.... consent à la proposition de son ami. Celui-ci, le lendemain, trouve le

moyen de faire monter dans sa chambre le domestique geôlier, et lui dit ce peu de mots :

—Je sais tout....

Le misérable tressaille, et demande s'il sera puni.

—Vous serez récompensé, répond M. de Saint-Germain.

Il n'en dit pas davantage de peur d'éveiller les soupçons, et après avoir pris congé du fils de M. de P...., il va à Versailles rapporter à M. de Saint-Florentin ce dont il vient d'être témoin. Aussitôt, des ordres sont donnés, on délivra le marquis de P...., et son indigne fils disparut à jamais. Il fut puni par la loi du talion; il vivait encore au château de Pierre-en-Cise, lorsque le vengeur de son père devint ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre. Il mourut dans les fers en 1780.

M. de Saint-Germain était inépuisable; il me dit une autre fois :

—Un gentilhomme de ma connaissance avait une femme jeune et jolie, dont il était très jaloux. Comme il la surveillait avec soin, il tarda peu à s'apercevoir que quelque chose la préoccupait vivement. Il veut savoir ce que cela peut être,

feint un voyage, et va se cacher dans la boutique d'un armurier située en face de sa maison. Bientôt il voit sa charmante compagne sortir à pied, sans domestique et enveloppée dans son mantelet. Il la suit furtivement, et arrive avec elle à l'extrémité du faubourg Saint-Marceau; elle entre dans une maison de chétive apparence, il s'élance sur ses traces; parvenu au quatrième étage où une porte fermée l'arrête, il prête l'oreille au trou de la serrure et entend une voix sonore qui dit :

—Si vous n'êtes soumise, n'attendez rien de moi.

—Mais me dépouiller de mes vêtemens.... je n'ose ! répond-on.

—Cédez, ou jamais vos vœux ne seront exaucés.

Il se fait un instant de silence; le mari écoute avec encore plus d'attention; il lui semble distinguer le frôlement d'une robe que l'on quitte. Certain alors de son déshonneur, il frappe violemment contre les panneaux pourris de la porte, qu'il parvient à enfoncer. On pousse des cris affreux dans la chambre, il y pénètre l'épée à la main; d'un côté il voit sa femme qui n'a

plus que sa chemise, et de l'autre une vieille mégère hideuse, déguenillée et renversée la face contre terre.

—Ah! monsieur, s'écrie la jeune femme, ne me tuez pas! madame me promettait de me faire voir le diable, voilà tout....

Le mari, sans répondre, cherche dans les divers coins de la chambre, et ne trouvant rien de suspect:

—Allons, dit-il, passe pour le diable, mais cette curiosité peut conduire plus loin; habillez-vous, partons. Quant à vous, drôlesse, la police vous donnera de mes nouvelles.

Il emmène sa femme, qui ne lui avoua jamais dans quel but elle avait voulu voir le diable.

— Je puis vous rendre la monnaie de votre pièce, dis-je à M. de Saint-Germain.

C'était en 1760, lors du voyage que je fis en Italie, avec M. de Valbelle; nous étions à Florence lorsque le fait suivant arriva.

Le chevalier Frazetti, après avoir long-temps courtisé la marquise Néri-Corsini, dont il était passionnément aimé, prit la résolution de se marier à une fort aimable personne que nous voyions souvent dans le palais de son père. Le chevalier,

pour éviter les importunités de la marquise, qui cherchait à le détourner de ce mariage, cessa tout-à-coup d'aller chez elle. Celle-ci, désespérée de la perte de son amant, et ne sachant comment le ramener à ses pieds, s'avisa de s'adresser à une vieille et pauvre femme de Florence qui avait la réputation d'employer des moyens surnaturels pour retrouver les effets perdus. Le chevalier étant placé dans cette catégorie, la vieille promit à la marquise de le lui rendre aussi amoureux que jamais.

Mais, pour préliminaire, elle demanda à cette nouvelle Ariane de l'argent afin d'acheter des drogues nécessaires à ses conjurations; plus quatre cents aunes de ruban, qui devaient aller d'une maison à l'autre et servir de communication à ses enchantemens. La nuit venue, la vieille fut introduite chez la marquise, qui renvoya toutes ses femmes, puis on procéda à l'opération. On éteignit les bougies, une seule lampe allumée permettait à peine, dans une grande pièce, de distinguer les objets. Quelques drogues brûlées dans un réchaud par la vieille femme produisirent une fumée épaisse; alors elle ordonna à la dame de quitter tous ses vêtemens,

et elle répandit sur son corps certains onguens liquides en récitant une longue kirielle d'imprécations.

La fumée, le langage barbare de la sorcière, et l'idée de se trouver seule avec elle au milieu de la nuit, firent une telle impression sur l'esprit de la pauvre marquise, qu'elle eut une attaque de nerfs, et jetta des cris qui alarmèrent tous les domestiques. On accourut, on enfonça la porte, on prodigua des secours à madame Corsini, et la sorcière fut livrée à la justice.

Au lieu d'étouffer cette affaire, on condamna la vieille à passer trois heures au pilori. N'ayant plus rien à risquer, elle voulut se disculper de l'accusation de sortilége, et pour ce, elle entretint le peuple des amours de la marquise et du chevalier, dont elle se disait l'entremetteuse. Elle ajouta d'autres anecdotes du même genre relatives à plusieurs personnes de qualité. On intervint à temps pour empêcher une partie de la ville d'être victime de la méchanceté de cette misérable. Depuis lors, madame Corsini se retira dans ses terres, et le chevalier épousa la jeune fille qu'il recherchait.

Il est étonnant de voir la multitude de dupes

qui se laissent prendre au prestige qu'exercent ces prétendus sorciers et sorcières, non que je veuille entièrement nier l'intervention d'êtres supérieurs à notre nature en ce qui touche aux intérêts de la pauvre humanité, je suis persuadée, au contraire, que cette intervention a lieu, mais rarement; j'en ai eu la preuve dans la famille de mon premier mari. Voici ce que lui-même m'a certifié, ainsi que ses tantes, comme témoins *de visu*. Qu'on me pardonne ce terme scientifique, il est devenu proverbial, et une femme, sans être pédante, peut s'en servir.

Au beau château de Tourves, en Provence, dont M. de Valbelle avait fait un lieu de délices, le père de mon mari passait tout le temps qu'il ne donnait point au service militaire. C'était un gentilhomme de belle représentation, froid, circonspect, et plus pieux qu'on ne l'est généralement à son âge. Il avait surtout une ardente ferveur pour le culte de la Sainte-Vierge, et depuis l'époque de sa première communion, il portait sur sa poitrine un scapulaire bénit par le pape.

Il aimait aussi la chasse, et employait des journées entières à ce noble exercice en la com-

pagnie de seigneurs du voisinage. Un vendredi, il alla rendre visite au comte de Forcalquier, et je dois dire que, par suite de sa vénération pour l'auguste mère de Dieu, il s'était interdit tout divertissement le samedi, jour de la semaine spécialement consacré au culte de Marie. Le comte de Forcalquier proposa une partie de chasse pour le lendemain ; acceptée avec empressement par tous les convives, M. de Valbelle ne dit rien, et on prit son silence pour un consentement.

On va se coucher; mon beau-père s'endort profondément, et aussitôt il voit des yeux de l'âme, un esprit vêtu de vert qui riait, folâtrait, et faisait des doigts ce geste que les enfans emploient pour se narguer entre eux. Il était adressé à un esprit habillé de blanc, lequel se tenait à la droite du dormeur. Cette vision muette se répéta plusieurs fois pendant la nuit, et laissa M. de Valbelle singulièrement ému à son réveil, que provoqua le halali des piqueurs sonnant le monte en selle dans la cour du château ; mon beau-père ne se leva pas pour répondre à l'appel.

Quelques instans après le maître du lieu en-

tra dans sa chambre, et le plaisanta sur sa paresse. M. de Valbelle lui répondit par un refus positif d'aller à la chasse. Les amis de M. Forcalquier viennent à leur tour presser, solliciter, notre aïeul de les accompagner; mais il persiste dans sa première détermination. Les sarcasmes n'ont pas plus d'effet que les prières; enfin on se sépare avec tant d'aigreur, que M. de Valbelle, les chasseurs partis, monte à cheval et retourne à sa terre.

Le samedi suivant, dans la nuit, il revoit encore en songe les deux esprits qui déjà lui étaient apparus; cette fois, le bon ange rend à l'autre le geste moqueur. M. de Valbelle s'éveille en sursaut, sa chambre est éclairée par une vive lumière, et il aperçoit un homme appuyé contre la cheminée. Ce personnage, vêtu d'une robe de bénédictin, lui tourne le dos, de manière que son visage ne peut être vu, et dans cette attitude, il parle au seigneur de Tourves d'un grand procès prêt à être perdu, faute de preuves et de titres qu'on ne retrouve plus. Il indique où ils sont, puis il disparaît avec la clarté fantastique.

A partir de ce moment, et toujours dans la

nuit du vendredi au samedi, le même individu se présente chaque fois qu'un avis utile à la famille de Valbelle peut être donné. Lorsque arriva la maladie funeste qui enleva mon beau-père, le fantôme ne manqua pas de se montrer; seulement, au lieu d'adresser la parole au moribond, il récita les prières des agonisans. Ce fut une manière terrible d'annoncer à M. de Valbelle que son heure était venue; aussi le vit-on se préparer à la mort en homme de bien.

Pendant plus de trente ans, ces apparitions eureut lieu; et lorsque le bénédictin venait visiter M. de Valbelle, celui-ci le disait le lendemain à sa famille, qui voyait se vérifier chacune des prédictions du moine. Je sais que mon premier mari attribuait cette vision à une piété exaltée, néanmoins il expliquait difficilement comment son père pouvait deviner une foule d'évènemens successifs avant qu'ils fussent arrivés, d'autant que jamais aucun mensonge ne souilla les lèvres de ce seigneur respectable.

Maintenant, je reviens aux anecdotes de la cour. J'ai dit que des motifs d'intérieur causaient du refroidissement entre la reine, Monsieur et Madame. Les vers du premier ne faisaient pas

toujours oublier les sarcasmes de la seconde.

Un jour, les deux princesses causaient ensemble, tout-à-coup Madame se leva, passa rapidement dans le salon où sa dame d'honneur l'attendait, et rentra non moins vite chez elle, sans prendre la peine de dissimuler sa colère. Il faut peu de chose à la cour pour y produire une grande rumeur. Chacun voulut connaître la cause du mécontentement de Madame, et l'on apprit qu'une discussion s'était élevée entre les deux belles-sœurs sur la suprématie des maisons de Lorraine et de Savoie. De ce point de départ, on en était venu à des injures particulières, à des reproches. Madame, qui avait tort, s'était empressée de se donner raison auprès de son mari, et la reine pleura devant le roi.

M. de Maurepas et madame Adélaïde comprirent combien il était peu convenable que la famille royale fût ainsi divisée. La seconde, très portée pour Madame, et dont les intentions, par conséquent, ne pouvaient être suspectes à cette princesse, l'envoya prier de venir chez elle. Là, elle la réprimanda sévèrement de vouloir lutter avec la reine, la question de l'ancienneté des maisons d'Autriche et de Savoie étant réso-

lue par la position du moment. Elle ajouta plusieurs autres observations qui anéantirent Madame, car au lieu d'être traitée aussi rudement, elle croyait que madame Adelaïde prendrait son parti; aussi poussa-t-elle soupirs et sanglots. Néanmoins, il fallut se mettre à la disposition de la tante sévère, et promettre de demander pardon à S. M., si elle l'exigeait. Madame Adélaïde alla ensuite trouver Marie-Antoinette, à laquelle elle peignit les regrets de madame de Provence, et sa ferme résolution de venir lui faire des excuses.

La reine répondit qu'elle ne demandait qu'une chose à Madame, c'est qu'elle vînt l'embrasser en bonne et tendre sœur. L'entrevue eut lieu en présence du roi, de Monsieur et de madame Adélaïde; on se fit de belles protestations, on se promit de ne plus se quereller, et tout se termina au mieux. Cependant, ces assurances furent mêlées de récriminations sur certaines personnes, la princesse de Lamballe, par exemple. Cette dernière, il faut l'avouer, avait déjà un peu perdu de son crédit en prêtant l'oreille à des conseils pernicieux. Comme on lui avait mis en tête que sa charge de surintendante lui

donnait le droit de contraindre Marie-Antoinette dans ses amitiés, elle voulut tenir à distance mesdames de Grammont, de Guéméné, et de Brienne. Madame la comtesse de Provence crut aussi que la princesse de Lamballe se plaçait entre elle et S. M.; elle profita donc de la réconciliation pour se plaindre de ce qu'on lui fermait, en quelque sorte, l'intérieur de l'appartement royal.

Ce fut le premier coup porté à la faveur de la princesse. Monsieur venait d'acheter le château de Brunoy, et il voulut y donner une fête en réjouissance du raccommodement de famille.

Nous étions tous curieux de voir comment ce prince, dont on exagérait l'économie, nous ferait les honneurs de sa maison. On connaît le proverbe, *il n'est telle que chère de vilain*; ce fut ici le cas de le citer, si toutefois on pouvait l'appliquer à Monsieur, ce que je n'admets pas. Lorsqu'un prince est sage, rangé, qu'il n'a point de dettes, ceux qui voudraient le piller ne se font pas faute de l'accuser d'avarice.

Le couple royal arriva aux approches de la nuit. Monsieur et Madame le reçut, ainsi que la nombreuse suite de dames et de seigneurs invités,

dans un bosquet décoré de guirlandes, de légères colonnades dorées et de perspectives peintes avec art. Plusieurs groupes de chevaliers magnifiquement vêtus dormaient sur le gazon en la compagnie de leurs écuyers, qui avaient près d'eux des chevaux harnachés avec luxe. Un magicien, escorté de sylphes et de fées, se présenta pour annoncer que ces héros étaient plongés dans un sommeil léthargique qui cesserait dès qu'un monarque plus digne que le roi Arthus de porter la couronne, et une reine supérieure en charmes à la belle Genèvre, viendraient les visiter.

Le roi Louis XVI et Marie-Antoinette s'étant approchés d'eux, un feu d'artifice partit soudain, et tous les chevaliers se levèrent, tandis que plusieurs chœurs de voix proclamaient le terme de l'enchantement. Bientôt des fanfares, des tambours, des cymbales et autres instrumens, attirèrent les regards vers un autre spectacle, et l'on vit arriver vingt-cinq pages conduisant vingt-cinq chevaux noirs, et le même nombre d'autres pages avec autant de chevaux blancs, qu'ils donnèrent à chaque chevalier, ce qui forma deux troupes rivales. L'une portant les

couleurs de la reine, avait pour chef le jeune et déjà célèbre danseur Auguste Vestris. Il joignait à un talent réel une impudence qu'on dut châtier plus tard.

Son adversaire était le nommé Pick, maître des ballets de la cour de Saint-Pétersbourg, et qui par hasard se trouvait en France. Les cinquante autres chevaliers se montraient lestes et brillans, et très capables de remplir leur rôle. On se rendit dans une arène décorée selon les usages de la chevalerie, et illuminée d'une manière éblouissante. Les chevaliers procédèrent d'abord par des courses à la tête, à la lance courtoise, puis commença le combat à outrance. L'illusion fut complète, elle ne dura pas assez pour ennuyer.

La galanterie voulut que la victoire restât aux couleurs de la reine. LL. MM. présidaient sur un trône entouré de la cour; en outre, sur d'autres galeries était réuni un choix des femmes les plus agréables de Paris, auxquelles on avait permis de prendre ainsi une part indirecte à la fête.

Après que les vainqueurs furent couronnés, il y eut des entrées de fées, de nymphes, de gé-

nies, etc., qui formèrent un ballet de caractère, que termina un feu d'artifice supérieur au premier. On admira surtout l'art avec lequel avait été élevé à une hauteur surprenante un échafaud qui, placé dans une obscurité profonde, soutenait une illumination en verres de couleurs, où l'on lisait ces mots: *Vive Louis! vive Marie-Antoinette!*

Un dîner délicat précéda un souper non moins beau qui fut suivi d'un concert et d'un bal. D'autres surprises s'y joignirent encore, et l'on ne se sépara qu'au jour. L'année d'après, pendant la belle saison, la reine rendit à Trianon cette fête, mais avec beaucoup plus d'éclat et de goût; on y représenta les diverses aventures de Don Quichotte et de Sancho-Pança.

Ce fut vers cette époque heureuse que Marie-Antoinette, lasse enfin de supporter le joug de la princesse de Lamballe, essaya de lui faire entendre raison. La reine commençait à voir avec intérêt madame de Polignac, et voulant lui parler le soir de la fête à Trianon, elle ordonna qu'on la plaçât près d'elle. La surintendante s'avisa de s'opposer au désir de S. M., et osa dire que madame de Polignac n'ayant pas le ta-

bouret, elle ne pouvait convenablement occuper une place aussi distinguée. La reine, contrariée, répondit avec quelque aigreur :

—Il me semble, madame, que vous m'avez entendu dire au duc de Fronsac, qui réclamait au nom de ses collègues, les gentilshommes de la chambre, le droit de diriger mes amusemens au petit Trianon, que ce lieu tout particulier n'était pas soumis à l'étiquette du palais. Or, ce que j'ai refusé à ces messieurs, je ne suis point disposée à l'accorder à la surintendante de ma maison, bien que d'ailleurs je lui sois tendrement attachée.

Ce refus avait été enveloppé de formes si grâcieuses, que la princesse n'aurait pas dû insister; mais, poussée sans doute par son mauvais génie, elle dit d'un ton de victime :

—La reine veut donc mon déshonneur?

—Non, mais que vous lui permettiez d'être maîtresse dans sa maison. Tout d'ailleurs vous en fait un devoir.

Cette phrase fut prononcée de cette voix ferme et imposante qui a toujours tant inspirée de respect; aussi madame de Lamballe fut anéantie. Elle pâlit, chancela, et elle serait tombée,

si elle ne se fût appuyée sur le dos du fauteuil de S. M. Nous vîmes qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire entre ces dames, à l'air affligé de la reine, et à l'altération des traits de la surintendante.

Marie-Antoinette, cependant, parvint à maîtriser son émotion, et continua à faire les honneurs de la soirée avec une grâce parfaite; elle se rendit agréable à tous les convives, en maintenant toutefois cette distinction qui mettait chacun à sa place. Sans entrer dans tous les détails de cette fête, je dirai qu'elle ne laissa rien à désirer; la reine en reçut des félicitations qui dûrent flatter son amour-propre. Elle se coucha probablement plus satisfaite que la surintendante, et le lendemain matin, elle me dit:

—On doit être bien étonné de l'étrange querelle que m'a faite la princesse de Lamballe?

— Une querelle à V. M.!

—Ne jouez pas l'ignorance, madame d'Adhémar, vous avez très bien vu les éclairs que lançaient nos yeux. On multiplie autour de moi des leçons dont je devrais profiter; une reine, c'est pénible à dire, c'est affreux à penser, ne peut avoir ni confident, ni amis; les uns nous

trompent, les autres nous enchaînent; on ne rencontre presque partout que ingratitude et despotisme.

S. M., n'écoutant que sa véhémence, me raconta alors ce qui s'était passé entre elle et la surintendante. Je pus, sans partialité, donner gain de cause à ma divine maîtresse. Elle profita de cette occasion pour me questionner sur madame la comtesse de Polignac, et puisque j'aurai souvent à parler de cette charmante femme, je vais rapporter ici tout ce que je dis à son sujet à S. M.

La maison de Polastron, qui existe en Languedoc, a de hautes prétentions à l'antiquité. Si ma mémoire ne m'abuse, elle ferait partie de ces branches mérovingiennes qui, par leur descendance de la souche primordiale des ducs d'Aquitaine, ont envahi le Languedoc, le Quercy, la Guienne, le Béarn, la Navarre, le comté de Bigorre, l'Armagnac, etc.; dans tous les cas, son origine est des plus illustres, son écu porte d'argent au lion de sable de gueules.

En admettant l'antiquité du nom de Polignac, il se rattacherait à Sidonius Apollinaris, évêque de Nole en Calabre, et parent de l'empereur Avitus.

Trois cents ans environ séparent l'époque où vivait ce saint et savant personnage, du plus ancien vicomte de Polignac, nommé Armand, dont l'histoire fasse mention. Il remonte au neuvième siècle. Dès lors, les Polignac sont célèbres dans les annales du Languedoc. Leur puissance s'éleva si haut, que plusieurs d'entre eux prirent le titre de *roi des Montagnes* (celles du Vivarais, des Cévennes et du Vélay, où leur vicomté était situé).

Ces fiers seigneurs se montrèrent durs à leurs vassaux, terribles à leurs adversaires; ils ne ménagèrent ni leurs égaux, ni le clergé, ni même leur famille. Toujours les armes à la main, ils guerroyèrent presque sans relâche, jusqu'à l'époque où le pouvoir croissant des rois de France contraignit les seigneurs de respecter la loi, sans qu'il fût nécessaire d'employer la force. François-Armand de Polignac, vers le milieu du XVI^me^ siècle, *était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et pannetier de France.* Mais cent ans avant, l'ancienne famille de Polignac s'était éteinte. Plusieurs maisons alliées par les femmes se disputaient cette belle succession;

un arrêt du parlement de Toulouse, en date de 1464, l'adjugea à Guillaume-Armand de Chalençon, à la condition qu'il prendrait le nom et armes des Polignac, qui sont *d'argent à faces de gueules.*

Cette maison, à cette époque, perdit beaucoup de sa splendeur ; elle ne se releva qu'à l'aide du cardinal de Polignac, bel esprit, éloquent, mais peu habile politique. Il avait d'ailleurs une charmante figure, et triompha des préventions que Louis XIV nourrissait contre lui. A partir de ce moment, les Polignac se rendirent familiers au roi Louis XV, et ils formaient plusieurs branches à l'époque où parut la comtesse Jules. Celle-ci, lorsque la reine la distingua, pouvait avoir vingt-cinq ans. La douceur de son caractère semblait se refléter sur son visage. Ce n'était pas une beauté, et néanmoins elle séduisait tous ceux qui l'approchaient. Le son de sa voix, la grâce de son sourire, l'expression pénétrante de son regard, lui gagnaient facilement les cœurs. Elle avait une peau satinée, des yeux vifs et tendres tout à la fois, des cheveux fins et souples. Sa taille moyenne était bien prise,

pleine d'élégance, aux attitudes molles et aisées. Sa poitrine admirablement belle, ses pieds mignons, ses mains blanches et effilées, achevaient le complèment de cet ensemble divin.

Tout dans l'extérieur de madame de Polignac annonçait une âme étrangère aux passions violentes, mais susceptible, néanmoins, d'affections sincères et dévouées. Chacun cherchait à lui plaire, à obtenir son affection. Peut-être était-ce par une sorte de nonchalance naturelle qu'elle se laissait chérir avec plus d'ardeur qu'elle n'en mettait dans sa tendresse. Aucune ambition ne la dominait; mais il existait dans la famille de son mari une personne qui en avait pour elles deux. Elle poussa madame de Polignac à faire de l'intrigue, lorsque, en réalité, elle n'aurait été qu'indifférente aux grandeurs, et plus satisfaite d'une existence obscure que d'une position où l'on ne peut se maintenir que par des ruses et des actes de violence. L'indolence formait donc la base de son caractère, et pour mieux dire en était l'unique mobile. Combien de fois l'ai-je entendu se plaindre de la ténacité avec laquelle on la contraignait à des démarches qui répugnaient à sa paresse.

—Mon Dieu, me disait-elle, que j'eusse été heureuse si l'affection de la reine avait pu se cacher sous un voile épais, si l'on eût ignoré mon ascendant sur elle! Depuis que l'on connaît cette amitié si flatteuse pour moi, on ne me laisse plus respirer; je dois satisfaire toutes les ambitions, jouer un rôle que j'abhorre, me mêler d'intrigues, de complots, lorsque j'aimerais tant l'oisiveté et la paix.

Une autre fois elle ajouta :

—Je tremble lorsque je suis seule avec une personne que j'aime, parce que je sais qu'au lieu de me parler de choses indifférentes, elle contraindra mon esprit à une tension qui m'est odieuse. Chaque femme, chaque homme, m'aborde avec un projet déterminé, celui de s'adresser à mon crédit pour obtenir telle place, telle faveur. Enfin, je n'ai pas un moment de calme, de liberté; on me flatte, on m'encense comme une divinité, tandis que je ne suis réellement que la victime offerte en holocauste sur cet autel qu'on prétend m'ériger. Ah! madame la comtesse, c'est une situation insupportable!

Madame de Polignac se mettait avec goût et simplicité, peut-être se rappelait-elle trop la mo-

dicité de sa fortune précédente et ses habitudes d'économie. Il est certain qu'elle ne sut jamais être magnifique et jeter l'argent à propos. Je dois ajouter aussi qu'elle était loin de posséder les richesses qu'on lui supposait. Il y avait même des instans où elle éprouvait de la gêne dans ses finances. Je me rappelle que madame Campan me dit un jour, en manifestant beaucoup de surprise, que madame de Polignac ayant gagné quinze mille livres à la loterie, la reine s'était écriée :

— Que j'en suis aise ! cette somme arrive à point à la chère comtesse, qui se trouvait fort embarrassée.

A la vérité, si l'on compare les monceaux d'or que les favoris de Henri III, de Louis XIII, et les maîtresses de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XV ont obtenu de ces princes, aux minces gratifications qui ont été accordées aux Polignac, pendant dix ou douze ans, on cessera de leur reprocher un luxe provenant des revenus des charges du mari et de la femme. La calomnie a gratifié cette famille de sommes dont la dixième partie l'eût rendue immensément riche. Pourtant, lors du déficit signalé à la révolution, on

en accusa l'avidité insatiable des Polignac. On a dit beaucoup de mal de madame de Polignac, on a cherché à lui nuire par tous les moyens possibles; on lui a supposé jusqu'à des crimes. Eh bien, jamais elle n'a cherché à se venger de ses ennemis. Je défie qu'on prouve qu'elle ait demandé une seule lettre de cachet; sa générosité envers ceux qui la calomniaient ne s'est démentie en aucun temps.

La société de la comtesse, qui plus tard échangea ce titre contre une couronne ducale, était pleine de charmes. Elle avait une conversation facile, agréable, nullement prétentieuse; mais elle manquait d'instruction, et ne montrait de goût ni pour les arts, ni pour la littérature. Elle avouait avec une franchise naïve l'ennui que lui causait toute lecture, et citait ce vers à ce sujet:

Les longs ouvrages me font peur !

Elle fuyait également l'entretien des beaux-esprits, qui la fatiguaient de leur supériorité, et elle disait gaiement:

—J'aime mieux la compagnie de mes pairs.

Rien n'était plaisant comme de la voir plaindre

la reine de ce que sa position la contraignait à écouter des lectures littéraires. Un jour que M. de La Harpe devait lire à S. M. une de ses tragédies, madame de Polignac, chez qui Marie-Antoinette voulait que la corvée eût lieu, s'écria:

— Ah! par pitié, éloignez de moi ce calice!

A la vérité, la fréquentation des hommes de lettres était d'autant moins convenable, qu'elle amenait souvent des incidens très fâcheux.

Vers ce temps, par exemple, M. Roucher, jeune homme de bonne mine et d'un talent très gracieux, demanda à madame la duchesse de Bourbon la faveur de réciter devant elle un fragment de son poème des *Mois*. La princesse, bien qu'elle s'en promît peu de plaisir, y consentit, et voilà le poète qui arrive, non avec quelques douzaines de vers, mais avec un volume composé de six chants. Une académie entière aurait reculé devant la proposition d'écouter tout d'une haleine cette lecture presque interminable; qu'on juge si la chose fut possible à la cour de la princesse, où il n'y avait que des jeunes femmes! Néanmoins, elles se soumirent au supplice pendant deux heures, mais la troi-

sième commencée ne faisant pas prévoir le terme de cette torture, car le volumineux cahier semblait toujours en être à la même page, de nombreux bâillemens échappèrent à toutes ces jolies bouches en dépit du décorum, et quelques soyeuses paupières osèrent même s'abaisser sous un bienfaisant sommeil. L'amour-propre d'un poète est irascible. Celui-ci, indigné de voir l'ennui, le silence succéder à l'admiration et à l'enthousiasme, roule tout-à-coup son cahier, balbutie une phrase de colère, gagne la porte et se retire.

Cette scène fit grand bruit. Les Parisiens, toujours injustes envers la cour, murmurèrent contre l'impolitesse du cercle de la duchesse de Bourbon, sans faire attention à l'inconvenance d'un poète qui voulait exiger de ses auditeurs plus que les forces humaines ne peuvent supporter: six mortelles heures d'ennui! Heureusement que le littérateur mystifié n'était pas M. de La Harpe; s'attaquer à l'amour-propre de ce dernier n'eût pas été chose prudente. J'ai toujours récité avec plaisir cette épigramme de Lebrun contre ce gentilhomme, exhalant quelque peu l'odeur

de limonade, car il avait épousé la jolie fille d'un cafetier, la voici :

Si vous voulez faire au plus tôt
Une fortune immense, et pourtant légitime,
Vous devez acheter La Harpe ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

Je puis assurer que, bien que notre conversation ne fût généralement ni littéraire, ni scientifique, nous avions le secret de la varier et de la rendre intéressante. Les gens d'esprit ne nous manquaient pas, et on doit se garder de les confondre avec les hommes de lettres. Leur amabilité sans morgue, sans apprêt, me semble bien préférable à celle de ces derniers, qui ne cherchent qu'à briller et à écraser les autres. M. d'Adhémar avait un art de causer particulier; le prince de Nassau était entraînant dans le récit; le prince de Ligne pouvait certes rivaliser avec tous les Marmontel et les La Harpe du monde; le chevalier de Boufflers était le roi de la chanson. Eh bien! ces messieurs feignant d'ignorer leur mérite, ne cherchaient qu'à plaire, et ils y réussissaient toujours. Le prince de Guémené, le duc de Lauzun, M. de Vandreuil, animaient un cercle où le vieux Bezenval tenait sa bonne place.

La comtesse Jules présidait avec autant de tact que de grâce à nos réunions de Versailles que pouvaient le faire mesdames du Deffant, de Geoffrin, d'Espinay, la présidente Doublet, et les deux sœurs Guinault à Paris. Mais notre petit cercle brillait d'un nouveau charme lorsque M. le comte d'Artois oubliait, pour s'y joindre, ses mille rendez-vous. Les jeux et les plaisirs accompagnaient ce charmant prince, il animait par sa gaieté, son esprit, et son affabilité, tous les salons qu'il fréquentait.

Peu de temps avant la catastrophe d'octobre 1789, on m'a prêté un manuscrit du duc de Lauzun; ce sont ses Mémoires; les miens serviront de commentaire et de correctif à cette œuvre abominable. Le duc cherche à ternir la réputation de S. M., en prétendant qu'il en était aimé. La reine le traitait bien en effet, parce qu'il avait de bonnes manières et de l'amabilité; mais dès qu'il s'avisa de prendre des airs d'homme à bonnes fortunes, elle le chassa indignée de son audace. Je sais aussi que la princesse de Guémené ayant demandé à Marie-Antoinette pourquoi elle avait retiré sa bienveillance au duc de Lauzun, elle répondit :

—Madame, mon devoir serait de le faire arrêter, mais je me contente de le laisser à ses remords.

Dans son manuscrit il se montre comme empressé de prévenir les imprudences de la reine, odieuse perfidie qui eût en effet mérité un châtiment exemplaire. Il s'y trouve surtout un conte, relativement à une plume de héron, qui est de la plus grande fausseté. Voilà ce qu'il aurait dû dire pour établir le fait dans toute sa vérité : la reine étant près de lui à un bal masqué, et ne sachant quelle conversation tenir, parce que déjà elle le traitait avec froideur, imagina de louer son plumet. Lui, aussitôt, saisit cette occasion de nuire à S. M., et par l'intermédiaire de madame de Guémené, il lui fit offrir l'ornement qu'elle avait daigné remarquer. Marie-Antoinette n'osant refuser, par excès d'indulgence, accepta le cadeau du duc, s'en para une seule fois, et le lendemain le donna à sa première femme de chambre. Ceci ne ressemble en rien aux mensonges consignés dans les Mémoires du duc de Lauzun. Il s'y attache d'ailleurs à déshonorer des femmes, et même des demoiselles françaises, polonaises, et anglaises. Madame de

Stainville et la princesse C.... y sont indignement calomniées; mais peuvent-elles se plaindre, lorsque le duc n'a pas même ménagé la reine!... Revenons aux Polignac.

Le comte Jules, homme de bonne compagnie, doux, civil, galant, respectueux avec les femmes, très réservé envers les courtisans, ne croisant personne sur son chemin, gagnait aussi l'affection de quiconque l'appréciait. Il se plaisait à rendre service, et ne montra non plus nulle ambition. Ses goûts étaient simples et son âme élevée. Dévoué à la reine, il a dû horriblement souffrir de tout ce qu'a souffert cette auguste princesse. Il avait pour elle autant de vénération que d'attachement; lui aussi ne chercha point à se venger de ses ennemis, et à user du crédit de sa femme pour punir ceux dont il eut à se plaindre. Du reste, il était bien fait, plein de distinction, et on pouvait dire que la grandeur de son origine se reconnaissait sur ses traits et dans ses manières.

Mademoiselle de Polignac, connue sous le titre de comtesse Diane, depuis que le roi l'eut damée, au moyen d'un brevet de chanoinesse, avait peut-être moins de grâce, de beauté, et de

douceur que sa belle-sœur. Je dois dire a, car elle existe encore, ainsi que son frère. Quant à madame de Polignac, je viens d'apprendre qu'elle a succombé dans une crise affreuse, lorsqu'on lui a fait savoir la catastrophe terrible qui a mis fin aux jours de la reine. Je n'ai pas reçu de nouvelles directes de Vienne ; mais je crains trop qu'on ne m'ait dit vrai.

Si la comtesse Diane ne possédait pas toutes les qualités qui distinguaient à un si haut degré le duc et la duchesse de Polignac, elle avait en revanche infiniment d'esprit. C'était elle qui gouvernait la maison, en soutenait l'importance, et traçait à chacun de ses membres la route qu'il devait suivre. Ferme, inflexible dans le cours de ses intrigues, elle ne recula jamais devant un plan formé pour le plus grand avantage de ses proches. On pouvait aussi compter sur sa parole, rien n'était capable de l'y faire manquer. Aussi avait-on confiance entière en tout ce que disait la comtesse Diane, et l'on préférait son appui à celui du duc et de la duchesse.

La comtesse Diane avait un caractère si fier, si opiniâtre, qu'elle s'était fait des ennemis acharnés. Loin de chercher à en diminuer le nombre,

à les adoucir, elle prenait plaisir à les braver en face, à leur imposer des lois, et à leur faire sentir sa supériorité. Dompter ce caractère altier était chose impossible. Les ministres comptaient avec la comtesse Diane, et le roi, je présume, aurait préféré s'accommoder avec madame de Marsan ou la duchesse de Grammont. Celle-ci aimait peu la comtesse; elles se craignaient mutuellement, s'observaient d'un œil méfiant. La première ne pouvait renoncer à l'ancienne domination qu'elle exerçait sous le nom de son frère; et la seconde, forte du crédit de sa belle-sœur, ne voulait rien céder. Quoi qu'il en fût, personne ne luttait ouvertement contre la comtesse Diane, et une fois ancrée à la cour, elle défia les tempêtes de cette mer orageuse.

Telle était cette famille, qui, s'élevant insensiblement, occupa, sinon de droit, mais de fait, le premier rang à la cour. Ce fut une révolution nouvelle, une autre dynastie de favoritisme, laquelle s'apprêta à recueillir la succession de M. de Maurepas, puissance toute d'intérieur. Les Polignac, quoi qu'on en ait dit, ne cherchèrent jamais à influencer les affaires politiques; ils ne s'occupèrent que du soin de plaire à la

reine; de lui rendre son intimité agréable; ce que n'avaient su faire la princesse de Lamballe ni madame de Guémené.

J'affirme, parce que j'ai bien connu les actes de cette famille, que jamais elle ne songea à s'immiscer dans le secret du cabinet. Le mari, la femme et la sœur repoussèrent toutes les avances que leur firent nombre de fois les ambassadeurs des puissances étrangères. Leur réponse fut constamment la même :

—La reine nous honore de ses visites pour se distraire, et ce serait mal reconnaître le prix de ses bontés, que de l'entretenir de ce qu'elle aime tant à oublier.

Madame de Polignac mit de la persévérance et de l'affectation à éloigner de chez elle l'ambassadeur d'Autriche, et tandis que des malveillans prétendaient que M. de Mercy-Argenteau ne quittait pas cette maison, il y était à peine reçu une fois par mois. Voici la preuve que je puis en donner; c'est la copie d'un fragment de lettre de S. M. l'empereur Joseph, qui eut la bonté, après la mort de son auguste mère, de me demander *comme une grâce, la faveur de continuer*

la correspondance qu'elle avait avec moi. Je transcris ses propres et flatteuses expressions.

« ..... A propos, me direz-vous pourquoi » madame de Polignac se maintient dans une » sorte d'invisibilité vis-à-vis le comte de Mercy? » Ce pauvre seigneur en est décontenancé. Il me » semble que l'ambassadeur du frère de la reine » a droit aux égards et à quelque distinction de » la part de l'amie de S. M.; le ministre plé- » nipotentiaire anglais est beaucoup mieux » traité... »

Je me hâtai de répondre à l'empereur; et dans le dernier paragraphe, je m'énonçais en ces termes:

« Quant à ce que l'empereur m'a fait l'honneur » de me mander relativement à la réserve de ma- » dame de Polignac envers le comte de Mercy, » je prendrai la liberté de lui dire, que la pru- » dence commande cette conduite. Des méchans, » des envieux, le nombre en est grand à Ver- » sailles et à Paris, ont déjà trop reproché à la » reine d'avoir le cœur antrichien, et ce serait » accréditer ces calomnies, si la dame que S. M. af-

» fectionne particulièrement entretenait une » liaison étroite avec l'ambassadeur de son au- » guste frère. On ne tarderait pas à prétendre que » le comte de Mercy influence le cabinet de Ver- » sailles, par l'assistance de madame de Polignac, » tandis qu'en ne se voyant que dans les grandes » occasions, ce moyen de nuire se trouve annulé. » Il vaut donc mieux, et l'empereur en demeu- » rera convaincu, que les choses continuent » comme par le passé..... »

L'empereur me répondit par le prochain ordinaire :

« ..... Je ne croyais pas que de jeunes et jolies » femmes eussent autant de prudence (S. M. vou- » lait sans doute désigner la duchesse de Polignac » et la comtesse Diane, que certes dans ce cas elle » ne connaissait pas, ou bien sa galanterie était » excessive). J'en suis seulement fâché dans l'inté- » rêt que je porte aux plaisirs de mon fidèle am- » bassadeur ; pour l'en dédommager, je lui en fe- » rai mon compliment de condoléance... »

Néanmoins, ces précautions ne suffirent

qu'imparfaitement, car plusieurs années avant la révolution on trompait les esprits en France en ne cessant de parler du prétendu comité autrichien.

Les Polignac ainsi que toutes les grandes familles sur lesquelles les faveurs du gouvernement n'étaient pas tombées, avaient perdu une partie de leur splendeur par la diminution de leur fortune. Plusieurs branches, en se partageant les domaines, achevèrent cette ruine. La maison de Polignac était donc pauvre avant l'époque dont je parle, et l'alliance du comte Jules avec les Polastron ne la releva guère, car eux-mêmes possédaient peu de biens; il en advint que la comtesse Jules paraissait rarement à la cour, et seulement dans les occasions solennelles. Elle séjournait habituellement à sa terre de Claye, où ses amis allaient la voir. Je fis souvent ce voyage après mon second mariage, M. d'Adhémar étant fort lié avec le comte Jules.

La multitude de bals, de quadrilles et de fêtes dans lesquelles madame de Polignac tenait une place distinguée tant par le rang de son mari que par les charmes de sa personne, la rendirent, environ un an après la mise en possession de la

surintendance par madame de Lamballe ; l'objet de l'attention de la reine. Cette princesse, comme tant d'autres, se laissa prendre par la réunion de la beauté et des grâces de madame de Polignac. La première fois qu'elle la vit, ses yeux la suivirent avec intérêt ; et appelant madame de Lamballe, elle lui demanda quelle était cette nouvelle venue.

— C'est madame la comtesse Jules de Polignac, répondit la surintendante.

— Pourquoi ne l'ai-je pas encore vue ?

— Parce que cette maison est peu riche ; la comtesse, sage et rangée, craint la dépense, et elle ne se montre que lorsqu'elle ne peut pas faire autrement.

— Cela prouve en sa faveur.

— Sa conduite est parfaite, chacun lui rend justice, et nous sommes dans un pays où l'on ne prodigue pas les louanges.

La reine se tut, et le lendemain le hasard fit qu'elle s'adressa à moi pour mieux s'informer de la situation personnelle de madame de Polignac ; je m'estimai heureuse de pouvoir dire du bien de cette personne intéressante, j'en parlai avec l'enthousiasme de l'amitié.

— Je suis convaincue, reprit la reine, que tout ce que vous m'apprenez est vrai; une telle femme orne la cour, et je vous prie de lui dire que je désire qu'elle y vienne souvent.

Ces paroles étaient trop flatteuses pour que je ne me hâtasse pas de les répéter à la comtesse. Je m'approchai aussitôt d'elle, et mon message la remplit de joie. Elle me dit à son tour qu'elle serait heureuse de pouvoir reconnaître les bontés de Marie-Antoinette, et qu'elle saisirait la première occasion d'en donner de vive voix la preuve à S. M.

En ce moment les yeux de la reine rencontrèrent ceux de madame de Polignac; la première adressa à la seconde un sourire si encourageant que la comtesse mit la main sur son cœur, et de cette manière lui prêta foi et hommage. Mais ce n'est point ici l'instant de raconter comment la princesse de Lamballe fut détrônée.

Sans doute que si la faveur de madame de Polignac eût été déclarée, elle aurait sauvé le chevalier de Boufflers de l'affront que lui fit le roi. Le comte de Saint-Germain présentant une promotion de colonels, S. M., dans un accès de mauvaise humeur, raya le nom de M. de Bouf-

fiers en disant qu'il n'aimait ni les épigrammes, ni les vers. Il est certain que les chansons de cet auteur de bonne compagnie n'étaient rien moins qu'édifiantes. Elles avaient un vernis d'impiété et d'inceste qui ne convenait pas à Louis XVI. Une surtout adressée à la mère du chevalier portait le cachet d'un dévergondage odieux. Mais je crois que le roi fut plus blessé encore des couplets dont j'ai parlé au sujet du retour du duc de Choiseul. Les voici; ils furent chantés pour la première fois chez la marquise du Deffant :

Ici, que tout soit réjoui ;
Voici la fin de notre ennui :
Quelqu'un nous revient aujourd'hui
Qui nous rendra gai comme lui.

Lorsque jadis on l'exila,
Chez lui toute la France alla :
Il fallut qu'on le rappelât
Pour que Paris se repeuplât.

Sait-on s'il se reposera,
Ou bien s'il recommencera ?
Mais bien fin qui s'en passera,
Et plus fin qui s'en servira !

On chanta ces couplets avec enthousiasme et si peu de ménagement, qu'ils vinrent jusqu'aux

oreilles de Louis XVI; il ne les avait pas bien entendus, et il demanda au duc de Richelieu ce que c'était.

— Par ma foi, sire, répondit le malin vieillard, qui saisit cette occasion pour être désagréable à M. de Choiseul, ce sont des vers dans lesquels on s'avise de vouloir forcer la main au roi.

— Ils doivent être composés d'argumens irrésistibles; les avez-vous, monsieur le maréchal ?

— Non, sire, à Dieu ne plaise que je m'occupe de pareilles fariboles; mais j'en ai fait prendre copie, il est si étrange de voir comme on se gêne peu aujourd'hui.

— Je gage qu'il n'en était pas de même sous le règne de mon aïeul ?

— Et moins encore sous celui de Louis XIV.

— On agit donc bien différemment avec moi ?

— Sire, lorsque Louis-le-Grand vivait, on n'osait à la cour ni parler, ni penser; quand vint S. M. Louis XV, on pensa en secret, et on parla haut. Maintenant que l'on se repose sur la bonté du roi, on parle et on pense sans que rien retienne.

— Et on ne fait pas mieux. Voici par exemple

des vers fort impertinens; qui en est l'auteur?

— Sire, je l'ignore.

Le roi n'insista pas, pensant que le duc se taisait par délicatesse; mais il dit à son premier valet de chambre de s'informer qui avait fait les vers adressés au duc de Choiseul. Thierry revint peu après, et nomma le chevalier de Boufflers, ajoutant que c'était chez madame du Deffant qu'ils avaient vu le jour.

— Je ne m'étonne pas; s'écria le roi, les femmes de mauvaise vie doivent bien s'entendre avec les prodigues et les empoisonneurs!

Le bon Thierry frémit en entendant ces terribles paroles. Il ne s'en ouvrit qu'à un de ses amis, qui, me sachant liée avec la marquise du Deffant, me les répéta afin que je prévinsse cette dame. Songeant à son grand âge qui la mettait à l'abri de toute persécution, je me décidai à lui éviter le chagrin que lui causerait le propos du roi. Mais plus tard survint la présentation des colonels, et Louis XVI en ce moment eut une mémoire trop fidèle. Il aurait mieux valu que le chevalier de Boufflers se contentât de rimer de simples pastorales comme celle-ci par exemple,

dont la reine s'engoua, qu'elle chanta pendant plus de six mois, ainsi que la cour et la ville.

Sous un saule, dans la prairie,
Un jour le jeune Colinet
Aperçut la belle Sylvie
En jupon court et blanc corset.

Il s'approche et jette sur elle
Un regard tendre et satisfait,
En s'écriant : Ah ! qu'elle est belle
En jupon court et blanc corset !

Quels yeux, quelle bouche vermeille !
Auprès, la rose pâlirait.
Qu'on trouve une beauté pareille
En jupon court et blanc corset !

Sous une parure brillante
Vénus n'aurait que l'air coquet ;
Mais que Sylvie est séduisante
En jupon court et blanc corset !

Tout en raisonnant de la sorte,
Le téméraire entreprenait :
Vous sentez qu'on n'est pas bien forte
En jupon court et blanc corset !

Que faire alors, quel parti prendre,
Comment résister à l'attrait
Du plaisir qui vient vous surprendre
En jupon court et blanc corset !

Lui céder... oui... mais la sagesse,
Quand l'amour parle, elle se tait,

Et le plaisir seul intéresse
En jupon court et blanc corset !

Jeunes filles, cette aventure
Vous apprend qu'il est indiscret
De vous trouver sur la verdure
En jupon court et blanc corset !

Cette chanson fit *fureur ;* on la grava sur des écrans, des tabatières, et jusque sur des gilets. La mode des gilets représentant divers sujets commençait à prendre. Tantôt ils offraient l'action principale d'un roman, d'une chanson, puis des tableaux de mœurs chinoises, turques, des scènes de guerre, etc. ; les boutons des habits étaient grands comme un écu de six livres. On eût dit autant de miniatures où figuraient des paysages, portraits, échantillons d'histoire naturelle ; que sais-je ? des bizarreries sans nombre.

Tout cela s'alliait à des vêtemens anglais, à des redingotes-lévites ; le costume *polisson* pénétrait dans les salons de haut parage, et on essaya même plusieurs fois de le faire arriver jusqu'à Versailles. Le roi fut inflexible ; alors, pour se dédommager, on remit en honneur les costumes antérieurs au règne de Louis XIII. Il y eut plusieurs bals à la cour où les femmes se montrè-

rent avec la robe et la fraise taillée à la Catherine de Médicis, où les hommes parurent sous les habillemens de François 1^er^ et de Henri III. Les marchands d'étoffes de Lyon, effrayés des pertes qu'une mode rétrograde leur occasionnerait, s'adressèrent à M. de Maurepas, celui-ci en parla au roi ; il fut convenu que les vêtemens du jour seraient adoptés pour travestissement à l'époque du carnaval, et que le reste de l'année on porterait ce qu'on appelait les habits à la Louis XV.

Louis XVI fut moins heureux sous un autre point; la passion du jeu s'était emparée de toute la cour, on exposa sur le tapis vert des sommes énormes; et pour obvier à l'embarras d'emporter une masse d'or avec soi, on eut des billets de fiches et de jetons. Ces derniers avaient une valeur d'un louis, et les fiches représentaient depuis cinquante louis jusqu'à douze mille francs. On admira à ce sujet la pensée ingénieuse de madame de La Vauparlière. Son mari l'ayant priée de lui faire préparer une de ces boîtes, elle fit peindre sur le couvercle son portait et celui de ses enfans, avec ces mots : *Pensez à nous !* Il ne songea guère à cette recommandation, car c'était

un des plus intrépides joueurs de la ville.

A cette manie on joignait celle des chevaux, des courses, des paris. Les premiers contendans qui parurent dans la lice furent S. A. R. M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et M. le marquis de Conflans; on intéressa cette partie par un pari dit *poule* de vingt-cinq louis. Le *jacket*, ou jockey ou joquai de M. le duc de Lauzun remporta la somme mise en jeu. Il était vêtu avec un goût parfait; le pauvre enfant jeûnait au pain et à l'eau depuis longtemps, et pour lui rendre ce supplice moins pénible, on lui donnait douze francs par jour.

Le coursier vainqueur sortait des haras de la Basse-Normandie. La course eut lieu le 4 octobre 1775; elle dura moins de dix minutes aux applaudissemens d'une multitude de spectateurs; jamais la plaine des Sablons n'avait contenu une foule semblable. Dans le centre de l'arène on avait construit un pavillon gracieux où la reine occupait une espèce de trône entouré des dames qui l'accompagnaient. S. M., toujours parfaite, permit au duc de Lauzun de lui présenter son petit jockai, honteux et tremblant. Il reçut cent écus de la jolie main de Marie-Antoinette.

Ce genre de plaisir eut un grand succès; on se promit de le répéter après la mauvaise saison. Le vainqueur et les vaincus se donnèrent rendez-vous au mois d'avril prochain; depuis lors chaque année vit renouveler ce spectacle. Ce fut encore un motif de calomnier la reine; on lui reprocha d'exciter nos jeunes seigneurs à des dépenses excessives. De plus, le duc de Lauzun, ce maître fat, se mit à faire des mines et à jouer le rôle d'un amant favorisé; manœuvre coupable à laquelle se laissèrent prendre la petite bourgeoisie et la noblesse provinciale.

Ces amusemens ne pouvaient manquer d'avoir des conséquences funestes. La mode des plumes durait toujours; un temps superbe attira aux Tuileries nombre de femmes bien mises, mais avec cette exagération à laquelle nos petites maîtresses se sont trop astreintes. L'une d'entre elles portait un panache tellement élevé qu'il attira les regards. Les badauds s'attroupèrent autour de cette femme et lui formèrent un cortége qui excita la jalousie de quelques autres; celles-ci envoient leurs adorateurs grossir la foule dans des intentions peu bienveillantes. Le chef de cette bande manifeste hautement le dessein de

ravir la ridicule beauté à son chevalier. Celui-ci était un jeune Américain riche de cent mille livres de rente.

Le projet des survenans ne peut s'exécuter sans résistance; le galant d'outre-mer défend sa dulcinée; il trouve des appuis; un tumulte effroyable s'ensuit. Voici venir la garde, le commissaire de police; on le presse, on le bouscule; il dresse un procès-verbal et requiert le secours de la force armée. Alors les tapageurs sont arrêtés. Tous étaient de bonne maison, on les renvoie après semonces et injonctions d'usage, ce qui n'en est pas moins une flétrissure. L'un des agresseurs, garde-du-corps de Monsieur, va le lendemain chez le jeune créole et lui propose le duel. C'est une offre qu'un gentilhomme ne peut refuser; on se rend sur le terrain, et les étourdis s'enferrent mutuellement. L'Américain, fils unique, resta mort sur le champ de bataille, et son antagoniste lui survécut de peu de jours.

Cette lugubre aventure fut balancée par une autre d'un genre tout différent. M. l'évêque de...., dont la galanterie affligeait l'Eglise, avait une maîtresse surveillée par un mari jaloux. On convint de se débarrasser de l'importun au

moyen d'une lettre de cachet qui fut obtenue d'un intendant de province. L'officier chargé de la mettre à exécution connaissait par hasard le mari ; il le fit avertir du coup qui le menaçait, et celui-ci feignit un voyage de deux jours. Cependant, l'officier de justice se présenta à l'heure indiquée, c'est-à-dire la nuit ; il fit grand bruit à la porte, et lorsqu'elle lui fut ouverte, il demanda M. C... La dame, fort troublée, car elle n'était pas seule, répondit que son mari était absent.

— Il doit y être.

— Je vous ai dit la vérité.

Le porteur de la lettre de cachet s'obstine à prétendre le contraire ; il fait plus, il pénètre par force dans la chambre à coucher, ouvre les rideaux et dit :

— Monsieur, levez-vous, c'est de par le roi.

Point de réponse ; on apporte de la lumière, et sous les couvertures on trouve suffocant un homme fort déconcerté, non le mari de la dame, mais l'objet de son affection, en un mot, M. l'évêque de.... en propre personne. Il a beau s'écrier : Je ne suis pas M. C..., c'est l'effet d'une méprise !... on le saisit malgré ses cris, ses protestations.

— L'imposture est trop grossière, dit l'officier, la vertu de madame ne peut être révoquée en doute. Donc il n'y a que son époux légitime qui puisse être admis à partager sa couche.

Enfin, après quelques débats, le malheureux amant est revêtu des habits de son homonyme et conduit en prison. Arrivé au Petit-Châtelet il se fit reconnaître, obtint sa liberté, et la lettre de cachet fut annulée comme on doit le croire.

J'ai quelque regret d'avoir raconté cette aventure qui inculpe un membre du haut clergé; mais j'en profiterai pour dire que si certains évêques déshonoraient leur caractère sacré, le plus grand nombre offrait l'exemple de toutes les vertus. L'épiscopat comptait dans ses rangs une multitude de personnages d'un rare mérite, et dignes de l'estime générale. Du reste, la révolution qui s'opère en ce moment a mis au jour la piété, la constance de nos prélats; les uns soutiennent avec fermeté les infortunes, la misère de l'exil, tandis que les autres montent sans pâlir sur l'échafaud où ont péri tant d'augustes victimes!

A propos d'évêques, l'un d'entre eux, M. de Bezons, se montra quelque temps après le sacre du roi le protecteur d'une famille bien malheu-

reuse, et fut témoin d'un fait extraordinaire. Je ne veux désigner ni par initiales, ni par périphrases cette famille, car on la devinerait trop facilement. La charité chrétienne m'empêche d'ailleurs de soulever le voile qui cache ce tissu de crimes et d'atrocités. Néanmoins, sous peine de rendre mon récit obscur, je préviens que je vais inventer un nom de maison, il n'y aura de réel que le titre.

Le marquis de Velmar, homme de haute qualité de la province de Languedoc, et dont les terres principales étaient situées dans les environs de Carcassonne, avait cinq fils et trois filles. L'aîné était colonel, le second capitaine de frégate, le troisième abbé avec de riches bénéfices, le quatrième chevalier de Malte, et le cinqnième âgé de vingt-un ans, religieux dans une abbaye régulière et célèbre du pays. Sa fille aînée avait vingt-deux ans et venait d'épouser le comte de Moldène (autre nom d'emprunt); la seconde, âgée de dix-sept ans, prenait le voile à l'abbaye de St-Pantaléon, et la plus jeune, qui n'avait que treize ans, habitait le château paternel. Le marquis s'était marié de fort bonne heure, car lui-même comptait à peine quarante-cinq ans.

M. de Velmar se livra dans sa jeunesse et son âge mûr à toutes sortes d'excès; les biens libres qu'il possédait disparurent successivement, et il ne lui restait que les substitués et ceux qui appartenaient à sa femme. Il persécuta alors la marquise pour qu'elle consentît à vendre ses terres, mais elle s'y refusa avec d'autant plus de fermeté qu'elle connaissait l'usage que son mari ferait du produit de cette vente. Le marquis entretenait à Carcassonne une femme à laquelle il sacrifiait les affections du sang; d'ailleurs madame de Velmar possédait un de ces caractères énergiques qui savent résister aux instances comme aux menaces.

Une semaine après la scène qu'avait occasionée son refus, un moine de l'ordre des Cordeliers arrive au château pendant l'absence du maître; il demande un entretien secret à la marquise, et l'ayant obtenu, lui dit:

— Madame, en vertu de la permission que mon pénitent m'a donnée, je viens vous prévenir que M. le marquis lui a fait la proposition de vous assassiner. Il lui a promis une forte récompense; c'est le premier valet de chambre du marquis, le nommé Martin B.....; il craint qu'on

ne l'épie, voilà pourquoi il m'a chargé de cette révélation, mais il m'a défendu d'en parler à d'autre qu'à vous.

Le cordelier était connu pour un digne et prudent personnage; madame de Velmar crut à la véracité de son récit, d'autant que le marquis avait donné à entendre à plusieurs personnes que si sa femme trépassait, il épouserait la fille d'un *pareur* qu'il aimait (pareur est celui qui à l'aide d'un instrument tranchant enlève au drap les aspérités qui le rendent désagréable au toucher). D'un autre côté ses débauches devenaient déshonorantes; il avait d'ailleurs commis plusieurs attentats, et deux paysans contre lesquels sa jalousie l'excitait, furent trouvés successivement assassinés, l'un sur la lisière d'un bois, l'autre au fond d'une caverne.

La marquise réfléchit à ce qu'elle doit faire. Son frère, capitaine de vaisseau qu'elle consulte, s'indigne contre le marquis, et finit par s'écrier qu'il vaut mieux tuer le diable que d'être tué par lui. Il n'ajoute rien; et à partir de ce moment élude tout autre entretien sur ce sujet.

Sur ces entrefaites, les deux fils aînés vinrent au château; le valet de chambre, pressé par son maître d'assassiner la marquise, se décida à tout

découvrir aux deux jeunes gens titrés de comte et de vicomte. La vie désordonnée de leur père le leur avait rendu méprisable, tandis que la marquise était pour eux un objet d'amour et de vénération.

N'écoutant que leur crainte, ils allèrent trouver madame de Velmar à laquelle ils ne dissimulèrent rien. Après avoir mêlé ses larmes à celles de ses fils, elle dit qu'une telle question devait être discutée en présence de toute la famille, et qu'il convenait d'agir de concert.

A la même époque, M. de Bezons, évêque de Carcassonne, reçut une lettre anonyme par laquelle on le prévenait que le marquis de Velmar cherchait un apothicaire assez avide pour lui fournir du poison dont il voulait se servir contre sa femme. Le prélat examine la lettre avec attention, et il lui semble reconnaître l'écriture ; faisant alors un appel à sa mémoire, il se souvient que dans un de ses voyages à Toulouse, il s'était trouvé malade ; avant de partir il fit demander à l'apothicaire la note des remèdes qu'il lui avait fournis ; il la reçut avec une lettre d'avis. Frappé de la manière dont cette lettre était écrite, il desira sa-

voir de quelle main elle provenait. — De celle, lui répondit-on, du premier garçon de l'apothicairerie, le nommé E....

Cette donnée acquise, il ordonna à son secrétaire de s'informer du nom de tous les pharmaciens de Carcassonne, et celui de M..... lui fit supposer qu'il n'était autre que le jeune commis de Toulouse. Il se hâta de l'envoyer chercher, et lui mettant la lettre anonyme sous les yeux, le somma d'avouer s'il en était l'auteur. Le sieur.... n'osa le nier ; M. de Bezons en obtint en outre des renseignemens qui le convainquirent de la vérité; après quoi il fit appeler chez lui le comte et le vicomte de Velmar ainsi que le frère de leur mère. Il communiqua à ces trois seigneurs l'avis qu'il avait reçu, lequel coïncidait trop avec la confidence que lui firent à leur tour ces messieurs; et il leur conseilla de réclamer de la justice du roi une lettre de cachet.

— Mais, répondit le bailli de l'ordre de Malte, frère de la marquise, il faut, je crois, avoir recours à un moyen plus prompt, si nous voulons empêcher ma sœur d'être victime des infâmes projets de son mari.

Les paroles de M. l'évêque avaient décidé du sort du marquis de Velmar.

A quelque distance du château de ce seigneur, son fils aîné le comte en possédait un appartenant à sa femme; il s'y transporta, manda près de lui son bailli, homme faible, mais connaissant bien les lois, et lui raconta le cas en lui taisant le nom du coupable. L'homme de robe le déclara digne d'une punition exemplaire.

— Eh bien! lui répondit le comte, tantôt vous prononcerez cet arrêt sur la plainte de la victime et les aveux des témoins.

En effet, à minuit, le bailli, qu'on avait retenu au château, fut conduit dans la grande salle où était dressé un tribunal composé de juges et du procureur fiscal qui y siégeait au nom du procureur-général et du parlement de Toulouse; on y avait réservé la place de la partie civile, de l'accusé et des témoins. Plusieurs gentilshommes de la contrée croyant avoir été conviés à une fête, représentaient le public dans le bas de la salle.

Le bailli étant assis, le marquis de Velmar, chargé de chaînes, parut tout-à-coup; la surprise et la rage contractaient ses traits. En ce moment, quatre juges vinrent se placer à côté

du bailli. C'étaient les quatre fils aînés du marquis ; son beau-frère prit le siége du procureur fiscal.

L'étrangeté de ce spectacle excita au plus haut degré la curiosité des assistans ; alors M. de...., frère de la marquise, prenant la parole, accusa formellement le marquis de la double tentative d'assassinat et d'empoisonnement au préjudice de sa femme ; puis on fit venir les témoins, le valet de chambre, le cordelier et l'apothicaire. De leurs déclarations il résulta clairement que M. de Velmar était coupable des crimes qu'on lui imputait.

Le bailli se tournant vers ce seigneur, lui fit observer qu'il était à son tour libre de se défendre. Le marquis, accablé par tant de preuves et plus encore par le cri de sa conscience, prit le parti de tout nier, et les juges allèrent aux voix. Chacun attendait avec anxiété le dénouement de cet étrange procès.

Enfin les juges reprirent leur place ; un sombre nuage obscurcissait leurs traits, le président semblait souffrir de l'arrêt qu'il allait porter ; néanmoins, d'une voix sonore, il déclara que le marquis de Velmar était atteint et convaincu

d'une double tentative de meurtre et d'empoisonnement au préjudice de la marquise sa femme.

Alors le procureur fiscal se leva et requit l'application de la peine portée par les lois. Le président en prit lecture; elle prescrivait la mort!... Le condamné poussa un horrible cri, ses quatre fils se couvrirent le visage de leurs mains ,, et l'auditoire fit entendre un murmure de stupéfaction douloureuse. En même temps, et malgré sa résistance, le marquis fut rapidement entraîné.

Les gentilshommes invités s'approchèrent aussitôt des membres de cette malheureuse famille, intercédèrent pour le coupable, et montrèrent toutes les conséquences d'une exécution positive. Le comte deVelmar, d'une voix grave et affectée, répondit qu'il était de leur devoir de maintenir l'honneur de la maison; il ajouta qu'il espérait que ces messieurs rendraient hommage à la vérité, si jamais ils étaient interpellés juridiquement.

Cela dit, l'assemblée se sépara après que chacun se fut engagé à garder religieusement le secret sur tout ce qui s'était passé.

Depuis ce jour, on n'eut aucune nouvelle du marquis deVelmar : selon les uns, sa famille avait

protégé sa fuite, et il s'était enfermé dans un couvent de règle austère en Espagne; selon les autres, il expiait ses crimes à la Bastille ou dans quelque prison d'État; on alla même jusqu'à prétendre que l'arrêt avait reçu son exécution de la propre main de ses juges. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'il disparut complètement de la société. L'évêque de Carcassonne partit pour Versailles peu de jours après cet évènement, duquel on ne sait que ce que j'en ai rapporté, car les douze témoins n'en révélèrent jamais aucune particularité, sentant qu'eux-mêmes seraient étrangement compromis par la moindre indiscrétion.

Ce qui se passa entre le roi et l'évêque de Carcassonne resta également ignoré. Le comte de Velmar fut exilé pendant dix ans hors de France, le vicomte reçut une commission outre-mer, le chevalier de Malte eut ordre d'aller auprès du grand-maître et d'y demeurer huit ans; le quatrième fut livré aux autorités ecclésiastiques, qui le châtièrent rudement, et le frère de la marquise, qu'une lettre de cachet envoya à la Bastille, y resta six ans et dut donner la démission de sa charge. Quant à madame de Velmar, elle entra

avec ses plus jeunes filles dans un couvent dont elle ne sortit jamais.

Voilà ce que j'ai su de M. de Carcassonne; il y en a assez pour faire un drame d'un puissant intérêt. Si l'on veut écouter une aventure plus affreuse encore que celle-ci, en supposant que le père n'ait pas péri de la main de ses fils, qu'on veuille bien me prêter quelque attention. Le fait se passa en Provence.

Aux environs de Sisteron, un gentilhomme de caractère féroce avait donné le jour à des enfans qui ne lui ressemblaient que trop, trois fils et deux filles. Il les exaspéra à un tel point, que, de concert avec leur mère et soutenus par un domestique, ils résolurent de lui donner la mort. Un matin, le père étant monté au grenier, comme on en ménage un dans toutes les habitations du Midi, sa femme, ses enfans et le domestique l'y surprirent et le tuèrent, mais de manière à ne pas laisser de traces du meurtre, du moins telle était leur croyance. Cependant il résulta de la visite qui fut faite sur le cadavre, la certitude qu'il avait péri par violence. Le parlement d'Aix s'empara de l'affaire. La mère, les deux fils, la fille aînée et le domestique subirent le supplice

des parricides; on n'épargna que le plus jeune des garçons et sa sœur puînée, parce qu'on leur accorda ce qu'ils firent plaider, à savoir, que leur participation au crime avait été forcée.

Pour distraire l'esprit d'images aussi révoltantes, je voudrais avoir à raconter quelque chose de gai, mais ma mémoire ne me fournit en ce moment qu'une historiette qui remonte au temps de la feue reine. Je la tiens de madame de Bermont, mon amie, laquelle en fut l'héroïne.

Elle était couchée, tranquillement endormie sur la foi publique, lorsqu'un bruit de pas la réveille en sursaut. Elle se frotte les yeux, et voit devant son lit son valet de chambre, personnage important dans la maison, ni beau, ni laid, mais quelque peu crasseux par habitude. Il tenait en outre d'une main une hideuse chandelle de suif, et de l'autre un couteau ouvert.

Douée d'un odorat très susceptible, le premier mouvement de madame de Bermont est de comprimer ses narines entre le pouce et l'index, puis frissonnant de tous ses membres, bien qu'elle s'efforce de le cacher, elle dit d'une voix calme et digne:

— Que venez-vous faire ici, Lorrain?

—Madame, répond-il en attachant sur elle deux yeux ardens, je vous aime avec passion, avec rage ! Il faut que je vous possède ou que je vous tue... Choisissez, le temps presse.

La marquise de Bermont commença à comprendre tout le péril de sa situation; heureusement qu'elle ne manquait pas de présence d'esprit, et poussant un éclat de rire forcé :

— En vérité, mon pauvre garçon, s'écria-t-elle, vous êtes bien modeste ou bien maladroit si vous n'avez pas encore deviné tout l'intérêt que vous m'inspirez; pourtant mes yeux ne manquent pas d'éloquence, ce me semble !

— Quoi, madame ! il se pourrait...

— Oui, mon ami, vous êtes payé d'un tendre retour; je n'osais pas vous le dire, mais puisque votre délire a brusqué cet aveu, il n'y a plus à en revenir. Après tout, quel mal y a-t-il à rendre justice à un garçon bien tourné ? Cependant, mon cher, votre barbe est prodigieusement longue et vos vêtemens peu soignés, ne pourriez-vous...? Quelle heure est-il ?

— Minuit trois quarts, dit-il en allant regarder à la pendule, et déjà transporté par l'idée du

bonheur que lui promettaient de si douces paroles.

— C'est bien, nous aurons le temps de causer; allez vous raser, mettez du linge blanc, débarrassez-vous de cet horrible couteau, et revenez promptement, je suis persuadée que nous finirons par nous entendre.

Lorrain, ivre de joie, obéit; mais à peine est-il parti, que la marquise se lève et va verrouiller toutes les portes de sa chambre, puis elle sonne ses femmes qui à leur tour éveillèrent les domestiques de la maison. Madame de Bermont ordonne à ceux-ci de ne pas quitter Lorrain, mais de ne lui faire aucun mal. Le malheureux, en voyant entrer chez lui ses camarades qui le trouvèrent à se raser, comprit qu'il était joué par sa maîtresse. Alors un furieux désespoir le saisit, et il se coupa la gorge avec son rasoir.

Je m'aperçois trop tard que je me suis écartée de mon but, car si le commencement de cette anecdote est plaisante la fin en est bien tragique me dira-t-on. Hélas! au milieu des malheurs et des forfaits qui nous assiègent, il n'est guère possible de se livrer à la gaieté! Reposons-nous donc

l'esprit, par ce trait de la bienveillance inépuisable de Louis XVI.

Un nommé Leroi s'était rendu célèbre par la manière habile dont il élevait les faisans. On lui donna un souterrain à une porte du bois de Boulogne, où il avait établi sa ménagerie. L'abbé d'Arvilliars ayant été visiter cet établissement, causa avec un maçon qui y travaillait. Cet ouvrier s'exprimait bien et avait un air distingué, aussi l'abbé ne fut pas surpris en l'entendant dire que des malheurs l'avaient réduit à embrasser une profession pour laquelle il n'était pas né ; néanmoins, il persista à taire son nom. M. d'Arvilliars le demanda au sieur Leroi, qui lui répondit que cet homme s'appelait Champvallon, (un membre de la même famille, et d'une branche plus heureuse, était évêque à cette époque), qu'il appartenait à cette noble maison, mais qu'un long procès l'avait ruiné et même forcé de quitter le service militaire. Il ajouta que du produit de son travail il faisait subsister sa femme et ses enfans.

M. d'Arvilliars, ému par ce récit, alla aussitôt le communiquer au prince de Tingry, qui se ressouvint que ce même Champ vallon avait servi

plusieurs années dans sa compagnie des gardes-du-corps et s'y était acquis l'estime générale. L'abbé dressa un placet que M. de Tingry présenta au roi, lequel assura de sa main et sur sa cassette une pension de douze cents livres à M. de Champvallon en ordonnant qu'on cherchât à le placer d'une manière convenable à sa naissance et à ses besoins. Cet infortuné était au lit, malade et entouré de ses enfans, lorsque l'abbé d'Arvilliars vint lui annoncer le bienfait du monarque. Je laisse à penser la scène touchante qui eut lieu, et avec quel enthousiasme ce digne gentilhomme exprima sa reconnaissance et son dévouement.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE

DU TOME DEUXIÈME.

Livre septième. — Début d'un nouveau règne.	1
Livre huitième. — Nouveaux acteurs.	77
Livre onzième. — Peinture de mœurs.	155
Livre douzième. — Le sacre.	212
Livre quinzième. — Mélanges.	285

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.
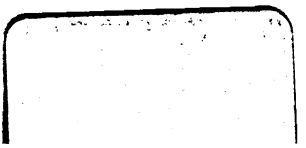
AUG 12 1970